Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15819 – 7 F – MERCREDI 6 DÉCEMBRE 1995 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement est prêt à négocier sur les régimes spéciaux de retraites

Durcissement de la grève dans le secteur public, journée d'action dans l'éducation jeudi

ALAIN JUPPÉ devait s'exprimer, mardi 5 décembre, à l'Assemblée nationale, lors du débat sur la motion de censure déposée par la gauche non communiste contre le gouvernement. Celle-ci n'a aucune chance d'être adoptée. Le premier ministre devait insister sur sa volonté de fermeté et de négociation *en laissant ouverte la possibilité de* déconnecter plus clairement la réforme du financement de la Sécurité sociale de l'adaptation des régimes spéciaux de retraite.

Le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, ministre du budget, a laissé entendre qu'une telle voie pourrait être empruntée, au terme d'une réunion de ministres tenue, lundi soir, autour de M. Juppé, à l'hôtel Matignon. *« Mis à part le principe même de réformer les régimes pour les sauver, sur les modalités, tout reste ouvert »*, a-t-il indiqué, mardi, sur RMC. La veille au soir, Jean Gandois, président du CNPF, a souhaité, sur France 3, que *« les orientations générales qui avaient été indiquées »* dans le plan Juppé sur ces régimes spécifiques *« soient supprimées »*. Dans la foulée, le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, a indiqué, mardi matin sur France-Inter, qu'il était prêt, *« parce que c'est le rôle d'un syndicat »*, à se rendre à une négociation, si le premier ministre en prend l'initiative, tout en ajoutant qu'il lui demandera *« simplement le retrait »* de son plan. Cette amorce de dialogue intervient sur fond de durcissement et d'extension de la crise sociale, alors que la CGT appelait, mardi, à des manifestations à Paris et en province. Au début de la matinée, le trafic était quasiment nul sur les réseaux SNCF, RATP et RER. La grève prenait de l'ampleur, notamment à La Poste, dans les hôpitaux et dans l'éducation nationale, où une importante journée d'action est prévue le 7 décembre.



Lire pages 6 à 11 14, 15, 23 et 30

L'Arabie saoudite se prépare à la succession du roi Fahd

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis la création du Conseil de coopération du Golfe, en 1981, le roi Fahd d'Arabie saoudite a été contraint, en raison de sérieux problèmes de santé, de se faire représenter par le prince héritier Abdallah au seizième sommet de cet organisme qui s'est ouvert, lundi 4 décembre, dans le sultanat d'Oman. Bien qu'une éventuelle succession du souverain devrait se faire en douceur au sein de la famille royale, l'heure semble venue de revoir les modalités d'exercice du pouvoir. Depuis 1992, les petits-fils du fondateur du royaume sont susceptibles d'accéder au trône. Ce rajeunissement paraît d'autant plus nécessaire qu'au tournant du siècle, le pays doit faire face à des problèmes nouveaux, engendrés notamment par des difficultés financières et la montée du fondamentalisme musulman.

Lire page 2

Comment les Allemands ont évité la « Katastrofe »

BONN
de notre correspondant

Ouf, le pire est derrière nous ! Sans le savoir, les Allemands ont failli, voici peu, être envahis par les *Analfabetes*. Chargées de réformer l'orthographe allemande, des équipes d'experts étaient arrivées à la conclusion qu'il était temps de « germaniser » certains noms étrangers pour faciliter la tâche de leurs compatriotes. Pourquoi pas ? Quelques-unes de leurs idées auraient pu recueillir une certaine dose de *Sympatie* de la part de la communauté des germanophones (Allemands, mais aussi Suisses et Autrichiens, qui sont également concernés par la réforme).

Il aurait ainsi été possible de satisfaire son appétit dans un *Restorant*, à moins qu'on ait préféré se rendre toute la nuit en *Diskotek* au risque d'effectuer, le lendemain, un passage forcé à l'*Apoteke*... Très vite, on s'est cependant rendu compte qu'on courait à la *Katastrofe* ! Les défenseurs de ce projet fou n'hésitaient pas à proposer que le mot *Holocaust* s'écrive désormais à l'allemande : *Holokaust*... Si cette réforme avait été adoptée, il n'y avait plus qu'à faire de la *Filosofie* sur le tragique destin de la langue allemande (on nous indique cependant que la *Fenomenologie* de l'Esprit n'était pas à l'ordre du jour).

C'est notamment grâce à l'opposition tenace des dirigeants bavarois que ces propositions farfelues ont été rejetées. Ce qui n'a pas empêché la réforme de l'orthographe, dans une version édulcorée, d'être finalement adoptée le vendredi 1er décembre, à Mayence, par les ministres de l'éducation et de la culture des seize Länder, après des mois de délibérations très délicates. Des batailles homériques ont opposé les partisans du changement à ceux de la continuité. On a noté en particulier une immense querelle autour d'un mot, *Frevel* (sacrilège), que ces Messieurs les experts auraient voulu changer en *Frefel*. Inimaginable !

Destinée à entrer en vigueur à partir de l'été 1998, la réforme a été guidée par le souci de simplifier les règles et de renforcer la cohésion de la langue. Il s'agit aussi, sans que cela soit proclamé sur tous les toits, d'améliorer les résultats scolaires des élèves dont l'allemand laisse à désirer. On est même allé jusqu'à se soucier du sort des virgules, dont celles qui sont jugées inutiles disparaîtront.

Là où cela a été jugé possible, la langue écrite sera rapprochée de la langue parlée. On écrira *existenziell* avec un *z* et non plus avec un *t* (*existentiell*). On séparera les verbes, comme dans *rad fahren* au lieu de *radfahren* (faire du vélo), ou dans *sitzen bleiben* (rester assis), au lieu de *sitzenbleiben*. Enfin, et cela facilitera notamment la tâche des Français qui apprennent l'allemand, on écrira *dass* au lieu de *daß* (lettre ess-tsett).

Finalement, c'est une « petite réforme » qui est passée. La « grande réforme », avec suppression des majuscules au début des substantifs, avait été enterrée voilà plusieurs années. Et, comme toujours, c'est une méthode de concertation à l'allemande qui a permis de déboucher sur un compromis satisfaisant pour tout le monde.

Lucas Delattre

Garder la Coupe de l'America



PETER BLAKE

LE VAINQUEUR de la Coupe de l'America à San Diego (Californie) s'est finalement rendu aux arguments des siens. Sir Peter Blake tentera lui-même de garder le trophée en Nouvelle-Zélande, à l'occasion de la prochaine édition de la plus grande épreuve de voile du monde. Elle doit avoir lieu au début de l'an 2000, à Auckland. Sir Peter a déjà décidé que la Nouvelle-Zélande ne constituerait qu'un seul syndicat pour affronter le bateau chalengeur, qui sortira de la confrontation entre les nombreux pays déjà candidats. Pour conserver l'aiguière d'argent, Peter Blake souhaite s'entourer d'une équipe proche de celle qui a dominé la confrontation de San Diego. Après avoir remporté la Whitbread, le trophée Jules-Verne et la Coupe de l'America, trois des plus belles courses à la voile en équipage, Peter Blake s'est lancé un nouveau défi : faire de l'organisation de la Coupe de l'America à Auckland un succès pour son pays. *« C'est la meilleure chance de faire découvrir la Nouvelle-Zélande »*, vient-il de déclarer, à l'occasion de son passage à Paris pour inaugurer le Salon nautique.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 1206 - 7,00 F

Alléger le fardeau de l'Etat

« QUI TROP embrasse mal étreint » : l'hypertrophie de l'Etat est au cœur de la tempête qui déferle à nouveau sur la société française. La dépense publique en donne la mesure : elle absorbe chez nous quelque 55 % du produit intérieur, contre un tiers aux Etats-Unis et un gros quart au Japon. Est-ce pure coïncidence s'ils ont des taux de chômage de l'ordre, dans un cas, de la moitié, dans l'autre du quart du nôtre ?

Une telle prépondérance fait tout naturellement du pouvoir politique, aux yeux de la majorité des citoyens, le principal responsable de la santé de l'économie, et donc de leurs conditions de vie.

Les étudiants en panne d'espoir, les personnels de l'administration et des entreprises nationales qui voient leurs statuts remis en cause, les bénéficiaires de la Sécu qui redoutent d'en moins bénéficier ne sont pas seuls à se tourner vers lui : combien de fois dans le passé des chefs d'entreprise se croyant fort libéraux ne l'ont-ils pas appelé au secours ? Mais l'Etat, de son côté, a le dirigisme dans la peau et ne l'a répudié – parfois – que pour mieux le pratiquer...

Tout cela ne date pas d'hier. Soulignant, dans le supplément qu'il vient de nous consacrer, *« le rôle joué par l'Etat dans la psyché française »*, l'*Economist* de Londres rappelle qu'il a été à la fois, *« depuis des siècles, moteur du changement, assurance de continuité, employeur, serviteur, libérateur, persécuteur, symbole d'orgueil, source d'irritation »*.

La raison en est simple. Dans la plupart des autres pays, la création de l'Etat a couronné les aspirations d'un peuple. La France a suivi le processus inverse. De peuples, celtiques, méditerranéens ou germaniques que rien au départ ne prédisposait à s'unir, la volonté de fer des Capétiens, relayés par les Jacobins puis par Napoléon, a fait une nation : celle-ci a beau être *« la plus hétérogène qui soit »*, d'après Valéry, elle possède une identité très forte et paraît toujours déterminée à la préserver.

Vouant à la France, *« princesse des contes, madone aux fresques des murs... vouée à une destinée éminente et exceptionnelle »*, une passion jalouse, de Gaulle n'allait pas renier cette tradition. Pour lui, le service de l'Etat, qu'il incarnait avec une autorité, une majesté incomparables, passait avant toute autre considération. De l'avoir vu à plusieurs reprises près de s'écrouler n'avait pu que l'ancrer dans la conviction que tout devait être fait pour le consolider.

André Fontaine

Lire la suite page 16



MASTER DATE.

MONTRE AUTOMATIQUE TERMINÉE À LA MAIN AVEC INDICATION DU QUANTIÈME, DU JOUR DE LA SEMAINE ET DU MOIS.

UN CATALOGUE VOUS SERA ENVOYÉ GRATUITEMENT SUR SIMPLE DEMANDE. JAEGER-LECOULTRE FRANCE, TÉL. (1) 40 38 66 66.

Un nouveau pas de la France vers l'OTAN

La France a décidé de faire un nouveau pas en direction de l'OTAN en autorisant son chef d'état-major des armées ou son représentant permanent à Bruxelles à participer pleinement aux réunions du Comité militaire. p. 4

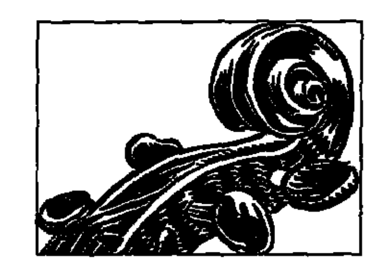
Prix minimum pour Pechiney

La privatisation de Pechiney a commencé, *mardi 5 décembre, au prix minimum de* 187 francs l'action. p. 17

La répression des mineurs délinquants

La chancellerie prépare un projet de loi visant à élargir les mesures réprimant la délinquance des mineurs. Ces mesures figureront dans le plan national d'intégration urbaine présenté avant la fin de l'année. p. 12

Hindemith : portrait d'un compositeur



Le compositeur allemand fut hâtivement classé parmi les partisans d'un retour à Bach et d'un néoclassicisme confortable. Le centenaire de sa naissance est l'occasion de relire une œuvre si abondante qu'elle intimide les interprètes. p. 24

Partielles : le FN divise la droite

La majorité est divisée sur l'attitude à adopter au second tour des élections législatives partielles en Seine-et-Marne, où un candidat du Front national affronte, dans une circonscription, un candidat de gauche, et, dans une autre, un RPR. p. 30 *et notre éditorial p. 16*

Accident mortel dans l'Isère

Deux écoliers ainsi qu'une accompagnatrice ont trouvé la mort – alors que quatre autres enfants étaient portés disparus, mardi dans la matinée – après avoir été surpris, lundi 4 décembre, par la montée des eaux du Drac (Isère), qui serait consécutive à un lâcher d'eau opéré sur deux barrages. p. 12

« Goûts »

Chronique : le cérémonial du poisson cru. Et aussi : une sélection de bistrots, de brasseries et d'établissements gastronomiques. *p. 22*

SUCCESSION Un responsable du département d'Etat américain s'est déclaré, lundi 4 décembre, « optimiste » sur l'état de santé du roi Fahd d'Arabie saoudite, hospitalisé cinq jours auparavant, officiellement pour surmenage, selon des sources diplomatiques, après une embolie cérébrale. ● LES DIRIGEANTS DE RIYAD devraient commencer à envisager une transmission du relais – autorisée par le statut fondamental promulgué en 1992, à la jeune garde de la famille royale – d'autant que le pays doit faire face à des difficultés, et ce quelle que soit l'évolution de l'état de santé du monarque, dont le successeur désigné est son demi-frère, le prince héritier Abdallah. ● LE SOMMET du conseil de coopération du Golfe, réuni, depuis lundi, à Mascate, dans le sultanat d'Oman, s'inquiète du développement du terrorisme et de la violence dans la région.

L'Arabie saoudite fait face à des turbulences politiques et sociales

La maladie du roi Fahd, sa succession qui s'annonce, et la surenchère des intégristes musulmans devraient favoriser à terme une remise en cause de l'exercice du pouvoir

LES TEMPS sont difficiles en Arabie saoudite, premier exportateur de pétrole au monde, dont il détient plus du quart des réserves d'or noir. Victime d'une embolie cérébrale, le roi Fahd ne semble pas près de se remettre et même si sa succession est assurée, le débat est ouvert sur l'avenir. Débat qui, sous le calme apparent du royaume, intervient à un moment particulièrement délicat de l'histoire du pays, soumis à des turbulences politiques et économiques d'un genre nouveau.

Officiellement, la procédure successorale est réglée. Le prince Abdallah, demi-frère du roi Fahd et prince héritier en titre, devrait être proclamé monarque, d'autant que la famille royale est réfractaire à tout changement brutal, qui viendrait bouleverser des traditions héritées du fondateur du royaume, Abdel Aziz ben Saoud, et qui ouvrirait le pays à l'inconnu. Mais l'émir Abdallah et son prince héritier présumé, le tout-puissant ministre de la défense, Sultan, étant tous deux septuagénaires, la famille royale devrait être amenée à réfléchir avec une relative urgence à l'avenir.

INNOVATION

Cette réflexion devrait être facilitée par une brèche ouverte dans l'ordre de succession, en 1992, par le roi Fahd, lorsqu'il a promulgué le statut fondamental du royaume, en vertu duquel les petits-fils d'Abdel Aziz peuvent désormais aspirer à gouverner le pays, le prince héritier désigné n'étant plus certain que d'assurer la seule transition, en attendant la désignation d'un véritable successeur. Cette innovation devrait donner des arguments à ceux qui réclament des changements rapides, pour préparer le pays à entrer dans le XXIe siècle.

Ce n'est un secret pour personne qu'une sourde rivalité a toujours opposé les princes Abdallah et Sultan, mais les deux hommes se neutralisent. Le premier est le maître incontesté de la garde nationale, l'un des piliers du régime, l'autre étant l'armée, peu efficace pour la défense contre les dangers extérieurs, mais qui est une force avec laquelle il faut compter à l'intérieur. Il faudra donc s'attendre à une cohabitation malaisée entre les futurs monarque et prince héritier, condamnés à s'entendre.

Tous deux devront compter avec la lassitude d'autres membres de la famille royale, notamment la jeune garde des princes, qui sont impatients de participer au pouvoir, et dont certains réclament, depuis quelques années déjà, une monarchie constitutionnelle. Le tandem devra surtout, d'entrée de jeu, faire face à une instabilité rampante, qui, même si elle ne représente pas une menace pour le régime, révèle une vulnérabilité dont les premiers à s'étonner sont les Saoudiens eux-mêmes.

MÉCONTENTEMENT RAMPANT

L'explosion, le 13 novembre, à Riyad, d'une voiture piégée, qui a fait sept morts – dont cinq Américains – et soixante blessés, est l'expression la plus meurtrière d'une colère diffuse. Le choix de la cible – les bureaux des conseillers américains de la garde nationale, au centre de la capitale – portait un message, que l'on pourrait ainsi formuler : le pouvoir n'est pas plus à l'abri des coups que ses protecteurs américains. L'attentat, dont les auteurs n'ont toujours pas été identifiés, malgré des primes offertes par les Etats-Unis et l'Arabie saoudite à quiconque les retrouverait, prouve que ses exécutants sont bien organisés et qu'ils disposent des moyens de leurs fins. Il est la manifestation la plus spectaculaire d'un mécontentement rampant, d'origine essentiellement islamiste, que la fin de l'Etat-providence, due aux difficultés financières croissantes du royaume, et l'alliance de plus en plus organique avec Washington, ont révélé.

Au sein du monde arabe, le prince héritier Abdallah passe pour être partisan d'une politique de plus grande neutralité envers les Etats-Unis. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il accédera au pouvoir, l'émir Abdallah n'aura d'autre choix que de continuer la politique de son prédécesseur. L'Arabie saoudite est trop étroitement dépendante des Etats-Unis et leurs intérêts stratégiques trop intimement liés pour qu'un monarque puisse encore s'offrir le luxe de prendre des distances. *« Nous avons besoin de leur pétrole et eux de notre protection »*, disait déjà un diplomate américain, Marshall Wylie, vers la fin des années 70. Cette assertion est plus vraie encore depuis l'invasion de l'Irak par le Koweït, qui a fait trembler sur ses réserves le royaume et ses protecteurs américains.

Mais ces derniers s'inquiètent. La sclérose d'un appareil d'État, au sein duquel le roi n'a de comptes à rendre à aucune autorité exécutive, législative ou judiciaire, dans les rangs duquel règne la corruption et qui, à tort ou à raison, cristallise des rancoeurs, représente un risque d'autant plus grand que la seule véritable opposition relativement organisée, et en tout cas déterminée, est islamiste. C'est sans doute à ce niveau que des changements sont non seulement souhaitables mais possibles.

L'Occident, estime un spécialiste de l'Arabie saoudite, Saïd Abourish, doit obliger le roi Fahd à créer un conseil consultatif, ou tout autre organisme para-parlementaire qui aurait de véritables pouvoirs législatifs. Il faut aussi, souligne l'auteur de *The Rise, Corruption and Coming Fall of The House of Saud (L'Ascension, la Corruption et la Chute prochaine de la maison des Saoud)*, que soit mis fin à la monopolisation du pouvoir par la famille royale et à son immixtion dans le commerce et les affaires.

Il faut que le fondamentalisme musulman soit accepté comme une donnée de la réalité saoudienne plutôt que comme un rassemblement de fanatiques qu'il faut éliminer à tout prix. Il faut enfin que le processus de la succession soit réorganisé et subordonné aux besoins pressants de réforme, en prélude à l'instauration d'un système au sein duquel la compétence l'emporterait sur toute autre considération.

Mouna Naïm

La descendance d'Abdel Aziz ben Saoud

Fondateur : Abdel Aziz ben Saoud

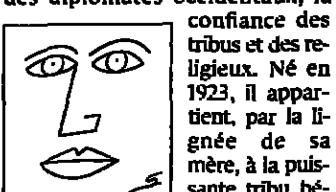
Fils :
- Saoud – Roi 1953-1964, *décédé*
- Fayçal – Roi 1964-1975, *décédé*
- Khaled – Roi 1975-1982, *décédé*
- Fahd – Roi depuis1982
- Abdallah – *Successeur présumé*, chef de la garde nationale
- Sultan – *Prince héritier*, ministre de la défense et de l'aviation

Petit-fils :
- Khaled (*gouverneur de la province d'Assir*) [fils de Saoud]
- Saoud (*ministre des affaires étrangères*), Turki (*chef des services de renseignement*) [fils de Fayçal]
- Khaled, Fayçal, Mohammed, Abdel Aziz [fils de Fahd]
- Bandar (*ambassadeur aux Etats-Unis*) [fils de Sultan]

En vertu du statut fondamental du royaume promulgué en 1992, le cercle des candidats à la succession du roi, jusqu'alors dévolu aux seuls fils du fondateur de la dynastie selon le droit d'aînesse, a été étendu aux petits-fils d'Abdel Aziz ben Saoud.

Le prince héritier Abdallah a la confiance des tribus

TREIZIÈME FILS du roi Abdel Aziz, qui a fondé l'Arabie saoudite en 1932, le prince héritier Abdallah est un homme austère, qui a, selon des diplomates occidentaux, la confiance des tribus et des religieux. Né en 1923, il appartient, par la lignée de sa mère, à la puissante tribu bédouine des Chamar, auprès de laquelle il a reçu une formation guerrière après avoir été éduqué par les religieux. Depuis 1962, il est commandant de la garde nationale, chargée de la surveillance des endroits stratégiques, notamment les installations pétrolières.


PORTRAIT

« Personne ne remet en cause sa piété », affirme un diplomate. *« Il serait le mieux accepté par les détracteurs islamistes »* de la famille royale, ajoute-t-il, dans une référence à l'éclosion de quelques mouvements contestataires intégristes depuis la fin de la guerre du Golfe. Attaché à un mode de vie traditionnel, le prince continue d'organiser, selon la tradition, des conseils réguliers avec les tribus et la population.

Souffrant d'un défaut d'élocution, il n'apparaît pas souvent en public et *« ne fait pas figure d'homme d'Etat expérimenté »*, indique un diplomate. Face à ses demi-frères, le roi Fahd, le prince Sultan, ministre de la défense et de l'aviation, et le prince Nayef, ministre de l'intérieur, résolument pro-occidentaux, le prince Abdallah privilégie ses amitiés arabes. Sans s'y opposer formellement, il avait émis des réserves sur la rapidité avec laquelle le roi avait fait appel aux troupes américaines après l'invasion du Koweït par l'Irak, affirmant notamment qu'il fallait préparer les religieux à ce projet. Il jouit de la confiance des dignitaires religieux rigoristes, les oulémas, et des tribus du Nejd, le centre du royaume, berceau des El Saoud. – *(AFP.)*

Les pays du Golfe veulent rassembler leurs moyens contre le terrorisme

MASCATE
de notre envoyée spéciale

Mitraillé par les photographes à l'ouverture du seizième sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG), le prince héritier d'Arabie saoudite, l'émir Abdallah ben Abdel Aziz, a presque volé la vedette au sultan Qabous d'Oman, pourtant hôte de cette réunion annuelle. L'absence du roi Fahd, pour la première fois depuis la création, en 1981, du CCG qui rassemble l'Arabie saoudite, le Koweït, Oman, Qatar, Bahreïn et les Emirats arabes unis, a toutefois davantage occupé les conversations des observateurs présents à Mascate que les interventions des participants. Selon une source officielle omanaise, le roi avait prévenu le sultan de son absence, dès le mercredi 29 novembre, invoquant des difficultés à se déplacer. Le coup de téléphone avait précédé l'accident de santé du monarque, hospitalisé d'urgence, dans la nuit de mercredi à jeudi, pour une embolie cérébrale.

De même source officielle omanaise, on souligne que l'absence du roi Fahd ne devrait pas peser sur le sommet. Les dirigeants des Etats du Golfe savent que, quoi qu'il arrive, sa succession est assurée, qu'elle n'entraînera pas de grands changements et encore moins des troubles. La présence, à Mascate, du prince héritier prouve en tout cas que la situation est normale dans le royaume wahhabite.

« L'Arabie saoudite, sous la direction du roi Fahd, estime que le seul moyen de faire face aux défis d'aujourd'hui est de voir les pays du Golfe rassembler leurs potentialités humaines, militaires, politiques et économiques », a déclaré le prince Abdallah à son arrivée dans la capitale omanaise. Il faisait allusion à la lutte contre le terrorisme, qui sera l'un des sujets discutés par les dirigeants des monarchies pétrolières, dont les craintes ont été avivées par l'attentat dirigé, le 13 novembre, contre un bâtiment abritant les bureaux des conseillers américains de la garde nationale saoudienne. Aucune décision concrète n'est toutefois attendue sur ce point, une coopération étroite existant déjà entre les services de sécurité des pays membres du CCG.

LA QUESTION DES RELATIONS AVEC ISRAËL

Le sommet débattra aussi du processus de paix au Proche-Orient qui, a souligné le sultan Qabous, dans son discours d'ouverture, doit faire *« disparaître les causes de la violence et de l'extrémisme »*. Un rapport, établi par le secrétaire général du CCG, souligne aussi *« la nécessité de faire de réels progrès »* dans les négociations menées par la Syrie et le Liban avec Israël. Chacun des pays membres du CCG demeurera néanmoins libre de décider de la nature de ses liens avec l'Etat juif.

Malgré les appels lancés notamment par les Emirats arabes unis pour une levée de l'embargo imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU à l'Irak et pour une réconciliation arabe, le CCG devrait demander, une nouvelle fois, à Bagdad, d'*« appliquer toutes les résolutions de l'ONU, afin de mettre fin aux souffrances du peuple irakien »*. Les dirigeants des Etats du Golfe rejettent toutefois le projet de solution fédérale pour l'Irak suggéré par le roi Hussein de Jordanie.

La condamnation unanime de l'occupation par l'Iran des îles d'Abou Moussa, de la grande et de la petite Tomb, situées à l'entrée du Golfe, revendiquées par les Emirats arabes unis, cache mal les divergences quant à l'attitude à adopter face à Téhéran. *« Comment peut-on évoquer la sécurité dans le Golfe en excluant l'Iran ? »* s'interroge un officiel omanais.

Plus que tout autre sujet, les problèmes bilatéraux qui opposent certains pays du CCG freinent le dynamisme de ce club de riches. Dans un éditorial remarqué, publié le jour de l'ouverture de ces assises, le journal gouvernemental *Oman* soulignait les espoirs déçus des citoyens des Etats du Golfe, devant les atermoiements de leurs dirigeants, qui privilégient leurs intérêts particuliers par rapport à l'intérêt général de la région.

Françoise Chipaux

Le marché pétrolier a gardé son calme

PREMIER PRODUCTEUR et exportateur mondial d'« or noir », l'Arabie saoudite joue un rôle majeur dans la politique pétrolière internationale. avec ses 8 millions de barils-jour, soit 12 % de la production mondiale.

Ses principaux clients sont les Etats-Unis (1,7 million de barils-jour), le Japon (1,2 million) et l'Europe (plus de 2 millions de barils). En France, Ryad est le premier fournisseur de pétrole du pays avec 28,3 % de l'approvisionnement.

Mais l'atout essentiel de ce pays vient de ses ressources qui représentent le quart des réserves mondiales. Régulièrement, ces données sont revues à la hausse. Au mois de juillet, la Saudi Aramco, la compagnie nationale, relevait son estimation de 1,5 milliard de barils, les portant à 261,5 milliards de barils répartis entre 70 gisements. Dans le même temps ses réserves de gaz naturel progressaient de 2,5 % passant à 5 300 milliards de mètres cubes.

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), pour équilibrer l'offre et la demande pétrolière mondiale, il faudra mettre en service d'ici 2010 l'équivalent de la production actuelle de l'OPEP. L'Arabie compte bien participer à ce mouvement.

Dernier en date des champs en développement, le gisement de Shaybah devrait permettre à la fin du siècle d'accroître la capacité de production du royaume de 2 millions de barils-jour pour la porter à 12 millions de barils, soit près de 17 % des approvisionnements en brut dans le monde.

EXCÉDENTS

Reste à trouver des financements. Or, depuis 1986, les producteurs ne se sont jamais remis de la guerre des prix qu'ils se sont livrés pour augmenter leurs parts de marché. Les fabuleux excédents engrangés par l'OPEP se sont transformés en déficits. Après l'éphémère flambée des prix de 1990, liée à l'invasion du Koweït par l'Irak, les cours du baril n'ont cessé de se déprécier pour se maintenir actuellement dans une fourchette oscillant entre 16 et 18 dollars, loin des 21 dollars espérés par les membres du cartel. Même la dégradation de la santé du roi Fahd n'a pas affolé les marchés. A Londres, lundi 4 décembre, le baril de brent, le pétrole de référence en mer du Nord, restait stable à 17,29 dollars/baril.

L'Arabie saoudite entend également peser de tout son poids pour retarder au maximum la levée de l'embargo des Nations unies sur l'Irak. Et pour cause. Ryad s'est octroyé au sein de l'OPEP les quotas de Bagdad, alors deuxième producteur du cartel, faisant passer sa production de 5,3 à 8 millions de barils-jour.

Le retour de l'Irak obligerait à une redistribution difficile des cartes ou, en cas de mésentente, risque de provoquer une nouvelle chute des cours.

Dominique Gallois

Les économies de la paix

L'ASSASSINAT du premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a eu une conséquence à laquelle personne n'avait songé : la découverte par les Arabes que l'État juif n'était pas un monobloc, que de profondes lignes de fractures traversaient la société jusqu'à rendre possible un meurtre politique. Ainsi, un chef du gouvernement en Israël pouvait connaître un sort identique à celui, par exemple, du président Sadate en Egypte.

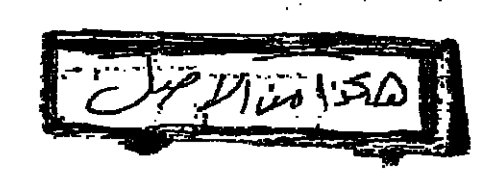

BIBLIOGRAPHIE

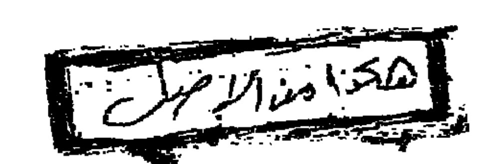
Cette ignorance est le fruit de l'Histoire. *« Longtemps fermés aux voisins sur lesquels il va leur falloir s'ouvrir, les Arabes d'un côté et les Israéliens de l'autre ignorent largement leur partenaire de demain [...] Ils en ont une représentation qui relève au mieux de la connaissance indirecte, sinon du mythe »*, écrivent Louis Blin et Philippe Fargues, deux chercheurs spécialistes du monde arabe, en introduction d'un ouvrage qui rassemble, en deux volumes, les études d'une quarantaine d'universitaires, de démographes et d'historiens, conduites, en 1993-1994, sous l'égide du Cedej, un centre d'études dépendant du ministère des affaires étrangères, installé au Caire.

De ces contributions émergent des idées neuves, des pistes de réflexion stimulantes. Ainsi à propos des *« coûts de la paix »* dont les auteurs disent à juste titre qu'ils seront très élevés. *« Il n'est pas garanti*, écrivent-ils, *que les industries d'armement soient convertibles sans déperdition en industries civiles »*, que l'aide civile étrangère prendra le relais des aides militaires d'antan, que les systèmes de prédation laisseront, un jour, la place à une économie moderne. Prenant l'exemple de la France, qui, débarrassée du fardeau de la guerre d'Algérie, a su investir son énergie dans la construction européenne, les auteurs jugent qu'un retrait israélien des territoires occupés peut redonner confiance à Israël *« pour se mesurer à son environnement régional non plus seulement par les armes, mais aussi à travers des relatons pacifiques »*. En toute hypothèse, si l'État juif veut s'intégrer au Proche-Orient il a intérêt à ce que l'expérience palestinienne soit un succès. Israël est condamnée à en payer le prix, en particulier en favorisant l'entrée sur son marché de produits palestiniens sans pour autant prêter le flanc à des accusations de néocolonialisme. Difficile exercice. *« En méditant l'exemple franco-algérien*, concluent les auteurs, *on peut affirmer qu'Israël ne pourra pas fuir ses responsabilités historiques en tentant d'établir avec les Palestiniens des relations banalisées. Que les deux peuples le veuillent ou non, la Palestine restera encore longtemps une affaire intérieure palestinienne, et réciproquement. »*

J.-P. T.

★ ***L'économie de la paix au Proche-Orient.*** **Tome 1 : *Stratégies* ; Tome 2 : *La Palestine, entrepreneurs et entreprises.* Sous la direction de Louis Blin et Philippe Fargues. Maisonneuve et Larose Cedej. 145 francs le volume.**





L'avenir du Cambodge est hypothéqué par la drogue et la corruption

Le gouvernement royal est de plus en plus critiqué à l'étranger. Une situation d'autant plus préoccupante que le pays a besoin, pendant encore quelques années, d'une aide internationale

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Puisque la saison sèche est revenue, les combats vont reprendre, de manière sans doute sporadique, aux alentours des dernières poches encore bien tenues par les Khmers rouges, dans le nord et l'ouest du Cambodge. Mais cette fin de guerre, qui n'en finit pas un quart de siècle après avoir commencé, devrait être reléguée au second plan de l'actualité par les critiques qui pleuvent sur le royaume depuis la mi-novembre.

« Qui sera le prochain ? », titre l'*Economist* de Londres dans son édition du 25 novembre après l'arrestation, quatre jours auparavant, du prince Norodom Sirivudh, demi-frère du roi. « Medellin sur Mékong », avait titré, la semaine précédente, la *Far Eastern Economic Review* (FEER) de Hongkong, en expliquant que les *« fragiles institutions démocratiques »* mises en place par l'ONU en 1992-1993 – au coût de 3 milliards de dollars (près de 15 milliards de francs) – sont menacées par *« la fortune des seigneurs de la drogue »*. Depuis lors, plusieurs publications régionales et des émissions de télévision ont repris ces thèmes.

MANQUE D'INFRASTRUCTURES

Le gouvernement royal et les individus mis en cause tentent de faire face. Décrit comme un *« sugar daddy »* par la *FEER*, Theng Bumma, élu, le 15 octobre, premier président de la Chambre de commerce du Cambodge, et qui passe pour l'homme le plus riche du royaume, a démenti toute implication dans des trafics de drogue. Pour sa part, le prince Ranariddh, premier premier ministre, a déclaré avoir réclamé des enquêtes aux ministères mis en cause et promis que tout coupable serait *« sévèrement »* puni. *« Je ne veux pas*, a-t-il ajouté, *que notre Cambodge devienne une plate-forme de la drogue. »*

Encore exsangue et loin de s'être relevé de ses ruines, le Cambodge se retrouve privé de cadres et des infrastructures les plus élémentaires. 60 % des enseignants, pour prendre un exemple, ont disparu sous les Khmers rouges. 70 % des 68 000 policiers actuellement en fonctions seraient illettrés, et la plupart n'ont reçu qu'une formation sommaire. Des instructeurs militaires étrangers constatent qu'il est impossible d'imposer le parcours habituel du combattant, même sans sac au dos, à de jeunes recrues sous-alimentées quand elles n'ont pas le ventre carrément vide. Il est tout aussi difficile de constituer l'ébauche d'un appareil judiciaire quand les juges compétents se comptent à moins d'une douzaine.

BLANCHIMENT D'ARGENT

En outre, l'Etat n'a pas les moyens de payer ses employés. Disposant d'un salaire mensuel de base de 60 francs, l'agent de police se sert donc au coin des rues et les militaires en font autant aux postes de contrôles routiers. La maîtresse d'école exige souvent le versement d'un écot avant d'accepter un enfant dans sa classe. En ville et, encore davantage, à la campagne, les petites gens souffrent de cette corruption qui empoisonne leur existence quotidienne de chômeurs déguisés, car le travail manque cruellement.

Le royaume est, tout autant, une proie tentante pour tous ceux qui y trouvent, selon l'expression d'un expert, des *« pelouses qui ne sont pas interdites »*. La récente découverte de 71 kilos d'héroïne lors d'une fouille faite par hasard laisse effectivement penser que la drogue en provenance du Triangle d'or commence à transiter par le territoire cambodgien, à partir du Laos frontalier, avant de gagner les marchés occidentaux. Deux douzaines de banques sont soupçonnées par les autorités de n'être que des façades derrière lesquelles se blanchit l'argent. Certaines organisations non gouvernementales sont convaincues que le Cambodge est aussi devenu un centre de recrutement ou de transit de Vietnamiennes, prostituées, souvent très jeunes, achetées à de pauvres familles de paysans ou, parfois même, enlevées.

Dans un pays complètement isolé pendant près de vingt ans, à l'exception de la présence d'un corps expéditionnaire vietnamien, de 1979 à 1989, l'impact de l'intervention, pendant dix-huit mois, de quinze mille « bérets bleus » et de sept mille fonctionnaires de l'ONU a fatalement été ambivalent. D'un côté, l'ONU a organisé des élections, rapatrié 400 000 réfugiés, permis une reprise de l'économie – au moins urbaine – et créé des espaces de liberté, lesquels, il est vrai, s'amenuisent au fil des mois. De l'autre, elle n'a désarmé personne et sa présence a encouragé de mauvaises habitudes, notamment le développement rapide de la prostitution, introduisant ainsi le sida dans un pays sans réels services sanitaires.

Ainsi, en l'absence d'un appareil judiciaire, les gens ont tendance à régler leurs comptes à coups de pistolet ou de grenades : les crimes non élucidés se comptent par centaines chaque année. Si le chaos profite à certains, aucune personnalité ne se déplace plus sans gardes du corps. Non seulement la violence demeure quotidienne, mais les ruraux doivent s'accommoder de l'existence de six à dix millions de mines. Il arrive encore que même des paysans, pour prévenir les vols, placent des mines, le soir, qu'ils retirent le matin.

Privé de cadres compétents et sachant que les trafiquants sont assez puissants pour acheter le silence ou la complicité d'administrateurs, l'Etat dispose encore de moyens trop limités pour faire face. Certes, des milliers d'officiers, dont plusieurs centaines de généraux, ont été dégradés afin de réduire une hiérarchie un moment pléthorique. Mais les intérêts en jeu deviennent plus importants au fil des mois. En outre, il apparaît pour le moins difficile d'introduire *un peu d'urbanité au sein d'une* élite politique qui, pendant une génération, a surtout échangé des tirs de bazooka ou d'obus de mortier.

Pour le gouvernement, la situation est d'autant plus préoccupante que le pays a besoin, pendant encore quelques années, d'une aide internationale. Les cinq grands donateurs sont le Japon, les Etats-Unis, l'Union européenne, la France et l'Australie. Le déficit budgétaire est garanti par le FMI et la Banque mondiale couvre les dépenses de développement. Or, le département d'Etat américain a déjà annoncé, le 17 novembre, *« se plonger activement dans les rapports selon lesquels des éléments corrompus de l'armée et du gouvernement pourraient faciliter les trafics de drogue »*, selon l'édition asiatique du *Wall Street Journal*. Les partenaires du Cambodge souhaitent donc que son gouvernement prenne rapidement des mesures pour tenter d'empêcher, même avec les moyens du bord, que les fléaux de la drogue, de la corruption ou de la répression ne deviennent ceux de la paix.

Jean-Claude Pomonti

M. Chirac a multiplié les promesses pour promouvoir la francophonie

Un secrétaire général sera élu lors du prochain sommet en 1997

Le sixième Sommet de la francophonie s'est achevé, le 4 décembre, à Cotonou au Bénin, avec la décision de créer un poste de secrétaire général. Il sera le porte-parole des quarante-neuf pays membres de cette organisation qui, à l'instar du Commonwealth, entend se donner une dimension politique.

LE SOMMET de Cotonou était incontestablement différent des précédents. Le club francophone est sorti du ronron habituel pour affirmer dans les relations internationales sinon une identité politique propre, du moins une volonté *« offensive »* de la bâtir. Au septième sommet, prévu à Hanoï en 1997, les chefs d'Etat ou de gouvernement des quarante-neuf pays *« ayant le français en partage »* – la Moldavie et Saint-Thomas-et-Prince (Soa Tome et Principe) ont été admis, au Bénin, au sein de la famille francophone – éliront pour quatre ans le premier *« secrétaire général de la francophonie »*. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, en approuvant avec enthousiasme cette innovation policito-institutionnelle, lui a déjà donné une consistance certaine. Le Canada lui-même, longtemps hostile à une telle évolution, s'est rallié, par la bouche de son premier ministre, Jean Chrétien, à ce *« progrès »*.

Le climat très optimiste dans lequel s'est achevée la conférence doit beaucoup à la participation énergique de M. Chirac. Il a multiplié, sur un ton très assuré, les promesses : plus de coupes dans les crédits de l'action linguistique et culturelle française extérieure ; *« compensations »* pour les 180 millions de francs récemment retirés du budget 1996 à ce titre ; probable adoption d'un amendement à la Constitution afin d'y introduire la notion de participation française au mouvement francophone ; lutte contre le risque d'un *« monoculturalisme mondial »* aux couleurs américaines, etc.

BUDGET DE TRADUCTION

Une résolution adoptée par le sommet demande même aux fonctionnaires de tous les pays francophones – les Français sont principalement visés – *« à veiller au strict respect du statut de la langue française dans les organisations internationales, y compris dans le cadre des opérations du maintien de la paix »*. Le texte va jusqu'à préciser que les budgets de ces opérations devront désormais prévoir des frais de traduction.

Adoptées parfois à l'initiative personnelle du président français, d'autres résolutions contiennent des engagements en faveur d'une entrée significative du français sur les inforoutes ou de la prévention diplomatique des conflits au sein de l'aire francophone. Elles illustrent cette dynamique dont la concrétisation va dépendre essentiellement des concours français et canadiens et, surtout, de la volonté politique de Paris de maintenir le cap. Certains avaient parfois l'impression que la francophonie voudrait être, à l'avenir, *« l'embêteuse du monde »*, pour paraphraser Giraudoux, qui, en son temps, disait cela de la France.

Des observateurs craignent cependant que, loin de l'atmosphère chargée d'affectivité de ces assises francophones, les *« bonnes résolutions »* de M. Chirac ne s'enlisent bientôt dans les méandres d'administrations peu habituées à considérer la francophonie comme une *« priorité »*, selon le terme employé à plusieurs reprises par le président de la République.

Il est vrai que le ministre délégué à la coopération, Jacques Godfrain, solennellement confirmé au Bénin à la tête d'un département *« autonome »*, et le secrétaire d'Etat à la francophonie, Margie Sudre, ont témoigné, depuis qu'ils sont aux affaires, d'assez fortes convictions. Ils seraient donc susceptibles, le cas échéant, de raviver la mémoire du chef de l'Etat. Au milieu de la fête béninoise, l'un des rares à faire grise mine était Hervé de Charette. Le chef de la diplomatie française n'était, semble-t-il, guère favorable à une telle valorisation de la francophonie, désirée, en revanche, ardemment depuis longtemps, de Liège à Brazzaville, de Beyrouth à Tananarive et, depuis peu, jusqu'à Hanoï.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Nouvelle offre de paix des rebelles casamançais au pouvoir sénégalais

DAKAR
de notre correspondante

L'abbé Diamacoune Senghor, secrétaire général du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), a lancé le 3 décembre à la télévision nationale un nouvel appel à la paix, comme il l'avait déjà fait, le 20 juin. Mais, cette fois, la déclaration du chef historique du mouvement indépendantiste est assortie d'une proposition de calendrier pour l'ouverture de négociations avec le gouvernement : *« Le 8 janvier 1996 pour le début des pourparlers et le 8 avril 1996 pour entamer des négociations en terrain neutre. »* Avril 1996 marquera le premier anniversaire de la disparition des quatre touristes français. Les autorités sénégalaises et françaises semblent avoir perdu tout espoir de les retrouver vivants.

L'abbé Senghor décrète aussi *« l'arrêt unilatéral de toute activité guerrière sur toute l'étendue de la Casamance »*, et, parlant, pour la première fois depuis plusieurs années, au nom de l'ensemble du mouvement, il demande *« à toutes les forces combattantes du MFDC, tous fronts confondus, de déposer les armes à compter de ce dimanche 3 décembre »*. S'il paraissait, ces six derniers mois, avoir perdu toute emprise sur les chefs de maquis, certains signes récents font penser que, cette fois, il pourrait être entendu.

En résidence surveillée à Ziguinchor, l'abbé Senghor avait reçu, juste avant de lancer cet appel, le chef d'état-major particulier du président Abdou Diouf ainsi que le président de la Commission nationale de paix, créée, en septembre, par le gouvernement. Il avait à ses côtés ses quatre lieutenants habituels, qui sont, depuis quelques semaines, en résidence surveillée à Zinguinchor, après plusieurs mois de détention à Dakar. C'est à l'issue de cet entretien élargi qu'il a, dans la même déclaration télévisée, notamment réclamé au gouvernement *« la libération de tous les détenus casamançais, la cessation des arrestations, la restauration de la libre circulation des personnes et des biens et le retour des réfugiés dans leurs villages »*.

L'attitude des autorités est de nature à renforcer cet espoir de paix. Le gouvernement a certes intensifié ses opérations militaires : les derniers combats se sont soldés par plusieurs centaines de morts, rebelles, militaires et civils confondus. Mais, dans le même temps, il a affiché sa volonté de conciliation en libérant plusieurs détenus, soupçonnés de complicité avec le MFDC. Ibrahima Sané, directeur de la radio nationale, déclarait sur les ondes le lendemain de cet appel : *« Peut-être bien que cette fois, on la tient, la paix en Casamance ! »*

Diane Galliot

En visite à Pékin, Fidel Castro salue le socialisme à la chinoise

PÉKIN
de notre correspondant

A la fin des années 70 et au début de la décennie suivante, la Chine de Deng Xiaoping, cherchant à se concilier les Etats-Unis, avait deux têtes de turc de prédilection : le Vietnam, à sa porte, et, très loin, Cuba. Le premier était coupable d'avoir envahi le Cambodge, non pas tant pour la violation du principe de non-ingérence dans les affaires d'un pays étranger mais pour avoir enfreint la règle implicite voulant que Pékin pèse de son poids majeur sur une Indochine fragmentée. Fidel Castro, lui, était accusé d'avoir mis ses *« mercenaires »* au service de l'Union soviétique, en Afrique notamment. Il fut donc couvert d'injures par les polémistes pékinois.

Aussi y a-t-il quelque ironie à voir le *« docteur Castro »* reçu pour la première fois à Pékin, avec tous les honneurs d'un des grands de la planète, pour une visite officielle de plus d'une semaine (commencée le 30 novembre), sur les pas du secrétaire général du Parti communiste vietnamien, Duo Moi. Et plus encore à entendre ce qu'avaient à lui dire les dirigeants chinois, le chef de l'Etat Jiang Zemin en tête : le président cubain a été congratulé pour son *« juste combat contre l'ingérence étrangère »*. Pékin le félicita d'avoir su maintenir le cap, comme la Chine, face à Washington. Dans les deux cas, Cuba et la Chine ne furent-ils pas deux *« pays socialistes qui ont enduré blocus économique et sanctions dont ils n'ont nullement peur »* ?

ARRIÈRE-PENSÉE

Le Líder maximo, qui se rendra lui-même au Vietnam du 8 au 12 décembre, ne fut pas en reste de courtoisie. Toute honte bue, il se livra à un panégyrique du *« socialisme aux caractéristiques autochtones »*, affirmant sa détermination à inventer une version cubaine de l'idée chinoise de M. Deng. Discours non dénué d'arrière-pensée : Fidel Castro passe pour chercher une aide économique nettement accrue de la Chine, qui s'est rendue célèbre, voici quelques années, en fournissant à l'armée cubaine les vélos lui permettant de défiler – faute de carburant pour les engins mécanisés – à sa fête nationale...

« Le vélo, c'est bien pour l'écologie », déclarèrent à l'époque des responsables chinois à des visiteurs cubains quelque peu agacés par le mépris de leurs interlocuteurs. En dépit des proclamations d'amitié, le commerce entre les deux pays, minutieusement comptabilisé même sous la forme du troc, n'a pas dépassé 500 millions de dollars (plus de 2,6 milliards de francs) en 1994. La Chine entendait fournir, par une visite dans ses « zones économiques spéciales », un aperçu de la « *méthode Deng* » *de développement*. Elle avait sans succès tenté cette thérapeutique auprès de son allié nord-coréen, feu Kim Il-sung, à la fin des années 80.

Comme M. Jiang – en costume-cravate occidental, face à son hôte en uniforme – se haussait sur la pointe des pieds pour embrasser à la manière fraternelle communiste le président-guérillero barbu, un journal de la presse officielle chinoise faisait l'éloge du *« révolutionnaire légendaire »* qui résiste toujours à l'embargo américain. Message pour Washington : le schéma d'il y a bientôt vingt ans, quand l'Amérique avait besoin de la Chine comme carte stratégique à jouer contre l'Union soviétique, est définitivement enterré. Désormais, la Chine entend jouer son propre jeu. L'alliance inavouée a vécu.

Francis Deron



Les bataillons français de Sarajevo redoutent d'être engagés dans le maintien de l'ordre

Le général Bachelet estime que les armées sont mal préparées aux opérations en zone urbaine

Dans une réponse à la lettre que Jacques Chirac lui avait adressée le 29 novembre, le président Bill Clinton a convenu *« qu'il était très important d'examiner ensemble certains problèmes spécifiques concernant Sarajevo et a réaffirmé l'importance des dispositions sur Sarajevo* [dans l'accord de Dayton] », selon les termes du porte-parole de la Maison Blanche qui s'exprimait lundi 4 décembre.

« TOUS LES JOURS, je mesure nos lacunes, ainsi que, d'ailleurs, celles des autres contingents étrangers déployés à nos côtés, en matière d'engagement de nos forces en zone urbaine. » Le général Jean-René Bachelet, commandant du secteur de Sarajevo, s'est ainsi confié à quelques-uns de ses proches. Rappelé à Paris, il a été reçu, au ministère de la défense, lundi 4 décembre, par Charles Millon qui voulait entendre ses explications après ses déclarations dans *Le Monde* du 2 décembre sur la Bosnie. Le général avait notamment déclaré : *« L'accord de Dayton nous mène droit dans l'impasse. Pour les Serbes de ces quartiers* [Ilidza, Grbavica et Vogosca à Sarajevo], *l'alternative sera entre la valise et le cercueil. »* Le sort du général Bachelet devait être scellé, disait-on, mardi 5 décembre en fin d'après-midi.



A sa façon, le sentiment exprimé par le « patron » de la Forpronu dans le secteur de Sarajevo reflète un avis partagé par de nombreux officiers français sur les conditions d'exercice de leur métier quand, conformément au plan de paix, il reviendra aux bataillons français – sous le couvert de l'OTAN – de faire évacuer les forces serbes du faubourg d'Ilidza et de protéger le quartier serbe de Grbavica dans une agglomération qui ne sera pour autant ni réunifiée ni totalement débarrassée de ses nombreux armements.

Le général Bachelet sait de quoi il parle. Entre 1987 et 1989, il a commandé, comme colonel, à quarante-cinq ans, le 27e bataillon de chasseurs alpins et, entre 1993 et 1995, comme général de brigade, il a été à l'origine d'une expérimentation tactique de combat en zone urbaine, confiée à son ancien régiment (*Le Monde* du 2 novembre).

Après quoi, le général Bachelet a été nommé en Bosnie. Concrètement, il a pu mesurer combien, depuis trois ans, les soldats d'une armée régulière – qu'ils aient revêtu le béret bleu de l'ONU ou qu'ils aient conservé leur calot national, comme ceux de la Force de réaction rapide autour de Sarajevo – sont peu, voire mal entraînés aux engagements en zone urbaine, ce que d'aucuns appellent improprement *« les combats de rue »*. Et cela a été démontré sur d'autres théâtres d'opérations, à commencer par les expéditions en Somalie ou au Rwanda. *« Notre organisation, nos équipements et nos savoir-faire*, a-t-il récemment confié à ses proches, *ne répondent qu'imparfaitement aux problèmes posés par ces opérations. Nous l'avons payé du prix du sang. »*

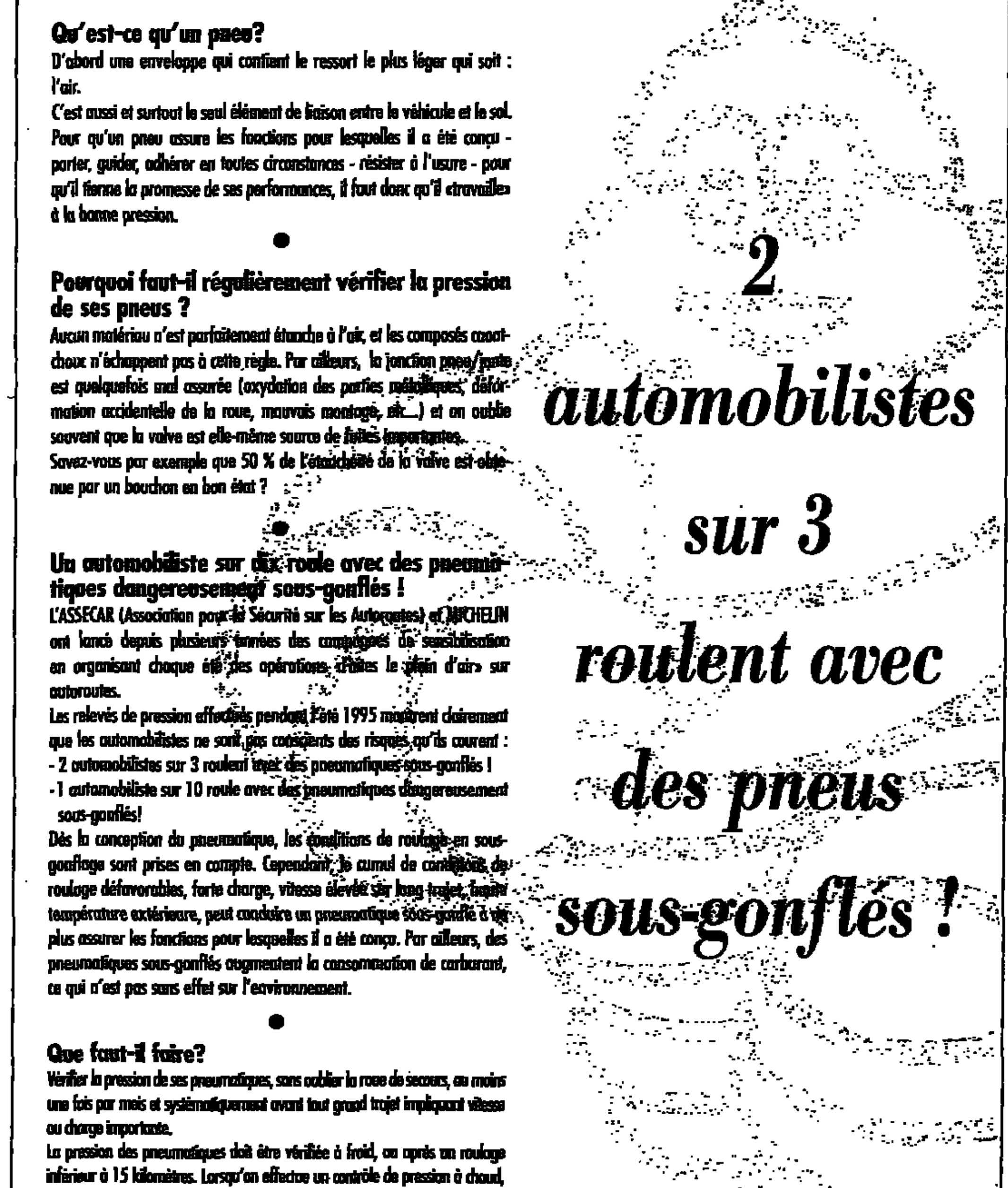
D'où l'insistance de la France à mettre en place d'urgence, à Sarajevo, une police (civile) dont on se demande, aujourd'hui encore, comment elle peut être formée, encadrée et entraînée pour des opérations qui courent le risque de dépasser le stade du simple maintien de l'ordre et qui, en vérité, nécessitent plutôt une gendarmerie *« à la française »*, c'est-à-dire une force militaire dont c'est la spécialité.

Sauf, donc, à faire appel à une police qui serait mieux outillée, le général Bachelet répète qu'il faut *« améliorer »* les capacités des armées *« à la fois pour la sécurité des hommes et pour une meilleure efficacité dans ce type d'action, tout spécialement la protection des habitants »*. *« C'est*, ajoute-t-il, *une situation complexe dans laquelle la France a un rôle de premier plan. »* D'autant que ce genre de crises, du type de celle qu'on connaît en Yougoslavie depuis trois ans, pourrait se multiplier.

Jacques Isnard

Ce que prévoit l'accord de Dayton

L'accord conclu à Dayton le 21 novembre prévoit des dispositions militaires particulières pour les zones qui doivent être *« transférées d'une entité à l'autre »*, ce qui est le cas des trois quartiers serbes de la capitale qui seront retirés au contrôle de l'entité serbe de Bosnie et rattachés au Sarajevo bosniaque : toutes les forces serbes devront avoir évacué ces quartiers dans les quarante-cinq jours (à compter du jour où la Forpronu passera le relai à l'Ifor, sous commandement de l'OTAN). Les forces de la Fédération croato-musulmane ne pourront pénétrer dans ces quartiers qu'au terme d'une nouvelle période de quarante-cinq jours, tout en respectant la nouvelle ligne de démarcation et les limitations en hommes et armements que l'accord prévoit à proximité de cette ligne. L'accord prévoit que l'Ifor assure la sécurité dans ces zones du 30e jusqu'au 91e jour, ou au-delà, selon l'avis du commandant de l'IFOR.



Les Serbes de Sarajevo organisent un référendum

« ACCEPTEZ-VOUS le statut du Sarajevo serbe tel que prévu par l'accord de Dayton ? » Telle est la question à laquelle devront répondre, le 12 décembre, les Serbes de Sarajevo, qui ont été appelés à se prononcer par référendum sur la partie de l'accord de Dayton prévoyant le rétablissement de l'autorité bosniaque sur les quartiers sous contrôle serbe.

En annonçant, lundi 4 décembre, cette décision, le maire de la partie serbe de Sarajevo, Vojislav Maksimovic, a expliqué qu'elle avait été prise au cours d'une *« assemblée de la ville serbe de Sarajevo »*, réunissant les élus municipaux de ces quartiers.

Les Etats-Unis ont par ailleurs estimé, à ce sujet, que la polémique née des déclarations du commandant de la Forpronu à Sarajevo, le général français Jean-René Bachelet, critiquant certains points de l'accord de paix de Dayton, est *« classée »*, a indiqué, lundi 4 décembre, le département d'Etat. *« Nous avons reçu toutes les assurances des Français, tant publiquement qu'en privé, qu'ils continueront à travailler étroitement avec nous »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Glyn Davies.

D'autre part, les vols acheminant des troupes de prépositionnement pour la force de paix de l'OTAN en Bosnie vont se succéder dans les jours à venir, a indiqué, lundi, un porte-parole du corps allié de réaction rapide. Les deux tiers de cette force, soit 1 500 hommes sur les 2 600 prévus, sont composés par des soldats britanniques spécialistes en communications et logisticiens. Le secrétaire à la défense américain, William Perry, a précisé que la totalité des quelque 700 soldats américains membres de ces unités devraient tous être arrivés en Bosnie *« d'ici à la fin de la semaine »*. – *(AFP, Reuter.)*

Nouvelle flambée de violence en Tchétchénie

GROZNY. Un attentat à la voiture piégée a fait onze morts et soixante blessés, lundi 4 décembre à midi, en plein centre de Grozny, selon l'administration russe en Tchétchénie. C'est l'immeuble qui abrite cette administration qui était visé par l'explosion, mais celle-ci aurait surtout fait des victimes parmi les passants. L'attentat, non revendiqué, fut plus meurtrier que les trois autres qui ont visé, depuis septembre, les forces russes et les autorités tchétchènes installées par elles à Grozny. Lundi soir, les Russes ont lancé une attaque aérienne contre un village du sud du pays, Orekhovo, selon l'AFP. Les indépendantistes tchétchènes avaient annoncé qu'ils s'opposeraient à la tenue en Tchétchénie des élections prévues en Russie le 17 décembre. – *(Corresp.)*

Une manifestation en Chine est réprimée dans le sang

PÉKIN. Deux personnes ont été tuées et une soixantaine blessées, dont dix se trouvent dans un état critique, par la police antiémeute dans une ville du sud de la Chine, rapporte mardi 5 décembre, la presse de Hongkong. Les faits se sont déroulés, dimanche 3 décembre, à Longgang, à 25 km environ au nord de la zone économique spéciale (ZES) de Shenzen, à proximité de Hongkong. Débordées par une manifestation de plusieurs centaines de travailleurs des provinces de Hunan et de Hubei, les forces de l'ordre avaient fait appel à la police antiémeute qui a tiré à la mitrailleuse pour disperser la foule, selon l'*Oriental Daily News*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : un soldat a été inculpé** par une cour martiale de Haïfa, lundi 4 décembre, pour avoir fourni des armes à Yigal Amir, meurtrier d'Itzhak Rabin, pour des attentats prévus contre des Arabes. – *(AFP, Reuter.)*

■ **L'Assemblée générale des Nations unies a, une nouvelle fois**, déclaré *« illégale et de ce fait nulle, non avenue et sans validité aucune »*, lundi 4 décembre, la Loi fondamentale votée par la Knesset en 1980 qui fait de Jérusalem la capitale unifiée d'Israël. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **ITALIE : seize ex-parlementaires seront jugés en avril 1996** à Naples pour avoir touché des pots-de-vin d'entreprises qui se sont partagé les marchés d'équipements du championnat mondial de football de 1990, a-t-on appris lundi 4 décembre de source judiciaire. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : une tentative de faire reporter les législatives** prévues pour le 24 décembre a échoué lundi 4 décembre, ses instigateurs – pour la plupart membres du Parti de la Juste Voie (DYP, droite) – n'ayant pu atteindre le quorum nécessaire à la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée. – *(AFP.)*

■ **ESTONIE : la demande d'adhésion à l'UE** a été officiellement présentée, lundi 4 décembre, par le gouvernement estonien. L'Estonie a signé, en juin, conjointement avec ses deux partenaires baltes, la Lituanie et la Lettonie, un accord d'association avec l'Union européenne qui ouvre la perspective de l'adhésion à l'UE. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU SUD : plus de mille religieuses catholiques ont manifesté**, lundi 4 décembre, devant l'ambassade du Japon, à Séoul, pour exhorter le gouvernement nippon à reconnaître que la prostitution forcée de femmes coréennes, durant la seconde guerre mondiale, par l'armée impériale, fut un crime de guerre. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MAROC : un mémorandum proposant d'introduire dans les textes de loi la notion de harcèlement sexuel** vient d'être adressé aux députés, aux partis et aux organisations de défense des droits de l'homme, par l'Association démocratique des femmes marocaines (ADFM). Cette initiative fait suite à la grève, observée depuis le 10 novembre, dans la banlieue de Rabat, par les ouvrières d'une usine textile. Les grévistes protestent contre le harcèlement sexuel et demandent la réintégration d'une militante syndicale, molestée (et non violée, comme nous l'avions indiqué par erreur, dans notre édition du 29 novembre) par un chef d'atelier. – *(Corresp.)*

■ **NIGERIA : de nouvelles sanctions ont été décidées** par l'Union européenne, lundi 4 décembre, contre le régime militaire nigérian. Il s'agit d'un boycottage des rencontres sportives. En outre, les Quinze ont décidé de retirer tous les attachés militaires des pays de l'UE accrédités au Nigeria. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : un nouveau massacre a été révélé**, lundi 4 décembre, par les Nations unies. Vingt cadavres ont été découverts dans un camp de réfugiés près de la frontière du Burundi. Selon des survivants, ce massacre aurait été commis par des hommes portant l'uniforme de l'armée (dominée par la minorité tutsie). – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : la désobéisance à la hiérarchie** militaire et policière a été autorisée, lundi 4 décembre, par la Cour constitutionnelle si les ordres donnés violent les droits de l'homme. Le président de la Cour a précisé que le subalterne obéissant à de tels ordres sera complice au même titre que son supérieur. – *(AFP.)*

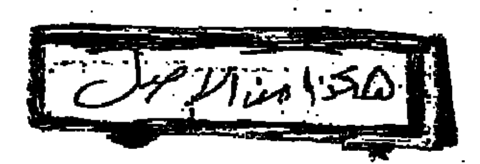
ÉCONOMIE

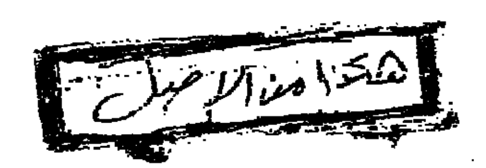
■ **ALLEMAGNE : Il est impossible de parvenir à l'Union économique et monétaire d'ici à 1999**, vient de déclarer Gerhard Schroeder dans un entretien au *Neue Osnabruecker Zeitung*. Ministre-président de Basse-Saxe et porte-parole du SPD pour les questions économiques, M. Schroeder a pris la tête d'un courant de gauche sceptique sur la possibilité d'abandonner sans risque le deutschemark au profit de la monnaie unique. – *(Reuter.)*

■ **JAPON : le gouvernement s'est donné comme objectif** une croissance de 2,5 % du PIB pendant l'année budgétaire 1996-1997. Le directeur général de l'Agence de planification économique (EPA), Isamu Miyazaki, estime que la demande devrait susciter une reprise au début de 1996. Le Japon a enregistré une hausse de 0,2 % de son PIB au troisième trimestre par rapport au deuxième et de 0,6 % en rythme annualisé. – *(AFP.)*

La France se rapproche des instances militaires de l'OTAN

BRUXELLES. Lors de la réunion, mardi 5 décembre, à Bruxelles, des ministres des affaires étrangères et de la défense des pays de l'OTAN, les responsables français ont annoncé un changement dans l'attitude de la France vis-à-vis des instances militaires alliées. Ainsi, le chef d'état-major français des armées, ou son représentant au quartier général de l'OTAN, à Mons, sera autorisé à participer pleinement aux réunions du comité militaire, qui groupe les chefs d'état-major de chaque pays et qui est la plus haute autorité militaire placée sous le contrôle politique du conseil de l'Atlantique nord et du comité des plans de défense. Le chef d'état-major français, qui en était absent depuis 1966, n'y a assisté récemment que pour la crise en Bosnie.





Székesfehérvar, l'ancienne ville des rois symbolise le renouveau hongrois

Depuis 1991, elle a attiré 1 milliard de dollars d'investissements étrangers

Alors que le premier ministre hongrois, Gyula Horn, devait être reçu, mardi 5 décembre à Paris, par M. Juppé et M. Chirac, la Hongrie se démarque à l'Est par la ville de Székesfehérvar qui est en passe de devenir la nouvelle technopole d'Europe centrale. Six ans après la chute du communisme, la municipalité abrite un nombre impressionnant de multinationales, attirées par une main-d'œuvre qualifiée.

SZÉKESFEHÉRVAR
de notre envoyé spécial

A mi-chemin entre Budapest et la frontière autrichienne, Székesfehérvar était déjà un haut lieu de l'histoire hongroise ; c'est ici qu'ont été couronnés et enterrés la plupart des rois magyars. Aujourd'hui, cette ville aux couleurs pastel si typiques des contrées de l'ancien empire des Habsbourg est en train de conquérir une autre place dans la mythologie nationale en devenant le symbole du renouveau hongrois.

Un chiffre résume la situation : six ans après la chute de l'ancien régime, Székesfehérvar (120 000 habitants), largement inconnue en dehors du pays, a réussi l'exploit d'attirer 1 milliard de dollars (environ 5 milliards de francs) d'investissements étrangers depuis 1991. Un montant trois fois supérieur à celui de toute la Roumanie et qui représente presque le double des investissements en Slovaquie.

Outre l'inévitable McDonalds et les vitrines du centre-ville, l'ancienne ville royale est en passe de devenir une importante technopole, au point d'avoir déjà été surnommée – un peu hâtivement – la « silicon valley » d'Europe de l'Est. Le palmarès laisse rêveur : les multinationales IBM, Ford, Philips, Shell et Alcatel se sont déjà implantées dans ce chef-lieu de la plaine de Transdanubie, sans compter les quelque treize mille entreprises privées locales qui y ont vu le jour depuis cinq ans.

Un miracle ? *« Non, seulement beaucoup de travail »*, répond sobrement Zoltan Vancsik, conseiller municipal et député socialiste. Ici, en tout cas, on est très loin du constat du sociologue György Csepeli, décrivant la perception de la



transition hongroise comme le passage de *« la caserne la plus gaie de l'ancien bloc soviétique au supermarché le plus triste »*.

Le légendaire vague à l'âme magyar a peu de prises à Székesfehérvar qui réunissait au départ pourtant tous les ingrédients du cauchemar post-communiste : deux tiers des habitants travaillaient pour trois mammouths industriels entièrement tributaires du marché soviétique et la ville abritait l'une des plus importantes bases de l'armée rouge de Hongrie. Au lendemain de l'effondrement du Comecon, le marché commun des pays socialistes, Székesfehérvar paraissait condamnée au déclin.

Mais c'était sans compter sur le dynamisme d'une nouvelle équipe municipale qui a transformé les handicaps de la ville en ses meilleurs atouts. *« Faute de ressources financières, nous avons misé sur notre seule véritable richesse, la matière grise »*, affirme le maire, István Nagy, un jeune homme pressé de trente et un ans. Outre le rachat du combinat de l'aluminium par le groupe américain Alcoa et la privatisation, en cours, du fabricant de bus Ikarus, la ville a bâti son développement sur les ruines de son troisième géant, Videoton, spécialisé dans l'électronique civil et militaire et véritable pépinière de techniciens hautement qualifiés.

« Nous cherchions un site qui réunisse une bonne infrastructure, une base industrielle, une main-d'œuvre formée et qui soit proche des marchés européens », explique Jan Roodenburg, de Philips. Le groupe néerlandais est même allé jusqu'à transférer son usine de Bratislava à Székesfehérvar où les coûts de fabrication *« sont un dizième de ceux en France et en Allemagne »*.

Idem pour IBM, le dernier venu dans la ville, qui a finalement opté pour Székesfehérvar après avoir prospecté en Russie, Bulgarie et Roumanie. *« Contrairement aux pays asiatiques où les cadres sont généralement des expatriés, nous avons pu recruter tout notre personnel sur place »*, insiste Hilmar Heine, de IBM. De plus, dit-il, *« ici, c'est l'Europe. C'est nettement plus facile de travailler dans le même environnement culturel »*. Résultat : le chômage de la ville est passé de 30 % à 10 % en l'espace de cinq ans.

A cela, il faut ajouter le volontarisme peu banal de l'équipe municipale, dont la mobilisation a été *« décisive »*, répètent les industriels. L'ensemble des investisseurs bénéficient d'une exemption d'impôts locaux pendant cinq ans, ainsi que de l'aide précieuse d'un interlocuteur à la mairie, exclusivement chargé de démêler toutes les embûches bureaucratiques. La ville a aussi su profiter de sa position de carrefour ferroviaire et routier. *« Ce qui se passe ici, c'est une véritable renaissance »*, s'enthousiasme l'homme d'affaires américain George Loranger, qui a transformé l'ancienne base soviétique en l'un des trois parcs industriels de la municipalité. Parmi ses clients figure, notamment, Nokia, le leader finlandais des télécommunications.

« Ce qui se passe ici, c'est une véritable renaissance », s'enthousiasme un homme d'affaires américain

Unique par son ampleur, le développement de Székesfehérvar témoigne aussi de l'aspiration vers l'Europe de l'Ouest de la partie occidentale de la Hongrie. Historiquement toujours plus prospère, cette région commence à prendre son envol grâce, notamment, à l'implantation d'un secteur automobile ; Suzuki à Esztergom, Audi à Györ et Opel à Szentgotthard, près de la frontière autrichienne. L'achèvement, le 1er janvier 1996, de l'autoroute Budapest-Vienne (250 km) constituera un pas supplémentaire dans ce « retour à l'Europe » de la Hongrie.

Yves-Michel Riols

Les Etats-Unis vont se retirer d'une des organisations spécialisées de l'ONU

Les Quinze exigent des mesures d'économie

DIX ANS après avoir claqué la porte de l'Unesco, les Etats-Unis ont annoncé, lundi 4 décembre à Vienne, leur intention de quitter l'Onudi, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel.

Cette décision, qui ne sera pas effective avant le 31 décembre 1996, *« a été motivée par des raisons budgétaires, mais ce ne sont pas les seules »*, a indiqué le représentant permanent américain auprès de l'organisation, John Ritch, à la conférence générale de l'Onudi, qui se tient depuis lundi dans la capitale autrichienne.

La décision de Washington a été prise, selon lui, après que *« plusieurs études réalisées par des experts de l'ONU sur cette organisation [...] sont arrivées à la même conclusion : l'Onudi n'est pas un élément nécessaire du système des Nations unies »*.

Dirigée depuis le 1er avril 1993 par le Mexicain Mauricio de Maria y Campos, l'Onudi a pour mandat de promouvoir et d'accélérer l'industrialisation des pays en développement. Créée en 1966, elle compte 169 membres et dispose d'un budget – en baisse – qui, pour l'essentiel, sert à rémunérer les experts de l'organisation basée à Vienne. Pour la période 1996-1997, le budget initial ne devait pas dépasser 157 millions de dollars (780 millions de francs). Avec l'annonce du retrait américain, une nouvelle moûture devait être présentée mardi 5 décembre aux pays membres.

Taxée d'inefficacité et de gabegie par plusieurs pays industriels, Etats-Unis en tête, l'Onudi avait entamé une restructuration qui s'était traduite par une réduction de son personnel, ramené de 1 300 fonctionnaires fin 1992 à 990 actuellement. Pour autant, lors d'un récent sommet du G7, la question de l'existence de l'Onudi avait été soulevée par les dirigeants des sept pays les plus riches de la planète.

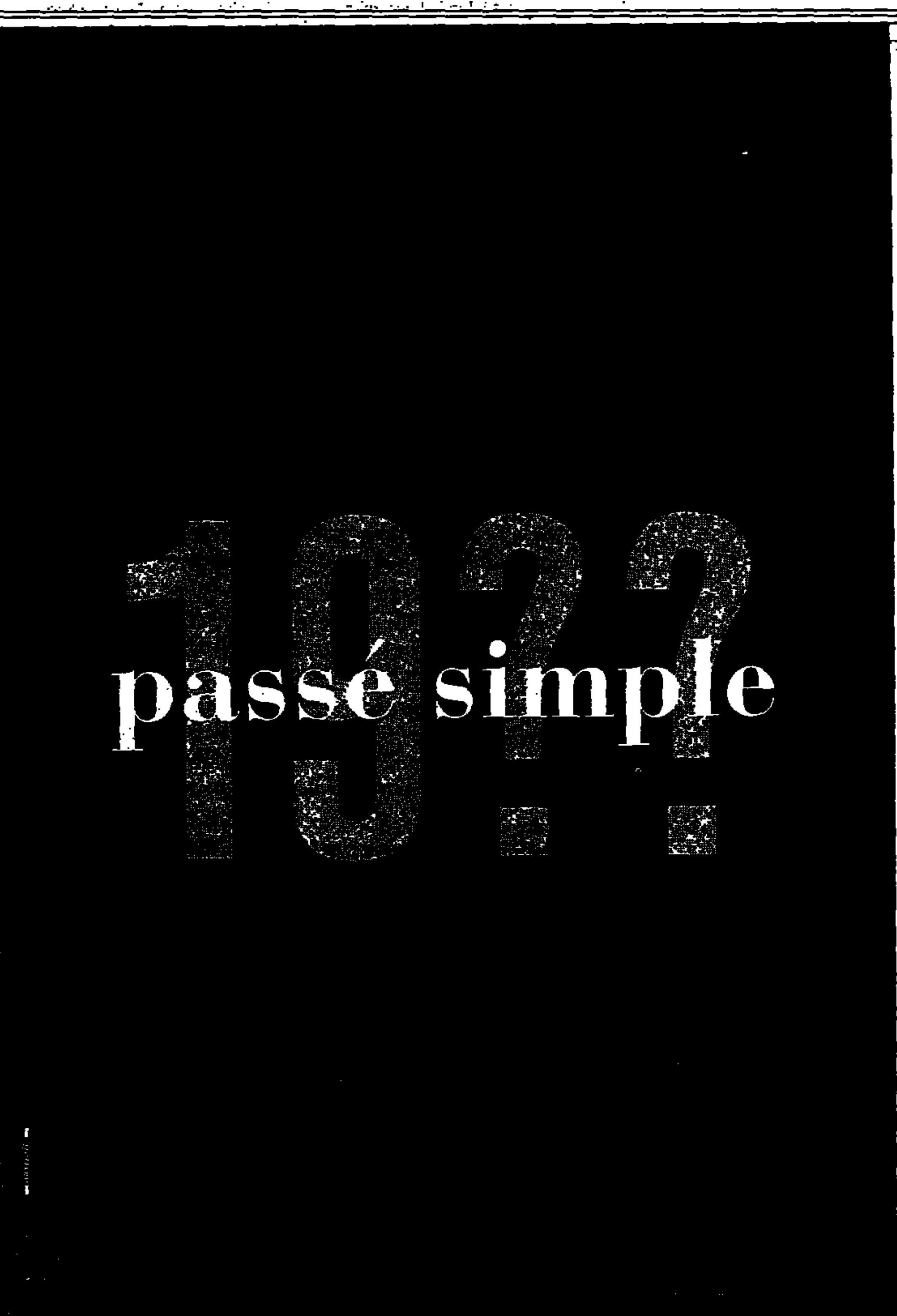
ARRIÉRÉS

Le retrait des Etats-Unis, qui fournissaient le quart de son budget et n'ont pas honoré tous leurs arriérés, va aggraver les difficultés de l'organisation. Il portera *« un coup dévastateur à [sa] santé financière »*, avait par avance indiqué lundi son directeur général, alors que la décision américaine n'était pas encore officielle, avant d'assurer que, de toute façon, l'Onudi *« poursuivrait son action avec vigueur »* et qu'elle comptait *« sur le soutien des autres pays membres »*.

Il n'est pas acquis d'avance. L'Union européenne (UE) a assorti le maintien de son aide à la poursuite d'une réduction du personnel de l'organisation. Les Quinze ont réclamé aux responsables de l'Onudi de leur fournir des *« données quantitatives »* d'ici au 30 juin 1996 prouvant la réalité des réformes en cours.

Par ailleurs, certains pays industrialisés ont décidé de réduire la partie *« volontaire »* de leur contribution financière. C'est le cas de la France, qui versait jusqu'ici 12 millions de francs de contribution *« volontaire »* en sus de la contribution *« obligatoire »* déterminée, elle, en fonction de la richesse du pays. Il est pratiquement acquis que cette somme ne sera pas reconduite en 1996.

J.-P. T.



6 minutes pour vous rappeler que Molotov n'était pas le barman de Staline.

Tous les jeudis à 20h35, M6 vous fait revivre les grands évènements de l'histoire mondiale. Tout en images et avec des commentaires simples. Passé Simple vous réconcilie avec l'histoire et vous rappelle sans vous ennuyer que Molotov n'était pas le barman de Staline pas plus que la Guerre de Troie n'a eu lieu dans l'Aube.



MOUVEMENTS SOCIAUX M. Juppé devait s'exprimer à l'Assemblée nationale, mardi 5 décembre, en réponse à la motion de censure du PS. Il devait ouvrir la voie à des négociations sur la réforme des régimes de retraite des fonctionnaires et des agents des services publics, principal motif des grèves qui demeuraient massives, mardi.

● CGT : le congrès réuni à Montreuil a appelé à *« généraliser la grève »* pour obtenir le *« retrait du plan Juppé »*, contre lequel la CGT mobilisait mardi *(page 7)*.

● GRÈVES : les conflits se durcissent dans le secteur public et la nouvelle journée de manifestations organisée mardi par la CGT et FO s'annonçait très suivie *(pages 6 et 8)*.

● MARCHÉS : la Bourse et le franc se reprenaient mardi, les opérateurs espérant une fin rapide du conflit. Les PME s'inquiètent des conséquences des grèves *(pages 10 et 11)*.

Alain Juppé ouvre la voie à des négociations sur les retraites

Prenant la parole en réponse à la motion de censure déposée par les députés socialistes, le premier ministre devait expliquer que la réforme des régimes spéciaux d'assurance-vieillesse doit faire l'objet de discussions préalables aux propositions que fera le gouvernement

DERRIÈRE la fermeté, mâtinée d'ouverture au dialogue, il peut y avoir les interrogations sur la communication. Si pendant une semaine, Alain Juppé ne s'est pas exprimé à la télévision, contrairement a ce qu'avait annoncé, le 27 novembre, son service de presse, ce n'est pas seulement parce que l'hôtel Matignon était dans une phase d'observation et d'évaluation de la crise. Après avoir eu la tentation d'exposer devant l'opinion le bien-fondé de sa réforme du financement de la protection sociale, le premier ministre a renoncé à un exercice que certains de ses collaborateurs et de ses proches jugeaient prématuré.

La période critique étant, selon eux, proche de s'achever, M. Juppé pouvait se préparer, mardi 5 décembre, à sortir de sa tranchée. Il devait le faire une première fois à l'Assemblée nationale, en répondant à Laurent Fabius dans le cadre du débat de censure. Le premier ministre envisageait de le faire une seconde fois, dans les heures suivantes, à la télévision.

Si la stratégie de communication du pouvoir n'a pas été abordée, lundi 4 décembre, à l'hôtel Matignon, où M. Juppé avait réuni la plupart de ses ministres pour *« faire le point »* de la situation, en revanche, elle avait été en débat, la veille, lors d'une précédente réunion restreinte autour du chef du gouvernement. Plusieurs ministres, dont celui du travail, Jacques Barrot, et celui de la fonction publique, Dominique Perben, avaient plaidé alors pour que M. Juppé n'intervienne pas à la télévision le soir même, alors que le ministre des transports, Bernard Pons, poussait dans l'autre sens.

LA PRESSION DE M. GANDOIS

Les premiers l'ont finalement emporté : le chef du gouvernement devait laisser passer la journée de manifestations de mardi avant de s'exprimer sur les écrans. Le silence entretenu pendant une semaine a été mis à profit pour engager une réflexion sur la campagne d'explication qui va être lancée par le pouvoir et que vont relayer les partis de droite.

M. Juppé devait commencer ce travail, mardi, en fin de matinée, en rencontrant les députés RPR et UDF réunis en intergroupe à l'Assemblée. Auparavant, le premier ministre s'était entretenu avec le président de la République, Jacques Chirac, revenu la veille de son voyage au Bénin où il avait indiqué – bien qu'il se défende de parler des affaires intérieures françaises lorsqu'il se trouve à l'étranger – que *« lorsque les Français se disputent, il faut leur parler de la France »*, selon un précepte édicté par le général de Gaulle. Jugeant que cette forte maxime n'est probablement pas suffisante pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le conflit qui touche le secteur public et menace de s'étendre à la fonction publique, M. Juppé est conduit à faire preuve de plus de souplesse sur la question des régimes spéciaux de retraite.

Dans une enceinte comme l'Assemblée nationale, le premier ministre ne devait pas laisser passer l'occasion de développer une analyse tendant à dénoncer l'attitude de l'opposition politique et syndicale, qui souffle sur les braises et tente de faire un « troisième tour » social pour effacer le résultat du second tour de l'élection présidentielle.

A la dénonciation de la « désinformation » de certaines confédérations syndicales et du jusqu'auboutisme de quelques dirigeants, qui appellent une réponse ferme, M. Juppé devait ajouter la volonté de bien déconnecter les régimes spéciaux du reste de la réforme de la « Sécu ».

Jean Gandois, le président du CNPF, en a fait clairement la demande en déclarant, lundi soir, sur France 3 : *« Je souhaite que les orientations générales qui avaient été indiquées* [concernant le régime spécifique des retraites dans le plan Juppé] *soient supprimées. »* Après avoir explicitement fait référence, dans son discours du 15 novembre, à un alignement de la durée de cotisation de ces régimes sur celle du régime général des salariés du secteur privé (quarante annuités), le chef du gouvernement ne devait plus faire un préalable de ce qui a mis le feu aux poudres.

Au terme de la réunion des ministres, lundi soir à Matignon, Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, ministre du budget, a pointé le bout de l'oreille sur ce sujet sensible. En affirmant que la préoccupation première de M. Juppé était de voir l'ensemble des régimes spéciaux *« mis à plat »* par la commission Le Vert qui rendra un rapport et des propositions dans quatre mois, c'est-à-dire qu'aucune décision n'est encore prise, M. Lamassoure a laissé la porte ouverte à la négociation qui, selon lui, a bien donné des résultats positifs avec les étudiants.

MESSAGE REÇU

Le message a été reçu « 5 sur 5 » par Marc Blondel qui, mardi matin, sur France-Inter, s'est déclaré prêt à rencontrer M. Juppé, si celui-ci est entend ouvrir des négociations, *« parce que c'est le rôle d'un syndicat »*. De là à penser que des discussions discrètes sont déjà bien avancées entre le pouvoir et les syndicats pour l'organisation d'une telle rencontre, il n'y a qu'un pas.

Conséquence de la paralysie du système, le plan national d'intégration urbaine (PNIU), qui devait être présenté au milieu du mois par M. Juppé, est repoussé à une date ultérieure.

Olivier Biffaud

« Il n'y a pas de motif à la grève »

APRÈS UNE RÉUNION à laquelle participaient la plupart des ministres autour d'Alain Juppé, lundi 4 décembre, à l'hôtel Matignon, le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, a rappelé la position de M. Juppé sur la Sécurité sociale et la situation des régimes spéciaux : *« volonté de mener à bien ces réformes et ouverture au dialogue »* qui, a-t-il dit, *« a permis de déboucher, en ce qui concerne les universités, sur l'accord qui a été enregistré et, de la même manière, le gouvernement reste tout à fait ouvert au dialogue »*.



VERBATIM

Sur la réforme des régimes spéciaux, M. Lamassoure a déclaré : *« Si l'on ne décide pas maintenant, ces régimes vont tomber en faillite. Donc, la seule décision prise est d'ouvrir le dossier.* (...) *Il faut essayer de mettre le dossier à plat et de faire le tour de régimes qui sont dans des situations extrêmement différentes. »* A propos du régime général de la fonction publique, *« le premier ministre a indiqué*, selon M. Lamassoure, *qu'il voulait y voir clair »*. *« A force de répéter un certain nombre de vérités simples, la plus grande partie de l'opinion française et une grande partie de ceux qui sont en grève se rendront compte qu'il n'y a pas de motif à la grève aujourd'hui. »*

Interrogé mardi par RMC, il a précisé : *« Que les fonctionnaires conservent exactement le même régime de retraite, non, parce qu'il faudra bien faire un effort, mais qu'ils conservent la possibilité de partir à la retraite avant soixante ans, à cinquante-cinq ans ou à cinquante ans, pourquoi pas, s'il s'agit de travaux particulièrement pénibles. »*

A droite : « La réforme est intelligente. Le seul problème est qu'elle est inintelligible »

FRISSONS D'AUTOMNE : l'annonce, lundi 4 décembre, dans l'après-midi, de la réunion, mardi, de l'inter-groupe RPR-UDF de l'Assemblée nationale, n'a pas manqué d'inquiéter quelques députés « fragiles ». Ils sont une bonne centaine à n'avoir été élus, lors de la grande marée bleue de 1993, qu'avec une courte avance. Certains d'entre eux se sont imaginé que si le premier ministre en venait à parler devant l'inter-groupe, ce ne pouvait être que pour annoncer une dissolution.



RÉCIT

« Bizarre, a ironisé le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin. *Je n'ai pas l'impression que la majorité ait jamais manqué au gouvernement, et surtout sur ce problème-là* [la protection sociale]. *Ce serait bizarre que l'endroit où il existe une volonté de soutenir le gouvernement soit celui qui prenne les coups de la part du gouvernement ou du président de la République. »*

« Pourquoi dissoudre une Assemblée qui s'est levée pour applaudir le plan Juppé ? », s'étonne pareillement Pierre Mazeaud, président de la commission des lois. Il n'empêche, le doute persiste. L'ancien garde des sceaux, Alain Peyrefitte, qui a pris le soin, précisément, en septembre, de passer prudemment de l'Assemblée au Sénat, juge que *« le plus naturel, si l'on n'arrive pas à arrêter la grève par la négociation, ce serait une dissolution et des législatives anticipées »*.

« Une dissolution est faite pour être gagnée », rappelle Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne). Or, après trois ou quatre jours passés dans leurs circonscriptions, les députés ont pu prendre la mesure de la complexité du moment. Le mouvement de grève inquiète, il peut être jugé illégitime, mais il n'est pas franchement impopulaire. *« Les gens nantis d'un emploi n'ont quand même pas tous les droits. Dans une ville comme Roubaix, où 33 % de la population active est au chômage, la priorité, c'est la lutte contre le chômage, pas les surenchères revendicatives, catégorielles et égoïstes »*, rapporte Michel Ghysel (RPR, Nord).

« Les efforts à faire, eux, sont vachement lisibles. Il faut se désendetter pour relancer la consommation, mais tous les Français n'ont pas fait l'ENA – heureusement ! –, et le message ne passe absolument pas », constate Bernard Murat (RPR, Corrèze). *« Intellectuellement, le plan d'Alain Juppé était parfait, mais il n'a pris en compte ni l'affectif, ni l'irrationnel »*, explique Jérôme Bignon (RPR, Somme), qui veut croire, toutefois, que *« cette crise est soluble »*. De manière plus directe, Etienne Garnier (RPR, Loire-Atlantique) estime que *« la réforme de la Sécurité sociale est intelligente »*. *« Le seul problème est qu'elle est inintelligible »*, ajoute-t-il. Pour sortir de la crise, il avance, le premier, cette solution : *« On ne peut pas ne pas songer à Philippe Séguin comme premier ministre. »*

> « L'idée d'une France consensuelle n'a habité que le cerveau d'intellectuels mous qui se refusent au combat par lâcheté »

Avec d'infinies précautions, les séguinistes préfèrent vanter les mérites du dialogue social. Peu avant que M. Séguin rende visite aux cheminots d'Epinal (*Le Monde* du 5 décembre), Etienne Pinte (RPR, Yvelines) racontait comment il avait lui-même désamorcé un conflit social dans le réseau d'autobus de Versailles, en y consacrant tout le temps nécessaire. *« Les choix faits sont justes*, rappelle-t-il. *Les efforts sont équitablement répartis, mais trop concentrés dans le temps. On demande des efforts rudes, dans des délais très courts, à des gens qui n'ont pas de vision d'espoir. Il faut peut être jouer sur le calendrier, même si l'on doit remettre en cause les délais pour remplir les critères de convergence de Maastricht. »*

Chez les plus juppéistes, on dénonce les silences « assourdissants » et la modestie du soutien apporté par certains députés au gouvernement. Frédéric de Saint-Sernin (RPR, Dordogne) comptait bien que le premier ministre adresserait un rappel à l'ordre dans ce sens devant l'inter-groupe. D'autres n'excluent pas une confrontation. *« En politique, on ne peut pas refuser le conflit*, affirme Bernard Carayon (RPR, Tarn). *L'idée d'une France consensuelle n'a habité que le cerveau d'intellectuels mous qui se refusent au combat par lâcheté. »*

L'idée d'une contre-manifestation, lancée le 30 novembre par le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, n'a guère rencontré d'écho. Au cours du week-end, le comité pour la liberté du travail de Seine-Saint-Denis, présidé par Christian Demuynck, sénateur (RPR), a recueilli près de 20 000 signatures. Toutefois, des habitants ont fait remarquer que l'organisation d'une contre-manifestation, un jour de semaine, à Paris, ajouterait à la paralysie de la capitale. En Seine-et-Marne, Jean-François Coppé convient que ses concitoyens ont surtout apprécié la mise en place d'autobus de liaison avec Paris. M. Mancel lui-même a précisé que la manifestation n'était *« qu'une éventualité »*.

Récit du service France

Le Parti communiste trouve dans le conflit l'occasion de débattre de ses alliances

LE PARTI COMMUNISTE n'a pas attisé le mouvement social, mais il l'accompagne et lui apporte son soutien. Très discrets au départ, à peine moins prudents que le Parti socialiste, les communistes avaient choisi de *« laisser la respiration à la CGT »*, dans l'attente de la position arrêtée par Louis Viannet au congrès du syndicat. Cette expectative a contribué à embarrasser un parti auquel la situation politique n'offre aucune perspective gouvernementale et qui n'a pas encore tranché sur ses alliances.

Dans la mobilisation contre le plan de réforme de la Sécurité sociale, les atouts du PCF se sont révélés être aussi des handicaps. Il n'a pas eu les mêmes hésitations que le PS, au départ, pour dénoncer le plan. Le 20 novembre, avant même que la grève ne prenne forme, Robert Hue jugeait *« légitime »* la colère contre le plan Juppé. La veille, à Gérardmer, dans les Vosges, le secrétaire national du PCF ironisait – gentiment – sur les atermoiements du PS, en l'invitant à *« préciser sa position »*. *« Dans un premier temps, un certain nombre de dirigeants ou d'anciens ministres socialistes ont manifesté un certain accord avec le gouvernement »*, mais *« Lionel Jospin et d'autres responsables ont tenu depuis un langage différent »*.

Les communistes n'ont pas de perspective gouvernementale. Place du Colonel-Fabien, on ne parle que d'*« alternative »* : toute *« alternance »*, sans *« changement réel de la politique de ces quinze dernières années, est totalement vouée à l'échec »*, juge M. Hue. Alors que le conflit prend une dimension plus politique, le secrétaire national réaffirme ses craintes d'une fausse alternance, qui accroîtrait la *« désespérance »* et ferait le lit du Front national. L'idée d'une grève générale, avancée par certaines organisations de la gauche critique ou certains cégétistes, n'est pas à l'ordre du jour.

Les proches de M. Hue trouvent, en revanche, dans les mouvements sociaux, des arguments pour discuter avec les autres organisations de gauche, que ces discussions se fassent d'abord avec la gauche dite « alternative » ou avec le Parti socialiste. La valse-hésitation autour de la motion de censure déposée à l'Assemblée nationale par les socialistes, évoquée lors des neuf rencontres dites « exploratoires » que le PCF a eues avec les forces de gauche, dont le PS (*Le Monde* du 30 novembre), témoigne de son embarras et des divergences qui couvent au sein du parti.

L'évolution de la CGT, qui a appelé à son tour au retrait du plan Juppé (*Le Monde* du 5 décembre), laisse aux communistes les coudées plus franches. Place du Colonel-Fabien, on expliquait, lundi, que les députés communistes *« voteront évidemment la censure »*, tandis que *L'Humanité* titre en pleine page : *« Retirez le plan Juppé ! »*

C'est de ces alliances qu'il sera question, mercredi, au comité national du PCF. Celui-ci entend ouvrir le débat avec le PS *« option contre option »*. En revanche, l'idée d'un référendum ou d'une pétition lancée auprès des Français après la « volte-face » de Jacques Chirac devrait être enterrée. Consulter les Français sur le passage à la monnaie unique, alors que le pays est paralysé par les grèves, ne semble plus la priorité...

Ariane Chemin

Le mouvement se durcit dans le secteur public

LA NOUVELLE JOURNÉE de grèves et de manifestations, organisée mardi 5 décembre par les syndicats, CGT et Force ouvrière en tête, s'annonçait très suivie. Outre dans les transports et dans la fonction publique, des appels à la grève ou à des débrayages ont été lancés chez les dockers, au Trésor, à Air France, Radio France, à l'ANPE, chez les pompiers professionnels, les conducteurs de taxi, dans les banques, les prisons, le commerce et les assurances, le bâtiment et les travaux publics, la métallurgie.

● **SNCF** : le trafic était quasiment nul, mardi, à l'exception de quelques trains à destination de Londres et de Bruxelles, selon la direction de la Société nationale. La SNCF a mis à la disposition de sa clientèle des numéros d'appel téléphonique (45-82-50-50 et 40-45-42-87), ainsi qu'un service Minitel (36 15 code SNCF).

● **RATP** : aucun métro, ni aucun train dans le RER, n'était au départ, mardi, en tout début de matinée, selon la direction de la Régie. Le trafic était quasi nul pour les autobus. Les usagers peuvent se renseigner en appelant au 05-15-11-11, au 36-68-77-14, ou, sur Minitel, 36 15 code RATP.

● **LA POSTE** : l'appel à la grève illimitée, lancé par la CGT, FO et SUD, gagne du terrain. Selon la direction, la quasi-totalité des centres de tri (120 sur 135) enregistraient des mouvements de grève, et 82 d'entre eux étaient bloqués mardi matin.

● **FRANCE TÉLÉCOM** : l'entreprise publique est entrée dans la grève lundi 4 décembre, à la suite d'un appel à des mouvements reconductibles lancé par la CGT, SUD et FO, mais la mobilisation n'a pas été très forte. On comptait 19 % de grévistes chez les 155 000 salariés. Les représentants des trois syndicats estimaient, toutefois, que la journée de mardi devait probablement être marquée par une mobilisation beaucoup plus importante.

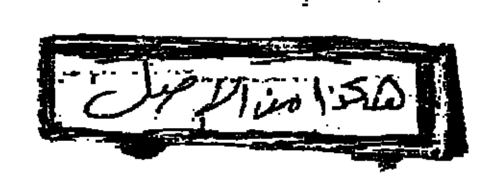
● **FONCTION PUBLIQUE** : selon les indications fournies, lundi 4 décembre dans la soirée, par le ministère de la fonction publique, cette journée a été marquée par des mouvements de grève limités. Seulement 2,2 % des agents de la fonction publique auraient répondu à l'appel des syndicats, dont 6,75 % à l'économie et aux finances, 1,35 % à l'éducation nationale, ou encore 10,2 % dans l'équipement. La rencontre entre les syndicats et le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, *(lire page 30)*, ne semblait pas de nature à atténuer le conflit dans la journée de mardi.

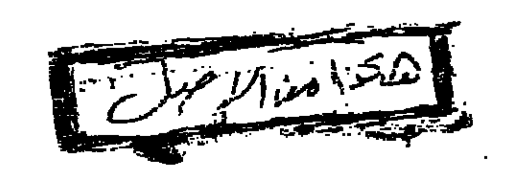
● **ÉDUCATION** : les syndicats d'enseignants ont appelé les personnels du secteur éducatif (écoles, collèges et lycées) à des débrayages dès mardi, mais surtout, FSU et FEN en tête, entendent faire du jeudi 7 décembre une grande journée de grève.

● **SANTÉ** : le mouvement de grève s'étend dans de nombreux hôpitaux, à Paris et en province, où les personnels ont voté des arrêts de travail pour vingt-quatre ou quarante-huit heures reconductibles contre le plan Juppé. Selon un pointage syndical, étaient en grève, lundi soir, à Paris, les hôpitaux Pitié-Salpêtrière, Béclère, Beaujon, Avicenne.

● **MÉTÉOROLOGIE** : les syndicats FO et CGT de la météorologie nationale ont appelé lundi soir les personnels à s'associer à la grève pour le retrait du *« plan Juppé »* et la défense du service public.

● **ÉNERGIE** : la fédération gaz-électricité de la CFDT a *« appelé à un arrêt de travail pouvant aller jusqu'à 8 heures mardi »*, alors qu'elle avait précédemment exclu toute reconduction de la grève avant le 13 décembre. On comptait 35 % de grévistes à EDF lundi.







La CFDT veut éviter de se laisser marginaliser

APRÈS QUELQUES APPELS à la démission de la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, et l'incident de la manifestation parisienne du 24 novembre, les dissensions internes à la CFDT sont aujourd'hui reléguées au second plan, derrière le durcissement du mouvement chez les agents de l'Etat. « *Les militants qui, auparavant, souhaitaient que Nicole Notat s'exprime moins en public aimeraient aujourd'hui qu'elle monte davantage au créneau pour défendre les positions de l'organisation* », explique le dirigeant d'une des principales fédérations CFDT, qui n'a pas compris pourquoi elle avait annulé sa participation au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 3 décembre.

L'analyse confédérale du plan Juppé – approbation de la plupart des mesures mais opposition sur les retraites des fonctionnaires – n'est remise en question que par les opposants traditionnels : Basse-Normandie, Haute-Garonne, Auvergne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Fédération générale des transports et de l'équipement (FGTE), finances, banque, une partie du SGEN (enseignement), quelques sections de la métallurgie, comme Renault et la Snecma... Du côté des contestataires, cent soixante-huit militants de fédérations, de régions, d'unions départementales et de syndicats (cheminots, banques, douanes, santé-sociaux, EDF, etc.) ont lancé, lundi, une pétition en faveur de « *la grève générale partout* » et d'une manifestation nationale contre « *les mesures négatives du plan Juppé* ». Selon la confédération, les opposants représentent de 25 % à 30 % des adhérents.

Mais les principales fédérations et régions se rangent derrière Mme Notat. La Bretagne et les pays de Loire, deux fiefs cédétistes parfois turbulents, envisagent d'organiser un meeting commun avec participation confédérale la semaine prochaine pour expliquer les positions de la CFDT. La fédération unifiée de la chimie (FUC), prise à partie par la secrétaire générale lors du congrès de Montpellier, approuve pleinement la politique confédérale. Sur la même ligne, les fédérations du secteur public (fonctionnaires, EDF-GDF) mettent en avant leur opposition à la remise en cause du régime des retraites des fonctionnaires. Elles ne veulent pas être absentes du conflit sans pour autant paraître rejoindre Force ouvrière et la CGT.

L'UFFA-CFDT (Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilés) donnait, lundi soir, une dernière chance au gouvernement. Faute d'une annonce, mardi 5 décembre, par Alain Juppé du retrait de ses déclarations sur les régimes spéciaux, l'UFFA-CFDT « *engage ses fédérations et leurs syndicats à prendre les décisions d'actions de grève* ». Sous la pression des agents des services publics et des militants, certaines fédérations comme la CFDT-PTT ou la fédération gaz-électricité ont finalement décidé d'appeler à la grève, mardi 5 décembre, sur la base des positions confédérales.

Frédéric Lemaître

Le congrès de la CGT choisit la « généralisation » de la grève

« GRÈVE GÉNÉRALE » ou « généralisation partout de la grève », le distinguo peut paraître subtil. Il a pourtant agité pendant une bonne partie de la journée, lundi 4 décembre à Montreuil, les délégués du 45e congrès de la CGT. Derrière ce débat de forme se cachait un véritable problème de fond. Au-delà de l'aspect tactique, c'est le rôle même de la CGT et sa capacité à évoluer qui étaient en jeu. Est-ce à la CGT, en tant qu'organisation, de se porter à l'avant-garde des luttes ou bien aux syndiqués de la CGT de décider de faire grève, là où ils sont présents sur le terrain ? Déjà, lundi matin, quelques délégués, émus par son appel à la « *négociation* », étaient venus protester auprès du secrétaire général pour lui demander d'exiger le retrait immédiat du plan Juppé et d'appeler à la grève générale.

Non inscrite à l'ordre du jour du congrès, cette question a donné lieu à des échanges vifs. Une moitié des intervenants ont plaidé en faveur de la grève générale, certains jugeant que l'absence de mots d'ordre clairs rend « *floue* » et « *ambiguë* » la position de la CGT. La grève générale « *est la seule voie pour créer un rapport de forces pour faire reculer le gouvernement* », a estimé un cheminot. « *Le congrès doit montrer la détermination de la CGT à aller jusqu'au bout* », a-t-il expliqué. Plusieurs délégués ont expliqué que ce n'était pas le rôle du congrès confédéral de lancer un tel appel et ils ont mis en garde contre la tentation de « *transformer le congrès en tribune d'où tomberaient les slogans* ». « *On a joué pendant des années à la grève presse-bouton*, a expliqué un délégué des Assedic de Nantes, *ce n'est pas le moment de recommencer et de reconduire les schémas du passé.* »

« *Seuls les salariés peuvent voter sur la suite du mouvement* », a souligné un rotativiste. D'autres ont mis l'accent sur la difficulté de réussir une grève générale. « *Une grève générale, ça se construit, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a un certain décalage* », entre le public, fortement touché par les grèves, et le secteur privé, où elles restent très limitées, a souligné un fonctionnaire territorial d'Indre-et-Loire.

En fin de compte, c'est la motion appelant à « *généraliser partout la grève pour le retrait du plan Juppé et les mesures négatives déjà prises en matière de retraite, pour les salaires, l'emploi et l'ouverture de vraies négociations en prenant comme base toutes les exigences des grévistes* » qui a été adoptée à une large majorité, par un vote à main levée. A la tribune, Christian Larose, secrétaire général de la fédération des textiles, bataillait ferme pour qu'« *il n'y ait pas de rupture dans la construction du mouvement* » et souhaitait que les salariés du secteur privé gardent l'initiative de l'extension du conflit.

DÉMARCHE PRUDENTE

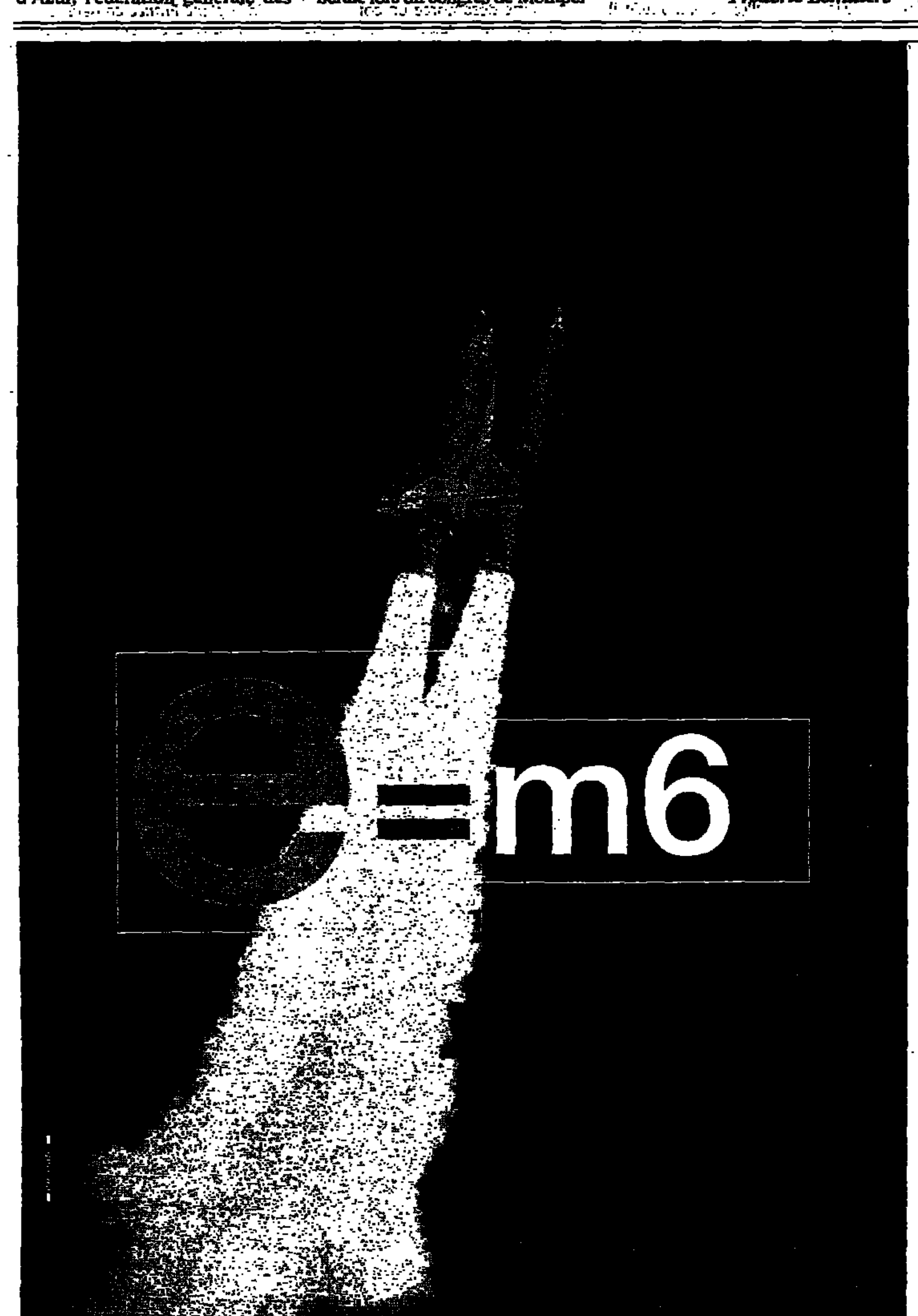
Si FO peut éventuellement appeler à la grève générale dans le privé sans que cela prête à conséquences – la grande majorité de ses effectifs se situant dans le secteur public –, il n'en va pas de même pour la CGT, pour laquelle un appel à la grève générale aurait eu un impact fort. C'est donc la démarche prudente, qui permet de construire un rapport de forces au plus près des réalités du mouvement, qui a prévalu. Soit, grosso modo, la ligne défendue, la veille, par Louis Viannet, qui était resté relativement prudent face à l'évolution du mouvement et à sa généralisation au secteur privé.

Le congrès « *salue* » et « *soutient* » donc les centaines de milliers de cheminots, agents des PTT et de la RATP, électriciens et gaziers, agents de la fonction publique, hospitaliers, salariés du secteur privé d'ores et déjà en grève. Il compte toujours contraindre le gouvernement à abandonner son plan sur la Sécurité sociale et les régimes spéciaux de retraites : la délégation CGT qui avait rencontré, lundi soir, à son invitation, M. Perben, ministre de la fonction publique, s'est retirée avant la fin de la séance. Mais, dans l'épreuve de force, la CGT a choisi de graduer son action.

Une autre motion, lundi matin, portait sur le choix entre l'envoi d'une délégation à la manifestation nationale organisée par la CGT à Paris, mardi 5 décembre, ou la suspension des travaux du congrès afin de permettre à l'ensemble des délégués de s'y rendre. Par une majorité de 55,34 % des mandats, et conformément à la proposition du bureau du congrès, la décision d'envoyer seulement une délégation a été adoptée. Des escarmouches ont aussi porté sur la réforme des statuts et la modification de l'article 1 qui, dans sa nouvelle formulation, n'assigne plus comme but à la CGT « *la suppression de l'exploitation capitaliste, notamment par la socialisation des moyens de production et d'échanges* ».

Enfin, Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982, a apporté sa contribution personnelle au débat. Dans un article publié par *Le Peuple*, qui paraît quotidiennement pendant le congrès, il s'étonne qu'aucune analyse du 40e congrès, en 1978, où, pour la première fois, le thème du changement avait été abordé en profondeur à la CGT, ne soit reprise. M. Séguy juge que cela pourrait « *éclairer les chemins encore inexplorés que le 45e congrès se propose d'ouvrir* », avant de conclure à l'adresse de ses deux successeurs, Henri Krasucki et M. Viannet, que, « *surtout en matière d'adaptation de notre syndicalisme aux changements, mieux vaut précéder que suivre* ».

Alain Beuve-Méry



Nous aussi, le dimanche matin, on vous explique comment monter au ciel.

Du principe du téléphone à celui du vaccin et de l'hélicoptère
à la brosse à dents électrique, Mac Lesggy peut tout vous expliquer.
Sa classe a lieu le dimanche à 10h30 et des cours de rattrapage sont prévus
en semaine. Pour les juniors, Mac Lesggy s'est adjoint les services
de la charmante Caroline Avon et enseigne les sciences
le mardi à 20h35 d'une manière qui risque de démoder l'école de Jules Ferry.



E = M6 Dimanche 10h30

Police : la FASP lance le « gel des PV » sur fond de fatigue et de grogne

Les syndicats pratiquent la surenchère à l'approche des élections professionnelles

Durcissement du climat social, gel des salaires, menaces sur la retraite des fonctionnaires policiers, contraintes de travail dues au plan « Vigipirate », opérations de sécurisation de plus en plus nombreuses dans les quartiers difficiles, insatisfaction face au budget du ministère de l'intérieur : les policiers ont le « blues ». Du 4 au 8 décembre, la FASP lance un mot d'ordre de « gel des PV ».

LE « *GEL DES PV* » lancé par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) est le dernier avatar du malaise croissant qui sourd depuis quelques semaines dans les rangs policiers. Du 4 au 8 décembre, l'organisation majoritaire chez les gardiens de la paix a invité les policiers à oublier les contraventions et, en échange, à « *remettre à chaque contrevenant le procès-verbal des infractions commises par le ministre de l'intérieur et le gouvernement sur la politique sociale et la politique de sécurité* ». Ce document, présenté comme une classique contravention, explique les motifs de la grogne policière. Evidemment populaire, l'action de la FASP s'inscrit dans un malaise policier beaucoup plus large, qui est le fruit d'une somme de mécontentements.

Durcissement du climat social, gel des salaires et menaces sur la retraite des fonctionnaires-policiers, contraintes de travail dues au plan Vigipirate, ou encore insatisfactions face au budget de la police, viennent en effet s'additionner à un moment où l'approche des élections professionnelles – du 11 au 15 décembre dans toute la police – exacerbe les surenchères syndicales.

La colère policière s'était déjà bruyamment exprimée devant un public de quatre mille gardiens de la paix parisiens qui, réunis par le Syndicat général de la police (SGP-FASP) le 23 novembre à Paris, avaient sifflé Alain Juppé et Jean-Louis Debré, respectivement qualifiés de « *Zorro de la fracture sociale* » et de « *David Copperfield de la police nationale* ». L'ampleur prise par le mouvement de grèves a depuis renforcé les ardeurs, la FASP et le SGP (qui affiche volontiers sa différence tout en restant au sein de la fédération) s'affirmant « *solidaires* » du mouvement de protestation. L'initiative du RPR, qui a dernièrement incité les usagers à manifester contre les grévistes, n'en inquiète pas moins la principale organisation de gardiens de la paix : « *Les policiers ne veulent pas servir de tampon entre ceux qui se réclament de la France du travail et du courage*, note Jacky Viallet, secrétaire général de la FASP, *et ceux qui seraient la France des nantis et des privilèges.* »

SATURATION

Déclenché le 26 juillet après l'attentat du RER Saint-Michel, le plan Vigipirate continue, par ailleurs, de faire peser ses contraintes. « *La police est arrivée à saturation*, déplore Alain Brillet, son homologue de la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les policiers en civil). *Dès le début de Vigipirate, nous avions attiré l'attention du ministre sur la nécessité de prévoir des mesures accompagnant la sortie du plan, afin d'éviter que les policiers ayant travaillé en heures supplémentaires se ruent sur les récupérations et dégarnissent les services. Nous n'avons pas été entendus.* » Totalisant souvent plusieurs centaines d'heures supplémentaires, les policiers craignent à la fois de ne pouvoir les récupérer prochainement, pour des raisons relevant de la bonne marche du service, et de ne pas profiter de compensations financières. « *Ou Vigipirate se justifie toujours et il faut alors que le ministre de l'intérieur en fasse connaître les raisons à la population et aux policiers*, explique Jacky Viallet. *Ou alors il ne sert plus à rien et il faut, par conséquent, le supprimer.* »

Le « blues » des policiers est encore accru par l'extension des violences urbaines. Participant depuis le début de l'année à des opérations de « *sécurisation* » dans les quartiers difficiles, les membres des Compagnies républicaines de sécurité (CRS) se plaignent de la surcharge de travail qui en résulte. « *Depuis 1968, les CRS n'avaient jamais fait autant de déplacements, totalisant cette année 280 jours hors de leur cantonnement, alors qu'on tournait habituellement de 170 à 200 jours de déplacements par an* », estime Joaquin Masanet, secrétaire général du SNIP-FASP (majoritaire dans les compagnies).

« *Malgré ses déclarations, le gouvernement renonce à faire de la sécurité une de ses priorités* », regrette par ailleurs la FNAP à propos des insuffisances budgétaires. Les organisations syndicales déplorent que le budget 1996 ne soit pas à la hauteur des engagements de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité : la « *loi Pasqua* » prévoyait 10 milliards supplémentaires pour la police sur la période 1995-1999, et les deux premiers budgets de son application sont loin du compte. « *Il n'y a pas de budget pour la police, il n'y aura pas de police pour le budget* », ajoute Jacky Viallet.

Erich Inciyan

Transports : dans le bus de 5 h 30, Aulnay-sous-Bois - République

GARE D'AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis), mardi 5 décembre, 4 h 45. La moustache impeccable, Alain arrive largement en avance pour attendre le car « *de substitution* » qui doit l'emmener place de la République, à Paris. Lundi, il a quitté son domicile de Villeparisis à vélo avant de descendre dans la capitale par le canal de l'Ourcq, sans éclairage. Une heure trois quarts pour commencer sa journée de comptable. Au retour, il a « *éclaté le vélo* » et terminé son trajet par cinq heures de marche.

Mardi dernier, Colette a rallié à pied le quartier de Montparnasse, dans le quinzième arrondissement, à Sevran, en Seine-Saint-Denis. De retour chez elle, à minuit, elle a décrété qu'elle en avait assez. Elle n'est plus retournée travailler. « *Les fonctionnaires n'ont pas le droit de bloquer le pays* », maugrée Alain. « *Que les cheminots souhaitent garder leur régime de retraite, c'est normal,* admet Claudine. *Mais il faut que tout le monde fasse un effort. On le leur a peut-être demandé un peu trop brusquement.* »

« *En fin de compte, ce ne sont pas les plus malheureux qui font grève*, estime Gérard, peintre en bâtiment. *Moi j'aimerais bien avoir la retraite à 50 ans. Et puis, on ne sait plus pourquoi ils font grève. Avec la Sécu, tout est mélangé.* » Pour Estelle, étudiante en DEUG de mathématiques, ce sont « *les grévistes [qui] ne savent plus pourquoi ils manifestent. Ils sont manipulés par les syndicats.* »

5 h 10 : le chauffeur ouvre son car aux passagers transis. Il ne démarrera qu'à l'heure dite – 5 h 30 – avec à bord les cinquante-trois passagers réglementaires, pas un de plus. Les refoulés, agglutinés devant la gare d'Aulnay, sont déjà plus d'une cinquantaine. Ils veulent s'assurer qu'ils ne resteront pas sur le pavé, mais le chauffeur ne peut renseigner personne sur le nombre de cars affrétés et les heures de passage. La mise en place des transports de substitution ne fait l'objet d'aucun affichage.

Le car trouve tranquillement sa voie vers Paris. Les routes commencent à être encombrées, mais la coulée sur le périphérique n'est pas encore figée. 6 h 20 : les voyageurs sont à bon port. Ce soir, Claudine dort à l'hôtel, Gérard s'est trouvé une chambre sur le chantier, Estelle repartira en voiture avec une amie. Pour les autres, des cars devaient attendre au même endroit à partir de 16 heures.

Aude Dassonville

Situation très contrastée en province

Plusieurs préavis de grève ont été déposés pour les jours à venir dans les transports en commun des grandes agglomérations

LA SITUATION dans les grandes villes de province semblait très contrastée, mardi 5 décembre en fin de matinée. De façon générale, les transports en commun dans les agglomérations ne connaissent pas la même thrombose qu'en Ile-de-France, et des services de ville à ville par autocars se sont progressivement mis en place, sans attendre la journée de mardi.

A Toulouse, le conseil régional de Midi-Pyrénées, en liaison avec la SNCF, a mis en place un service public minimum par cars pour desservir les principales villes de la région, initiative vivement condamnée par la CGT, majoritaire à la SNCF. Les institutions consulaires ont créé, comme en 1986, un service de collecte et d'acheminement du courrier. Dans l'agglomération, les bus fonctionnaient à raison de un sur trois mardi matin et la situation devait redevenir normale dans la journée. A Besançon, les organisations patronales de Franche-Comté organisent des transports collectifs par taxis et avion privé (un bimoteur de six places) vers Paris.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, où sept lignes d'autocars interurbains tentent de remédier à l'absence de trains, les transports en commun à l'intérieur des principales agglomérations n'étaient guère perturbés, même si divers mouvements étaient envisagés. A Marseille, aucun préavis de grève n'avait été déposé lundi soir à la Régie des transports marseillais (dont les 2 700 salariés ont un statut privé). La CGT, majoritaire, a cependant déposé un préavis pour jeudi 7 décembre. Les marins CGT de la SNCM, qui assure les liaisons avec la Corse, ne devaient pas participer à la journée d'action du 5 décembre. A Toulon, les bus devaient fonctionner normalement mardi, ainsi que les huit vedettes qui traversent la rade. Même situation à Nice, où aucun préavis de grève n'avait été déposé à la STN2, concessionnaire du réseau urbain : mais les organisations CGT, FO, CFDT et CFTC ont déposé un mot d'ordre d'arrêt de travail pour vendredi 8 décembre.

A Metz, aucune perturbation n'était enregistrée, en dépit d'un préavis déposé par la fédération CGT des transports de Moselle. A l'inverse, dans la métropole voisine, Nancy, les habitants étaient privés, depuis treize jours, de bus et de trolleys, à la suite d'une grève lancée par la CGT et FO, pour des raisons salariales. Mais lundi soir, les syndicats ont appelé à la reprise du travail. Mulhouse était aussi affectée depuis quelques jours par un mouvement de grève spécifique des transports urbains. Mais les employés y ont mis fin lundi.

Caen, comme toutes les autres grandes villes (Rennes, Montpellier, Limoges), a essayé de lancer des lignes de bus vers Paris, Cherbourg Lisieux ou Bayeux. Nantes bénéficie d'un certain répit. Bus et tramways de la Semitan roulaient normalement mardi. La CGT, cependant, a déposé un préavis reconductible à compter de jeudi. La CGT est la deuxième organisation derrière la CFDT, devant FO et la CFTC. A Brest également, la CFDT est majoritaire parmi le personnel des transports en commun. Conséquence : les bus roulaient mardi.

30 % DES BUS A LYON

A Limoges, en revanche, la CGT domine le paysage social, et plusieurs entreprises du secteur privé (RVI, porcelaine, Valéo, salaisons Madrange, l'entreprise de travaux publics Colas) se sont jointes au mouvement. La CFDT de Haute-Vienne participait à la manifestaton de mardi. Les transport urbains de Limoges devraient se mettre en grève mercredi, avec occupation des dépôts des trolleybus.

A Lyon, si le métro fonctionne normalement, 30 % seulement des bus roulent. Les syndicats des Transports en commun lyonnais (TCL) ont appelé les salariés, qui ont un statut privé, à étendre le mouvement. Ce dernier avait commencé modestement la veille, avec le blocage de quatre dépôts sur neuf, action qui avait reçu le renfort des cheminots. A Saint-Etienne, les employés communaux sont en grève depuis le 30 novembre.

En dépit de tout, l'appel du RPR pour former des comités d'usagers et préparer des contre-manifestations ne semble rencontrer que des échos très fragmentaires. Ici ou là, des tracts sont distribués et des conversations engagées sur les marchés pour recueillir des signatures, mais les démarches restent isolées et inefficaces. Plusieurs responsables locaux du parti néogaulliste se déclarent même hostiles à l'initiative, comme dans l'Isère, le Rhône, le Bas-Rhin. D'autres sont dans l'expectative : « *On attend les instructions de Paris* », souligne Jean-François Delamare, secrétaire de la fédération du Calvados.

Avec nos correspondants

Aux impôts : « L'argent placé en capital, il n'y en a jamais eu autant »

Les employés parisiens ne rejettent pas en bloc le plan Juppé. Ils protestent plutôt contre les inégalités fiscales

ON A COMPTÉ, recompté, re-voté, re-calculé – « *La démocratie, c'est parfois la complication* » –, puis on s'est décidé. Lundi à midi, le centre des impôts du 20e arrondissement de Paris s'est enfin déclaré en grève. Laborieusement, à une courte majorité. Comme, trois heures plus tard, le petit centre de recettes Saint-Ambolse, dans le 11e. En ce 4 décembre, le mouvement est lancé aux impôts. Attention, « *pas pour faire comme tout le monde* ». La solidarité, ici, serait presque un repoussoir. « *Pourquoi avoir attendu si longtemps ? Si on y va parce que ça marche, c'est plutôt politique !* », proteste un agent. « *On n'a pas les mêmes revendications que la SNCF* », ajoute un autre. Les syndicats ont beau dire – « *Ne pas se lancer serait laisser dépérir un mouvement qui peut devenir général* » –, les employés du fisc, rationnels, ne se laissent pas aisément griser par les mots d'ordre.

Ce qu'ils veulent, ce sont de solides raisons pour se lancer. « *Qu'a-t-on à défendre ? Qu'a-t-on à gagner ?* » Les délégués syndicaux se gardent bien de condamner en bloc le plan Juppé. « *Il faut une réforme*, admet le Syndicat national unifié des impôts (SNUI), *le problème ce sont les modalités d'application. Avec un gouvernement qui ne parle que rapport de force, il faut que ce soit massif dans un premier temps, pour dire non, puis discuter. Si le plan Juppé passe, c'est la porte ouverte à beaucoup de choses : la modernisation de l'Etat, la réforme fiscale.* »

LE « SCANDALE » DE L'AIDE AUX PME

On discute sur le fond, et les arguments ne sont pas tous les mêmes qu'ailleurs. Ce qui les choque, plus que les attaques contre le statut, c'est l'injustice. Et d'abord les cadeaux faits aux entreprises, « *totalement exonérées de nouvelles charges, et dont la dette vis-à-vis de la Sécu dépasse 90 milliards* », rappelle la CGT. « *Si on se laisse faire, on va payer à leur place.* » « Scandale » passé inaperçu : le plan d'aide aux PME, qui ramène le taux d'imposition de 33 % à 19 % pour les sociétés faisant moins de 50 millions de chiffre d'affaires. « *Dans notre service, qui couvre le quart de l'arrondissement, nous avons fait un chiffrage : sur 2 063 sociétés, 11 seulement passent la barre de 50 millions et restent dans le droit commun*, explique une déléguée CGT. *Il y a bien deux poids et deux mesures. Et en plus on vient d'alléger les pénalités pour les entreprises en infraction sur le paiement des cotisations. C'est de l'incitation à payer en retard !* »

Ce qui les heurte aussi, en bons techniciens, c'est le flou entourant les décisions du gouvernement, ses contradictions. « *On a l'impression générale d'être trahis*, note un jeune homme. *Barrot nous dit : "Vous êtes des imbéciles, quand je vous aurai expliqué, vous comprendrez !"* » Des calculs, ils en ont tous fait. La CGT, le SNUI et FO rivalisent de tracts bourrés de tableaux hermétiques. L'un illustre l'iniquité sociale de « M. Juppé » : la facture fiscale totale d'un smicard gonflera en 1996 de 9,03 % par an, alors que celui qui gagne 100 000 F par mois ne la verra augmenter que de 1,97 %, explique le SNUI. L'autre mesure l'impact du nouveau mode de calcul de la retraite dans la fonction publique : un professeur certifié verra en 2014 sa pension réduite de 12 600F à 10 861F par mois, soit 1 739 F de différence, assure la CGT. Cela éveille quelques échos intéressés dans l'assistance. Car on a beau être agent du fisc, on n'en est pas moins fonctionnaire. Et les retraites, les « *75 % du brut* », « *il faut pas y toucher !* ».

La grève, ils ne la votent pas vraiment pour les avantages acquis. Ici plus qu'ailleurs la décision est politique et... individuelle. On est gréviste parce que « *Juppé nous a lancé un défi : 2 millions de personnes dans la rue et c'est la démission !* » Parce que « *c'est un choix de société : on va faire comme aux Etats-Unis. Aujourd'hui on est 4 millions, demain on sera peut-être 400 000* ». Parce que « *l'argent placé en capital, il n'y en a jamais eu autant !* ». Et aussi pour quelques raisons moins avouables : « *Tant qu'à ne pas pouvoir venir travailler, autant que ça serve à quelque chose* », avoue une mère de famille, et « *étendre le mouvement est la meilleure façon d'obtenir le remboursement des journées de grève* »...

Véronique Maurus

Chauffeurs routiers : « On n'est pas du genre à se laisser faire »

LE MANS
de notre envoyé spécial

Ses copains le surnomment « *JC* ». J pour Jean, C pour Claude. « *JC* » donc. Dans un éclat de rire, il rappelle que ses pieuses initiales auront bientôt deux mille ans d'âge : « *Un autre y a pensé avant moi, mais lui, au moins, il avait de grands pouvoirs. Ah ! si je pouvais...* » Oui, s'il pouvait faire des miracles, il changerait bien des choses, ce routier à la moustache de cosaque. D'abord, il annulerait « *aussi sec* » le plan Juppé. Dans la foulée, il porterait son salaire et ceux des copains de 7 542 francs à 10 000 francs mensuels. Il abaisserait, ensuite, de soixante à cinquante-cinq ans l'âge de la retraite des chauffeurs. Resterait alors à examiner les conditions de travail, les heures supplémentaires, la vie de famille qui « *se barre de plus en plus* »... Sans oublier, « *mais ce n'est pas une priorité* », la cabine de son 40 tonnes, si exiguë qu'il doit se plier en deux pour enlever son pantalon s'il ne veut pas « *roupiller tout habillé* ».

Jean-Claude, « *quarante-cinq ans, dont dix-sept sur la route* », est délégué CFDT de l'entreprise sarthoise Bourbon, qui compte une centaine de chauffeurs. Emmitouflé dans sa parka grise, il rejoint d'autres grévistes devant les entrepôts manceaux de la société de transport Calberson. Depuis le début du mouvement national des routiers, dimanche 3 décembre, la lutte a pris forme. Les militants ont sorti les banderoles, distribué des tracts, sacrifié quelques palettes de bois pour nourrir le feu de la contestation. Ils sont maintenant une cinquantaine, des costauds au verbe cru, à attendre les instructions des délégués syndicaux avant d'aller bloquer telle ou telle route nationale dans les faubourgs du Mans. Ils appellent cela « *des barrages filtrants* ». Les premiers à en faire les frais sont les collègues étrangers et les non-grévistes. Les rebelles laissent juste passer les automobilistes, et encore au compte-gouttes. Au jeu du gendarme et du routier, ils espèrent être les plus futés et échapper à la maréchaussée.

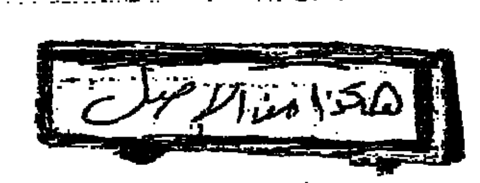
> « Les patrons cassent les prix du transport et se rattrapent sur les salaires. Il y a deux ans, je gagnais 1 000 francs de plus ! »

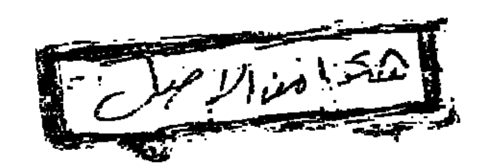
A en croire « *JC* », le plan Juppé a fait office de détonateur. Des revendications propres à la profession sont venues se greffer sur l'opposition au projet du premier ministre. A l'entendre, la situation serait même « *plus grave* » qu'en 1992, à l'époque du mouvement contre le permis à points, qui avait pourtant paralysé le pays : « *Le ras-le-bol est général, les gars en ont marre, la concurrence est si forte entre les patrons qu'ils cassent les prix du transport. Résultat : ils se rattrapent sur les salaires et c'est nous qui trinquons ! Il y a deux ans, je gagnais 1 000 francs de plus ! Ce n'est pas une vie, vous savez...* »

Cette vie, il en parle volontiers. Les voyages en Belgique, en Italie, en Allemagne, avec des chargements de papier. 110 000 kilomètres par an, sans poste de CB, dix heures par jour au volant à écouter France Inter ou des chansons de marins, parce qu'il est d'origine bretonne et qu'il aime « *la mer et les bateaux* ». Quand arrive l'heure de la pause, de jour comme de nuit, il bouquine un moment, puis essaie de dormir dans la cabine du bahut, manière de respecter les neuf heures de repos obligatoire quotidiennes. Avec une indemnité journalière plafonnée à 272,85 francs, il n'a pas les moyens de s'offrir l'hôtel. Pour les repas, il délaisse tout de même les cafétérias et s'accorde un plaisir gourmand : « *Je n'aime pas bouffer sur un plateau... Alors, je sors de l'autoroute, j'ai mes adresses !* » Le retour à la maison, auprès de sa femme et de ses deux enfants ? « *Dans ce métier, on ne sait jamais quand on rentre. Dès que tu arrives quelque part et que tu téléphones à ton cher patron, il peut décider de t'envoyer ailleurs.* »

On l'aura compris : Jean-Claude n'aime guère les patrons, et c'est à eux qu'il s'en prend à travers Alain Juppé. Il n'aime pas non plus certains clients, ceux qui le laissent se débrouiller seul au moment de décharger les marchandises. « *On est souvent accueillis comme des chiens dans un jeu de quilles* », assure-t-il en exigeant « *davantage de respect* ». L'autre jour, il a traité de « *coq en pâte* » et de « *gosse de riches* » un client qu'il jugeait mal aimable. Celui-ci s'en est plaint auprès de l'employeur. « *JC* », mis à pied pendant une journée, a porté l'affaire devant les prud'hommes. « *Vous voyez,* conclut l'un de ses amis, *on n'est pas du genre à se laisser faire.* »

Philippe Broussard





Les étudiants jugent insuffisantes les propositions de M. Bayrou

La plupart des universités ont décidé de poursuivre le mouvement, au moins jusqu'à mercredi. L'annonce par le ministre de crédits supplémentaires, de la création de 2 000 postes et d'une loi de programmation a été vivement critiquée dans les assemblées générales tenues lundi 4 décembre

Les mesures proposées par François Bayrou, dimanche 3 décembre, à l'issue de ses rencontres avec la coordination des étudiants et les syndicats d'enseignants, ont été accueillies sans enthousiasme. Pour une majorité d'étudiants, elles restent *« notoirement insuffisantes »* et la promesse d'une loi de programmation budgétaire est jugée trop *« floue »*. La mobilisation reste forte dans un grand nombre d'universités, où la grève a été maintenue au moins pour la journée de mardi, en association avec les organisations d'enseignants et de personnels. Si dans la région parisienne les difficultés de transport réduisent l'affluence aux réunions, les assemblées générales ont été plus massives à Toulouse et Tours (*lire nos reportages ci-dessous*), mais aussi à Brest, Lyon, La Rochelle, Bordeaux, Angers, Caen... A Pau comme à Perpignan et à Rouen, les cours qui avaient repris ont de nouveau été suspendus. Une nouvelle réunion de la coordination nationale étudiante devrait se tenir mercredi après-midi, à Paris.

TOULOUSE
correspondance

« *Des gens au gouvernement sont en train de nous pourrir notre année.* » Lundi 4 décembre à midi, à l'image de Dorian, en DEUG de mathématiques et membre de la coordination toulousaine, les étudiants en grève de l'université Paul-Sabatier de Toulouse ont reconduit le mouvement de grève à la quasi-unanimité. Trois cents jeunes s'étaient déjà réunis, dimanche 3 décembre puis lundi matin, pour examiner la *« faisabilité du plan Bayrou »*. A l'heure du déjeuner, l'immense auditorium est de nouveau plein à craquer. Plus de deux mille étudiants viennent écouter « *leur* » coordination.

Car Toulouse n'a pas aimé Jussieu et les violences de la semaine dernière. « *Il faudrait ne pas confondre mouvement étudiant et casseurs* », lance Daniel, qui revient de Paris. « *Il faudrait décentraliser la prochaine réunion de la coordination nationale à Toulouse*, lance un responsable à la tribune, *on est leader du mouvement.* » La salle est conquise. Du coup, les étudiants se sentent investis de responsabilités supplémentaires et s'efforcent d'organiser les débats, ce qui n'est pas une mince affaire dans une assemblée générale qui se déroule dans un amphithéâtre plein à craquer.

« DE LA POUDRE AUX YEUX »

« *Ce plan, c'est encore de la poudre aux yeux, des miettes*, explique Dorian, à la tribune. *On essaie d'avoir des précisions mais tout reste flou.* » Karine, qui est allée négocier à Paris, résume : « *Comment être satisfait des propositions Bayrou alors qu'on demande 4 milliards de crédits justifiés et la création de six mille postes ?* »

Juché sur l'estrade, un professeur, responsable du SNEsup, vient à la rescousse des intervenants précédents et avance quelques chiffres : « *Les interlocuteurs du ministère nous répondent un peu au hasard parce que eux-mêmes ne savent pas vraiment où ils vont. Ce plan a été conçu pour désamorcer le mouvement.* » Les enseignants manifesteront également mardi, conclut-il sous les applaudissements. « *Les profs nous soutiennent et on les soutient*, commente un responsable étudiant. *Le fait qu'ils aient suspendu les cours nous a beaucoup aidés.* »

CLIVAGES

Mais après, comment poursuivre le mouvement ? Bruno s'est levé dans la salle : « *J'en suis à ma sixième semaine de grève et, au risque d'être impopulaire, je commence à me démobiliser.* » Ce sentiment semble gagner une bonne partie des étudiants, même si les propositions de Bruno – « *il faut durcir le mouvement pour en sortir* » – suscitent un véritable tonnerre d'applaudissements. Un autre clivage surgit : « *Faut-il élargir le mouvement, faire cause commune avec les salariés en lutte contre le plan Juppé ?* »

Les interventions se font plus tranchées. « *Attention à ne pas dévier de nos revendications étudiantes* », plaide Dorian au nom de l'efficacité du mouvement. « *Je ne vois pas pourquoi j'irais manifester avec des cheminots qui bloquent tout, ou avec FO qui soigne ses privilèges* », lance Sylvain, en licence d'informatique. Céline, en DEUG de biologie, n'en croit pas ses oreilles : « *La réforme de la Sécu nous concerne tous. Avant d'être étudiants, on est des citoyens.* » Il est finalement décidé de participer, mardi matin, à la grande manifestation toulousaine. Aux côtés des salariés... ou presque. « *On sera dans le même cortège*, précise une déléguée, *mais on fera banderole à part.* »

Daniel Hourquebie

Adoption au Sénat de mesures d'urgence

La discussion du projet de budget 1996 de l'enseignement supérieur, lundi 4 décembre au Sénat, a permis à François Bayrou de confirmer les mesures d'urgence annoncées la veille. Le ministre a fait adopter une majoration de 300 millions de francs des crédits de fonctionnement, correspondant aux 369 millions annoncés, dont 69 millions d'économies par la transformation d'heures complémentaires en emplois. L'essentiel des créations d'emplois résultera du transfert d'enveloppes budgétaires (82 millions de francs) du secondaire vers le supérieur. Aux 738 emplois d'enseignants initialement prévus s'ajoutent 1 000 emplois de professeurs agrégés en « surnombre » et 262 emplois de maîtres de conférence financés par la transformation de congés de mobilité. De même, 1 000 des 1 500 emplois supplémentaires de personnels non enseignants proviennent du transfert de crédits de vacation (25 millions de francs).

Tours reconduit la grève et tempête contre les réunions parisiennes

TOURS
de notre envoyée spéciale

S'ils pouvaient, ils prendraient le pouls de la grève par Internet. Le fax, le téléphone, les journaux et autres médias y suffisent à peine. Les étudiants de Tours restent sur le pied de guerre. « *C'est Toulouse ? Lequel ? Ah, le Mirail, salut. Je te faxe un truc : on veut faire la prochaine coordination nationale à Tours.* » Les Tourangeaux ont décidé de clamer que la province existait. « *On en a marre que ça dégénère chaque fois à Paris. Comme les négociations se font là-bas, on est toujours obligé de suivre, mais le mouvement est porté par la province* », estime une étudiante en géographie. Les contacts sont pris, le maire, Jean Germain (PS), ancien président de l'université, a même promis un soutien logistique.

Echaudés par les événements violents de Jussieu, jeudi dernier, les cinq délégués de Tours ne sont pas allés au grand *happening* de la coordination de Censier, le lendemain : « *Impossible de travailler dans ces conditions.* » Mercredi, que la coordination ait lieu à Tours, à Paris ou ailleurs, les représentants de l'université François-Rabelais veulent être entendus. C'est bien le moins, quand on représente « *l'AG souveraine* » qui vient, ce lundi, de réunir près de 1 000 personnes dans l'amphithéâtre Thélème, en sciences humaines, et plus de 800 en sciences.

Au lendemain des annonces de François Bayrou, la mobilisation reste très forte, teintée d'attente et de détermination. Les étudiants écoutent attentivement l'exposé que leur a préparé la coordination locale. A l'aide d'un transparent qui récapitule les revendications de la coordination nationale, les demandes des étudiants de Tours et les propositions du ministre, Erwan dresse l'état des lieux. On reconnaît quelques avancées mais la méfiance domine.

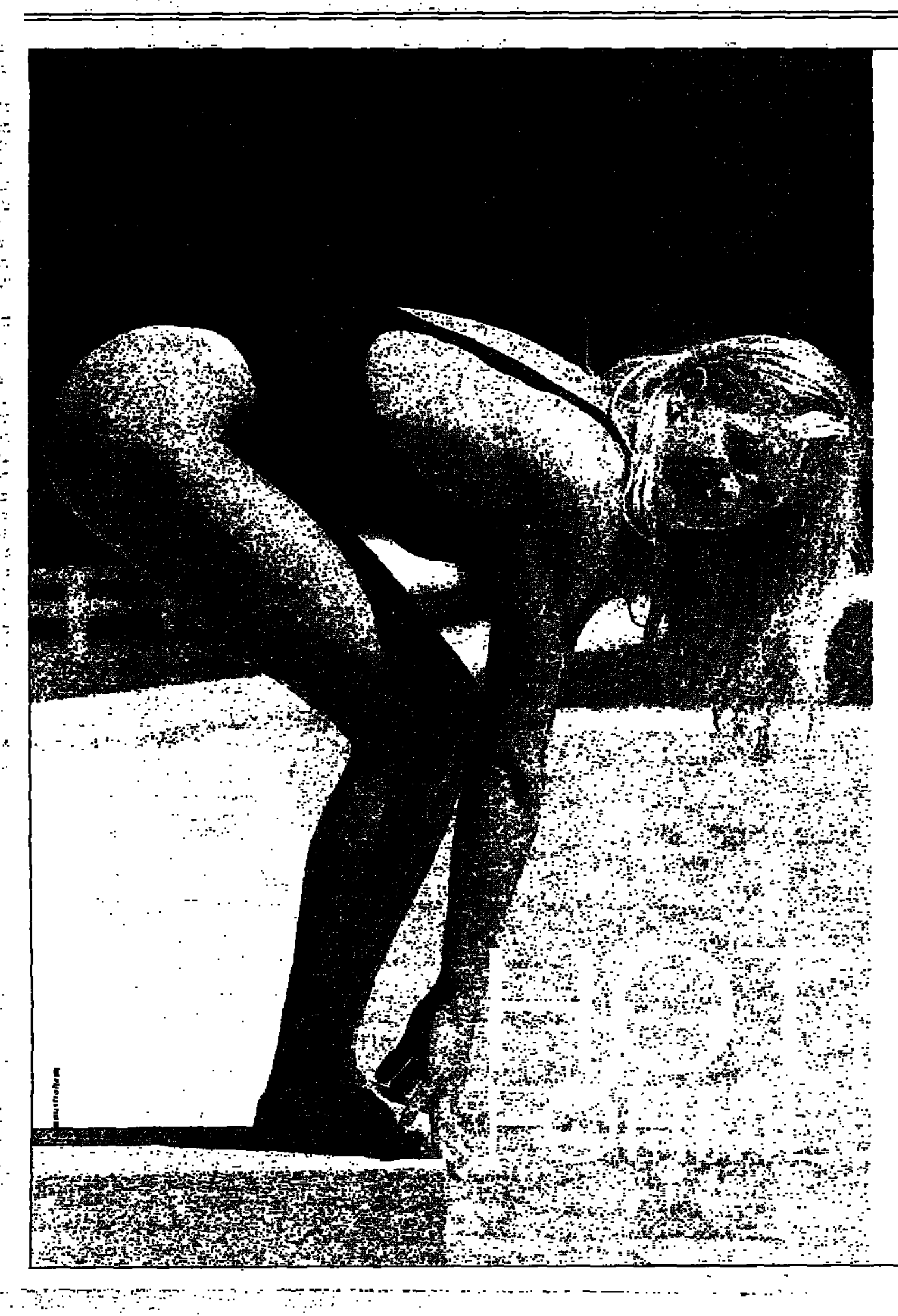
Le financement, pour 2 milliards de francs, de travaux d'urgence, principalement à la charge des universités et des régions, provoque des huées. « *Qui finance les régions ? C'est nous avec la taxe d'habitation ! Il y en a marre de ce gouvernement qui n'arrête pas de nous taxer !* », crie un étudiant dans la salle. « *Enfin, on nous propose une loi de programmation concertée mais je ne peux pas vous en dire plus* », conclut David. Un murmure sceptique parcourt la salle.

« CONTINUER À PENSER »

« *Avant que tout cela soit bouclé, voté, on n'est sûr de rien !* », s'exclame un étudiant. « *On a déjà obtenu quelque chose mais, si on continue avec les cheminots et la fonction publique, notre mouvement ne sera que plus fort* », poursuit un autre. Un vote massif décide de la participation à la manifestation du 5 décembre. Et la grève est reconduite par acclamations. On fait un triomphe au professeur qui vient annoncer que les enseignants et les IATOS ont voté la poursuite du mouvement jusqu'à mercredi. Pour Pierre, étudiant en chimie et membre de la coordination, « *la mobilisation va être tres intense dans les jours qui viennent. Personne ne veut se contenter de poudre aux yeux, tout va se jouer cette semaine* ».

En petits groupes, on songe à la sortie de la crise. Alors que la coordination travaille sur le principe d'une « *commission permanente de réflexion* », un étudiant commente : « *Lundi, si les profs reprennent les cours, on va se retrouver comme des blaireaux, les examens approchent.* » « *Raison de plus pour créer une cellule de réflexion ; on va quand même continuer à penser après la grève* », rétorque un autre. Déjà, au « technopole », un bâtiment tout neuf pour les étudiants de droit et de sciences économiques, où la mobilisation a été médiocre, certains parlent de trouver un autre imprimeur pour reproduire les polycopiés et cherchent à remplacer la bibliothécaire en grève. « *Ce n'est rien, on était 10 000 dans les rues le 30 novembre et je suis sûr que l'on sera autant, sinon plus, le 5 décembre au soir* », espère Pierre.

Béatrice Gurrey



Ne vous méprenez pas.
"Forme Chaude"
est un magazine santé
et bien-être.

"Forme Chaude", prononcez "Hot Forme", est le premier magazine santé de M6. Tous les samedis à 20h35. Olivia Adriaco aborde toutes les méthodes (diététique, exercices...) pour conserver ou retrouver la santé. Méthodes auxquelles on peut faire confiance quand on voit ce qu'elles donnent sur notre présentatrice.



Hot Forme Samedi 20h35

M. Barrot tente de faire accepter aux médecins l'encadrement des dépenses de santé

La principale organisation professionnelle demande le retrait du plan

Le gouvernement est à la peine sur tous les fronts ouverts par le plan Juppé pour la Sécurité sociale. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, s'est employé, lundi 4 décembre, à faire accepter par les médecins le projet d'encadrement des dépenses de santé, pièce maîtresse d'une réforme destinée à rétablir durablement l'équilibre des comptes du principal système déficitaire, l'assurance-maladie.

JACQUES BARROT tient, depuis quelques jours, un rôle difficile : il doit jouer l'apaisement sans s'écarter du scénario du plan Juppé. Le ministre du travail et des affaires sociales s'est encore livré à cet exercice, lundi 4 décembre, en recevant le Syndicat des médecins libéraux (SML), puis la Fédération des médecins de France (FMF), deux des trois organisations qui, avec la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), ont appelé les professionnels de la santé et les assurés sociaux à défiler le 17 décembre contre le « *rationnement des soins* ».

Cependant, à trop vouloir « déminer », le gouvernement risque de créer des malentendus ou de vider son plan de réforme du système de santé de tout contenu. C'est l'inquiétude que Nicole Notat exprime dans la lettre qu'elle a adressée lundi à Alain Juppé. « *Nous attendons du gouvernement que le cap soit maintenu* », prévient la secrétaire générale de la CFDT, qu'il s'agisse d'un « *régime universel* » d'assurance-maladie, d'une extension de son financement à l'ensemble des revenus « *par l'intermédiaire d'une CSG élargie et rénovée* » ou d'une maîtrise des dépenses de santé impliquant vraiment les médecins.

« LE SPECTRE DU RATIONNEMENT »

MG-France, qui revendique 65 % des généralistes, partage cette inquiétude et réclame « *l'ouverture immédiate d'un dialogue* » avec le premier ministre. Après son assemblée générale du week-end, il a confirmé qu'il ne s'associera pas à la journée d'action du 17 décembre, jugeant « *indigne d'agiter le spectre du rationnement des soins* ». Son président, Richard Bouton, s'en est également pris à FO, qui préside la Caisse nationale d'assurance-maladie depuis 1967. Il est, selon lui, « *intolérable de voir* [celle-ci] *appeler à sa rescousse les assurés sociaux, alors qu'*[elle] *a cautionné pendant des années la diminution des remboursements de soins et la mise en place d'une médecine à deux vitesses* ». MG-France ne donne pas, pour autant, carte blanche au gouvernement. Le syndicat demande au premier ministre d'« *ouvrir un dialogue clair et immédiat* » avec les médecins, notamment sur la création de filières de soins où des patients accepteraient, sur la base du volontariat et moyennant un meilleur remboursement, de passer par un généraliste avant de consulter un spécialiste.

En attendant, M. Bouton a obtenu « *l'assurance* » qu'il n'est « *plus question d'instaurer une taxe de 1 franc par feuille de soins* » pour l'informatisation des cabinets médicaux.

« GARANTIES ÉCRITES »

De son côté, le président de la FMF, Jean Gras, a reçu de M. Barrot « *l'assurance que les médecins seront associés à l'élaboration des réformes structurelles* » de la médecine de ville. « *Des signes que nous recevrons dans les jours à venir dépendra notre position sur l'appel du 17 décembre* », a-t-il précisé. Dinorino Cabrera, président du SML, croit « *possible* » de trouver un « *terrain d'entente* » avec les pouvoirs publics, même s'il attend « *des garanties écrites* » sur le retrait de certaines mesures. Quant à la CSMF, elle a fait du « *retrait des points inacceptables* » un préalable à toute négociation, mais il est exclu que M. Juppé renonce à l'encadrement des dépenses de médecine de ville prévu en 1996 (plus 2,1 %).

Les divisions sont aussi grandes chez les praticiens des établissements hospitaliers, qui ont pris connaissance du rapport du Haut Conseil de la réforme hospitalière (*Le Monde* du 2 décembre). La Coordination médicale hospitalière (CMH) et la Confédération des hôpitaux généraux (CHG) ont demandé « *le retrait des propositions présentées par le professeur Devulder* ».

En revanche, le SNAM-HP et l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH) sont prêts à discuter des recommandations du Haut Conseil.

Jean-Michel Bezat



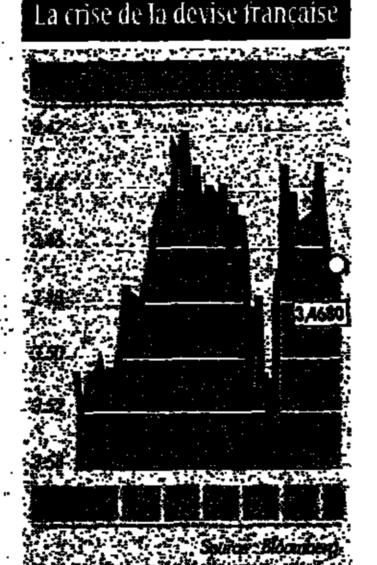
Les investisseurs étrangers boudent le franc

La Banque de France joue l'apaisement

LA CRISE sociale s'est transformée, lundi 4 décembre, en crise monétaire. Pour la troisième fois de l'année, le franc a été victime d'attaques sur le marché des changes. Il est tombé, lundi, à 3,4850 francs pour 1 deutschemark, soit une baisse de six centimes en quatre jours. Mardi matin, il se reprenait légèrement, à 3,4680 francs pour un mark.

Le mouvement a été d'autant plus brutal qu'il a pris les investisseurs à contrepied. Ces derniers avaient parié sur une poursuite de la détente monétaire observée depuis la fin du mois d'octobre, à la suite de l'entretien télévisé de Jacques Chirac, du remaniement ministériel et du projet de réforme de la Sécurité sociale : les taux d'intérêt à trois mois avaient reflué de plus de 2 %, passant de 7,3 % à 5,2 %. Cet environnement les avait incités à procéder à des achats massifs d'emprunts d'Etat français. L'ampleur de la crise sociale, dont ils ont pris consicence avec retard, les a conduits à se débarrasser, en toute hâte, des titres qu'ils venaient d'acquérir.

La crise de la devise française



Le franc s'est légèrement repris mardi matin.

« *Les investisseurs étrangers sont comme tout le monde. Ils ne savent pas comment la situation va évoluer* », résume un analyste. La possibilité d'extension des conflits sociaux au secteur privé les inquiète, tout comme l'éventualité d'une issue politique à la crise, à travers l'organisation d'un référendum ou d'une dissolution de l'Assemblée nationale. Confrontés à une incertitude sociale et politique qui les expose à un risque qu'ils ne peuvent supporter, les gérants internationaux préfèrent transférer leurs capitaux vers des pays où la paix sociale et la stabilité politique sont assurées, comme l'Allemagne. Ce mouvement se traduit par une augmentation de l'écart de rendement entre les emprunts d'Etat à dix ans français et allemands. Cet écart, qui était retombé à 0,60 %, est remonté à 0,90 %.

Par-dessus tout, les opérateurs s'inquiètent d'un éventuel retrait du projet de réforme de la Sécurité sociale qui, selon eux, compromettrait définitivement l'assainissement des finances publiques et le respect par la France des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht. A cet égard, les 2 milliards de francs de crédits accordés aux étudiants ont renforcé leurs craintes d'une « *reculade* » du gouvernement.

La Banque de France se retrouve aujourd'hui dans une position difficile. Elle a officiellement approuvé la restructuration du système de protection sociale et fait donc figure d'alliée du gouvernement. Parallèlement, elle cherche à maintenir la stabilité du franc vis-à-vis du deutschemark.

La Banque de France sait qu'une hausse de ses taux directeurs, dans le contexte actuel, aurait pour effet de fragiliser davantage le gouvernement. Une telle décision accréditerait l'idée que la crise est durable et qu'elle-même s'interroge sur la détermination du premier ministre à résister aux revendications. Elle joue pour l'instant la carte de l'apaisement, en maintenant inchangé le taux de l'argent au jour le jour. Elle utilise en revanche abondamment, avec l'accord du gouvernement, l'arme des interventions pour tenter de freiner la chute du franc.

Cette attitude a permis pour l'instant de limiter l'envolée des taux d'intérêt de marché. Les analystes n'excluent pas que la Banque de France soit contrainte de mettre en place un dispositif d'urgence. L'institut d'émission ne voudrait pas donner l'impression qu'il laisse filer le franc sous prétexte qu'il soutient les réformes du gouvernement.

Pierre-Antoine Delhommais

Les PME demandent un plan de sauvegarde

« *LES 50 000 DÉPÔTS de bilan que nous devions probablement enregistrer dans les douze prochains mois risquent, compte tenu des grèves actuelles, d'avoir lieu dans les prochaines semaines* », estime René Ricol, président de l'ordre national des experts comptables. Les mouvements de la SNCF empêchent les livraisons. Avec l'arrêt de travail de La Poste, les chèques ne parviennent plus aux entreprises. Certaines sociétés, déjà fragiles, pourraient se trouver rapidement en état de cessation de paiement. « *Le rôle des banques sera déterminant pendant cette période* », conclut René Ricol.

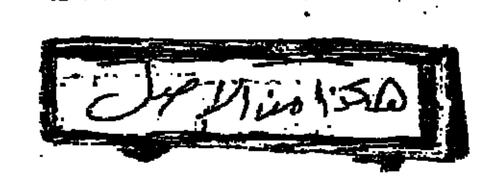
Les activités saisonnières sont les premières concernées. Le Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras (Cifog) est très inquiet : 83 % des achats de foie gras se font de novembre à fin janvier. Selon le syndicat des agences de voyages, les annulations en chaîne leur auraient fait perdre, la semaine dernière, 1,5 milliard de francs. Seuls s'en sortent les hôtels où certaines entreprises ont décidé de loger leurs employés.

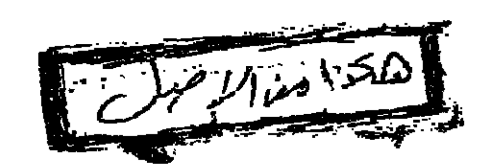
Moins dépendantes des fêtes de Noël, les Grandes Minoteries dijonnaises (GMD) n'en devront pas moins mettre leurs 110 salariés au chômage technique : incapable d'acheminer sa production de farine par le rail, l'entreprise a stocké plus de 3 000 tonnes de farine. Chaque journée de chômage technique lui coûtera 90 000 francs. Un recours au transport routier n'est pas envisageable. « *Il faudrait une cinquantaine d'attelages routiers de 25 tonnes chacun pour acheminer l'équivalent d'un train* », explique-t-on aux GMD.

Les industries du textile sont aussi fortement pénalisées par l'absence de train. Selon Jean-Philippe Lecas, délégué général de l'Union française de l'habillement, 80 % des produits des confectionneurs passent par le rail. Hommes politiques et organisations professionnelles multiplient les avertissements depuis une semaine. Franck Borotra, ministre de l'industrie, indiquait samedi 2 décembre que 50 % de l'activité des PME et des PMI d'Ile-de-France est bloquée à cause de la grève actuelle.

Lucien Rebuffel, le président de la Confédération générale des PME, demande au gouvernement de rétablir d'urgence la circulation par camions de l'armée. Trois organisations patronales de PME ont réclamé au gouvernement, lundi 4 décembre, la mise en place immédiate d'un plan de sauvegarde – notamment le report de l'échéance de la taxe professionnelle, du paiement des charges sociales patronales et de l'échéance de la TVA – pour les PME-PMI, afin qu'elles puissent surmonter les conséquences du conflit social.

V. Ma.





La Bourse de Paris s'enfonce à nouveau dans le marasme

L'indice CAC 40 approche de ses plus bas niveaux de l'année

Les marchés financiers français sont touchés de plein fouet par les conséquences de la crise sociale. Le franc et la Bourse de Paris étaient en baisse lundi 4 et mardi 5 décembre alors que les *taux d'intérêt repartaient à la hausse*. Les investisseurs, notamment les étrangers, qui réalisent la moitié des transactions de la Bourse de Paris, *craignent que le gouvernement ne soit contraint* de céder à la pression grandissante de la rue.

SE REPRENANT légèrement mardi 5 décembre dans la matinée, la Bourse de Paris gagnait 0,5 %. Elle a néanmoins perdu 6 % depuis un peu plus d'une semaine. L'indice CAC 40 se retrouve aujourd'hui à 3 % au-dessus de son plus bas niveau de l'année, atteint le 23 octobre. Le choc a été particulièrement violent lundi 4 décembre. L'indice a alors perdu jusqu'à 3 % avant de finalement céder, en clôture, 2,5 %.

Les investisseurs, qui avaient superbement ignoré, à leur début, les grèves dans les entreprises publiques, s'inquiètent cette fois des conséquences imprévisibles du durcissement du conflit. Ils redoutent que le gouvernement lâche face à la pression de la rue. Les ventes de précaution se sont multipliées, trouvant difficilement des contreparties, faute d'acheteurs.

Plongeon du CAC 40



FRAGILES ACTIONS

Ainsi la rémission de la Bourse de Paris aura-t-elle été de courte durée. Après avoir perdu près de 14 % entre la mi-août et la fin du mois d'octobre, les valeurs françaises s'étaient ensuite assez nettement reprises. Elles avaient regagné 10 %, dans la foulée de la baisse des taux, de la priorité accordée par le gouvernement à la réduction des déficits et... de l'annonce du plan Juppé. Mais l'indice CAC 40 vient de reperdre en une seule semaine l'essentiel des gains réalisés au cours des dernières semaines. Les taux d'intérêt à court terme sont repartis à la hausse et le scénario d'une remontée de la Bourse guidée par la baisse du loyer de l'argent appartient au passé.

Le marché des actions a d'autant plus de raisons d'être fragile que les signes d'affaiblissement et de ralentissement de l'économie française se multiplient. Les immatriculations automobiles sont en chute libre, le moral des patrons au plus bas et le nombre de chômeurs a augmenté de 0,3 % en octobre.

« *Rendez-vous compte : la consommation est en panne, les bénéfices des entreprises sont sans cesse révisés en baisse, la croissance s'annonce faible l'année prochaine, les recettes budgétaires seront inférieures aux prévisions, les taux d'intérêt sont repartis à la hausse et, pour finir, l'issue du conflit social semble chaque jour plus incertaine* », explique Bruno Desgardins, de la banque ABN Amro. « *Le plus étonnant, c'est finalement que la Bourse n'ait pas chuté plus tôt et plus fort* », ajoute-t-il.

LES AMÉRICAINS VENDENT

Pour les investisseurs étrangers, pour les Américains en particulier, le contraste est saisissant entre les records de Wall Street – qui en a encore battu un nouveau lundi soir – et le plongeon des actions françaises. Or les étrangers font la pluie et le beau temps à la Bourse de Paris. Ils détiennent environ un tiers des titres et réalisent au moins la moitié des transactions. Ce sont eux qui vendent des actions françaises depuis une semaine.

« *L'analyse qui commence à se faire jour au-delà des frontières, c'est que la France subit des contraintes trop fortes, notamment en matière de politique monétaire et budgétaire, et qu'elle n'est pas capable, dans une conjoncture chaque jour plus défavorable, de supporter des réformes douloureuses* », explique Lionel Di Lannoy, du cabinet d'analyse Detroyat. « *Le temps perdu au cours des dernières années ne se rattrape pas* », ajoute-t-il.

Voilà qui ne va pas faciliter la privatisation de Pechiney, lancée lundi soir par le gouvernement envers et contre tout (*lire page 17*). « *Ils auraient mieux fait*, estime un analyste, *de la retirer plutôt que de proposer un prix minimum qui ne changera rien et de forcer une opération qui va encore rendre plus difficile la poursuite du programme l'année prochaine et écœurer définitivement les investisseurs institutionnels.* »

Eric Leser

Les grévistes d'EDF mettent les particuliers au tarif de nuit

L'EXEMPLE des grévistes de Brest, qui ont fait profiter les usagers domestiques dans la journée du tarif de nuit, de moitié inférieur au tarif normal, a fait tache d'huile dans la journée du lundi 4 décembre dans plusieurs centres comme Grenoble, Charleville-Mézières, Clermont-Ferrand, Carcassonne et Mulhouse. Selon la direction d'EDF-GDF, la grève a été suivie, lundi, par 35 % du personnel et la baisse de charge atteignait 20 000 mégawatts, soit « *un quart de la puissance disponible* ». Selon la *CGT, les gaziers et électriciens étaient en grève dans 80 centres de distribution* sur 100. Mardi 5 décembre dans la matinée, la capacité de production était réduite de 21 000 mégawatts. Vingt-quatre tranches nucléaires sur les cinquante-quatre réparties enregistraient une baisse de charge, et seule la centrale de Belleville (Cher) était à l'arrêt. Six des dix-sept centres de production thermique connaissaient une baisse de charge. Des coupures d'électricité étaient enregistrées à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

DÉPÊCHES

■ **PROTECTION SOCIALE : Radical et Bernard Kouchner** souhaitent une « *Constitution sociale* », qui devrait être « *intégrée à la Constitution de la République, le cas échéant par voie de référendum* ». Dans un communiqué diffusé le 5 décembre, Radical et Réunir – le mouvement fondé par l'ancien ministre de l'action humanitaire – proposent des « *états généraux de la protection sociale et du service public* » afin de « *définir les modalités de la solidarité républicaine* ». Cette initiative intervient à deux mois du congrès de refondation de Radical, les *27 et 28* janvier, qui doit officialiser un rapprochement avec M. Kouchner (*Le Monde* du 23 novembre).

■ **VERTS : le mouvement écologiste de Dominique Voynet** s'est déclaré, lundi 4 décembre, « *solidaire des mouvements sociaux pour la défense de la protection sociale* » et « *des services publics* ». Dans un communiqué, les Verts, qui annoncent qu'ils « *participeront à l'ensemble des manifestations* » prévues, rappellent que la priorité demeure à leurs yeux « *la réduction du temps de travail pour créer 2 millions d'emplois* ».

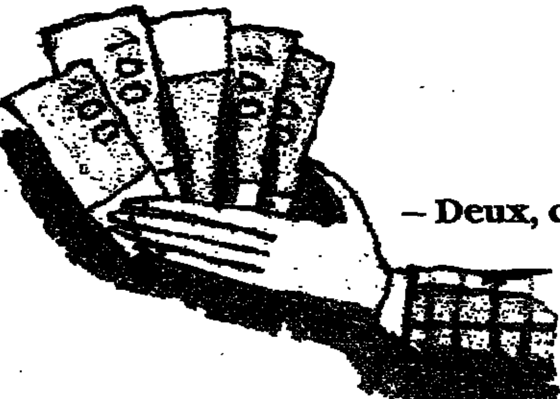
■ **ILE-DE-FRANCE : les groupes PS et Front national du conseil régional** s'opposeront à une hausse des impôts régionaux pour *1996* prévue dans le « *scénario de rigueur* » que Michel Giraud, président RPR de l'assemblée régionale, présentera jeudi 7 décembre au conseil régional lors d'un débat sans vote. Les économies prévues n'évitent pas un relèvement de « *15 à 16 %* » des impôts, ont-ils annoncé le 4 décembre lors de conférences de presse. « *Au moment où les Français subissent un véritable matraquage fiscal, l'augmentation des prélèvements régionaux apparaît comme une provocation* », a déclaré le président du groupe PS, Yannick Bodin.

■ **FRANC-MAÇONNERIE : Claude Charbonniaud** a été réélu à l'unanimité grand maître de la Grande Loge nationale française (GLNF) par le « *Souverain Grand Comité* » *de cette obédience réuni le 2 décembre*. Ancien préfet et directeur de cabinet de Jacques Chaban-Delmas en 1991, alors premier ministre, M. Charbonniaud avait été élu pour la première fois en 1992. La GLNF annonce vingt et un mille membres.

Pour l'assurance-vie, c'est notre logique de l'épargne qui s'impose aujourd'hui.

Demain vous inquiète, vous voulez placer au mieux votre argent préparer votre retraite, et vous ne savez que faire. Heureusement, l'assurance-vie des Mutuelles du Mans Assurances est une valeur sûre.

– **Un, c'est solide** : 75 ans d'expérience et de résultats.



– **Deux, c'est souple** : vous versez à votre rythme.

– **Trois, c'est rentable** : le capital investi sur un contrat épargne retraite actif général a plus que doublé ces huit dernières années... sans impôts, ni droits de succession !

Appelez vite votre conseiller Mutuelles du Mans Assurances ou consulter 3615 MDM (0,12F puis 1,29F la minute).



les mutuelles du mans assurances

L'autre logique de l'assurance

JUSTICE Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a confirmé, samedi 1er décembre, que le gouvernement présenterait, dans le cadre du plan national d'intégration urbaine, des mesures destinées à lutter contre la délinquance des mineurs. Ce texte devrait notamment accélérer leurs comparutions devant la justice et créer des « *unités d'éducation renforcée* » à petits effectifs pour les mineurs « *les plus durs* » ● AU COURS des dix dernières années, la part des mineurs dans la délinquance est restée globalement stable. En revanche, les chercheurs notent le développement massif des « incivilités » : insultes, graffitis, carreaux cassés, dégradations des boîtes aux lettres. Ces comportements auxquels il est difficile de répondre – la plupart ne sont pas des infractions pénales – nourrissent le « sentiment d'insécurité » invoqué par certains élus de banlieue.

Les actes d'« incivilité » des jeunes accroissent le sentiment d'insécurité

Le gouvernement va créer des centres d'éducation renforcée pour les jeunes les plus « durs » : en effet, la délinquance juvénile, stable en volume, se fait plus violente. Mais beaucoup de « comportements incivils », en banlieue notamment, échappent à toute qualification pénale

DU MINISTRE de l'intérieur aux élus de banlieue, des commerçants implantés dans les quartiers difficiles aux syndicats de policiers, de nombreux responsables dénoncent aujourd'hui l'« *impunité* » dont bénéficient les mineurs délinquants. « *Le gouvernement proposera bientôt des mesures pour faire face à cette délinquance inquiétante* », a déclaré Jean-Louis Debré au Sénat, samedi 1er décembre. La place Beauvau souhaitait instaurer des comparutions immédiates – interdites par l'ordonnance de 1945 afin de permettre aux juges d'examiner la personnalité du mineur – et revenir aux « *centres fermés* » supprimés en 1977 par Alain Peyrefitte, mais la chancellerie a légèrement atténué cette tonalité répressive : la comparution immédiate devrait être remplacée par une comparution « *à bref délai* » – deux ou trois mois – et les mineurs « *les plus durs* » devraient être regroupés dans de petites unités où les éducateurs seront plus nombreux.

Ces mesures, qui figureront dans le plan national d'intégration urbaine (PNIU) présenté avant la fin de l'année, tentent de répondre à l'inquiétude des élus de banlieues. Au regard des statistiques, la délinquance des mineurs a pourtant peu augmenté au cours des dix dernières années. « *Lorsque l'on neutralise l'effet des chèques sans provisions, qui faussent totalement les calculs, la part des mineurs interpellés parmi l'ensemble des personnes mises en cause par la police reste globalement stable durant la dernière décennie* », note Bruno Aubusson de Carvalay, ingénieur de recherche au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP). Depuis 1984, les mineurs représentent un peu plus de 14 % des personnes mises en cause par la police. D'une année à l'autre, les variations sont très faibles : 14,48 % en 1985, 14,04 % en 1988, 14,69 % en 1991, 14,18 % en 1994.

SÉVÉRITÉ ACCRUE

Au cours de cette période, la délinquance des jeunes semble toutefois avoir changé de visage. Les agressions contre les biens ont légèrement cédé le pas : de 1984 à 1994, la part des mineurs mis en cause pour des vols de véhicules, et notamment de deux-roues, a ainsi nettement régressé, passant de 40 à 34 %. L'évolution est semblable pour les cambriolages : la part des moins de dix-huit ans est passé de 29 à 27 %. En revanche, les jeunes semblent de plus en plus souvent mêlés à des affaires de violence : en dix ans, leur part est ainsi passée de 8,3 à 11,2 % dans les dossiers de coups et blessures volontaires et de 23,5 à 27 % dans les vols avec violence.

Face à cette délinquance, la justice se montre de plus en plus sévère. Au cours des dernières années, les sanctions pénales – travail d'intérêt général, amendes, sursis, voire emprisonnement – n'ont cessé d'augmenter au détriment des mesures éducatives : les sanctions, qui représentaient 40 % des décisions en 1989, sont ainsi passées à près de 50 % trois ans plus tard. Seule l'incarcération semble échapper à ce mouvement : grâce aux lois adoptées en 1987 et 1989 – suppression de la détention provisoire des mineurs de moins de treize ans, limitation de celle des moins de seize et dix-huit ans –, les jeunes se retrouvent de moins en moins souvent derrière les barreaux. La France, qui a compté jusqu'à 934 mineurs incarcérés en 1981, n'en compte plus qu'environ la moitié.

Dans ce paysage finalement relativement stable, l'idée que les mineurs bénéficient d'une véritable impunité a pourtant fini par s'imposer. Ce sentiment est sans doute liée au développement massif des « *incivilités* », un terme qui recouvre les petites agressions répétées qui exaspèrent les résidents des quartiers difficiles : insultes, crachats, dégradations de boîtes aux lettres, tags, épaves, carreaux cassés ou nuisances sonores.

DE « L'INCIVILITÉ » À L'INSÉCURITÉ

« *Il s'agit d'une gamme de désordres généralement considérés comme mineurs, d'autant qu'ils ne font souvent pas de victimes nominatives,* note Sébastian Roché, chargé de recherche au CNRS, dans une étude consacrée aux incivilités dans le Val-d'Oise. *Les dégradations diverses touchent les bâtiments, le bruit dérange, les jeunes qui « rouillent » en bas des cages d'escalier peuvent faire peur.* »

Au terme d'une recherche menée durant l'été dans quatre villes du Val-d'Oise – Villiers-le-Bel, Cergy-Pontoise, Arnouville et Eragny –, Sébastian Roché souligne que ces incivilités se manifestent par des « *signes flous* ». « *D'une certaine manière, rien ne se passe ou si peu,* écrit-il. *C'est plutôt un climat qui règne, un marquage de territoire qui fait dire : ici, il se passe quelque chose de bizarre ou de désagréable, sans que l'on sache précisément quoi.* » Ce peut être des jeunes désœuvrés qui se regroupent autour de la gare en faisant des réflexions aux passants, ou des mineurs qui fraudent en groupe dans les transports. Parfois, ces « *incivilités* » posent de réels problèmes de sécurité : certains adolescents vident les extincteurs des parkings ou tirent les signaux d'alarme dans les trains pour s'amuser.

Ces comportements échappent la plupart du temps à toute qualification pénale, ce qui rend la réponse judiciaire malaisée : en raison de leur lourdeur, les procédures traditionnelles – déferement au parquet et sanction – sont très difficiles à engager. Pour éviter le développement d'un sentiment d'impunité, l'institution judiciaire a créé des maisons de justice : au lieu de classer les agressions verbales ou les carreaux cassés, le parquet convoque l'auteur pour un « *rappel à la loi* » et lui demande de réparer le préjudice subi. Mais la tâche est immense. « *Les circuits de traitement des incivilités sont aujourd'hui assez embryonnaires et reposent sur la volonté de quelques hommes* », constate Sébastian Roché.

Une justice à part

La justice des mineurs est régie par l'ordonnance du 2 février 1945, texte qui affirme la priorité de l'éducation sur la sanction pénale et pose le principe d'une justice spécialisée pour les mineurs. Il a conduit à la naissance des juges pour enfants, qui interviennent aussi bien auprès des jeunes en danger que des jeunes délinquants.

Les mineurs de moins de treize ans ne peuvent pas se voir infliger de sanction pénale. Au-delà, les juridictions pour mineurs ont le choix entre l'admonestation, la mesure de réparation, la remise aux parents, le placement, la liberté surveillée, le sursis avec mise à l'épreuve, le travail d'intérêt général et l'emprisonnement. L'incarcération obéit à des règles particulières : les mineurs de treize à seize ans ne peuvent pas être placés en détention provisoire, sauf pour un crime. Les mineurs de seize à dix-huit ans ne peuvent pas y rester plus d'un an en cas de délit grave, deux en cas de crime.

Ces désordres auxquels il n'est pas facile de répondre par des voies classiques nourrissent sans doute jour après jour le fameux « *sentiment d'impunité* » dénoncé par les élus. Les comportements de ces jeunes sont cependant si complexes que la justice ne saurait en venir à bout toute seule. « *Ces jeunes semblent ne plus avoir de repères pour pouvoir mener un minimum de relations hors du champ très réduit de leurs connaissances ou des jeunes de leur âge*, souligne M. Roché. *Ils ne connaissent plus la politesse élémentaire et, au-delà de l'appréciation qu'on peut porter sur cette évolution, ne semblent plus capables d'établir un contact avec l'extérieur autrement qu'en terme de conflit. Tout se passe comme s'ils devaient réapprendre une série de règles qui n'ont pas l'abstraction des lois générales et qui les concernent directement.* »

Anne Chemin

★ Sébastian Roché, Catherine Blatier et Pierre-Alain Four, *Incivilités et désordres dans le Val-d'Oise*. Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire (CNRS), Grenoble. Septembre 1995.

Au foyer d'Epernay, des mineurs en manque de repères et d'emplois

ÉPERNAY
de notre envoyée spéciale

Il y a encore quelques années, sur le plan du calendrier de La Poste d'Epernay, le foyer de la protection judiciaire de la jeunesse était un simple rectangle barré du mot « prison ». « *La confusion vient du fait que le centre a été construit à l'emplacement d'un ancien établissement pénitentiaire,* sourit l'un des éducateurs, Francis Chapier. *Quand je suis arrivé, en 1982, il y avait encore des barreaux aux fenêtres. Un jour, nous les avons sciés un à un !* » Les vestiges de la pénitentiaire n'ont pas disparu pour autant : pendant cinq ans, les barreaux sont restés entassés aux pieds des anciens murs de ronde. « *Je les ai fait enlever à mon arrivée, en 1987,* raconte le directeur, Guy Bezat. *Il y a des symboles dont on ne se défait pas aisément...* »

Adossé au tribunal, le foyer est aujourd'hui un immeuble neuf que l'on prendrait aisément pour un bâtiment administratif. Le rez-de-chaussée comprend un restaurant pédagogique, un salon-école de coiffure, un atelier de mécanique et des salles de cours. Au premier étage, un long couloir sépare les deux espaces d'hébergement : six chambres roses qui donnent sur les vignes pour les filles, six bleues avec vue sur le tribunal pour les garçons. « *Certains jeunes sont placés ici parce que le juge veut les protéger d'un milieu familial dangereux, les autres sont des délinquants,* explique M. Bezat. *En réalité, il y a peu de différences entre ceux qui multiplient les tentatives de suicide et ceux qui sont passés à l'acte en volant des autoradios. Ils sont tous sans repères, totalement désespérés.* »

Pour Johann, qui vient d'avoir dix-huit ans, le foyer d'Epernay est « *un peu une maison* ». Tassé sur sa chaise, il se souvient de son premier placement, à l'âge de neuf ans. « *Ma mère était décédée et, avec mon père, je ne m'entendais pas.* » Il y a un an et demi, il a été placé à Epernay par un juge des enfants. « *J'ai connu des moments durs, je buvais souvent. Quand on me parlait, je m'énervais vite, je me battais, quelquefois, je m'automutilais. Après, je ne me souvenais de rien, j'avais l'impression d'être un autre. Finalement, je me suis un peu calmé et j'ai bossé.* » Il relève la tête et sourit pour la première fois. « *En juin, j'ai eu mon diplôme de taille viticole.* »

« DES GAMINS TRÈS ABÎMÉS »

Durant ses années d'adolescence, Johann a accumulé les condamnations : deux mois de prison avec sursis pour le vol d'un booster, un mois avec sursis pour un vol dans un hôtel et six mois avec sursis pour des autoradios. « *J'ai manqué d'aller en prison* », souffle-t-il. Aujourd'hui, il dit avoir arrêté « *tout ça* », mais ses relevés de compte lui rappellent tous les mois ses errances passées : sur les 2 200 francs qu'il touche au titre de la formation, la justice prélève 500 francs afin d'indemniser les victimes. « *Au mois de juin, j'ai eu dix-huit ans et j'ai dû quitter le centre à cause de ma majorité. Maintenant, je suis au foyer de jeunes travailleurs d'Epernay et il faut que je me débrouille tout seul.* »

Le directeur du foyer, Guy Bezat, affirme que les jeunes accueillis dans les foyers sont de plus en plus difficiles. « *J'ai commencé il y a vingt-deux ans dans un établissement fermé où ils étaient plus révoltés, mais plus structurés,* raconte-t-il. *Aujourd'hui, ils viennent de familles éclatées, ils sont déscolarisés, sans formation, et ils ont des problèmes psychologiques complexes.* » « *Ce ne sont plus les bons voyous d'antan, mais des gamins très abîmés,* renchérit Francis Chapier. *C'est le fouillis dans leur tête.* » A Epernay comme ailleurs, le suivi psychologique est primordial : une psychologue travaille à plein temps, assistée une fois par semaine par une vacataire qui travaille au centre de jour.

Face à ces jeunes désorientés, les éducateurs tentent de réintroduire quelques règles de vie. Se lever le matin, prendre sa douche, nettoyer la table après le déjeuner, amorcer des programmes de rattrapage scolaire, commencer une formation, éviter les réactions violentes, apprendre à laisser les autres s'exprimer. « *Donner des repères à des gamins qui n'en ont plus* », résume une éducatrice. « *Les mettre dans une dynamique* », ajoute un autre. « *Nous faisons un travail d'éducation de base, y compris sur des choses qui peuvent paraître anodines, comme la politesse,* note le directeur. *Ici, on dit bonjour, on dit merci et on ne mange pas avec une casquette sur la tête. Après l'agression d'un éducateur, la semaine dernière, j'ai réuni tout le monde et j'ai expliqué aux jeunes que je ne tolérais pas que l'un d'entre eux lève la main sur un collègue.* »

LA GÉNÉRATION DU CHÔMAGE

Ce travail se fait à tâtons, avec ses moments d'euphorie et ses moments difficiles. Le soir, lorsque les demi-pensionnaires quittent le centre de jour, les internes du foyer se retrouvent seuls, sans famille, dans des chambres dotées d'un simple lit, d'un bureau, d'un placard et d'un lavabo. « *Il faut gérer le noir* », note un éducateur, Alexandre Martin. Les jeunes goûtent, jouent au ping-pong, regardent la télé, discutent avec les éducateurs. Le temps est parfois long. Certains s'énervent, prêts à en découdre avec le premier venu, d'autres s'enferment en silence dans leur chambre. « *Ils ne savent pas s'occuper eux-mêmes,* souligne une éducatrice, Marie-Geneviève Paris. *Du coup, on essaye de faire un programme en début de semaine avec eux. Ça leur apprend à discuter, à respecter une décision, à ne pas essayer en permanence de faire la loi.* »

Tous ces jeunes nés au début des années 80 sont les premiers adolescents de la génération du chômage. Certains n'ont jamais vu leurs parents travailler, d'autres sont les seuls de la maison à se lever le matin, pour venir au centre. Il y a quelques mois, une adolescente du foyer est allée voir le directeur pour lui prouver, chiffres à l'appui, qu'il valait mieux toucher l'allocation parent isolé que d'accepter un contrat emploi-solidarité à 2 200 francs par mois. « *Elle me sortait des aides sociales que je ne connaissais même pas !,* raconte-t-il. *J'ai essayé de lui faire comprendre que, dans le travail, il se jouait autre chose que de l'argent – une place dans la société, une satisfaction personnelle, des liens sociaux –, mais elle vient d'un milieu et d'une génération qui n'ont connu que la débrouille.* »

Pour ces jeunes déstabilisés qui n'ont ni acquis scolaires ni formation professionnelle, le travail est devenu une denrée extrêmement rare. Le foyer a mis en place des formations dans les domaines de la restauration, de la coiffure et du travail de la vigne, mais les débouchés sont minces. « *Cela fait quinze ans que je n'ai pas vu un emploi rémunéré au SMIC, même à durée déterminée, pour un jeune de chez nous* », souligne M. Bezat. Les mineurs savent qu'ils trouveront au mieux des CES et des contrats de qualification qui ne se transformeront pas en emploi stable. « *Nous n'en ferons pas des ingénieurs,* soupire Francis Chapier, *mais nous sommes là pour leur faire comprendre qu'il faut passer tous les jours à l'agence d'intérim et qu'il ne faut pas baisser les bras. Qu'il faut, en fait, apprendre à se démener.* »

A. C.

■ PRISE D'OTAGES : vingt-trois élèves d'une classe de CE 2 de l'école Louis-Aragon, à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), ont été retenus en otage pendant plus de deux heures, lundi 4 décembre, par un homme d'une trentaine d'années qui, semble-t-il, ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Peu après 18 h 30, les policiers du RAID ont réussi à le maitriser sans violence. Nicolas Gaillard s'était introduit dans l'établissement peu avant 16 h 30. Armé d'un pistolet à grenaille, l'homme a, dans un premier temps, relâché huit enfants, dont l'un était porteur d'un message. Il demandait à entrer en contact avec une infirmière d'un établissement psychiatrique de Seine-Saint-Denis, où il aurait été hospitalisé. Un commissaire – assisté d'un psychiatre et d'un psychologue – a réussi à dialoguer avec le preneur d'otages, qui a finalement relâché l'ensemble des élèves.

En Isère, une brusque crue fait trois morts et quatre disparus parmi un groupe d'enfants

GRENOBLE
de notre bureau régional

Deux écoliers ainsi qu'une accompagnatrice ont trouvé la mort mardi 5 décembre – alors que quatre autres enfants étaient toujours portés disparus dans la matinée – après avoir été surpris, la veille, par une brutale montée des eaux du Drac, qui serait consécutive à un lâcher d'eau opéré sur deux barrages.

Le drame s'est produit vers 16 h 15 près de Saint-Georges-de-Commiers (Isère), aux abords du site de La Rivoire, un plan d'eau formé dans le lit du Drac, au milieu d'une végétation sauvage et à une vingtaine de kilomètres de Grenoble. Vingt-deux enfants âgés de huit à dix ans d'une classe primaire de l'externat Notre-Dame, un établissement scolaire privé de Grenoble, étaient venus observer les castors en compagnie d'une institutrice et d'une accompagnatrice.

Après qu'un promeneur a donné l'alerte, une soixantaine de sapeurs-pompiers ainsi qu'un peloton de gendarmes mobiles, parmi lesquels des plongeurs équipés de canots pneumatiques, sont arrivés sur les lieux. Deux élèves et l'accompagnatrice du groupe ont été retirés des eaux et, après de vaines tentatives de réanimation sur place, ont été évacués vers Grenoble. Seize autres élèves ainsi que leur institutrice, choqués mais sains et saufs, ont été acheminés vers la salle commune de Saint-Georges-de-Commiers ou l'hôpital de Grenoble. Ils n'ont rejoint leur foyer que dans la nuit. Pendant ce temps, des recherches étaient entreprises pour retrouver les quatre enfants manquant à l'appel. Interrompus par la nuit, les secours ont repris mardi matin, mais l'espoir de retrouver vivants les quatre disparus était faible.

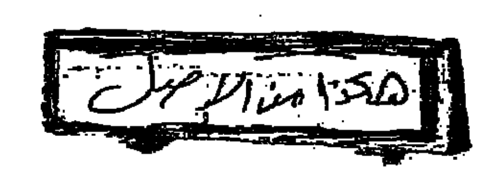
POUR SOULAGER DEUX BARRAGES

Lundi soir, le procureur de la République de Grenoble, Jean-François Lorens, a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire afin de déterminer les circonstances de ce drame et d'établir les responsabilités. De son côté, Franck Borotra, ministre de l'industrie, a demandé l'ouverture d'une enquête administrative. La soudaine montée des eaux du Drac aurait été provoquée, d'après les explications données par Jean-René Garnier, préfet de l'Isère, par des lâchers d'eau au niveau de deux barrages hydroélectriques situés en amont : celui de Monteynard, à gros débit, et celui de Notre-Dame-de-Commiers, qui sert de déversoir au premier. Selon les responsables d'EDF, cette manœuvre est « *habituelle* » pour répondre à une surconsommation d'électricité, particulièrement en période de froid. Une telle opération doit cependant être précédée d'un « *coup de semonce* » consistant à libérer les eaux pendant une heure et demie à un débit de 25 mètres-cubes par seconde, afin d'éviter que des personnes soient surprises par une montée rapide du niveau de la rivière. EDF souligne d'ailleurs que des panneaux « *Accès interdit, danger* » informent le public contre les risques encourus.

Les lâchers d'eau ont-ils été cette fois plus importants et plus brusques qu'à l'accoutumée ? Le maire de Saint-Georges-de-Commiers, Jacques Gasqui, assure qu'il n'avait pas été averti de cette intervention, selon lui assez peu fréquente, alors qu'il l'avait été avant le précédent lâcher, le 30 novembre. L'absence de surveillance du site – ou, du moins, de clôture – paraît en tout état de cause difficilement compréhensible. Déjà, par le passé, plusieurs personnes emportées par le courant avaient été repêchées de justesse dans cette même rivière.

Un syndicat mixte associant les communes de Grenoble, Vif et Saint-Georges-de-Commiers ainsi qu'EDF projette depuis longtemps de transformer en espace naturel et de loisirs ce site de huit hectares, classé en zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique. L'été, malgré les interdictions, il attire de très nombreux baigneurs.

Pierre Le Hir



DISPARITIONS

Jules Monnerot

Un itinéraire original et marginal

LE SOCIOLOGUE Jules Monnerot est mort, lundi 3 décembre, des suites d'une longue maladie, à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Fils d'un avocat socialiste devenu communiste après le congrès de Tours, en 1920, né le 28 novembre 1909 à Fort-de-France dans une famille métissée installée aux Antilles depuis la fin du XVIIIe siècle, Jules Monnerot était lui-même, dans les années 30, sympathisant communiste *« du genre critique »*.

Le genre devait rapidement l'emporter sur les sympathies et le conduire de l'extrême gauche révolutionnaire à l'extrême droite nationaliste, suivant un itinéraire original, marginal, qu'on ne saurait assimiler à d'autres célèbres dérives droitières de l'époque.

Proche des surréalistes avant la guerre, et notamment de Georges Bataille au moment où celui-ci fondait le Collège de sociologie, il se porte volontaire dans l'infanterie pour encadrer les tirailleurs algériens, en 1939, et s'engage ensuite dans la Résistance au sein du réseau Ceux de la libération.

Gaulliste, il siège au conseil national du RPF, le mouvement que le général de Gaulle avait crée après son premier départ du pouvoir. Jules Monnerot, qui avait commencé à publier avant la guerre (*Il y a toujours eu des directeurs de conscience en Occident*, 1939), fait paraître en 1945 *La Poésie moderne et le sacré*, en 1946 *Les faits sociaux ne sont pas des choses* et *On meurt les yeux ouverts*, en 1949 son ouvrage le plus connu, réédité en 1979 (Editions libres Hallier), *Sociologie du communisme*, qui lui vaudra une grande notoriété mais contribuera à sa marginalisation.

Au-delà des inclinations personnelles de l'essayiste, l'analyse du communisme comme un phénomène mêlant le politique et le religieux et comparable en cela – parce qu'il s'affirme aussi contre les valeurs du libéralisme occidental – à l'Islam, ne pouvait être que mal reçue dans un environnement culturel et idéologique largement dominé par la fascination qu'inspirait le marxisme, même chez ceux qui prenaient leurs distances avec ses versions léninistes ou staliniennes.

Plus tard, Jules Monnerot a eu l'occasion de dénoncer le paradoxe de la société française développant *« dans un contexte libéral un terrorisme intellectuel appuyé sur une censure »*.

ENGAGEMENT POLITIQUE

Bien d'autres ouvrages suivront. En 1951, *La Guerre en question* lui ouvre les portes de l'École de guerre où il enseignera jusqu'en 1958 ; cette année-là sort *Pour un gouvernement en toute connaissance de cause, quelques idées politiques et constitutionnelles*, en 1969, *Sociologie de la révolution*, en 1970, *Démarxiser l'université*, en 1975, *Inquisitions*, en 1977, *Intelligence de la politique* (deux tomes) et, en 1987, *Désintox. Au secours de la France décérébrée*.

Jules Monnerot a collaboré à plusieurs revues – *Critique, Liberté de l'esprit, Défense, Esprit public* – en même temps qu'il continuait de s'engager politiquement.

Se définissant comme Français d'outre-mer, il s'était rangé parmi les partisans de l'Algérie française et dans la mouvance de la droite nationaliste, jusqu'à son adhésion au Front national, dont il fut membre du bureau politique et président du conseil scientifique.

Il avait rompu avec ce mouvement en août 1990 au moment de l'invasion du Koweït par l'Irak, parce qu'il était en désaccord avec le soutien que Jean-Marie Le Pen apportait alors au président Saddam Hussein.

André Laurens

■ **PIERRE KNEIP** est mort des suites du sida, vendredi 2 décembre, à l'hôpital Saint-Antoine à Paris. Directeur et fondateur de Sida info service, il signait ainsi le bilan de ses cinq années à la tête d'une association qui aura reçu, au total, près de deux millions d'appels : *« Evaluer l'utilité de Sida info service, c'est d'abord reconnaître que, dans l'isoloir du téléphone, chaque voix arrachée à l'indifférence du vacarme sida-médias est une voix qui compte, une voix unique, précieuse. »* Il avait cinquante ans.

Né le 14 décembre 1944 à Paris, après une enfance et une adolescence passées en province, Pierre Kneip devient, en 1968, professeur de français dans la capitale. En 1985, peu après avoir appris qu'il était infecté par le VIH, il rejoint l'association Aides. Il devient alors écoutant à la permanence téléphonique de Aides, volontaire pendant trois ans puis responsable bénévole du service. En mars 1990, il fait partie des organisateurs des premiers « États généraux-Vivre le sida » et collabore au journal *Les Années sida*. En novembre 1990, *« après avoir su convaincre l'agence française de lutte contre le sida et Aides »*, précisent ses collaborateurs, il fonde Sida info service, un numéro vert national accessible 24 heures sur 24. Au printemps 1994, il participe activement à l'élaboration de l'opération Sidaction sur les chaînes de télévision.

En mai 1994, il est nommé membre du conseil national du sida par le premier ministre. Auteur d'un ouvrage intitulé *Vivre avec une personne atteinte par le virus du sida* (éditions Josette Lyon, 1995), Pierre Kneip avait le projet d'ouvrir une ligne d'aide personnalisée à destination des personnes les plus exposées à l'épidémie (*Le Monde* du 30 novembre).

Hugo Demarco

Le mouvement, la lumière et la couleur

L'UN DES REPRÉSENTANTS de l'art lumino-cinétique, Hugo Demarco, est mort à Paris le 28 novembre. Il était âgé de soixante-trois ans.

Né le 13 juillet 1932 à Buenos Aires, Hugo Demarco était venu s'installer à Paris en 1959, juste après Julio Le Parc, juste avant Carlos Cruz-Diez. Comme ceux-ci et bien d'autres artistes originaires d'Argentine et du Venezuela, il allait rejoindre l'écurie de la galerie Denise René et compter parmi ces nouveaux expérimentateurs du mouvement dans l'art qui, tout au long des années 60, ont été particulièrement actifs à Paris.

Peintre de formation, Demarco a accordé d'emblée une place prépondérante à la couleur. Jouant sur l'incidence de la lumière pour modifier la perception des couleurs, comptant sur le déplacement du spectateur pour en assurer la mobilité, se servant de matériaux tels que l'acier inoxydable et les miroirs, il a tramé des tableaux à reflets lumineux. Ou, se servant de moteurs, il a orchestré des ballets de formes et de couleurs et, dans les années 70, réalisé des sculptures en tiges d'acier qui, elles aussi, étaient mues par des moteurs. Après des années de recherche sur le mouvement, la lumière et la couleur, l'artiste est revenu, dans les années 80, à des données plastiques plus traditionnelles, tout en restant fidèle à ses options premières : évoluer entre le matériel et l'immatériel, le concret et l'abstrait.

Demarco, que la galerie Denise René a toujours suivi, a participé dans les années 60 à d'importantes expositions de références comme « The Responsive Eye », au Musée d'art moderne de New York ou « Lumière et mouvement » au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Depuis, il a figuré dans la plupart des manifestations consacrées à l'art cinétique, auquel son itinéraire et sa fortune critique sont liés.

Geneviève Breerette

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 30 novembre sont publiés :

● **Crédit lyonnais** : une loi relative à l'action de l'Etat dans les plans de redressement du Crédit lyonnais et du Comptoir des entrepreneurs (*Le Monde* du 18 novembre).

● **Travail clandestin** : une circulaire relative au renforcement de la lutte contre le travail clandestin.

● **Gouvernement** : un arrêté portant nomination au cabinet du secrétaire d'Etat à la recherche, François d'Aubert.

Au *Journal officiel* du vendredi 1er décembre est publiée :

● **Lois et décrets** : une circulaire du premier ministre relative à l'expérimentation d'une étude d'impact accompagnant les projets de loi et de décret en Conseil d'Etat.

Au *Journal officiel* du samedi 2 décembre sont publiés :

● **Légion d'honneur** : deux décrets sur le rétablissement d'un traitement pour les militaires titulaires de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.

● **Gouvernement** : un arrêté portant nomination au cabinet du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, Dominique Perben.

● **Conseil constitutionnel** : une décision du Conseil constitutionnel déclarant conforme à la Constitution la loi organique instituant une session parlementaire ordinaire unique.

Au *Journal officiel* du dimanche 3 décembre sont publiés :

● **Journaux officiels** : trois décrets fixant les tarifs des abonnements et des prix de vente au numéro des publications éditées par la direction des Journaux officiels, les tarifs de certaines annonces et insertions au *Journal officiel* et le tarif des insertions au *Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Après un vol de neuf mois,

Clémence

a touché Terre, le mardi 28 novembre 1995, pour la plus grande joie de sa maman et de son papa

Isabelle et Christophe RAFENBERG.

Valérie Miché,
Didier Morin,
Martin,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jonas,

le 24 octobre 1995, à Châtenay-Malabry.

3, résidence Bel-Air,
91140 Villebon-sur-Yvette.

Anniversaires de naissance

– Bon soixantenaire,

ATOUS.

– Marion, Adrien,
Et la famille,
souhaitent un joyeux anniversaire à

Jean-Luc TEFFO,

pour son demi-siècle.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Vazken ANDRÉASSIAN,
ingénieur A & M, Aix-24,

survenu brutalement dans sa famille, le 1er décembre 1995, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mardi 5 décembre en l'église arménienne de Chaville.

– Mme Gilbert Cahen d'Anvers,
M. Jean-Louis Cahen d'Anvers
et ses enfants,
Mme Monica Cahen d'Anvers
et ses enfants,
La direction, le personnel et les jeunes des Foyers de France,
Sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès du

comte Gilbert CAHEN D'ANVERS,

survenu à Buenos-Aires, Argentine, le 20 novembre 1995.

Une messe sera célébrée le mardi 12 décembre, à 11 h 30, en l'église de Champs-sur-Marne, 52, rue de Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Richard Gordon,
son ami,
Marie Allard,
sa nourrice,
Renée Deroche,
Christine, Denis, Elizabeth, France, Marcel, Patrick, Philippe, Raymond, Serge, Yves,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre KNEIP.

Pierre est mort du sida, dans sa cinquante et unième année.

Tous remercient le personnel soignant de l'hôpital Saint-Antoine, service du professeur Frottier, et les membres de VLS, pour leur gentillesse et leur extrême dévouement.

Nous nous retrouverons le jeudi 7 décembre 1995, à 10 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

Des dons peuvent être adressés à Sida Info Service, ligne suivi, 190, bd de Charonne, Paris-20e.

– L'association Sida Info Service
a la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre KNEIP,
directeur fondateur de Sida Info Service,
membre du Conseil national du sida,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

mort du sida, le 2 décembre 1995, en sa cinquante et unième année.

Une cérémonie d'adieu aura lieu jeudi 7 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris.

L'inhumation aura lieu en province dans la plus stricte intimité.

Nous nous associons à la douleur de son ami Richard, de Marie et de ses proches.

Des dons peuvent être adressés à l'association *Sida Info Service. Ils serviront* à financer la mise en place de la ligne spécifique destinée aux personnes atteintes.

> *« Le travail humanitaire est bien sûr essentiel, mais le travail politique demande un courage particulier parce que, sans lui, nous sommes impuissants et voués à écoper sans fin. »*
>
> Pierre KNEIP, 29-8-1992.

– *Aides Fédération nationale*
a la douleur de faire part du décès de

Pierre KNEIP.

Volontaire de Aides depuis *1985*, Pierre Kneip a développé les permanences téléphoniques qui ont donné naissance à Sida Info Service en 1990. Son engagement d'administrateur dans le comité Aides Paris-Ile-de-France et dans Aides Fédération nationale a été fondamental dans la mise en place d'une réponse de proximité adaptée aux questions et aux besoins des personnes vivant avec le VIH ou le sida en France. Pierre Kneip a transformé en force collective la rage et les efforts de son propre combat. Aujourd'hui, tous les volontaires du réseau Aides Fédération sont en deuil. Certain(e)s ont perdu un ami, d'autres un compagnon de combat : tous garderont en mémoire la trace de son chemin de lutte qu'il a toujours partagé.

(Lire ci-dessus.)

– Le Conseil national du sida
a l'immense peine d'annoncer le décès de

Pierre KNEIP,
directeur fondateur de Sida Info Service,
membre du Conseil national du sida,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

mort du sida, le 2 décembre 1995, en sa cinquante et unième année.

Pierre, par la densité de sa réflexion, le dynamisme de son action, son exigence éthique, était un artisan exemplaire de la lutte contre le sida. Un des plus grands d'entre eux. Nous garderons toujours le *souvenir de sa noblesse, de sa générosité* et de sa simplicité.

Une cérémonie d'adieu aura lieu jeudi 7 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris.

L'inhumation aura lieu en province, dans la plus stricte intimité.

– Denise René
et ses collaborateurs
ont appris avec la plus grande tristesse la disparition de

Hugo DEMARCO,

qui a toujours exposé à la galerie depuis 1961, date de son arrivée en France.

Ils expriment à Mme Amalia Demarco et à ses enfants leur sentiment de profonde affection.

(Lire ci-dessus.)

– M. François Parisot,
M. et Mme Georges Ivan Parisot,
M. et Mme Paul Tar,
M. et Mme Jacques Parisot,
ses enfants,
Béatrice, Véronique, Marie-Caroline, Vincent, Gabriel, Philippe, Marie-Dominique, Marie-Sophie et Pauline,
ses petits-enfants,
Lætitia, Maxime, Baptiste et Thomas,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jacques Pellerey,
leurs enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de M. Jean Parisot,
Mme Milka Poljanc
et ses enfants,
M. et Mme Janez Ocepek,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Frances Malgaj
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges Louis PARISOT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur au corps des Mines,
directeur honoraire des Mines,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite commercial,

survenu le 3 décembre 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 décembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Marcel Landowski,
chancelier de l'Institut de France,
M. Bernard Zehrfuss,
secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts,
Les membres du conseil d'administration et le personnel de l'Association des amis du royaume de la musique, fondation de l'Académie des beaux-arts,
Les éditions Aug. Zurfluh,
Les familles Piechaud, Morel, Menne et Fayard,
Mme Marie-Louise Sardinha,
sa gouvernante,
Les gardes-malades de l'association Atmosphère,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sylvie RAYNAUD-ZURFLUH,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
médaille de bronze Jeunesse et sports,
présidente fondatrice de l'Association des amis du royaume de la musique,
administrateur des éditions Aug. Zurfluh,

survenu en son domicile, le 2 décembre 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 5 décembre, à 9 heures, en l'église *Saint-Sulpice, Paris-6e*.

L'inhumation a eu lieu le même jour, dans le caveau de famille, à Balledent (Haute-Vienne).

16, rue d'Assas,
75006 Paris.

Services religieux

– La cérémonie religieuse annoncée pour le 5 décembre à l'occasion de la fin de l'année de deuil du grand rabbin

Jacob KAPLAN

est reportée à une date ultérieure du fait des circonstances actuelles dans Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a huit ans, et parce qu'on l'avait *transfusé pour le guérir*,

Jean KAUFFMANN

nous quittait.

> *« Des années passent...*
> *Chaînes intimes des atomes du monde.*
> *Imagination infinie de la réflexion, de l'explication.*
> *Des années passent. »*

Conférences

– Cycle de conférences « Les droits et les devoirs de l'homme », par le professeur Bahram Elahi, 12 décembre 1995, à 19 h 30, Sorbonne, amphi Liard, 17, place de la Sorbonne, Paris-5e.

– *« La défense de l'Empire romain »*, par le professeur Maurice Sartre, lundi 11 décembre, à 18 heures, Palais abbatial, *5, rue de l'Abbaye, Paris-8e. Conférence* publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense (49-57-33-78), dans le cadre du cycle de conférences *« La défense de l'Europe, une perspective historique »*.

Colloques

– Le colloque « L'administration des finances sous l'Ancien Régime », organisé par le Comité pour l'histoire économique et financière de la France, qui devait se tenir les 7 et 8 décembre 1995 au ministère de l'économie et des finances, *est reporté à une date ultérieure*.

Communications diverses

– Maison de l'hébreu, Paris-15e-20e, 47-97-30-22. Professeur **Jacques BENAUDIS**. Stages express individuels (moderne/biblique). L'hébreu biblique lu en une séance ! Préparation bac-hébreu et soutien universitaire. Formation Bar-Mitsva à domicile.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 7 décembre 1995, à 20 h 30, Marc HILLEL raconte l'histoire extraordinaire de Tel-Aviv : *La Maison du juif* (éd. Perrein).

Expositions

HANNIG GERMAIN

expose ses œuvres du 5 au 26 décembre 1995, à la galerie

La Rhumerie,
166, bd Saint-Germain,
Paris-6e.
Tél. : 43-54-28-94.

Collection privée

Peintures à l'huile.

Tél. : 42-63-41-47

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.





VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS
TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01

92 Vente sur Saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE
JEUDI 21 DECEMBRE 1995 à 14h - EN QUATRE LOTS -
à NEUILLY-SUR - SEINE (92)
1er lot - APPARTEMENT de 2 Pièces Principales
2 ème lot - APPARTEMENT de 3 Pièces Principales
dans le bâtiment H d'un ensemble immobilier sis
185 à 189 Av. Charles de Gaulle et 3 à 9, Villa Houssay
3 ème lot - APPARTEMENT de 3 Pièces Principales
bâtiment A, dans un immeuble
148, Avenue Charles de Gaulle
4 ème lot - APPARTEMENT à us. de Bureau de 2 Pièces P.
150 bis, Avenue Charles de Gaulle
MISES A PRIX : 1er lot : 900.000 Frs - 2e lot : 990.000 Frs
3e lot : 500.000 Frs - 4e lot : 700.000 Frs
Pour tous rens. s'adr. à Me DENNERY-HALPHEN, Avt à BOULOGNE (92) 12, Rue de Paris - Me HERAN, Avt, 95 Bd Raspail PARIS 6ème - Tél : 45.44.99.14
Au Greffe du TGI de NANTERRE où le cahier des charges est déposé - Sur les lieux pour visiter le 6 Décembre 1995 de 17h15 à 19h15 pour le 1er et le 2ème lots
de 16h15 à 17h15 pour le 3ème lot
et de 15h15 à 16h15 pour le 4ème lot

92 Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE
Le JEUDI 21 DECEMBRE 1995 à 14h. - EN UN LOT -
APPARTEMENT de 5 P.P.à NEUILLY SUR SEINE (92)
4 CAVES, UNE BUANDERIE et CHAUFFERIE
105, Avenue du Général-de-Gaulle
MISE A PRIX : 3.000.000 de Frs
S'adr : Me Catherine JAUNEAU, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, 2, Rue de la Porte de Trivaux - 92 CLAMART - Tél : 46.30.50.44
Me Bernard de SARIAC, Avocat au Barreau de Paris, Membre de la SCP Bernard de SARIAC, Alain JAUNEAU, 42, Avenue Georges V à PARIS (8e)
Tél : 47.20.82.38 uniquement de 10h à 12h - 3616 AVOCAT VENTES
Sur les lieux pour visiter le mercredi 6 décembre 1995 de 14h à 15h.

COLLAGE SOPHIE BRANTE

« Chère Sécu »

Fidèle et triste miroir, la Sécurité sociale connaît mieux que quiconque la réalité de l'exclusion : chaque mois, les suppliques qui lui sont adressées deviennent plus nombreuses, plus pressantes et plus pathétiques

C'EST un homme, le plus souvent. Parfois même, on lui donne du *« Messieurs »*. Ou, dans le doute, du *« Madame, monsieur »*. On parle à ses dizaines d'étages, à ses kilomètres de couloirs, à ses centaines de bureaux étroits, à ses milliers d'armoires en tôle émaillée, à ses millions de fichiers sur ordinateur, à ses colonnes de dossiers, dont le mien, dont le vôtre. On ne la tutoie jamais. On s'adresse à elle dans une drôle de langue, la sienne, ou celle que l'on imagine être la sienne, faite de mots compliqués, que l'on recopie sans toujours les comprendre, en s'appliquant comme à la communale, la langue plaquée contre la lèvre.

On l'imagine un peu revêche, susceptible et très à cheval sur les conventions. Alors, on lui fait des politesses comme à un chef d'Etat. *« J'ai l'honneur de venir très respectueusement, par la présente requête, solliciter de votre haute bienveillance la révision de mon cas social, qui se présente comme suit... »*

Passés les préliminaires, on lui raconte la vie qui va et surtout celle qui ne va pas. Avec, cette fois, ses mots à soi, ses mots de tous les jours. Ceux qui disent l'enfant à venir, le mari décédé, la conjointe envolée, la maladie qui s'invite, la vieillesse qui arrive, le chômage qui s'installe, la pauvreté qui pointe son nez. Ceux qui appellent à l'aide, ceux qui exigent, ceux qui se renseignent et se plaignent. Ceux qui disent qu'un jour de retard est une vie qui bascule, qu'une erreur peut être grave. Ceux qui voudraient comprendre et n'y arrivent pas.

« Chère Sécu ». Des lettres, elle en reçoit dix à quinze mille par mois dans chacun de ses centres. Souvent manuscrites, de quelques lignes ou de plusieurs pages, sur papier chic à en-tête ou sur feuilles d'écolier à petits carreaux, elles sont déchiffrées, tamponnées, archivées. Seuls les remerciements échappent au classement. A la « Sécu », il n'y a pas de place pour les papiers inutiles.

On les lit avec attendrissement, car il n'y en a pas si souvent. *« J'ai été surprise agréablement par la révision de mon dossier et je tenais à vous en remercier »*, ou encore : *« Je vous remercie de l'aide financière apportée par cette allocation-logement (...) qui m'a rendu un service considérable. »* Les plus gentils sont parfois punaisés au mur, en prévision de jours plus durs, les autres partent directement à la poubelle.

Et la routine reprend. Avec ses mots tout gris, même pour les bonnes nouvelles. *« Monsieur, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un enfant vient de naître sous mon toit, comme le prouve l'acte de naissance ci-joint. »* Avec, surtout, son lot de protestations et de malentendus. *« Je vous remercie de bien vouloir intervenir afin (...) que je sache pourquoi ma couverture sociale a des durées aussi fantaisistes et que je sois rétablie dans mes droits. » « Messieurs, suite à une erreur de virement bancaire, il semble que le montant de vos prestations, de l'ordre de 8 076 francs, se soit perdu. (...) Pouvez-vous vérifier, et faire repartir cette opération, car j'ai absolument besoin de cet argent. »*

Parfois, le ton monte et l'orthographe s'effondre : *« Cette lettre afin de vous demandez si il vous serez possible de faire le nécessaire pour que le responsable de mon dossier de la Sécurité sociale cesse de jouet avec mes remboursements. »*

Quand madame ne parvient pas à se faire entendre, monsieur prend autoritairement la plume pour défendre les droits de son épouse. Ses points d'exclamation ponctuent sa mauvaise humeur. *« Monsieur, chaque année, mon épouse est obligée de présenter trois photocopies de salaire afin d'obtenir sa carte de Sécurité sociale ! Cela dure depuis trois années ! Je demande simplement que cela cesse, car, soit c'est du Clochemerle, soit de la discrimination ! Rien ne s'oppose à l'attribution de cette carte, si ce n'est un défaut de votre système qui perdure, qui perdure, faute d'initiative... La routine, quoi ! »*

LORSQUE la colère est trop forte, on en réfère directement au directeur. Comme cet assuré, *« couvert à 100 % pour le cœur »*, qui se plaint de son interlocuteur au guichet. *« Que ce fonctionnaire attaché à la sécurité dite « sociale » n'ait aucune éducation, c'est son problème, mais dans ses fonctions, il se doit d'être correct avec le public »*, écrit-il, ajoutant quelques lignes plus loin : *« Je pense que ce sont de tels procédés (...) qui font pleurer dans leur coin certaines personnes âgées et les poussent un peu plus vite vers la tombe. »*

Même les meilleures bonnes volontés s'effritent : *« Il faut tenir compte des problèmes actuels au niveau du gouvernement pour comprendre, voire excuser les perturbations qui en résultent. Mais subir ponctuellement de telles irrégularités de fonctionnement ne peut, sur un plan individuel, procurer nul autre résultat qu'une saturation accompagnée d'une colère justifiée »*, écrit cette femme dont les indemnités journalières pour congé-maladie tardent à arriver. *« Sans compter*, rappelle-t-elle poliment, *que nous avons nous aussi des obligations matérielles et que les créanciers ne s'occupent pas de savoir le pourquoi du comment. »*

Il y a aussi ceux, nombreux, qui sont au-delà de la colère. Comme si elle était un luxe, du temps à perdre qu'ils n'ont plus. *« Je pense à vous écrire parce que je suis en plein désarroi... »*, confie une femme de trente ans, atteinte d'une tumeur cérébrale, qui ne peut plus faire face à ses prélèvements bancaires. *« Compte tenu des circonstances, il m'est impossible de rechercher un emploi immédiatement, et, sans le règlement de ces prestations, ma situation financière devient catastrophique avec l'arrivée de mon bébé »*, note une autre, enceinte, au chômage depuis six mois.

> « J'ai l'honneur de venir très respectueusement, par la présente requête, solliciter de votre haute bienveillance la révision de mon cas social qui se présente comme suit... »

Sur la pile voisine, une épouse lance un SOS. Soigné pour longue maladie, son mari n'a pas touché d'indemnités depuis trois mois. Elle a déjà avancé près de 30 000 francs de frais médicaux. *« Je tiens, en premier, à soigner correctement mon mari*, écrit-elle. *Je ne le pourrais plus, si le dossier ne se débloque pas. Je suis moi-même en invalidité à 80 % et ne touche qu'une modeste pension. Vous pouvez vérifier mes revenus et constater que je puise largement sur mes économies pour régler les frais médicaux. »*

Sur un petit morceau de papier blanc, posté le 6 novembre, un homme a jeté quelques mots, du bout de sa plume, comme s'il craignait de déranger : *« J'ai un numéro de téléphone avec répondeur et, si possible, j'aimerais, s'il vous plaît, que vous m'y appeliez pour savoir quand me sera viré mon RMI du mois d'octobre, car ma situation actuelle est devenue catastrophique (surtout) alimentairement. Alors, je vous en prie, faites-moi la faveur de me tenir au courant. Merci de votre compréhension. »*

Un autre a pris la peine de raconter poliment sa détresse sur une machine à la frappe indocile. *« Messieurs, j'ai l'honneur de vous faire connaître le retard qu'accuse le règlement de ma pension. Aussi, me trouvant dans une situation qui frise vraiment le besoin, car manquant du strict nécessaire à la vie, je vous prie de bien vouloir envisager la régularisation. »* En post-scriptum, manuscrit cette fois, on peut lire : *« J'affirme, sur mon honneur, n'avoir pas reçu un centime à ce jour. »*

EN fidèle et triste miroir social, la « Sécu » connaît mieux que quiconque la réalité de l'exclusion. Chaque mois, les suppliques se font plus nombreuses et plus pressantes, pour obtenir une remise de dette ou une indemnité supplémentaire. *« J'ai été bien contrariée à réception de votre lettre m'indiquant qu'au terme d'un mauvais calcul de vos prestations d'allocation-logement je vous devais la somme de 1 430 francs*, note cette presque octogénaire à l'écriture soigneusement calligraphiée. *Cela me pose un problème pour vous rembourser, d'autant que je dois faire face, pendant la mauvaise saison, à des frais de chauffage importants et que ma santé devient précaire. »*

Une mère célibataire, qui recevait une allocation de soutien de famille à laquelle elle n'avait pas droit, plaide humblement sa bonne foi. *« Je tiens à vous préciser que mon intention n'a jamais été de vous tromper. Le père de l'enfant l'a reconnue, mais il ne nous a jamais aidées, que ce soit financièrement ou moralement »*, écrit-elle, avant de *« supplier »* la caisse de lui accorder un échéancier et de *« faire preuve d'indulgence »* à son égard. Une veuve qui ne perçoit plus sa pension de réversion s'inquiète : *« Si c'est pour connaître si je vis encore, trouvez ci-joint un certificat de vie. »*

Plus communément, l'urgence l'emporte sur la forme : *« SVP, vous êtes très gentils de m'accorder le complément de retraite. Merci beaucoup d'avance. Je suis une vieille femme sans ressources. »* L'amour-propre le cède à la nécessité : *« A titre humanitaire (...) il me serait agréable que ma demande soit prise en considération. »* A l'appui de sa demande, on promet de racheter les errements passés : *« J'affirme que je m'efforcerai de m'en montrer digne en toute circonstance. »*

SOUVENT, lorsque à tous les obstacles s'ajoute celui de la langue, on a recours aux services d'un écrivain public. Les agents de la Sécurité sociale sont familiers de ces courriers, qui, inévitablement, commencent par la même formule : *« J'ai l'honneur de venir très respectueusement solliciter de votre haute bienveillance de bien vouloir... »* Le reste est plus hasardeux. Comme cette lettre dactylographiée d'un ancien travailleur immigré retourné vivre en Algérie, qui sollicite une révision de sa pension de retraite. Après la formule magique, il écrit : *« Vu ma situation physique malade et incapable d'exercer une activité, vu mon âge très avancé de soixante-cinq ans, vu ma vie solitude, vu ma situation actuelle pauvre malheureuse, vu mes enfants vivent séparés de moi, vu l'augmentation des prix des produits alimentaires et des médicaments (...), à cet effet, je vous prie de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour l'augmentation du paiement de ma pension de retraite. »* Signé : *« Signature »*.

C'est aussi à la « Sécu » que l'on écrit pour dénoncer son voisin *« qui touche les allocations-maladie mais qui travaille au noir chez X... »*, ou son mari envolé, *« qui a une pension d'invalidité mais c'est pas vrai qu'il est invalide »*, ou encore l'immigré sur le palier d'en face *« qui devrait être contrôlé pour les allocations familiales »*. C'est avec elle que l'on partage ses déboires conjugaux, comme cette femme qui, à la fin d'une lettre de plusieurs pages, conclut : *« Il me faut absolument avancer dans cette direction pour faire enfin admettre mon droit de femme à divorcer »*, ou ce mari trompé qui demande que, désormais, sa pension ne soit plus virée sur le compte joint du ménage, *« après vous avoir mis au courant des problèmes qui se sont passés entre ma femme et moi »*.

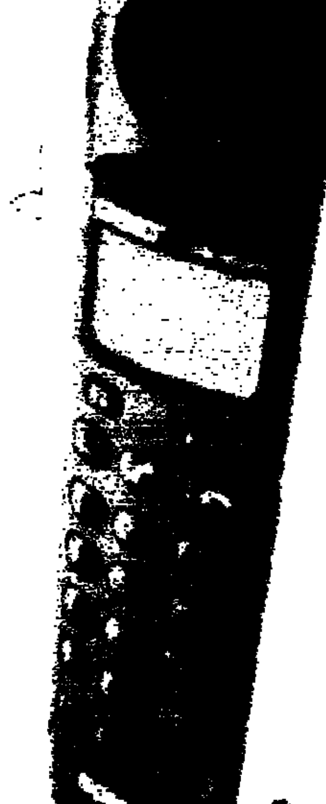
C'est encore à elle que l'on s'adresse pour un retard de pension alimentaire. *« Avec la rentrée scolaire ce mois-ci, j'ai beaucoup de frais, livres, cahiers, etc., et je vous remercie de voir ce qui retarde mon paiement car j'en ai grand besoin »*, écrit une mère de famille divorcée, en ajoutant, sous sa signature, *« un bonjour du Portugal »*. C'est, enfin, auprès d'elle que l'on vient discrètement se renseigner : *« Approchant de soixante-douze ans, il me semble nécessaire d'organiser mon « après-décès » pour ne pas laisser mon épouse dans la peine. »*

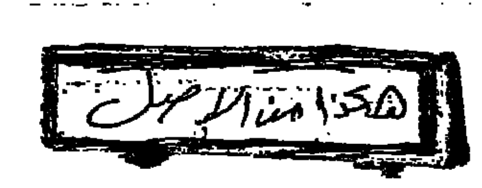
Et quand on lui a tout dit, en s'excusant parfois *« pour le dérangement »*, sans oublier d'ajouter ses *« sentiments bien respectueusement dévoués »* ou sa *« profonde considération »*, on plie bien proprement son petit morceau de vie dans une enveloppe et on attend, avec l'espoir qu'il arrivera, vite, au bon étage, dans le bon couloir, au bon bureau et qu'il atterrira sur la bonne pile, pas trop en dessous, là-bas, dans cette si lointaine, si proche et si chère « Sécu ».

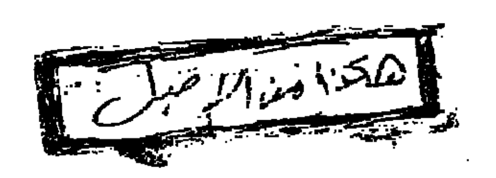
Pascale Robert-Diard











La société salariale en crise

par Henri Nadel

EN France, la situation actuelle échappe à toute analyse simpliste et n'autorise aucune perspective claire. Elle révèle la crise de la société salariale française affrontée dans les domaines du politique et de l'institutionnel aux enjeux de réformes profondes. Sous les contraintes de la globalisation et d'un régime international financier et monétaire particulier, cette crise montre l'impératif d'une nouvelle configuration des institutions qui lient le social à l'économique, alors même qu'elles pèsent lourdement sur les marges des politiques *nationales*.

Des décisions gouvernementales prises dans un contexte national spécifique annoncent un programme de réduction des déficits publics fondé sur un ensemble de prélèvements fiscaux et parafiscaux. Pour engager une inversion *des déficits sociaux est prévue dans* le même mouvement la mise à parité des régimes dits « spéciaux ». Cette dernière annonce implique une remise en cause des contrats liant les salariés du service public à l'Etat.

Les experts s'accordent pour *penser que le plan Juppé englobe* les principaux facteurs actuels et prévisibles des déficits et couvre un champ significatif de mesures à court et moyen terme. La crédibilité technique de ce projet risque cependant de soulever des problèmes d'équité de court et moyen *terme que la faiblesse structurelle* du dialogue social rend périlleux.

La crise révèle une dichotomie forte entre les experts et l'administration d'une part, et la société de l'autre.

Dans l'ordre économique, le projet gouvernemental est clair. Il engage la France dans *l'Union* monétaire et confirme la volonté de mettre en œuvre les critères de Maastricht, quelles qu'en soient les conséquences immédiates. La priorité *donnée à l'emploi est mise* de côté et l'on attend des marchés que leur confiance autorise une baisse des taux d'intérêt. Une relance de la croissance viendrait à moyen terme compenser les conséquences *récessionistes d'un prélèvement* sur la consommation des ménages.

Ce plan révèle les limites drastiques posées par le régime international actuel aux marges de manœuvre des politiques économiques dont dispose aujourd'hui un Etat comme la France. Une relance autonome de la demande nationale est interdite même si c'est de son atonie que relève la situation actuelle. Les firmes ont des fonds largement suffisants et ont profondément modernisé leurs techniques et leurs modèles d'organisation, les exportations sont « confortables », *l'inflation* inexistante... Quant au chômage élevé, sa réduction n'est pas incluse dans les critères de convergence ni dans les calculs des marchés. Elle est attendue comme un résultat de la capacité de se conformer au modèle libéral et monétariste qui domine *le régime international. Le marché* du travail et, plus généralement, l'ensemble des mécanismes institutionnels de régulation salariale sont donc ici visés. C'est ce que dévoile la crise actuelle confusément.

Les marchés considèrent les salaires comme des coûts, et la rigidité *des principes de leur formation* comme le signe des limites structurelles de la compétitivité des économies qui leur sont soumises. On peut contester le pouvoir accordé à la puissance des *marchés* et à leur influence décisive. Au fond, ces marchés ne tombent pas du ciel et leur organisation découle aussi de décisions des Etats. Mais nous ferons aujourd'hui l'hypothèse qu'ils sont là et leur domination incontournable sinon irréversible.

On peut surtout contester qu'un marché du travail débarrassé de ses normes keynésiennes, une *déréglementation et une privatisation* du secteur public soient la panacée ; l'expérience britannique illustre le contraire.

La pression internationale impose une déréglementation des marchés du travail et une flexibilité des salaires. Cette dernière condition est supposée ramener le chômage à sa seule dimension frictionnelle ou structurelle (comme aux Etats-Unis). Si apparaissent des problèmes de répartition, de fragmentation sociale et de paupérisation, leur traitement ressortit alors à la seule politique nationale (ou *régionale*), sous réserve expresse qu'elle n'influe pas sur les critères définissant la compétitivité. Il ne faut pas que les mesures nationales de protection sociale affectent les « fondamentaux », c'est-à-dire les éléments qui déterminent les décisions financières sur la politique *monétaire et plus généralement* sur la crédibilité des politiques publiques.

De sorte que ce ne sont pas les déficits sociaux en eux-mêmes qui déterminent le comportement des marchés, mais le lien national et institutionnel établi entre les défi*cits publics et sociaux. C'est dire* que derrière le seul aspect comptable du déficit global se trouvent les compromis institués entre le social et l'économique *dans la société salariale française*. D'où le défi de donner une nouvelle configuration aux institutions qui liaient la reproduction sociale du salariat aux modalités de la compétitivité.

> Le mouvement actuel met clairement en lumière l'impératif d'une profonde réflexion collective sur le modèle social et économique français

Ce sont bien les menaces sur ce lien qui semblent former le point commun entre *tous les mouvements* sociaux qui se déploient aujourd'hui en France. La diversité et *la profondeur des réactions sont* à la mesure, non de la seule mauvaise méthode de gouvernement, mais de la menace que représente cette crise de la société salariale française.

Dans cette crise du lien entre le social, l'économique et le politique, le salaire direct n'est pas seul en cause. C'est l'ensemble du revenu salarial dont le mode de formation et la stabilité sont fondamentalement menacés. L'angoisse, la détermination et l'apolitisme du mouvement déclenché par le plan Juppé sont, au-delà de la diversité, à la mesure de l'enjeu.

Le mouvement actuel met clairement en lumière l'impératif d'une profonde réflexion collective sur le modèle social et économique français. Un plan gouvernemental imposé contre vents et marées, et au risque de conflits incertains et irré*médiables, ne peut tenir lieu d'une* telle réflexion.

Réfléchir à la construction de ce lien institutionnel entre l'économique et le social, à la réforme du système national (et européen) de protection sociale et à sa maîtrise, nécessite un travail et un dialogue *de fond. Penser la construction* d'un nouveau lien et les modalités démocratiques de sa gestion ne peut se faire ni par décret ni par des arrangements partiels. Il faut réformer le rapport salarial et l'Etat social. Il faut déconnecter la compétitivité et ce qui appartient *au social. Il faut réguler les marchés* internationaux.

La profondeur et la généralité de la contestation, typique de la tradition du mouvement social français qui voit des conflits ouverts généralisés et souvent violents précéder des compromis institutionnels ori*ginaux et fructueux, imposent d'aller* au fond. C'est d'un nouveau contrat social qu'il est question et non de déficits.

Henri Nadel *est maître de conférences en sciences économiques à l'université Paris VII-Denis-Diderot.*

Vive le mouvement social !

par Stéphane Israël

LE peuple, soudain, est *dans la rue*. On ne parlait plus que de franc fort, monnaie unique, compétitivité, équilibre des comptes. La société vient de *nous rappeler que la politique* ne saurait se résumer au bilan annuel d'une entreprise : combien de temps encore devrons-nous accepter d'être rangés dans deux colonnes – pertes et profits – surtout quand le plus grand nombre ne trouve plus sa place, *selon nos gouvernants*, que dans la première ?

> La colère de la rue exprime davantage que l'addition de tous les mécontentements

Une fois de plus, il aurait fallu raison garder : « *le trou de la Sécu* » ne justifiait-il pas une nouvelle politique d'austérité, *l'énième que connaît la France* depuis le premier plan Barre ? Les jeunes devaient comprendre qu'ils avaient le choix entre des amphis pourris, le contrat initiative emploi et le chômage. Les fonctionnaires étaient priés de renoncer aux « *avantages acquis* » : *privilège insupportable*, sans doute, que le droit pour un conducteur de métro – qui passe la moitié de sa vie sous terre et ne jouit de la lumière du jour que la nuit venue – de cesser de travailler dès cinquante ans ?

Il est vrai qu'un ministre transporté *par les bons soins de son* chauffeur ignore tout, non pas du travail, mais de la pénibilité de ce dernier, ce facteur décisif qui fait qu'un ouvrier vivra quinze années de moins qu'un professeur d'université ou un haut fonctionnaire.

Les adeptes de l'équité contre l'égalité ne nous avaient-ils pas expliqué que les avantages de la *petite classe moyenne étaient* responsables de la misère des exclus ? La réalité montre à présent que non seulement le chômage continue de progresser, privant les exclus de toute perspective sérieuse d'intégration, mais que la prolétarisation *menace ceux dont la seule fortune* est d'avoir un emploi. La nouvelle rhétorique réactionnaire des élites les plus nanties rappelle trop la charité d'Ancien Régime pour mériter notre respect.

La colère de la rue exprime *bien davantage que l'addition de* tous les mécontentements. La France de « Vigipirate », guettée par tous les maux, vient de placer l'ensemble de la classe politique devant ses responsabilités. Elle demande que les véritables enjeux d'aujourd'hui et de de*main fassent l'objet de débats* contradictoires. La construction européenne et la concurrence internationale justifient-elles toutes les régressions sociales ? Veut-on transformer notre pays en un nouveau dragon ? Pourquoi, alors, ne pas reconduire les *enfants dans les ateliers textiles* et au fond des mines ?

Les socialistes, bien discrets ces derniers jours, ont-ils une autre réponse à apporter que celle du RPR ? Ce sont les choix sociaux et économiques qui devront séparer, à l'avenir, la *droite de la gauche*, sauf à laisser les insatisfactions se pervertir dans le national-populisme.

Car il faut reconnaître une dernière vertu au mouvement social qui anime le pays : l'électorat populaire qui avait rejoint Le Pen aux dernières présidentielles vient peut-être de se rendre compte que la CGT défend mieux ses intérêts que le président du Front national. En clair, il faut parler salaires plutôt qu'immigration.

Stéphane Israël *est agrégé d'histoire.*

LA VIE AUCHAN. TOUT POUR LA VIE

1990 F.ttc.*

490 F.ttc.*

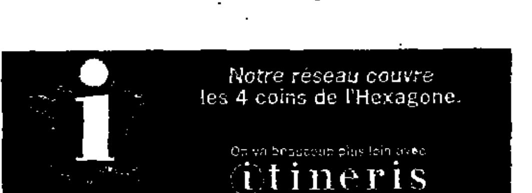
A ce prix là, un téléphone mobile pour Noël, c'est cadeau !...



*Prix des terminaux sans abonnement : Sony CM-DX 1000 = 3 990 F.ttc./Matra MC 2020 = 2 490 F.ttc. Offre subordonnée à la souscription d'un contrat d'abonnement Itineris / Cellway pour une durée minimale d'un an sous réserve d'acceptation du dossier par la SCS MDTF. **255 F.ht. soit 307,53 F.ttc. déduits de votre première facture. Moyenne de communications mensuelles nationales du panel des abonnés Itineris. Offre valide jusqu'au 31/12/95.

Sony CM-DX 1000
livré avec 1 batterie lithium ion soit
50 heures d'autonomie en veille

Matra MC 2020
livré avec 2 batteries soit
40 heures d'autonomie en veille



commercialisé par





Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

Alléger le fardeau de l'Etat

Suite de la première page

D'où l'ampleur des pouvoirs confiés au président de la République, d'où son élection au suffrage universel, d'où la guerre déclarée au *« régime des partis »*. D'où aussi les nationalisations de la Libération et la création à la même époque de ce formidable instrument de centralisation et de domination étatique qu'est l'Ecole nationale d'administration.

Deux de ses anciens élèves se trouvent aujourd'hui à la tête de la République et de son gouvernement. Pour la première fois depuis vingt ans, ils se réclament tous deux de la filiation gaulliste. Ils sont entourés de ministres qui, quand ils n'appartiennent pas au RPR, ont généralement soutenu la candidature Chirac bien avant le premier tour de la présidentielle. A l'Assemblée, présidée par un autre légitimiste, la droite dispose d'une énorme majorité, et la fronde balladurienne a été provisoirement réduite.

On comprend que, l'optimisme, dont il se vante dans un récent entretien à *Time*. aidant, l'actuel président de la République ait commencé son septennat dans l'euphorie, en consacrant le plus clair de son temps, avec un inégal bonheur, à ces affaires internationales que la campagne électorale avait si délibérément ignorées, mais auxquelles il donne clairement, dans ce document, la priorité. Faut-il attribuer à ce même optimisme la tranquillité d'âme avec laquelle il avait pris, sur les affaires économiques et sociales, lorsqu'il était candidat, le contrepied de l'austérité préconisée par son ex-*« ami de trente ans »* ?

C'était de sa part perdre de vue cette évidence, abondamment soulignée aujourd'hui par lui-même et par ses ministres, que faute d'avoir taillé assez, et suffisamment à temps, dans ses dépenses, l'Etat et avec lui, notamment, la Sécurité sociale et la SNCF ont atteint un niveau d'endettement intolérable, dont le service constitue désormais le principal poste de dépenses et donc la raison principale d'un déficit budgétaire qui atteint quelque 5 % du PIB, soit deux points de plus que ce qui est prévu par les fameux *« critères de convergence »*, exigés pour passer à la monnaie unique.

Certains, aujourd'hui, dénoncent ces critères que Jacques Chirac paraît désormais déterminé à atteindre. Ils nous rendent pourtant service, en nous obligeant à nous fixer des objectifs que, le laxisme habituel aidant, nous aurions sans doute renvoyés à plus tard, en négligeant cette évidence que plus on met de temps à se désendetter, plus cela coûte cher. Dès à présent le prix à payer est très élevé, et les gouvernements qui se sont succédé depuis vingt ans, de droite comme de gauche, y compris celui que dirigeait l'actuel chef de l'Etat, partagent la responsabilité de n'avoir pas su, ou osé, expliquer au pays l'ampleur du problème et donc de l'effort à fournir.

La tâche n'est certes pas aisée. Quand ce ne serait que parce que la crédibilité de la classe politique a été lourdement affectée par trop de scandales, de basses intrigues, de promesses oubliées. Trop de ses membres donnent l'impression que le service de l'Etat consiste d'abord, pour eux, à s'en servir. Il crève en tout cas les yeux, à regarder la télévision, que les grévistes ne croient pas un traître mot de ce que leur racontent les responsables.

Il faut dire que ces derniers n'ont rien arrangé en laissant traîner les choses pendant l'été, sauf à reprendre des essais nucléaires à l'urgence douteuse. Dire aussi qu'en matière de communication il était sans doute difficile de faire si peu et si mal. Jacques Chirac est lui-même un homme de contact, à l'occasion la gentillesse et la simplicité mêmes. Mais à trop changer d'avis dans le passé, il a de la peine aujourd'hui à faire passer un véritable message.

« Pour tout dire, voilà, je ne veux pas qu'on me dédaigne »

Quant à son premier ministre, il souffre de son comportement naturellement distant. Il devrait bien méditer la phrase que Malraux, dans *L'Espoir*, met dans la bouche d'un vieux paysan : *« Pour tout dire, voilà, je ne veux pas qu'on me dédaigne. »* Il donne l'impression de juger de tout et de tous selon le seul critère du QI, et donc de la rationalité. Compte pourtant tout autant, dans une crise comme celle que nous traversons, ce que deux universitaires américains dont *Time* vient de se faire l'écho appellent QE, l'intelligence émotionnelle. C'est à elle d'abord qu'il faudrait aujourd'hui pouvoir s'adresser si l'on veut avoir une chance d'ébranler la conviction de grévistes persuadés que ce que cherche essentiellement le pouvoir, c'est à leur faire payer les dettes des autres.

La crise présente ne se résoudra pas comme celle de mai 1968. Les protestataires d'alors voulaient détruire une société, ceux d'aujourd'hui veulent préserver leurs droits. Tôt ou tard ils devront bien admettre que, du fait notamment de l'allongement de la durée de la vie, l'environnement s'est transformé et qu'on ne peut pas ne pas en tenir compte. C'est dans leur intérêt même que le fardeau de l'Etat doit impérativement être allégé, puisque c'est seulement à ce prix que l'on pourra réduire la pression fiscale et donc relancer la consommation, la production et l'emploi.

Le pouvoir a là un rôle essentiel à jouer, mais il ne peut exercer seul cette responsabilité, car il s'exposerait une fois de plus à n'être pas cru. Le diagnostic ne peut résulter que d'un examen contradictoire des comptes de l'Etat, de la Sécu, des entreprises publiques, des moyens d'alléger leurs dettes et leurs déficits, comme de répartir le plus équitablement possible la contribution à leur financement des différentes couches sociales. Si l'on entend de plus en plus souvent avancer l'idée d'Etats généraux, c'est qu'elle rend bien compte de l'ampleur de la tâche et du besoin que, confusément, on ressent de la voir accomplie. L'avenir du pays en dépend au moins autant que de la fiabilité de son arsenal nucléaire...

André Fontaine

RECTIFICATIF

CAMBODGE

Le prince Norodom Sirivudh n'a pas été accusé par les autorités de Phnom-Penh d'avoir trempé dans une tentative d'assassinat de son neveu, le prince Ranariddh, co-premier ministre, contrairement à ce que nous avons écrit par erreur dans notre édition du 22 novembre. Le chef d'accusation ne portait que sur une tentative d'assassinat contre l'autre co-premier ministre, Hun Sen.

Le Monde
ÉDITORIAL

La tentation de l'extrême droite

COMME premier ministre, Alain Juppé vit une semaine pour le moins délicate ; comme président du RPR, il est en train de se créer quelques difficultés supplémentaires. Voilà un des inconvénients du cumul des fonctions. Car si, dimanche 10 décembre, un militant du Front national fait son entrée à l'Assemblée nationale, les dirigeants du principal parti de la majorité en seront en partie responsables : Jean-François Mancel, son secrétaire général, se refuse en effet à choisir entre l'extrême droite et la gauche qui seront seules en lice au second tour de la législative partielle de Melun-Sud.

Ses alliés de l'UDF sont, pour l'heure, fort hésitants. Il leur faut arbitrer entre une rupture au sein de la majorité sur un dossier sensible, à un moment où celle-ci traverse une très grave crise, et le respect de valeurs auxquels nombre d'entre eux sont attachés.

Si le PR de François Léotard est sensible au poids du FN dans le Midi méditerranéen, le nouveau parti de François Bayrou va devoir montrer si sa « laïcisation » implique aussi l'abandon d'une des principales vertus de la démocratie chrétienne. Les socialistes, en appelant clairement à faire barrage au candidat de Jean-Marie Le Pen dans une autre circonscription de Seine-et-Marne où il est opposé à un RPR, retirent tout prétexte à la droite.

L'attitude à adopter à l'égard du Front national est depuis longtemps un véritable casse-tête pour la droite républicaine. Longtemps elle a laissé ses instances locales régler elles-mêmes le problème, ce qui a notamment permis à Jean-Claude Gaudin de négocier presque ouvertement avec le FN lors des législatives de 1988. Alain Carignon avait, en juin 1990, appelé à voter pour une candidate socialiste lors d'une cantonale partielle à Villeurbanne, ce qui lui avait valu d'être exclu du RPR. Il avait fallu attendre les cantonales de 1992 pour qu'Alain Juppé, alors secrétaire général du parti néogaulliste, prenne clairement position contre toute compromission électorale avec l'extrême droite. Mais, lors des municipales de 1995, son successeur avait récusé toute idée de « front républicain » pour faire barrage aux amis de M. Le Pen, estimant, comme aujourd'hui, que son mouvement devait se battre autant contre les « socialo-communistes » que contre l'extrême droite.

Se battre sur deux fronts n'est jamais aisé. Surtout lorsqu'on est en situation de faiblesse. Or, c'est bien le cas, ces jours-ci, de la majorité, et tout particulièrement de son chef. La position de M. Mancel, dont il est difficile d'imaginer qu'il l'ait prise sans l'aval de M. Juppé, marque-t-elle un infléchissement de l'attitude adoptée il y a trois ans par le président du RPR ?

Les erreurs du président de la République ont déjà créé une explosion sociale, dont le candidat Jacques Chirac avait pourtant, par avance, décrit les symptômes. Le comportement du premier ministre risque de tuer toute idée de réformes, même quand elles sont en partie justifiées. A ce lourd débit, il ne faudrait pas qu'ils ajoutent la faute d'une compromission, ouverte ou cachée, avec un mouvement porteur d'une idéologie qui n'a rien à voir avec la République.

Problème *par Cardon*



REVUE DE PRESSE

THE WASHINGTON POST

■ L'opposition à de sérieuses réductions des déficits est puissante, et on peut le comprendre, mais le gouvernement l'emportera probablement, pour une raison qui est rarement énoncée d'une manière explicite. La France – c'est-à-dire une écrasante majorité du peuple français – est décidée à ne pas se laisser distancer par l'Allemagne dans la course pour le pouvoir économique (...).
Voilà pourquoi la plupart des Français finiront par accepter ou au moins par tolérer les réductions budgétaires en dépit du tort que ceux-ci font subir à leurs chers avantages sociaux. Les grèves et les manifestations contre ces réductions sont spectaculaires mais rien ne permet de penser qu'elles représentent plus qu'une minorité des électeurs français.

LE FIGARO
André Glucksmann

■ Il y a deux manières de percevoir le tumulte : 1) On peut l'envisager comme l'une des grèves les plus réactionnaires de l'histoire de France, lancée par des appareils syndicaux – FO rejointe par la CGT – défendant, bec et ongles, leur clientélisme et des frais de fonctionnement souvent abusifs (...). 2) Ou bien, vision davantage généreuse, les fonctionnaires et les travailleurs du secteur public représentent plus qu'eux-mêmes. Puisqu'ils jouissent de la sécurité de l'emploi, ils font la grève « à la place » des autres (...).
Entre ces deux interprétations, dont aucune n'est dépourvue d'arguments, le public a choisi. L'extension du mouvement, l'absence d'acrimonie et de haine montrent à l'envi que le gouvernement devra sacrifier beaucoup de temps et toute son énergie s'il entend retourner l'opinion (...). On conçoit qu'un gouvernement légitime et démocratique s'épouvante d'une capitulation en rase campagne. Qu'il organise donc sa retraite, en analysant froidement et lucidement le piège dans lequel il s'est fourré.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ On attend d'Alain Juppé deux traits contradictoires. Il doit se montrer à la fois déterminé et cohérent mais ouvert au dialogue et sensible aux anxiétés des Français (...)
S'il donne le sentiment de capituler, il ajoute une crise monétaire à la crise sociale. S'il refuse la discussion, il ajoute une crise politique à la crise sociale.

My dinner with Louis *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LE CERCUEIL a la couleur et les contours orgueilleux d'une boîte de chocolats. Des faveurs tricolores l'enrubannent. Le *Libera* résonne sous les voûtes de Saint-Sulpice. L'homélie réduit la mort à un fondu-enchaîné vers la Lumière éternelle, et à un secret de scénariste les relations du disparu avec Dieu. Un ministre bénit la dépouille mortelle, devant le nombre d'anciennes femmes qui sied désormais aux grandes familles. Louis Malle a eu ce qui s'appelle un bel enterrement.

« Scandaleuse récupération ! », a bougonné devant moi une comédienne, après s'être ingéniée à tracer dans l'air, avec le goupillon, un signe qui ne fût pas « de croix », quelque chose comme un adieu de gare. On ne se définit jamais si bien que par les gestes qu'on évite.

Quel rituel aurait préféré cette gardienne d'on ne sait quelles cohérences (c'est devenu un « emploi ») ? Du catimini laïque dans un crématoire aux faïences de *lavatory* ? Jean Cau, le prolo rebelle, eut bien droit aux mêmes fastes sulpiciens, avec ministre modéré – lui aussi. Les morts-dans-un-lit ne veulent rien dire ; les obsèques, encore moins. Pour les mécréants, après tout, le Fauré de la cérémonie était compensé par la trompette post-conciliaire de Miles Davis. Bourgeois, Malle ne s'est jamais défendu d'en être un, de naissance et au-delà. Il aurait eu du mal ; et se montrer comme on ne l'attend pas, c'est tout lui.

... Nous nous faisons face chez Lipp, au printemps 1993. En trente-cinq ans, nous nous sommes souvent croisés, Louis et moi ; en pensée, ce qui est mieux que tout. Enfant, nous avons eu la même preuve, atrocement inoubliable, que la France « savait » la suite, pour les juifs raflés (cf. *Au revoir les enfants !*). Nous voyons dans le jazz la plus allègre, donc la plus sûre, des communications (cf. le sourire des deux amis, au piano, dans ce même film). Il me parle d'un documentaire jamais monté, sur l'Algérie, d'un projet sur l'après-guerre, de Drieu, dont *Le Feu follet* l'a délivré du désespoir et réconcilié avec l'enfance, lumineusement présente dans tous ses films à venir.

La conversation vient sur la tare des héritiers que nous sommes – à la grosseur de l'héritage près. Ce sera ce que, pour paraphraser son film le plus narquois, j'appellerai *My dinner with Louis*.

Anti-bourgeois, Malle l'est, à la façon de Renoir dans *La Règle du jeu*. Parce que les siens tiennent d'abord à la respectabilité, il s'enchante de les compromettre sur ce terrain. Il se moque de leur hypocrisie, de leur pessimisme, vieil alibi des conservateurs, de leur prétention à la singularité, au grandiose, à l'universel. Il est révolutionnaire pour autant que, ébréchant les apparences de sa classe, il l'atteint dans son être même, et qu'il sabote ses hantises de considération.

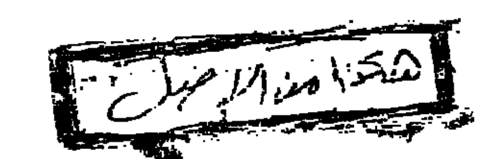
Ainsi doit se comprendre la remontrance, très « conseil de famille », de l'oncle Alfred (Fabre-Luce) devant l'atteinte au tabou suprême qu'aurait représentée l'inceste mère-fils du *Souffle au cœur*. Maman Malle, elle, n'a rien trouvé à redire au film, toute catholique qu'elle fût, et fervente de *Monsieur Vincent !*

La morale bourgeoise n'est pas « morte », comme l'annonçait Emmanuel Berl en 1929 ; pour la bonne raison qu'elle n'a jamais existé. Quant à l'art bourgeois, il vieillit mieux que l'art militant. Démontrer aplatit le style, alors que le regret des ordres passés donne du ton. La classe de Malle s'est toujours distinguée par l'infidélité aux règles, dans ses oeuvres comme dans ses amours, et elle s'en est bien trouvée. Une fatalité bienveillante veut que les critiques de ses rejetons, au lieu de l'affaiblir, confortent son règne.

Moralité, si l'on peut dire : le jour où le peuple demandera des comptes à la bourgeoisie, celle-ci pourra toujours dire qu'elle a été la première à penser le pire d'elle-même, que bibliothèques et filmothèques sont remplies de ses autodénigrements.

Dans les miroirs sans fin de chez Lipp, c'était à qui rirait le plus.





ENTREPRISES

ALUMINIUM **En dépit d'un marché boursier en plein marasme, de la crise sociale, de l'opposition des investisseurs institutionnels, le ministère de l'économie et des finances a décidé de lancer la privatisation de Pechiney. ● L'OPÉRATION, qui commence mardi 5 décembre, a été revue à la baisse. Le groupe d'aluminium sera vendu au prix minimum de 187 francs par action. La part des investisseurs institutionnels a été réduite de 40 %. Enfin, l'Etat accepte de porter de façon transitoire 9,4 % du capital, si les acheteurs ne sont pas assez nombreux. ● LA VENTE de Pechiney rapportera au mieux 4,7 milliards, au pire 4 milliards de francs à l'Etat. Le groupe voit son augmentation de capital limitée à 2,4 milliards de francs, au lieu des 3,5 à 4 milliards prévus. Il va devoir se montrer très sélectif sur ses investissements.**

La privatisation de Pechiney est engagée dans un contexte défavorable

Avec un prix minimum de 187 francs par action, la vente du groupe d'aluminium ne devrait rapporter au mieux que 4,7 milliards de francs à l'Etat. L'augmentation de capital est fortement réduite, à 2,4 milliards de francs

UN MARCHÉ BOURSIER en plein marasme, une crise sociale qui se prolonge, des investisseurs réticents, un titre au plus bas de l'année... le gouvernement a décidé tout de même de lancer l'offre publique de vente (OPV) de Pechiney. Commençant le mardi 5 décembre, elle devrait s'achever le 12 décembre. Le gouvernement a tenu, toutefois, à redimensionner l'ampleur de l'opération afin que celle-ci ne tourne pas au cauchemar. Le groupe d'aluminium sera vendu au prix minimun. Les investisseurs institutionnels, garants du succès de la privatisation, seront moins sollicités que prévu.

La référence Usinor-Sacilor

Depuis son introduction le 20 juillet en Bourse, le titre Usinor Sacilor n'a jamais retrouvé le prix de l'offre publique de vente. Le certificat d'investissement de Pechiney a perdu la moitié de sa valeur depuis janvier 1995.

En dépit de cette révision à la baisse, le gouvernement prend un risque énorme : le succès ou l'échec de la vente de Pechiney va constituer un test pour toutes les privatisations à venir. Conscient de l'enjeu, le ministère de l'économie et des finances a hésité jusqu'au bout à entreprendre cette privatisation. D'autant que parmi les banques chargées du placement, de nombreuses voix s'élevaient pour recommander un report de la vente ou, au moins, la fixation d'un prix en deça de la fourchette annoncée (187 francs-215 francs). *« Pour la première fois, nous n'avons pas rempli nos objectifs de préplacement »*, confiait un intervenant chargé de vendre des titres auprès des investisseurs institutionnels. *Mais Bercy a refusé de se* soumettre à ce qui s'apparentait, à ses yeux, à une dictature des marchés.

Tous les avertissements des professionnels, cependant, n'ont pas été négligés. Pour rendre attractive une opération bien *difficile*, le gouvernement a choisi de vendre les actions à 187 francs. Ce prix, qui correspond à l'estimation basse de la commission de privatisation, représente (en tenant compte de la parité d'échange) une décote de près de 45 % par rapport au cours le plus élevé cette année du certificat d'investissement. Bercy a accepté aussi de prendre en compte la grogne des institutionnels. Garantes du succès de l'opération, les banques françaises ont fait savoir qu'elles ne voulaient pas se retrouver avec *une surcharge de titres Pechiney* dans leur portefeuille, comme lors de la privatisation d'Usinor Sacilor. Leur part a donc été réduite de 40 % et ramenée à 13,3 millions d'actions. Mais cette réduction a un prix : Pechiney, qui espérait obtenir une augmentation de capital de 3,5 à 4 milliards de francs pour réduire son endettement, n'aura que 2,4 milliards de capitaux propres supplémentaires.

A défaut des institutionnels, c'est l'Etat qui va se porter garant de la privatisation du groupe d'aluminium. En plus des 2,9 % qu'il devait conserver pour pouvoir attribuer des actions gratuites, il s'engage à prendre à sa charge provisoirement 9,4 % des actions, si celles-ci ne trouvent pas preneur sur le marché. En cas d'insuccès de l'OPV, il va se trouver, au moins pour un moment, le premier actionnaire de Pechiney aux côtés des AGF (6 %), de la BNP (5 %), d'EDF (5 %), de la Caisse des dépôts (3 %) et du Crédit suisse (2 %). Dès lors, l'intérêt de cette privatisation s'amoindrit. L'Etat, qui espérait dans les plus beaux jours retirer entre 7 à 10 milliards de francs de la vente du groupe d'aluminium, n'obtiendra au mieux que 4,7 milliards et, au pire, à peine 4 milliards.

Cette reconfiguration peut-elle au moins séduire le marché ? *« Nous avons entendu le message des actionnaires qui nous reprochaient l'effet "dilutif" de l'opération. Compte tenu des changements, les banques sont confiantes. Elles ont le sentiment que l'OPV sera largement souscrite »*, souligne Jean-Pierre Rodier, président du groupe. Les conditions dans lesquelles est privatisé Pechiney, risquent, néanmoins, de peser durablement sur le groupe d'aluminium.

La réduction du montant de l'augmentation de capital ne va pas lui permettre de réduire son endettement autant qu'il l'espérait. Alors qu'il comptait ramener ses dettes à hauteur de 13 milliards, elles s'élèveront à 14,1 milliards, soit 79 % de ses fonds propres.

Face à de lourdes échéances à partir de 1997, Pechiney pense pouvoir économiser 300 à 400 millions de francs par an afin de retrouver le niveau d'endettement qu'il escomptait dès sa privatisation. Le succès de ce redressement dépend de ses efforts internes, mais aussi du prix de l'aluminium. Si les cours du métal baissent en dessous de 1 600 dollars la tonne, Pechiney pourrait à nouveau s'enfoncer dans la spirale des pertes et de l'endettement.

Martine Orange

COMMENTAIRE

SANS PRIX

Lancer la privatisation de Pechiney en pleine tourmente sociale et sur fond de marasme boursier est une décision politique. Le gouvernement d'Alain Juppé a réaffirmé lundi 4 décembre qu'il restait déterminé à mener à bien son programme de réformes. Le retour au privé de Pechiney en fait partie.

A cette aune-là, le prix de vente de l'action Pechiney n'a plus de signification économique. En choisissant la valeur minimale fixée par la commission de privatisation, le gouvernement récupérera au mieux 4,7 milliards de francs. L'acquisition par Pechiney de l'emballage d'American National Can en novembre 1988 avait coûté 7 milliards de francs, l'investissement dans l'usine ultramoderne de Dunkerque, 5 milliards. Sans compter les milliards de francs injectés par l'Etat actionnaire dans la restructuration du groupe d'aluminium nationalisé en 1982...

Peut-on encore parler de bradage ou de prix d'ami ? On n'en est plus là. Même à cette valeur, les investisseurs, notamment étrangers, n'espèrent aucune valorisation du titre. L'expérience des dernières opérations vient les conforter dans cette conviction : sur huit entreprises privatisées depuis 1993, deux seulement – le Crédit local de France et la Seita – ont un cours actuel supérieur à celui de leur introduction. Et la dernière en date, Usinor Sacilor, sert de référence négative.

Cela augure mal des futures opérations qui porteront sur des entreprises de plus en plus mal en point. L'enjeu pour le gouvernement n'est plus de reussir le retour au privé des entreprises nationalisées. Mais de s'en débarrasser, coûte que coûte. Pour prouver aux « marchés », que l'ère de l'interventionisme étatique français est bien révolue.

Claire Blandin

Cor Boonstra devra consolider l'héritage de Jan Timmer à la tête de Philips

AMSTERDAM
de notre correspondant

Le 1er octobre 1996, Jan Timmer cédera les commandes du groupe d'électronique néerlandais Philips à Cor Boonstra. A ce dernier, entré dans l'entreprise en mai 1994 au poste de vice-président, après avoir fait une bonne partie de sa carrière chez Unilever et Sara Lee, reviendra la tâche de *« transformer l'essai »* de son prédécesseur : aller au-delà des seules restructurations, donner à la firme d'Eindhoven de nouvelles perspectives de croissance, gagner des parts de marché.

A soixante-deux ans, Jan Timmer aura accompli toute sa carrière chez Philips. Auréolé de ses excellents états de services chez Polygram, puis à la tête de la division électronique grand public, crédité du succès du disque compact, qu'il a porté sur les fonts baptismaux, il a été appelé à la tête du groupe au cours de l'été 1990. Mission : empêcher de couler un navire pris dans la tempête – lourdes pertes, dettes, erreurs d'investissements, choix stratégiques financièrement dramatiques.

Dès qu'il prend les commandes, Jan Timmer applique la méthode qui lui a valu ses surnoms de « boucher » ou « d'ouragan ». Il tranche dans les effectifs : 45 000 départs sont annoncés en quelques semaines, le groupe comptant alors 310 000 salariés. Ce géant, à la carrure de boxeur et au regard d'un bleu *« aussi chaleureux que celui d'un micro-processeur »*, se débarrasse parallèlement des activités peu ou pas assez rentables, comme la micro-informatique ou les produits blancs, et abandonne des programmes de recherche. Il s'emploie ensuite à changer la mentalité de l'entreprise, caractérisée par un mélange d'arrogance, de baronnies multiples et de bureaucratie. Ces réformes, pompeusement baptisées « Opération Centurion » ont-elles porté leurs fruits ? Les chiffres plaident en faveur d'une réponse positive. En 1994, le groupe a enregistré un bénéfice record de 2,1 milliards de florins (plus de 6 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 61 milliards de florins. Grâce à Dudley Eustace, un Britannique débauché à British Airways, les finances sont assainies : le ratio dettes sur fonds propres a été inversé de 60/40 en 1992 à environ 40/60 en 1994.

La nouvelle du prochain départ de Jan Timmer n'a pas surpris les spécialistes de Philips. Le changement semble aller de soi : *« Timmer était l'homme du redressement, le seul capable d'élaguer et de remettre de l'ordre dans la maison. Il a mené sa tâche à bien et remis Philips sur les rails de la rentabilité. Il faut maintenant à sa tête un homme de marketing capable de gagner des parts de marchés. Cor Boonstra fait partie de ces individus »*, commente Marc Langeveld, analyste chez Kempen & Co.

LE DÉFI DU MULTIMÉDIA

Cor Boonstra aura cinquante-huit ans lorsqu'il accédera – en octobre prochain – aux commandes de Philips, tandis que Jan Timmer prendra place au conseil de surveillance. Au physique, tout oppose les deux hommes : M. Timmer a le visage ovale, le cheveu et le sourire rare. M. Boonstra affiche une chevelure poivre et sel, des lunettes de couleur et une allure de publicitaire aux dents longues. Tous deux ont une forte ambition et sont des travailleurs infatigables. Ces caractéristiques seront indispensables au prochain président de Philips. Le groupe souffre encore de plusieurs maux. Au contraire de ses concurrents, son chiffre d'affaires augmente peu. Sa stratégie d'expansion pèche par manque de clarté. Philips vise trois grands marchés : les composants électroniques, le matériel grand public et les produits dérivés (films, vidéo, CD-I...). Comment, sur quel produit attaquer, avec quelles armes ? La question reste sans réponse satisfaisante.

Cor Boonstra devra également nouer les alliances indispensables pour se developper dans le multimédia, « le » marché d'avenir pour le grand public. *« Le savoir-faire de Philips dans ce domaine ne manque pas. Mais une coopération renforcée avec d'autres permettrait d'accélérer le mouvement vers une situation profitable »*, remarquait Jan Timmer il y a quelques mois (*Le Monde* du 24 février 1995). *« Boonstra devra aussi renforcer l'image du groupe en Asie et sur le continent américain. Ce sont ces régions qui vont tirer les ventes dans les cinq prochaines années »*, indique un analyste. Ce n'est pas par hasard si le futur PDG a aujourd'hui dans son portefeuille, outre la responsabilité de la division éclairage, celle du marketing de Philips, et le développement de la multinationale dans la région Asie-Pacifique. La tâche de Cor Boonstra ne sera pas facile. Il est plus aisé de remettre une entreprise à flots que de la faire voguer en tête d'une armada.

Alain Franco

Le groupe hôtelier Forte tente de repousser l'offensive de Granada

C'est la plus grande bataille boursière britannique depuis dix ans

LONDRES
de notre correspondant à la City

Cible d'une OPA (Offre publique d'achat) hostile de 3,4 milliards de livres (26 milliards de francs) du groupe de services Granada, le numéro deux britannique de l'hôtellerie, Forte – qui possède notamment l'enseigne Méridien –, est passé à la contre-offensive. Son président, Sir Rocco Forte, espère repousser l'attaque du puissant conglomérat du nord de l'Angleterre grâce aux décisions annoncées le 4 décembre : création d'une société distincte, cotée en Bourse, regroupant les restaurants, mise en vente de sa participation de 68 % dans l'hôtel Savoy, cession du magasin de sport Lillywhite, valorisation du parc hôtelier confié à la célèbre salle des ventes Christie's.

La plus grande bataille boursière en Grande-Bretagne depuis une décennie, lancée le 22 novembre, soulève les passions, mobilise le gratin de la finance et des conseils en communication ainsi que le Parti conservateur. Une vraie guerre financière qui tourne au duel féroce entre Jerry Robinson, fougueux prédateur qui n'a peur de rien ni de personne, et Sir Rocco, collectionneur d'hôtels de prestige de par le monde et important bailleur de fonds de la droite au pouvoir. Sur le papier, M. Robinson, fils de charpentier irlandais, ex-séminariste devenu expert comptable, a de bonnes chances de réussir son opération surprise. Peu endetté, disposant d'une formidable capacité d'emprunt et de liens robustes avec les grands investisseurs institutionnels, Granada est considéré comme l'une des perles du capitalisme d'Albion. Une réussite exceptionnelle que cette société créée en 1934 par un impresario de théâtre de Manchester, qui regroupe à la fois le multimédia (télévision, ordinateurs...) et la restauration rapide. De l'autre côté, Forte, géré trop longtemps par une équipe assoupie sous la houlette de son créateur, Lord Forte, traîne comme un boulet un endettement élevé. Ses faibles bénéfices rendent la société dirigée depuis trois ans par le fils du fondateur particulièrement vulnérable.

SURENCHÈRE

Granada souffre de la mauvaise image de marque des conglomérats industriels attrape-tout, comme l'atteste sa décote boursière par rapport à la valeur réelle de ses actifs. Le manque d'expérience hôtelière de Granada, la complexité de son montage financier, les hésitations de ses principaux actionnaires, des fonds de pension anglo-saxons, naviguant entre loyauté et peur de l'après-OPA, sont autant de points noirs pour le *« raider »*. *« La stratégie de Granada et le mode de financement de cette OPA manquent de clarté. Nous réservons notre jugement »*, affirme l'agence de notation britannique IBCA.

Des experts envisagent toutefois la possibilité d'un accord de dernière minute entre « Jerry » et « Rocco ». La vente à Granada des avoirs « bon marché » de Forte comme Little Chef, Travelodge ou Crest, permettrait à la victime de retrouver une nouvelle rentabilité grâce aux quatre et cinq étoiles et de verrouiller ainsi son capital. Sir Rocco pourrait également suivre l'exemple de l'américain Marriott, du japonais Saison (Inter-Continental) ou du britannique Ladbroke (Hilton) et vendre une partie de ses immeubles pour se concentrer sur la gestion hôtelière. Pour l'instant, l'heure est aux surenchères. Le quotidien britannique *The Guardian* affirmait mardi matin que Granada relèverait son offre de 600 millions de livres, la portant à 4 milliards de livres.

Marc Roche

Une politique d'enseignes

● **Granada.** A réalisé en 1994 un profit de 351 millions de livres (environ 2,7 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 2,38 milliards et emploie 42 000 employés.
Ses principales marques sont : Pavilion, Sutcliffe Catering, Granada Television, London Weekend Television, Granada UK Rental and Retail, Granada Computer Service.

● **Forte.** Bénéfice de 127 millions de livres en 1994 pour un chiffre d'affaires de 1,753 milliard, 41 000 employés.
Ses principales enseignes sont : *pour les hôtels*, Exclusive, Grand Meridien, Posthouse, Heritage, Crest, Travelodge, White Hart, Savoy (68 %); pour les restaurants, Welcome Break, Happy Eater, Little Chef, Cote France, Cafe Royal, Wheelers.

■ **HATIER : le groupe Média-Participations Paris** se déclare intéressé par la reprise des éditions scolaires Hatier, dont l'endettement est évalué à 300 millions de francs. Avec un chiffre d'affaires de 750 millions de francs en 1994, Média-Participations est déjà leader de la bande dessinée en Europe, présent dans la presse, l'audiovisuel, la diffusion-distribution et le livre (avec le groupe Fleurus-Mame). Flammarion et Hachette Livre *seraient également attentifs à la mise en vente d'Hatier.*

■ **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : le conseil d'administration du Crédit foncier de France**, réuni lundi 4 décembre, a finalement décidé de ne pas fusionner avec sa filiale à 55 %, la Société des immeubles de France (SIF). Le Conseil des Bourses de valeurs avait demandé à l'établissement dirigé par Jean-Claude Colli de procéder préalablement à une offre publique de retrait (OPR), pour offrir aux actionnaires minoritaires une sortie en « cash » (*Le Monde* du 2 décembre).

■ **PEL-JOB : Volvo Construction Équipement** a acheté 100 % du capital de la société savoyarde Pel-Job (578 millions de francs de chiffre d'affaires en 1994) spécialisée dans la fabrication de matériel léger de chantiers.

■ **EUROTUNNEL : la société concessionnaire du tunnel sous la Manche** a profité, en novembre, de la grève pour battre des records d'affluence. *Elle a transporté le 29 novembre 3 286 poids lourds. Pour* le trafic touriste, le record annuel a été atteint le 24 novembre avec 6 903 véhicules transportés.

■ **COGELEX ALSTHOM : le groupement d'intérêt économique**, qui regroupe trois filiales du groupe Alcatel Alsthom, a remporté un contrat de 2,3 milliards de francs pour l'extension du réseau d'électricité du Qatar.

■ ***SWALEC : la compagnie d'électricité britannique*** South Wales Electricity (Swalec) a accepté l'OPA de 872 millions de livres (6,7 milliards de francs) lancée par la compagnie d'eau Welsh Water.

■ **LITTLEWOODS : le numéro deux de la vente par correspondance** en Grande-Bretagne fait l'objet d'une offre publique d'achat (OPA) par Brown, sixième opérateur britannique du secteur, pour un montant de 8 milliards de francs

■ ***MICROSOFT : la société présidée par Bill Gates*** *veut investir plus* de 1 milliard de dollars en recherche et développement lors de l'exercice 1995/1996, souhaitant ainsi dissiper l'impression que le géant du logiciel aurait pris une longueur de retard sur le marché Internet. En vingt années d'existence, Microsoft a investi 2,8 milliards en recherche et développement.

■ **LE FRANC était stable mardi 5 décembre en début de journée face au mark, autour de 3,48 francs pour 1 mark. La devise française avait perdu 2 centimes lundi.**

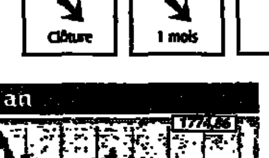
■ **LE DOLLAR est resté bien orienté mardi 5 décembre sur le marché des changes de Tokyo, où il s'échangeait à 101,35 yens contre 101,30 et à 1,4395 mark contre 1,4385 à New York.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé mardi en baisse de 0,09 %, à la suite de prises de bénéfice, l'indice Nikkei cédant 17,84 points pour terminer à 18 879,53 points.**

■ **WALL STREET a battu un nouveau record lundi 4 décembre en clôture. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 52,39 points (+ 1,03 %) à 5 139,52 points.**

■ **L'OR a ouvert en baisse mardi 5 décembre sur le marché international de Hongkong, à 386,05-386,35 dollars l'once, contre 386,10-386,40 lundi en clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

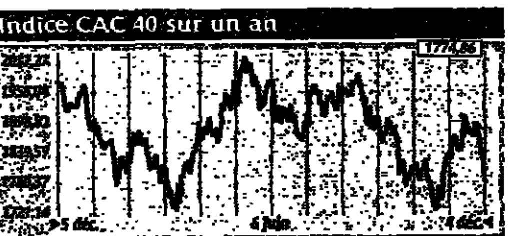


NEW YORK — DOW JONES | LONDRES — FT 100 | MILAN — MIB 30 | FRANCFORT — DAX 30

Paris se reprend un peu

LA BOURSE de Paris a entamé la séance du mardi 5 décembre sur une petite reprise. L'indice CAC 40 a ouvert sur une hausse de 0,52 %. Il gagnait 0,61 % à 1 785,64 points quelques minutes plus tard.

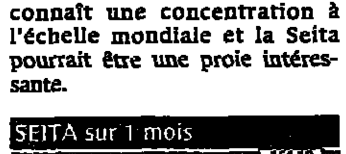
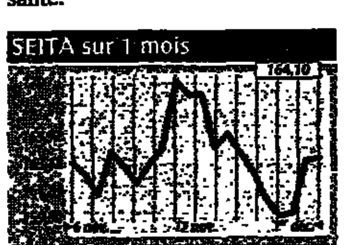
La Bourse de Paris broyait du noir lundi en raison des risques d'extension du conflit social dans le secteur privé, mais le marché baissait dans un marché calme, où aucun signe de panique n'était perçu. En repli de 1,87 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait près de 3 % deux heures avant la clôture, avant de terminer sur une baisse de 2,53 % à 1 774,86 points. Le volume des échanges a été modeste avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 3,8 milliards de francs. Les marchés de taux ont beaucoup souffert, notamment celui des échéances courtes. En effet, le contrat Pibor (taux à trois mois) a cédé 0,33 % à 93,18 soit un taux de rendement de 6,82 %, à comparer aux 5,25 % du début de la semaine précédente.

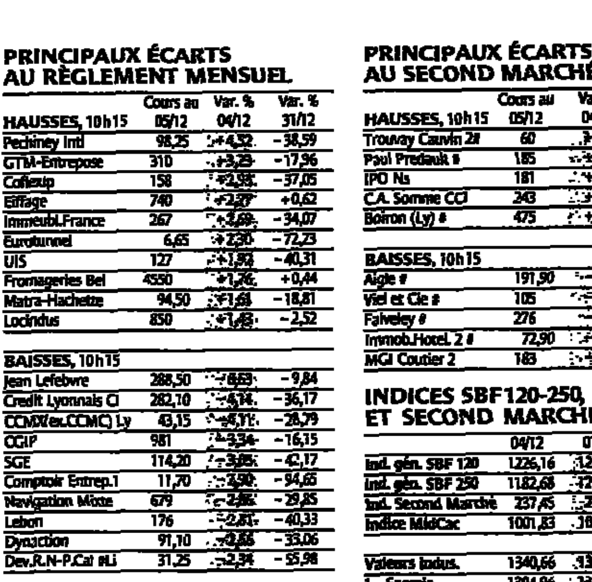


De plus en plus nerveux la semaine dernière, les milieux financiers ont commencé à s'inquiéter de la tournure prise par les événements. Ils redoutent que le gouvernement cède à la pression de la rue. Ils craignent surtout que le conflit, limité jusqu'à présent au secteur public, ne gagne le secteur privé.

Seita, valeur du jour

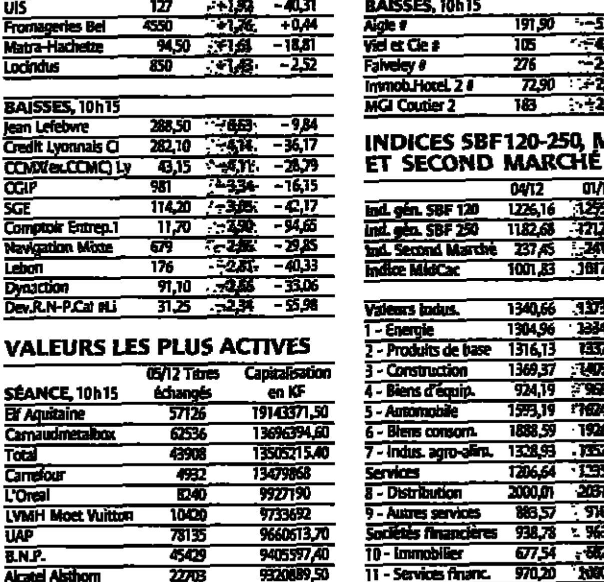
LA SEITA est une des rares valeurs privatisées dont le parcours boursier n'a pas déçu. Depuis sa première cotation le 29 février à 133 francs, l'action a progressé régulièrement pour s'inscrire, lundi 4 décembre en clôture, à 165,10 francs, après une hausse de 0,6 %. Le gain approche les 25 % depuis février. La Seita s'attend à une croissance modérée de ses résultats en 1995, mais présente un véritable intérêt spéculatif selon les analystes. Le secteur du tabac connaît une concentration à l'échelle mondiale et la Seita pourrait être une proie intéressante.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
Pechiney Intl	98,25	+4,32	−38,59
GTM-Entrepose	310	+3,29	−17,96
Coflexip	158	+2,93	−37,05
Eiffage	740	+2,27	+0,62
Immeubl.France	267	+2,69	−34,07
Eurotunnel	6,65	+2,30	−72,23
UIS	127	+1,92	−40,31
Fromageries Bel	4550	+1,76	+0,44
Matra-Hachette	94,50	+1,61	−18,81
Locindus	850	+1,43	−2,52
BAISSES, 10h15			
Jean Lefebvre	288,50	−8,63	−9,84
Credit Lyonnais CI	282,10	−4,14	−36,17
CCMX(ex.CCMC) Ly	43,15	−4,11	−28,79
OGIP	981	−3,34	−16,15
SGE	114,20	−3,05	−42,17
Comptoir Entrep.1	11,70	−3,90	−94,65
Navigation Mixte	679	−2,86	−29,85
Lebon	176	−2,81	−40,33
Dynaction	91,10	−2,66	−33,06
Dev.R.N-P.Cal #Li	31,25	−2,34	−55,98



VALEURS LES PLUS ACTIVES

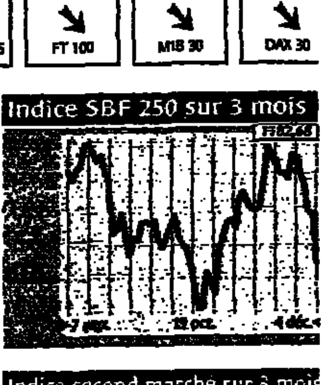
SÉANCE, 10h15	05/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	57126	19143371,50
Carnaudmetalbox	62536	13696394,60
Total	43908	13505215,40
Carrefour	4932	13479868
L'Oreal	8240	9927190
LVMH Moet Vuitton	10420	9733692
UAP	78135	9660613,70
B.N.P.	45429	9405597,40
Alcatel Alsthom	22703	9320889,50
Rhone Poulenc A	86928	8926964,30

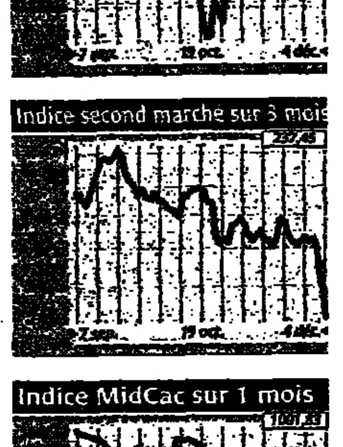
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
Trouvay Cauvin 2#	60	+3,44	−61,03
Paul Predault #	185	+2,22	−4,65
IPO Ns	181	+2,27	+5,53
C.A. Somme CCI	243	+2,22	—
Boiron (Ly) #	475	+2,15	+3,73
BAISSES, 10h15			
Aigle #	191,90	−5	−24,74
Viel et Cie #	105	−4,18	−36,70
Faiveley #	276	−2,81	−0,71
Immob.Hotel. 2 #	72,90	−2,88	−60,59
MGI Coutier 2	183	−2,65	−67,32

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	04/12	01/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1226,16	1255,58	−2,34
Ind. gén. SBF 250	1182,68	1212,04	−2,42
Ind. Second Marché	237,45	241,34	−1,60
Indice MidCac	1001,83	1017,36	−1,53
Valeurs indus.	1340,66	1373,48	−2,39
1 - Energie	1304,96	1334,92	−2,24
2 - Produits de base	1316,13	1337,63	−1,61
3 - Construction	1369,37	1409,40	−2,84
4 - Biens d'équip.	924,19	966,53	−4,38
5 - Automobile	1593,19	1624,31	−1,92
6 - Biens consom.	1888,59	1926,34	−1,96
7 - Indus. agro-alim.	1328,93	1352,12	−1,72
Services	1206,64	1235,93	−2,37
8 - Distribution	2000,01	2031,26	−1,56
9 - Autres services	883,57	910,84	−2,99
Sociétés financières	938,78	963,15	−2,53
10 - Immobilier	677,54	682,75	−0,76
11 - Services financ.	970,20	1000,37	−3,02
12 - Sociétés invest.	1061,97	1084,10	−2,04







Nouveau record à Wall Street

APRÈS sa récente et forte hausse, Tokyo a opéré un mouvement de consolidation mardi 5 décembre à l'approche du règlement, vendredi, des options et des contrats de décembre. Le sentiment du marché demeure cependant positif, rapportent des boursiers, qui estiment que la cote avait besoin de marquer une pause avant de repartir de l'avant. L'indice Nikkei a perdu 17,84 points, soit 0,09 %, à 18 879,53 points, après trois séances consécutives de hausse, qui lui ont permis de franchir la barre des 19 000 lundi, et ce pour la première fois depuis le 20 janvier.

Wall Street a battu un nouveau record lundi, profitant d'un recul des taux d'intérêt à long terme après avoir surmonté une faiblesse matinale due à des prises de bénéfice. L'indice Dow Jones a gagné 52,39 points (+ 1,03 %) à 5 139,52 points. Les coupe-circuits, qui freinent les transactions informatisées lorsque la hausse ou la baisse atteint les 50 points, ont été déclenchés. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans est tombé à 6,02 % contre 6,08 % vendredi soir, soit son plus bas niveau depuis deux ans.

INDICES MONDIAUX

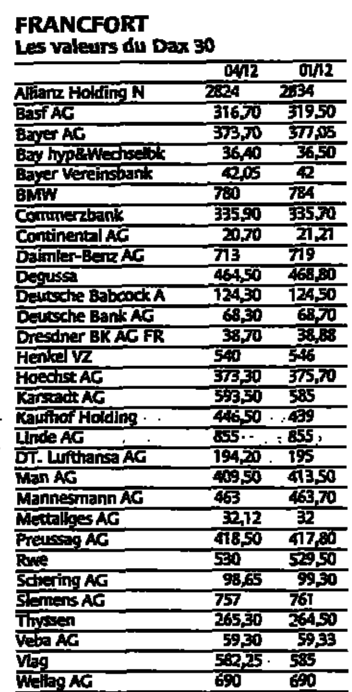
	Cours au 04/12	Cours au 01/12	Var. en %
Paris CAC 40	1774,86	1820,91	−2,59
New-York/DJ indus.	5095,44	5087,13	+0,16
Tokyo/Nikkei	18897,40	18833,10	+0,34
Londres/FT100	3669,70	3680,40	−0,29
Francfort/Dax 30	2252,16	2260,66	−0,38
Frankfort/Commer.	809,08	809,24	−0,02
Bruxelles/Bel 20	1755,96	1752,63	+0,19
Bruxelles/Général	1513,77	1510,87	+0,19
Milan/MIB 30	941	942	−0,11
Amsterdam/Gé. Cbs	314,10	314,20	−0,03
Madrid/Ibex 35	313,51	314,54	−0,33
Stockholm/Affarsal	1366,86	1376,17	−0,68
Londres FT30	2660,80	2670,80	−0,38
Hong Kong/Hang S.	9940,63	9862,55	+0,79
Singapour/Strait t	2164,60	2130,51	+1,57

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	04/12	01/12
Alcoa	57,62	57,37
American Express	43	42,37
Allied Signal	48,62	47,75
AT & T	67,12	66,75
Bethlehem	14,50	14,25
Boeing Co	72,87	73,50
Caterpillar Inc.	61,50	61,12
Chevron Corp.	50,37	49,37
Coca-Cola Co	76,12	75,75
Disney Corp.	62	61,12
Du Pont Nemours&Co	69,25	67,62
Eastman Kodak Co	68,37	67,50
Exxon Corp.	78,62	77,75
Gén. Motors Corp.H	51	50,87
Gén. Electric Co	69,62	68,50
Goodyear T & Rubbe	42,87	42,87
IBM	96	94,87
Intl Paper	37,12	37,50
J.P. Morgan Co	82,25	79,87
Mc Don Dougl	89,87	89,87
Merck & Co.Inc.	62	61,50
Minnesota Mng.&Mfg	65,12	65,25
Philip Moris	90	88,37
Procter & Gamble C	84,50	84,75
Sears Roebuck & Co	38,75	38,37
Texaco	75,50	74,87
Union Carb.	40,37	39,75
Utd Technol	96,50	95,12
Westingh. Electric	17	17
Woolworth	14,75	15

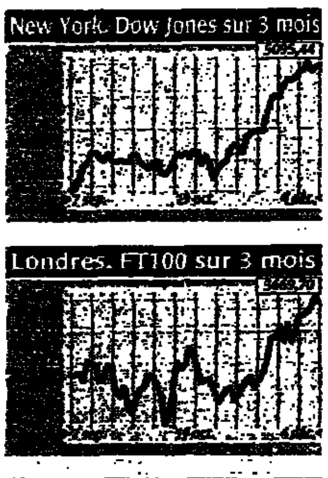
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

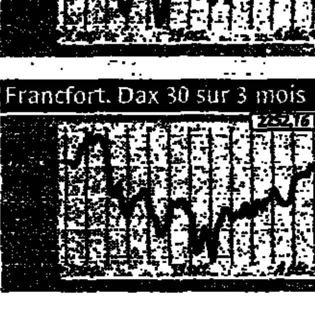
	04/12	01/12
Allied Lyons	4,94	5,09
Barclays Bank	7,94	7,88
B.A.T. industries	5,54	5,57
British Aerospace	8,17	8,35
British Airways	4,72	4,55
British Gas	2,37	2,39
British Petroleum	5,31	5,24
British Telecom	3,67	3,82
B.T.R.	3,34	3,37
Cadbury Schweppes	5,53	5,52
Eurotunnel	0,86	0,90
Glaxo	8,74	8,70
Grand Metropolitan	4,37	4,37
Guinness	4,53	4,58
Hanson Plc	1,84	1,85
Great Ic	6,12	6,15
H.S.B.C.	9,83	9,74
Impérial Chemical	7,69	7,64
Lloyds Bank	8,87	8,88
Marks and Spencer	4,35	4,37
National Westminst	6,61	6,60
Peninsular Orienta	4,85	4,84
Reuters	6,17	6,21
Saatchi and Saatch	0,89	0,90
Shell Transport	8,21	8,17
Smithkline Beecham	6,93	6,95
Tate and Lyle	4,60	4,62
Univeler Ltd	12,91	12,78
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	13,25	13,11



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	04/12	01/12
Allianz Holding N	2824	2834
Basf AG	316,70	319,50
Bayer AG	373,70	377,05
Bay hyp&Wechselbk	36,40	36,50
Bayer Vereinsbank	42,05	42
BMW	780	784
Commerzbank	335,90	335,70
Continental AG	20,70	21,21
Daimler-Benz AG	713	719
Degussa	464,50	468,80
Deutsche Babcock A	124,30	124,50
Deutsche Bank AG	68,30	68,70
Dresdner BK AG FR	38,70	38,88
Henkel VZ	540	546
Hoechst AG	373,30	375,70
Karstadt AG	593,50	585
Kaufhof Holding	446,50	439
Linde AG	855	855
DT. Lufthansa AG	194,20	195
Man AG	409,50	413,50
Mannesmann AG	463	463,70
Mettallges AG	32,12	32
Preussag AG	418,50	417,80
Rwe	530	529,50
Schering AG	98,65	99,30
Siemens AG	757	761
Thyssen	265,30	264,50
Veba AG	59,30	59,33
Viag	582,25	585
Wellag AG	690	690





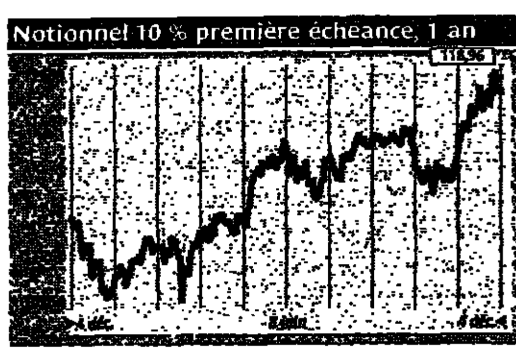
Francfort, Dax 30 sur 3 mois — 2252,16

LES TAUX

PARIS — Jour le jour | PARIS — OAT 10 ans | NEW YORK — Jour le jour | NEW YORK — Bonds 10 ans | FRANCFORT — Jour le jour | FRANCFORT — Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en nette hausse, mardi 5 décembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre était en hausse de 38 centièmes à 119,38 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,93 %, soit un écart de 0,85 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. Grâce à la reprise du franc observée face à la monnaie allemande, les taux d'intérêt à court terme se détendaient légèrement. Les échéances à trois mois revenaient à 6,45 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif, échéance décembre, gagnait 23 centièmes à 93,41 points. La Banque de France avait laissé inchangé, en début de matinée, le taux de l'argent au jour le jour à 5,19 %.

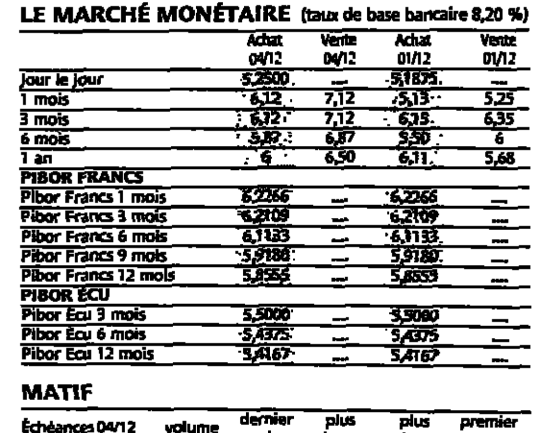


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,37	6,94	7,66	1,80
Allemagne	4,13	6,10	6,86	1,50
Grande-Bretagne	6,88	7,62	7,84	3,90
Italie	10,35	11,38	11,94	5,80
Japon	0,38	2,90	4,75	0,20
Etats-Unis	5,75	5,72	6,11	2,80

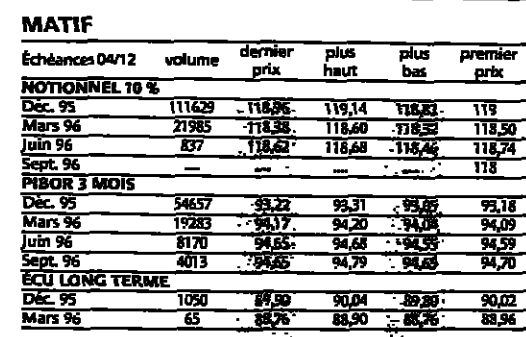
MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/12	Taux au 01/12	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,11	6,07	105,72
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,48	6,48	107,62
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,83	6,86	109,68
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,09	7,07	110,44
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,58	7,59	111,59
Obligations françaises	7,22	7,22	108,28
Fonds d'Etat à TME	−1,19	−1,14	101,57
Fonds d'Etat à TRE	−0,98	−0,95	102,05
Obligat. franç. à TME	−0,79	−0,94	100,24
Obligat. franç. à TRE	+0,13	+0,20	100,43



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 04/12	Vente 04/12	Achat 01/12	Vente 01/12
Jour le jour	5,2500	—	5,1875	—
1 mois	6,12	7,12	5,13	5,25
3 mois	6,12	7,12	6,15	6,35
6 mois	5,87	6,87	5,50	6
1 an	6	6,50	6,11	5,68
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,2266	—	6,2266	—
Pibor Francs 3 mois	6,2109	—	6,2109	—
Pibor Francs 6 mois	6,1133	—	6,1133	—
Pibor Francs 9 mois	5,9180	—	5,9180	—
Pibor Francs 12 mois	5,8555	—	5,8555	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	5,5000	—	5,5000	—
Pibor Écu 6 mois	5,4375	—	5,4375	—
Pibor Écu 12 mois	5,4167	—	5,4167	—



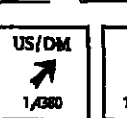
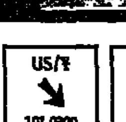
MATIF

Échéances 04/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	111629	118,96	119,14	118,82	119
Mars 96	21985	118,38	118,60	118,32	118,50
Juin 96	837	118,62	118,68	118,46	118,74
Sept. 96	—	—	—	—	118
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	54657	93,22	93,31	93,05	93,18
Mars 96	19283	94,17	94,20	94,08	94,09
Juin 96	8170	94,65	94,68	94,55	94,59
Sept. 96	4013	94,65	94,79	94,63	94,70
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1050	89,90	90,04	89,80	90,02
Mars 96	65	88,76	88,90	88,76	88,96

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 95	20455	1795	1798	1776	1781
Janvier 96	2294	1804,50	1806	1787	1790
Février 96	302	1807	1801,50	1799	1798,50
Mars 96	840	1822	1825	1804,50	1807,50

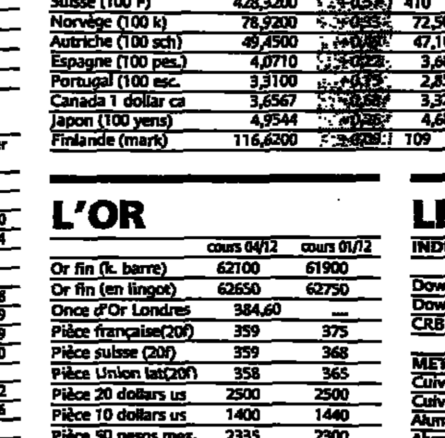
LES MONNAIES

US/F — 4,9925 | US/DM — 1,4380 | US/¥ — 101,0300 | DM/F — 3,4796 | £/F — 7,6660

Légère reprise du franc

LE DOLLAR était orienté à la hausse, mardi matin 5 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4405 deutschemark, 101,37 yens et 5,0015 francs. Le franc se reprenait légèrement face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,47 francs pour un deutschmark, après être tombé à 3,4850 francs pour un deutschemark en début de matinée. La Banque de France serait intervenue pour empêcher la devise française de tomber en dessous de ce niveau, considéré par les analystes techniques comme un point de support très important. Les opérateurs ont bien réagi aux déclarations de Marc Blondel qui s'est déclaré prêt à rencontrer le premier ministre et à celles du porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, n'excluant pas une adaptation de la réforme des régimes de retraite spéciaux.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/12	% 01/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	347,9600	+0,48	334	358
Ecu	6,3965	+0,13	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9925	[illegible]	4,7200	[illegible]
Belgique (100 F)	16,9265	+0,45	16,1500	17,2500
Pays-Bas (100 fl)	310,7900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1230	[illegible]	2,8000	3,3000
Danemark (100 krd)	89,7900	+0,58	83	93
Irlande (1 iep)	7,9310	[illegible]	7,4700	8,2200
Gde-Bretagne (1 L)	7,6660	[illegible]	7,1800	8,0300
Grèce (100 drach.)	2,1075	[illegible]	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	76,2800	−0,88	68,8000	[illegible]
Suisse (100 F)	428,3200	(0,54)	410	[illegible]
Norvège (100 k)	78,9200	[illegible]	72,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	49,4500	+0,48	47,1000	50,3000
Espagne (100 pes.)	4,0710	[illegible]	3,6800	4,2800
Portugal (100 esc.	3,3100	+0,75	2,8500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6567	[illegible]	3,3200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,9544	[illegible]	4,6800	5,0300
Finlande (mark)	116,6200	[illegible]	109	[illegible]



PARITES DU DOLLAR	05/12	04/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4380	1,4351	+0,20
TOKYO : USD/Yens	101,0300	101,1200	−0,09

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9985	[illegible]	5,0113	5,0203
Yen (100)	4,9441	[illegible]	4,9084	4,9822
Deutschemark	3,4563	[illegible]	3,4563	3,4558
Franc Suisse	4,2906	[illegible]	4,2561	4,2512
Lire ital. (1000)	3,1211	[illegible]	3,1332	3,1310
Livre sterling	7,6573	[illegible]	7,6767	7,5694
Peseta (100)	4,0771	[illegible]	4,0600	4,0566
Franc Belge	16,950	[illegible]	16,811	16,950

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,25	6,25	6,18
Eurodollar	5,87	5,87	5,87
Eurolivre	6,25	6,56	6,37
Eurodeutschemark	4	3,87	3,81

L'OR

	cours 04/12	cours 01/12
Or fin (k. barre)	62100	61900
Or fin (en lingot)	62650	62750
Once d'Or Londres	384,60	—
Pièce française(20f)	359	375
Pièce suisse (20f)	359	368
Pièce Union lat(20f)	358	365
Pièce 20 dollars us	2500	2500
Pièce 10 dollars us	1400	1440
Pièce 50 pesos mex.	2335	2300

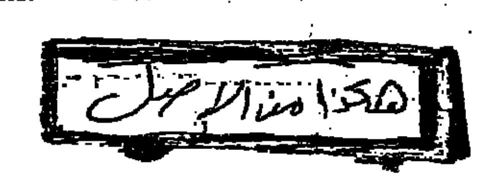
LE PÉTROLE

En dollars	cours 04/12	cours 01/12
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	04/12	01/12
Dow-Jones comptant	216,91	216,42
Dow-Jones à terme	325,88	304,45
CRB	—	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2951	2994
Cuivre à 3 mois	2723	[illegible]
Aluminium comptant	1651,50	1665
Aluminium à 3 mois	1689	1697
Plomb comptant	761	756
Plomb à 3 mois	724	722
Etain comptant	6210	6245
Etain à 3 mois	6245	6275
Zinc comptant	1017,50	1023
Zinc à 3 mois	1042	1088
Nickel comptant	7985	8146
Nickel à 3 mois	8105	8289

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,1
Platine à terme	424	[illegible]
Palladium	155,25	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,98	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,37	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	215,20	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	1290
Café (Londres)	2545	2074
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,79	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 5 DÉCEMBRE

Liquidation : 21 décembre
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS +0,16 %
CAC 40 : 1777,64

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7520	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
B.N.P. (T.P)	914	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	812	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1915	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2000	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1117	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1080	[illegible]	—	[illegible]
Accor	600	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	788	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Alcatel Alsthom	408,20	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Alcatel Cable	332	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Alspi	349	[illegible]	- 1,28	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	158,40	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Axa	289,40	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Bail Investis	834	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Bancaire (Cie)	517	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Bazar Hot. Ville	365	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Bertrand Faure	135	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
BIC	468	[illegible]	—	[illegible]
BIS	408	[illegible]	- 0,73	[illegible]
B.N.P.	206	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Bollore Techno	421,60	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Bongrain	2661	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Bouygues	533	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Canal +	884	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	145,60	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Carnaudmetalbox	219,20	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Carrefour	2725	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Casino Guichard	139,40	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Casino Guich.ADP	104	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Castorama Dl (Li)	795	[illegible]	- 1,13	[illegible]
C.C.F.	223,10	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	45	[illegible]	- 4,11	[illegible]
Cegid (Ly)	354	[illegible]	- 0,28	[illegible]
CEP Communication	425	[illegible]	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun	61,90	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Cetelem	830	[illegible]	—	[illegible]
CGIP	1015	[illegible]	- 3,34	[illegible]
Chargeurs	1008	[illegible]	- 1,68	[illegible]
Christian Dior	477	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	193	[illegible]	- 0,93	[illegible]
Clarins	435	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Club Mediterranee	390	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Coflexip	153,50	[illegible]	+ 2,93	[illegible]
Colas	785	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Comptoir Entrep.1	12,05	[illegible]	- 2,90	[illegible]
Comptoir Moder.	1465	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
CPR	360	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Cred.Fon.France	90,90	91	+ 0,11	28
Credit Local Fce	375	375	—	12,66
Credit Lyonnais CI	294,30	282,10	- 4,14	10
Credit National	326	325	- 0,30	12
CS Signaux(CSEE)	187,60	186,10	- 0,79	4,50
Damart	3860	3870	+ 0,25	60
Danone	758	759	+ 0,13	16
Dassault-Aviation	350	345	- 1,42	8,50
Dassault Electro	165	162	- 1,81	4,50
De Dietrich	235	238	+ 1,27	[illegible]
Degremont	386	386	—	8
Dev.R.N-P.Cal #Li	32	31,25	- 2,34	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	215	213,50	- 0,69	4
Docks France	708	710	+ 0,28	13
Dynaction	93,50	91,10	- 2,56	3
Eaux (Gle des)	469,10	470	+ 0,19	11,25
Ecco	790	800	+ 1,26	12
Eiffage	720	740	+ 2,77	28,70
Elf Aquitaine	332,10	334,20	+ 0,63	13
ERAMET	332,50	330	- 0,75	5,40
Eridania Beghin	794	790	- 0,50	38
Essilor Intl	939	929	- 1,06	11,50
Essilor Intl ADP	620	611	- 1,45	[illegible]
Esso	478,80	478,50	- 0,06	13
Eurafrance	1615	1615	—	48
Euro Disney	11,75	11,70	- 0,42	[illegible]
Euro RSCG W.W.	447,60	447,60	—	11,80
Europe 1	1006	1005	- 0,09	19
Eurotunnel	6,50	6,65	+ 2,30	—
Filipacchi Medias	702	702	—	10
Finextel	64,50	63,80	- 1,08	[illegible]
Fives-Lille	400	395,20	- 1,20	41
Fromageries Bel	4471	4550	+ 1,76	40
Galeries Lafayette	1258	[illegible]	—	11
GAN	160,90	158,10	- 1,74	4
Gascogne (B)	420	420	—	8,50
Gaz et Eaux	1715	1715	—	53
Geophysique	190	190	—	8
G.F.C.	351	352	+ 0,28	10,50
Groupe Andre S.A.	345	342,10	- 0,84	9
Groupe De La Cite	662	655	- 1,05	38
Gr.Zannier #(Ly)	61	61	—	2
GTM-Entrepose	300,30	310	+ 3,23	8
Guilbert	575	578	+ 0,52	12
Guyenne Gascogne	1250	1240	- 0,80	28
Havas	362	364,50	+ 0,71	8,50
I.D.I.A	142,80	142,60	- 0,14	5
Imetal	572	569	- 0,52	11,50
Immeubl.France	260	267	+ 2,69	15
Ingenico	36,40	36	- 1,09	2
Interbail	299	294	- 1,67	32
Intertechnique 1	401,10	400	- 0,27	23,50
Jean Lefebvre	309	288,50	- 6,63	9
Klepierre	558	551	- 1,25	23,75
Labinal	480	476	- 0,83	21,50
Lafarge	306	305,30	- 0,22	10
Lagardere (MMB)	95,50	96,25	+ 0,78	2,80
Lapeyre	240	243,40	+ 1,41	[illegible]
Lebon	181,10	176	- 2,81	7
Legrand	776	774	- 0,25	47,50
Legrand ADP	515	512	- 0,58	[illegible]
Legris Indust.	167	165	- 1,19	[illegible]
Locindus	838	850	+ 1,43	20,50
L'Oreal	1196	1200	+ 0,33	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	936	930	- 0,64	5,50
Lyonnaise Eaux	467,30	469,10	+ 0,38	11,50
Marine Wendel	379,50	378	- 0,39	15
Matra-Hachette	93	94,50	+ 1,61	2,70
Metaleurop	50	50	—	4
Metrologie Inter.	13,90	13,80	- 0,71	—
Michelin	198,30	197	- 0,65	2,25
Moulinex	83	83	—	4
Navigation Mixte	699	679	- 2,86	40
Nord-Est	111,70	111,90	+ 0,17	5,50
Nordon (Ny)	319	319	—	[illegible]
NRJ #	455	458	+ 0,65	5,40
Olipar	4,35	4,30	- 1,14	—
Paribas	262	263	+ 0,38	12
Pechiney CIP	207	203	- 1,93	8,50
Pechiney Intl	94	98,25	+ 4,52	3
Pernod-Ricard	283	280,10	- 1,02	4,25
Peugeot	621	618	- 0,48	6
Pinault-Prin.Red.	907	920	+ 1,43	22,50
Plastic-Omn.(Ly)	330	325	- 1,51	7,50
Poliet	388,10	385,50	- 0,66	7,50
Primagaz	368	367	- 0,27	20
Promodes	1066	1064	- 0,18	10,50
Publicis	296,50	—	—	[illegible]
Radiotechnique	263,90	260	- 1,47	10
Remy Cointreau	137	138	+ 0,72	4,80
Renault	137	136,20	- 0,58	3,50
Rexel	790	780	- 1,26	11,50
Rhone Poulenc A	103,30	102,60	- 0,67	2,80
Rochette (La)	35,70	35,15	- 1,54	[illegible]
Roussel Uclaf	760	760	—	14,50
Rue Imperiale(Ly)	3507	3513	+ 0,17	100
Sade (Ny)	165	163,10	- 1,15	12,50
Sagem SA	2660	2660	—	22,50
Saint-Gobain	564	566	+ 0,35	15,50
Saint-Louis	1304	1305	+ 0,07	38
Salomon (Ly)	2716	2742	+ 0,95	24
Salvepar (Ny)	335	338	+ 0,89	17,50
Sanofi	287	288	+ 0,34	4
Sat	1841	1841	—	27,50
Saupiquet (Ns)	1290	—	—	20
Schneider SA	176,30	176,70	+ 0,22	17
SCOR SA	151,60	152,10	+ 0,32	2
S.E.B.	560	560	—	9,30
Sefimeg	342	345	+ 0,87	19
SEITA	165,10	165,10	—	5,30
Selectibanque	100,50	100,10	- 0,39	12,50
SFIM	865	870	+ 0,57	30
SGE	117,90	114,20	- 3,05	5
Sidel	1561	1570	+ 0,57	13,50
Simco	457	450	- 1,53	20,76
S.I.T.A	842	850	+ 0,95	9
Skis Rossignol	1250	1250	—	22
Sligos	396,10	393,10	- 0,75	9
Societe Gale A	572	573	+ 0,17	16
Sodexho	1249	1245	- 0,32	22
Sommer-Allibert	1285	1285	—	30
Sophia	199	200	+ 0,50	34,50
Sovac	555	558	+ 0,54	14
Spir Communication	440	440	—	14,80
Strafor Facom	575	—	—	6
Suez	181,40	181	- 0,22	8,20
Synthelabo	287,90	285	- 1	3,74
Technip	302	297	- 1,65	8
Thomson-CSF	104,80	106	+ 1,14	2
Total	305	307	+ 0,65	8
UAP	121,60	123,20	+ 1,31	3
UFB Locabail	393	390	- 0,76	10
UGC DA (M)	219,30	—	—	3,54
UIC	63,20	64	+ 1,26	25
UIF	419	425	+ 1,43	22
UIS	124,60	127	+ 1,92	14,47
Unibail	482	485	+ 0,62	27
Union Assur.Fdal	505	501	- 0,79	14
Usinor Sacilor	72	71,55	- 0,62	—
Valeo	217,40	218,10	+ 0,32	2,20
Vallourec	184,90	182,50	- 1,29	6,50
Via Banque	160	158	- 1,25	12
Worms & Cie	230	230	—	8
Zodiac	700	700	—	32
Elf Gabon	792	796	+ 0,50	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding	223,10	225,40	+ 1,03	3,66
Adidas AG #	271,50	270,50	- 0,36	—
American Express	211	—	—	0,93
Anglo American	292,80	298,30	+ 1,87	3,92
Amgold	404	—	—	6,70
Arjo Wiggins App.	12,90	12,90	—	0,22
A.T.T. #	330	335	+ 1,51	1,36
Banco Santander #	231	235	+ 1,73	1,89
Barrick Gold #	133	133	—	0,22
B.A.S.F. #	1110	1115	+ 0,45	25,88
Bayer #	1310	1307	- 0,22	33,92
Blenheim Group	18,50	—	—	0,53
Buffelsfontein	17,80	18,30	+ 2,80	1,79
Chase Manhattan #	305	310,60	+ 1,83	1,86
Cordiant PLC	6,70	6,60	- 1,49	—
Daimler Benz #	2481	—	—	28,32
De Beers	140	142,10	+ 1,50	0,61
Deutsche Bank #	239	240,60	+ 0,66	50,31
Dresdner Bank #	135,30	135	- 0,22	35,12
Driefontein	52,80	54	+ 2,27	1,48
Du Pont Nemours #	336,80	345	+ 2,43	2,16
Eastman Kodak #	334	340,50	+ 1,94	7,66
East Rand	2,80	2,74	- 2,14	0,10
Echo Bay Mines #	52,30	52,50	+ 0,38	0,14
Electrolux #	215	—	—	5,99
Ericsson #	114	114,10	+ 0,08	2,62
Exxon Corp. #	386	391,70	+ 1,47	3,11
Ford Motor #	144,10	150	+ 4,09	1,45
Freegold	39,50	40,35	+ 2,15	7,64
Gencor Limited	17,40	17,30	- 0,57	0,16
General Elect. #	345	347,80	+ 0,81	1,72
General Motors #	248,30	255,50	+ 2,89	1,24
Gle Belgique #	382	382	—	14,60
Grd Metropolitan	33,10	33,20	+ 0,30	0,43
Guinness Plc #	34,75	34,50	- 0,71	0,32
Hanson Plc	14,35	14,45	+ 0,69	0,23
Harmony Gold	43,60	44,20	+ 1,37	0,47
Hitachi #	50	50,50	+ 1	0,23
Hoechst #	1304	1311	+ 0,53	25,80
I.B.M #	476	478,50	+ 0,52	1,03
I.C.I #	58,20	—	—	0,90
I.T.T. #	609	618	+ 1,47	2,08
Ito Yokado #	285,20	279,30	- 2,06	0,65
Matsushita #	74	74,20	+ 0,27	0,26
Mc Donald's #	223,40	222	- 0,62	0,27
Merck and Co #	305,20	309,10	+ 1,27	1,43
Minnesota Mg #	328	323,70	- 1,31	1,94
Mitsubishi Corp.#	61,40	—	—	0,16
Mobil Corporat.#	533	536	+ 0,56	3,84
Morgan J.P. #	405,90	409,90	+ 0,98	3,15
Nestle SA Nom. #	5500	5490	- 0,18	73,29
Nipp. MeatPacker #	70,80	—	—	0,75
Norsk Hydro #	202,50	202,50	—	2,86
Petrofina #	1505	1506	+ 0,06	40,82
Philip Morris #	443,10	448,30	+ 1,17	4,20
Philips N.V #	192,50	192,20	- 0,15	2,95
Placer Dome Inc #	123	122,50	- 0,40	0,27
Procter Gamble #	426,10	424	- 0,49	1,64
Quilmes	216	—	—	3,01
Randfontein	32,40	32,50	+ 0,30	1,13
Rhone Poul.Rorer #	242,90	243,30	+ 0,16	1,24
Royal Dutch #	652	651	- 0,15	9,01
R T Z #	73	73,40	+ 0,54	0,88
Sega Enterprises	275	282	+ 2,54	0,63
Saint-Helena	27	27,20	+ 0,74	1,49
Schlumberger #	330	333	+ 0,90	1,85
SGS Thomson Micro.	177,30	178,50	+ 0,67	—
Shell Transport #	62,55	62,10	- 0,71	0,97
Siemens #	2649	2645	- 0,15	33,72
Sony Corp. #	270,30	272	+ 0,62	1,05
Sumitomo Bank #	101,70	102,40	+ 0,68	0,17
T.D.K #	261	—	—	1,05
Telefonica #	68,80	68,40	- 0,58	1,17
Toshiba #	37,60	37,20	- 1,58	0,21
Unilever #	674	675	+ 0,14	3,48
United Technol. #	473,10	480,20	+ 1,50	2,28
Vaal Reefs	326	333	+ 2,14	4,57
Volkswagen A.G #	1630	1642	+ 0,73	7,68
Volvo (act.B) #	104	105	+ 0,96	1,63
Western Deep	158	165	+ 4,43	1,57
Yamanouchi #	108,90	107,40	- 1,37	0,33
Zambia Copper	1,79	1,80	+ 0,55	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MARDI 5 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,25	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	108,69	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	115,31	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	110,70	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,25	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,40	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,34	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,26	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,72	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	108,10	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04#	110,18	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	—	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93-97	100,25	[illegible]
Finansder 9%91-06#	113,55	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	109,90	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	110,84	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,42	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,77	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,95	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,46	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,55	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	106,36	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	114,44	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	101,20	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	110,60	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	110,69	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	110,67	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,20	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	907	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	197	193
Bains C.Monaco	610	[illegible]
B.N.P.Intercont.	290	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie)	6	6
Cambodge ◆	793	793
Carbone Lorraine	440	[illegible]
CBC	79,50	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	315	315
Ceragen Holding ◆	24	24
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP ◆	324	[illegible]
C.I.T.R.A.M.(B) ◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem.	400,50	400,50
Concorde-Ass Risq ◆	630	[illegible]
Cpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	[illegible]
Credit Gen.Ind. ◆	30	[illegible]
Darblay ◆	350	[illegible]
Didot Bottin ◆	599	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3500	[illegible]
Ecia	535	555
Ent.Mag. Paris ◆	2638	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	778	[illegible]
Fidei	60,10	[illegible]
Finalens ◆	368,90	[illegible]
F.I.P.P. ◆	87	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	468,10	[illegible]
Fonciere Euris ◆	162	162
Foncina # ◆	401	401
France I.A.R.D. ◆	901	901
France S.A. ◆	644	644
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont # ◆	320	320
Genefim	119	119,50
Gevelot ◆	1290	1290
G.T.I (Transport) ◆	320	320
Immobail	150	148,30
Immobanque ◆	624	624
Im.Marseillaise ◆	4830	[illegible]
Invest.(Ste Cie.) ◆	1400	1400
Lille Bonnieres ◆	2010	[illegible]
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre	133,90	135
Lucia ◆	65	[illegible]
Machines Bull ◆	3,23	3,23
Monoprix ◆	155	[illegible]
Metal Deploye ◆	380	380
Mors # ◆	14,10	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	63	63
Paluel-Marmont ◆	287,70	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny) ◆	850	850
Parfinance ◆	189	189
Paris Orleans ◆	227,80	227,80
Piper Heidsieck ◆	1250	1250
Porcher ◆	200	200
Promodes (CI) ◆	850	850
PSB Industries Ly ◆	384	384
Rochefortaise Com.	132,10	130
Rosario ◆	192,50	192,50
Rougier #	514	489
S.A.F.I.C.Alcan ◆	255	255
Saga ◆	160,50	160,50
Salins du Midi	430	425,10
Savoisienne (M) ◆	122	122
Silic ◆	685	685
S.I.P.H. ◆	158,10	158,10
Sofal ◆	145	145
Soffo ◆	354	354
Sofizam act.a reg. ◆	62,75	62,75
Sofragi ◆	3460	3460
Soudure Autogene ◆	982	982
Sovabail ◆	399,90	399,90
Taittinger	1650	1651
Tour Eiffel ◆	251	251
Elyo ◆	198	198
Vicat	460	470
Virax ◆	120	120

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128	128
Commerzbank AG	1151	1151
Fiat Ord.	15,30	15,30
Gevaert	270,10	270,10
Gold Fields South	133,20	133,20
Kubota Corp.	30,05	30,05
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	46,10	46,10
Ottomane(cie Fin.)	132,50	132,50
Robeco	352,80	354,60
Rodamco N.V.	136,70	136,70
Rolinco	372,70	374
Solvay SA	2400	2400
Wagons Lit	1405	1405

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MARDI 5 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	61,45	[illegible]
AFE # ◆	367	[illegible]
Aigle #	202	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	145	[illegible]
Altran Techno. #	690	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	475	[illegible]
Axime ◆	364,50	[illegible]
B.A.C. ◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	540	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)# ◆	195,20	[illegible]
Bque Vernes ◆	610	[illegible]
Beneteau # ◆	346	[illegible]
B I M P ◆	67	[illegible]
Boiron (Ly) #	465	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	224,90	[illegible]
But S.A.	226,20	[illegible]
Cardif SA 1	511	[illegible]
CDA-Cie des Alpes	144,90	[illegible]
C.E.E #	256	[illegible]
CEGEP # ◆	156	[illegible]
Cermex #(Ly) ◆	280	[illegible]
CFPI #	260	[illegible]
Change Bourse (M) ◆	219	[illegible]
Christ.Dalloz # ◆	1060	[illegible]
Cipe France Ly #	265	[illegible]
CNIM CA#	151	[illegible]
Codetour ◆	250	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET ◆	244,50	[illegible]
Confandey S.A ◆	275	[illegible]
C.A. de la Brie ◆	340,80	[illegible]
C.A.Gironde (B) ◆	443,50	[illegible]
C.A.Haute Normand.	350	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	340	[illegible]
C.A. Paris IDF	714	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly# ◆	363	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	325	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire# ◆	198	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns) ◆	334,90	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	427,50	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	234,20	[illegible]
C.A.Pas de Calais	415	[illegible]
C.A. Somme CCI	237,60	[illegible]
C.A.Toulouse (B) ◆	370	[illegible]
CFJPE(exGAN part# ◆	115,50	[illegible]
Chaine et Trame #	146,20	[illegible]
C.A. Midi CCI(Ly) ◆	238	[illegible]
Creeks ◆	55	[illegible]
Delta Prot.# Ly ◆	305	[illegible]
Devanlay ◆	400	[illegible]
Deveaux(Ly)#	375	[illegible]
Devernois (Ly) ◆	444	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	302	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly) ◆	420	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	224,50	[illegible]
Europ Propulsion ◆	330	[illegible]
Expand s.a. ◆	269,50	[illegible]
Factorem ◆	501	[illegible]
Faiveley #	284	[illegible]
Finaball	70,50	[illegible]
Finacor	100	[illegible]
Fininfo ◆	455	[illegible]
Fructivie 1	500	[illegible]
Gautier France 2#	290	[illegible]
Gel 2000 2	86	[illegible]
GFI Industries # ◆	385	[illegible]
Girodet # (Ly) ◆	62,45	[illegible]
GLM S.A. ◆	225	[illegible]
Grandoptic.Photo #	497	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	164	[illegible]
Kindy #	192	[illegible]
Guerbet 2 ◆	320	[illegible]
Hermes Internat.1#	854	[illegible]
Hurel Dubois ◆	347	[illegible]
ICBT Groupe # 2 ◆	176	[illegible]
I.C.C.2 ◆	158	[illegible]
Idianova ◆	66	[illegible]
Immob.Hotel 2 #	75	[illegible]
Installux (Ly) ◆	450	450
Int. Computer # ◆	120	[illegible]
Invest.Paris 1 ◆	130,10	130,10
IPBM ◆	74,90	74,90
M6-Metropole TV	419,20	419
Manitou 2#	479	[illegible]
Manutan ◆	550	550
Marie Brizard 2 ◆	1052	1052
Maxi-Livres/Profr.	370	[illegible]
Mecadyne ◆	152	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	74	74
MGI Coutier 2	188	[illegible]
Michel Thierry# 2	660	[illegible]
Monneret Jouet # ◆	47,50	47,50
Naf-Naf 1# ◆	53,90	53,90
Norbert Dentres.#	550	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny	786	798
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	950
Onet # ◆	700	700
Paul Predault #	180	185
P.C.W. 2 ◆	19	19
Petit Boy # ◆	112	112
Pier Import ◆	83,85	83,85
Pochet 2	821	815
Poujoulat Ets (Ns) ◆	218	218
Radiall 2#	499	488
Rallye(Cathiard)Ly ◆	139,20	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1112	1112
Robertet #	995	990
Rouleau-Guichard ◆	420	420
Securidev 2 #	74	75
Sediver 2 #	164	166
Seribo 2	200	200
Siparex (Ly) #	87,90	87,65
Smoby (Ly) 2 ◆	597	597
Sofco (Ly) ◆	120	120
Sofibus ◆	405	405
Sogepag 2 # ◆	120	120
Sogeparc (Fin) 1 ◆	637	637
Sopra 2	250	249,50
Steph.Kelian # ◆	86	86
Sylea	361,50	361
Teisseire-France ◆	200	200
TF1-1	487,50	485
Thermador Hold(Ly)	375	375
Trouvay Cauvin 2#	58	60
Unilog 2 ◆	340	340
Union Fin.France 1	397	398
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	109,50	105
Vilmorin et Cie#2	365	365
Virbac	620	620

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MARDI 5 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	161	161
Nobel ◆	137	137
Mumm ◆	843	843
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 4 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36210,94	[illegible]
Actimonétaire D	30819,82	[illegible]
Agipi Ambition (Axa) ◆	113,34	[illegible]
Amplia	113556,47	[illegible]
Amplitude Monde D	712,01	[illegible]
Antigone Trésorerie	836540	[illegible]
Arbitr. Court Terme	9243,38	[illegible]
Arbitr. Première	8514,41	[illegible]
Arbitr. Sécurité	16905,19	[illegible]
Asie 2000	636,96	[illegible]
Associa Première	37296,75	[illegible]
Associc ◆	1157,41	[illegible]
Atout Amérique	120,20	[illegible]
Atout Asie	96,30	[illegible]
Atout Futur C	501,41	[illegible]
Atout Futur D	487,60	[illegible]
Aurecic	1399,62	[illegible]
Avenir Alizes	1911,28	[illegible]
Axa Valeurs PER ◆	139	[illegible]
Cadence 1	1058,12	[illegible]
Cadence 2	1053,87	[illegible]
Cadence 3	1051,03	[illegible]
Capimonetaire	7858,70	[illegible]
Capioblig	8132,50	[illegible]
Capitacic ◆	1674,25	[illegible]
Cicamonde ◆	1192,68	[illegible]
Coexis	1716,11	[illegible]
Comptavalor	2236,84	[illegible]
Convent CIC ◆	326,58	[illegible]
Crédit Mutuel Capital ◆	1635,09	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF ◆	102,60	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	834,76	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap ◆	89,96	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis ◆	87,10	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	21967,15	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	214,51	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1121,04	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1113,39	[illegible]
Dieze	1677,57	[illegible]
Ecocic ◆	1215,53	[illegible]
Ecupar ◆	127,61	[illegible]
Ecur. Actions futur	186,64	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire	10622,91	[illegible]
Ecur. Expansion ◆	77999,94	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2710,20	[illegible]
Ecur. Investissement	156,55	[illegible]
Elanciel D ◆	116,12	[illegible]
Elicash	900688,31	[illegible]
Emergence Poste D	94,63	[illegible]
Eparcic ◆	4635,07	[illegible]
Eparcourt-Sicav	199,04	[illegible]
Epargne-Unie	1488,97	[illegible]
Euroco Solidarité	1276,97	[illegible]
Eurocic Leaders	1356,98	[illegible]
Eurodyn	1521,25	[illegible]
Fonsicav	18623,46	[illegible]
France Obligations	475,46	[illegible]
Francic	463,27	[illegible]
Francic Pierre	109,74	[illegible]
Francic-Regions	1414,32	[illegible]
Géobilys C	596,33	[illegible]
Géobilys D	581,47	[illegible]
Gestilion	19324,44	[illegible]
HLM Monétaire	17860,43	17860,43
Indicia ◆	1066,59	[illegible]
Intensys D ◆	110,04	[illegible]
Interoblig	6156,98	[illegible]
Intersélection Fce	519,30	[illegible]
Japacic ◆	178,50	[illegible]
Jeunepargne ◆	367,08	[illegible]
Latitude C/D	141,93	[illegible]
Lion 20000	16418,03	16418,03
Lion Association	11466,59	[illegible]
Lion Institution	40628,66	[illegible]
Lionplus	1320,52	[illegible]
Lion Trésor	2305,52	[illegible]
Livret Bourse Inv.	569,22	552,66
Livret Portefeuill.	805,53	[illegible]
Méditerranée ◆	239,56	[illegible]
Mensuel CIC ◆	10099,69	[illegible]
Moneden ◆	87501,69	[illegible]
Moné-Dis	10617,04	10617,04
Mone.J	11362,46	11362,46
Monévalor	52628,32	52628,32
Mutualité dépôts	17614,03	[illegible]
Natio Court Terme	13445	13445
Natio Court Terme2	365228	365228
Natio Epargne	22010,44	[illegible]
Natio Ep. Capital ◆	14708,38	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2100,82	[illegible]
Natio Ep. Obligations	214,55	[illegible]
Natio Epargne Retraite	123,20	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10170,69	[illegible]
Natio Epargne Valeur	507,40	[illegible]
Natio France Index	972,70	[illegible]
Natio Immobilier	1166,65	[illegible]
Natio Inter	1819,31	[illegible]
Natio Monétaire	5251,34	[illegible]
Natio Opportunités	136,06	133,39
Natio Patrimoine	1438,33	1410,13
Natio Perspectives	1106,96	1085,25
Natio Placements	75005,05	75005,05
Natio Revenus ◆	1057,16	1046,69
Natio Sécurité	11370,43	11370,43
Natio Valeurs	892,20	874,71
Nord Sud Dévelop. ◆	2074,24	2070,36
Oblicic-Mondial ◆	3234,87	3187,86
Oblicic-Régions	1106,88	1090,52
Oblifutur	3706,68	3633,57
Oblig. ttes caté.	225,61	222,28
Obligon	1773,71	1756,15
Oblisécurité Sicav	5521,04	5521,04
Oblitys D	557,71	549,47
Oraction	1503,92	1462,24
Patrimoine Retraite	288,56	282,90
Pervalor	584,76	573,29
Plénitude D	140,04	136,62
Poste Gestion C ◆	42280,38	42280,38
Première Oblig. C	12561,50	12561,50
Première Oblig. D	10927,83	10922,37
Proficlus	957,15	939,30
Rentacic ◆	163,32	160,91
Revenus Trimestr.	5238,70	5186,83
Revenu-Vert	1168,68	1146,89
St-Honoré Pacifique	748,99	715,03
St-Honoré Réal.	9515,79	9477,88
Sécuricic	2183,10	2183,10
Sécuritaux	1755,27	1755,27
Sensivalor	34151,16	34151,16
SEVEA ◆	103,66	101,13
S.G. France opport. C	1343,29	1316,95
S.G. France opport. D	1312,16	1286,43
S.G. Monde opport. C	999,15	979,56
S.G. Monde opport. D	999,15	979,56
Sicav Associations	2321,31	2321,31
Sicav 5.000	481,82	472,37
S.I. Est ◆	1172,39	1138,24
Silvafrance	758,09	743,23
Silvam	438,16	429,57
Silvarente	224,06	219,67
Silvinter	542,33	531,70
Sogenfrance C	1262,14	1237,39
Sogenfrance D	1179,78	1156,65
Sogépargne	301,67	298,68
Sogevar	1156,29	1133,62
Soginter	1651,55	1619,17
Solstice D ◆	2317,66	2311,88
State Street Act. Eur ◆	12320,36	12079,86
State Street Act. France ◆	10533,68	10276,76
State Street Act. Japon ◆	1308,90	1276,98
State Street Act. Monde ◆	991,08	966,91
State Street Activ.Asie ◆	1409,31	1361,19
State Street Alloc.Franc ◆	1023,60	1013,47
State Street Amér.Latine ◆	652,15	629,38
State Street Emer. Mts ◆	1397,42	1349,71
State Street États-Unis ◆	1439,91	1404,79
State Street OAT Plus ◆	14066,26	13926,99
State Str. Oblig. Monde ◆	1061,05	1050,54
State Street Spinnaker2 ◆	1137,79	1110,04
State Street Trésorerie ◆	13177,97	13177,97
Stratégie Actions ◆	879,91	846,07
Stratégie Rendement ◆	1709,36	1655,55
Synthesis	14871,11	14579,52
Thésora C	867,71	858,12
Thésora D	824,76	816,59
Trésor Plus	1698,35	1683,53
Trésor Trimestriel	1017,52	1007,45
Trésoricic	167939,11	167939,11
Trésorys	252485,83	252485,83
Trilion	5217,74	5150,78
Uni-Associations	124,95	124,95
Uni-Foncier	1177,38	1148,66
Unifrance	574,12	560,12
Uni-Garantie C	1593,72	1564
Uni-Garantie D	1383,40	1357,61
Uni Regions	1347,80	1314,93
Univar	294,27	294,27
Univers Actions	1667,33	1626,66
Univers Obligations	2151,60	2111,48
Valorg ◆	2474,21	2437,65
Valreal	33844,62	33827,71
Winterthur St-Honoré	255	243,44

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE
Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

AUJOURD'HUI

SCIENCES

BOTANIQUE Les spécialistes de l'arbre se retrouvent tous les cinq ans pour échanger leurs découvertes. Ils ont passé récemment une semaine à Montpellier pour confronter leurs travaux sur la croissance et l'architecture de leur végétal favori. ● LA CROISSANCE de l'arbre s'arrête avec l'hiver. Cet état de dormance correspond à une vie végétative invisible mais active, qui reste sensible au moindre écart de température. ● VÉRITABLE POMPE aspirante et refoulante, l'arbre développe des systèmes de défense contre les agressions physiques et le stress. Ce processus conditionne son développement et sa structure. ● À LA DIFFÉRENCE des plantes annuelles, l'arbre se construit pour durer. Une espérance de vie théoriquement indéfinie, que seules des contraintes génétiques et mécaniques peuvent limiter.

L'architecture de l'arbre à travers les vicissitudes de son existence

Les chercheurs découvrent tous les jours de nouveaux mystères dans sa physiologie, notamment les processus de croissance, où se mêlent la physique, la chimie et la mécanique des fluides

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Avec les premières gelées, la montée de sève s'est arrêtée dans la plupart des arbres de nos climats tempérés. Qu'ils conservent ou non leur feuillage, ces arbres sont entrés en dormance – période privilégiée pour les plantations. Ce sommeil est cependant tout relatif, car une vie secrète se poursuit sous l'écorce, de la pointe des racines à l'extrémité des branches. Réunis récemment à l'Institut botanique de Montpellier, des chercheurs se sont penchés sur ce métabolisme caché, qui détermine la croissance et « l'architecture » de l'arbre.

« On peut considérer l'arbre comme un système hydraulique, avec ses tuyaux, ses réservoirs, ses pompes et ses régulateurs », résume Pierre Cruiziat (Institut national de recherches agronomiques (INRA) de Clermont-Ferrand). En l'occurrence, les tuyaux sont le système vasculaire qui distribue la sève. Mais ils sont compartimentés, de sorte que le liquide nourricier ne s'écoule pas en continu mais d'un compartiment à l'autre, grâce à des parois poreuses où la circulation s'opère par différence de pression. L'arbre subit de multiples agressions – choc thermique, sécheresse, blessure de l'aubier –, qui se traduisent par des embolies localisées. Le flux de sève est alors ou complètement stoppé (froid hivernal) ou détourné par les canaux encore disponibles. La fermeture des vaisseaux par embolie permet de maintenir le flux alimentaire dans tout le circuit malgré, par exemple, la perte d'une partie des racines ou la cassure d'une branche. Car l'arbre, tout en étant compartimenté, est un système intégré.

Les réservoirs sont les tissus qui peuvent stocker ou larguer de l'eau en fonction des besoins de l'arbre ; les pompes sont le feuillage qui, en transpirant, crée une différence de tension et aspire la sève en bout de branche. Enfin, les régulateurs du système sont les stomates des feuilles (ou des aiguilles), ces minuscules « bouches » qui s'ouvrent et se ferment au gré de la lumière, de la température et des conditions climatiques ambiantes.

400 LITRES D'EAU PAR JOUR

En période de sécheresse estivale, la montée de sève est freinée naturellement par des embolies de vaisseaux et la fermeture des stomates. L'arbre se défend ainsi contre le dessèchement. Le phénomène se reproduit avec le froid hivernal. Dès le mois de novembre, par exemple, le chêne est *« embolisé à 100 % »*. Quant aux conifères, *« il suffit de quarante minutes de froid pour qu'ils ferment leur plasmodermes »*, note Youri Gamaleï, de l'Institut botanique Komarov de Saint-Pétersbourg. Seules les aiguilles de première année sont productives, tandis que les autres, qui restent sur l'arbre de cinq à sept ans, se contentent de stocker. Ce qui fait des conifères des arbres beaucoup plus résistants au froid que les feuillus. En pleine saison végétative, la transpiration du houppier dépasse les capacités d'alimentation des racines.

Comme l'a observé Jean-Christophe Domec (INRA Bordeaux) sur le pin maritime adulte, il peut s'écouler entre trente minutes et deux heures avant que la sève monte dans le tronc pour compenser la transpiration des aiguilles. L'intervalle est comblé par les réserves hydriques stockées dans les aiguilles. En moyenne, durant le jour, *« le flux entrant est égal au flux sortant »*, soit environ 50 litres d'eau. Ce qui est modeste en comparaison de l'eucalyptus, qui, dans la province indienne du Kérala, peut absorber jusqu'à 400 litres d'eau par jour !

Dans une étude menée sur le noyer, Thierry Ameglio (INRA Clermont-Ferrand) a observé que l'exsudation de la sève se produit surtout la nuit ou lorsqu'il gèle – comme au Canada pour l'érable à sucre. Car *« la conductance hydraulique est maximale l'hiver, lorsque sont libérés les sucres solubles stockés dans le liber par hydrolyse de l'amidon »*. Autrement dit, la concentration en sucres est maximale pendant le gel et, paradoxalement, c'est lorsque le rameau se dessèche qu'il produit le plus de sève. Thierry Amaglio constate même que la dormance n'est inscrite que dans le bourgeon. *« Tout le reste de l'arbre vit intensément pendant l'hiver, des racines aux branches. »* Prière donc de ne pas confondre la dormance, état végétatif saisonnier, avec un état de mort virtuel. Comme l'hibernation chez certains animaux, la dormance d'un arbre n'est qu'un ralentissement des fonctions, nullement leur arrêt.

« COMME UNE BACTÉRIE »

La capacité des arbres à résister aux écarts de température peut aller très loin. Ainsi, dans les montagnes qui, sous l'équateur, dépassent 4 000 mètres d'altitude (mont Kenya ou Andes, par exemple), des palmiers nains qu'on appelle *« arbres-choux »* survivent à des différences de température qui, en une heure, peuvent aller de – 5 C à + 10 C. *« Ces arbres passent de l'hiver à l'été chaque jour »*, note le professeur Olof Hedberg (université suédoise d'Uppsala). Ils ne survivent que grâce à l'épaisse couche de feuilles mortes qui enrobe leur tronc. Du coup, leur croissance ne dépasse pas 3 centimètres par an.

Inversement, le chêne qu'on dit de croissance lente peut, dans certaines conditions, accomplir des prouesses. A l'INRA d'Angers, François Beaujard a obtenu d'un gland de chêne pédonculé une pousse de... 3,70 mètres en seulement huit mois, grâce à un arrosage et à une fertilisation nourris, sur simple lit de sable. *« Une preuve de plus que les capacités génétiques du chêne sont bien supérieures à celles qu'il réalise normalement. »* Souvenir aussi d'une très ancienne origine tropicale, qui ne demande qu'à s'épanouir.

« Un arbre se comporte comme une bactérie, qui effectue sa croissance par division cellulaire », observe Edward Klekowski (université américaine du Massachusetts). Simplement, le taux de mutation est plus élevé que chez les autres plantes, ce qui explique une croissance plus longue. Et même une croissance indéfinie, seulement stoppée par des raisons à la fois mécaniques et biologiques. *« La taille réelle d'un arbre est très inférieure à sa hauteur théorique »*, souligne Meriem Fournier (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), qui a étudié la croissance de l'arbre à travers les vicissitudes de son existence (cassures, redressement et production de « bois de réaction »).

C'est que l'architecture de l'arbre *« suit une logique floue »*, selon Roelf Oldeman, de l'institut néerlandais de Wageningen, inventeur en 1972 du principe de *« réitération »*, qui veut que l'arbre grandisse par accumulation successive de reproductions à l'identique. Sa croissance s'effectue *« selon une organisation souple, adaptative »*, qui déconcerte même les spécialistes. *« Les arbres nous surprendront toujours »*, a conclu Francis Hallé, hôte du colloque et admirateur inconditionnel de la stratégie de survie des arbres tropicaux.

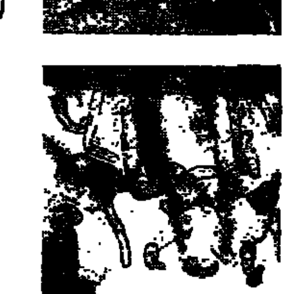
Roger Cans

Le stress du marronnier parisien

L'arbre d'alignement subit, en ville, toutes sortes d'agressions spécifiques comme les pare-chocs automobiles, la dent des pelleteuses ou l'affichage sauvage. Danielle Clair-Maczulajtys (université Paris-Jussieu) a étudié les effets d'une agression plus saisonnière : le sel de déneigement sur les marronniers parisiens.

Les arbres *« salés »* roussissent dès mai ou juin et perdent leurs feuilles en juillet, bien avant la dormance hivernale. Du coup, ils font une deuxième pousse d'automne tardive, qui épuise l'arbre. Car les feuilles de cette seconde pousse ont une activité photosynthétique réduite et produisent peu d'amidon, étant donné que le sel bloque l'amylogénèse. On obtient des feuilles à haute teneur en chlore et à faible taux de chlorophylle, *« qui consomment plus qu'elles ne produisent »*. Le marronnier, déjà victime des effets de réverbération de la rue, se dessèche et subit l'assaut des acariens. Une deuxième saison de déneigement peut lui être fatale.

APPEL DE CANDIDATURE 1996



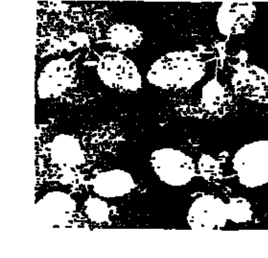
PRIX SCIENTIFIQUE

Philip Morris

L'Association pour le Prix Scientifique Philip Morris décernera, pour la huitième année consécutive, trois prix et une mention spéciale à des chercheurs français ou établis en France qui auront fait aboutir un projet de recherche appliquée. Les prix, d'une dotation globale de 700 000 francs, seront remis en 1996 dans les disciplines suivantes :

PHYSIQUE • ÉCONOMIE • ÉTHOLOGIE

Le jury, composé de scientifiques spécialistes de ces matières, attribuera les prix après examen des dossiers qui lui seront soumis.



Association pour le Prix Scientifique Philip Morris
105 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél. (1) 47 42 53 00

DÉPÔT DES DOSSIERS AVANT LE 31 JANVIER 1996

Le satellite européen Soho va observer les feux du Soleil

PAR UN HEUREUX concours de circonstance, dû notamment au retard de certains programmes, l'Agence spatiale européenne (ESA) voit pour la deuxième fois en quinze jours l'un de ses plus ambitieux satellites scientifiques prendre le chemin de l'espace.

Vendredi 17 novembre, Ariane mettait sur orbite, depuis Kourou (Guyane), une gigantesque bouteille Thermos, le satellite Iso, chargé d'observer l'Univers dans l'infrarouge (*Le Monde* du 18 novembre). Samedi 2 décembre, c'est le satellite d'observation du Soleil, Soho (Solar and Heliospheric Observatory), que les Américains lançaient de Cap Kennedy (Floride) à l'aide d'une fusée Atlas-II AS. Cet observatoire de 1 850 kilos, qui a été construit sous la maîtrise d'œuvre de Matra Marconi Space, est organisé autour de douze expériences dont les instruments ont, pour neuf d'entre eux, été réalisés par les Européens et, pour le reste, par les Américains. Le rôle de ce satellite qui ne connaîtra pas de repos, même nocturne, est de plonger vingt-quatre heures sur vingt-quatre son regard au coeur du Soleil.

ZONE ÉTRANGE

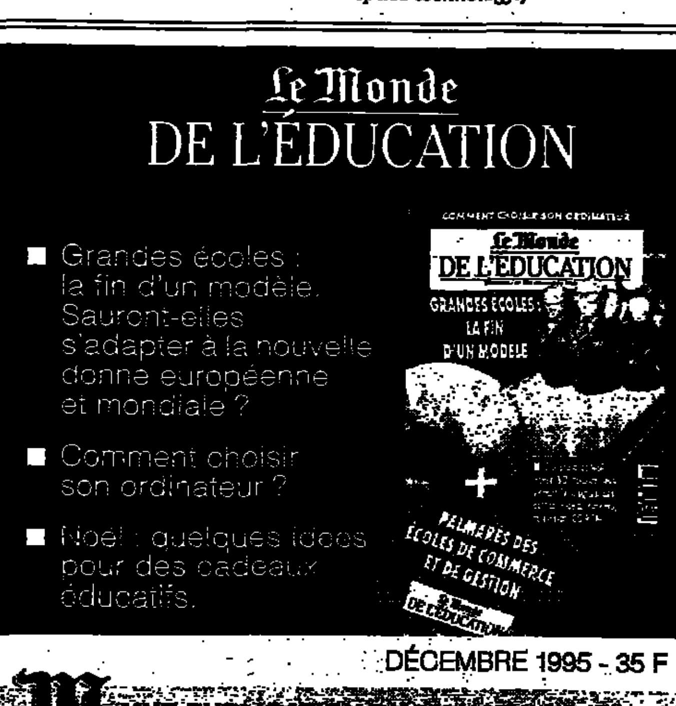
Pour « faire la lumière » sur les profondeurs invisibles de notre étoile, Soho enregistrera des oscillations visibles à sa surface, comme les géologues étudient les séismes pour connaître la structure interne du globe terrestre. De l'étude fine de ces phénomènes, on peut déduire des informations importantes sur la température du centre du Soleil, le comportement étonnant de « particules fantômes » que l'on appelle les neutrinos, la vitesse de rotation de cette boule de gaz, ainsi que sur des mécanismes paradoxaux qui font que la température de certaines couches externes de cet astre sont considérablement plus chaudes que d'autres pourtant plus proches de son centre.

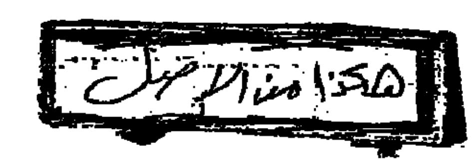
Mais Soho n'arrêtera pas là ses observations. Il aura aussi la charge d'étudier pendant sa durée de vie, au moins deux ans, le vent solaire, ce flux continu de matière électrisée composée de minuscules particules produites par le Soleil et qui baigne l'espace interplanétaire. Quelles sont exactement les sources de ce « vent » ? Quelles sont les forces qui le propulsent ? Comment interfère-t-il avec la Terre, qui est une de premières planètes à y être exposées et sur laquelle il se manifeste parfois de manière spectaculaire par des aurores boréales et de puissantes perturbations des ondes radio et du réseau électrique ? Premières réponses dans quelques mois peut-être, le temps que ce satellite européen dont le programme a coûté 5 milliards de francs (2 milliards pour l'ESA et 2,8 milliards pour la NASA) rejoigne son poste.

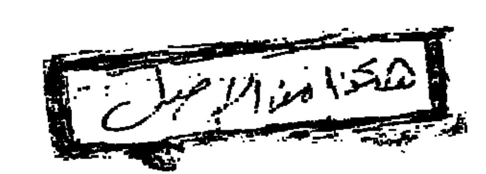
Cette opération ne sera pas des plus simples, car pour étudier en continu notre étoile, Soho doit être placé en un point situé dans la direction du Soleil, à 1,5 million de kilomètres de la Terre. Cette zone étrange, connue sous le nom de Lagrange 1, du nom du mathématicien français Joseph Louis Lagrange, qui, le premier, calcula ses coordonnées à la fin du XVIIIe siècle, est, pour les satellites, une sorte de région d'équilibre où les forces d'attraction du Soleil et de la Terre se compensent. C'est donc vers cette oasis de tranquillité que la NASA doit conduire Soho, qui, au terme d'un difficile jeu de piste de quatre mois pour l'amener à bon port, décrira là, des années durant, de vastes ellipses de plusieurs centaines de milliers de kilomètres.

Jean-François Augereau

■ **ESPACE : un satellite espion chinois** en perdition risque de retomber sur terre dans les premiers mois de 1996, *« en un point non prévisible, entre 56,5 degrés de latitude nord et sud »*. Cet engin de plus de 2 tonnes est muni d'un bouclier thermique et devrait donc résister à la rentrée dans l'atmosphère. Si son système de récupération par parachutes est resté en état, l'atterrissage pourrait cependant se produire en douceur. – (*Aviation week and space technology*.)







De grands clubs européens de football apportent leur soutien à Jean-Marc Bosman dans son action contre l'UEFA

Les équipes les plus riches ont tout à gagner à une libéralisation du système des transferts

Outre les difficultés d'organisation du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde, le 12 décembre à Paris, en raison des grèves, l'Union européenne de football (UEFA) redoute une autre échéance : le prochain jugement de la Cour de justice des communautés européennes dans l'affaire Bosman. Ce footballeur belge, qui conteste la validité de certains règlements de l'UEFA, notamment dans le domaine des transferts de joueurs, a reçu le soutien de plusieurs dirigeants de grands clubs européens.

FOOTBALL

DANS SON COMBAT contre la toute-puissante Union européenne de football (UEFA), Jean-Marc Bosman n'est désormais plus seul. Le modeste joueur belge vient de recevoir le soutien tacite ou affiché de clubs prestigieux. Newcastle United, les Glasgow Rangers, et d'autres clubs où il n'a jamais espéré jouer, lui ont témoigné un soutien pas forcément désintéressé. Dans l'affaire plaidée auprès de la Cour de justice des communautés européennes (*Le Monde* du 22 juin 1995), ils voient surtout l'occasion d'écorner le pouvoir jugé pesant de leur instance dirigeante. Ils sont nombreux à penser tout bas ce que dit tout haut Sir John Hall, le président de Newcastle : les grands clubs ne se sentent pas représentés par l'UEFA. L'occasion est donc belle.

Parce que son club liégeois avait sciemment brisé sa carrière, Jean-Marc Bosman a attaqué l'UEFA, l'organisation tutélaire, devant le tribunal de Luxembourg. Il conteste la conformité de certaines règles de l'UEFA en matière de transferts avec les dispositions du traité de Rome. Le litige porte, d'une part, sur l'obligation de verser au club qui le possède des indemnités de transfert pour libérer un joueur en fin de contrat. Est critiquée, d'autre part, la limitation du nombre d'étrangers, même ressortissants communautaires, autorisés à jouer dans les équipes professionnelles. Selon lui, ces deux contraintes sont en contravention avec le principe de la libre circulation des travailleurs (article 48) et avec celui de la libre concurrence (article 85). L'avocat général, dans un avis public rendu le 20 septembre (*Le Monde* du 22 septembre), lui a donné raison. Les avocats du plaignant, Mes Jean-Louis Dupont et Luc Misson, ont bon espoir que le verdict des juges, comme il est de coutume dans cette juridiction, aillent dans le même sens. Le délibéré serait pratiquement achevé. La décision devrait être rendue à la fin du mois de décembre ou au début de 1996.

Avant l'échéance, l'UEFA aurait proposé à Jean-Marc Bosman une transaction de 7 à 8 millions de francs français pour qu'il retire sa plainte. La somme est importante, tentante pour un homme qui, à trente ans et après cinq années de procédure, sait sa carrière sportive compromise. Seul le syndicat des joueurs français (UNFP) lui a fourni une aide d'un montant bien moindre afin qu'il mène la procédure à son terme. Un soutien financier plus important devrait être annoncé dans la semaine par la Fédération internationale des syndicats de joueurs (Fifpro).

Mais certains employeurs s'intéressent également au sort de Jean-Marc Bosman, ou plutôt à l'issue de son procès. Le soutien le plus explicite est venu de Sir John Hall, le président du FC Newcastle, actuellement en tête du championnat d'Angleterre. Une des plus grosses fortunes du royaume, propriétaire d'un stade, d'une équipe de football, mais aussi de rugby et de hockey, Sir John était présent à Luxembourg, le 20 juin, lors des plaidoiries, discrètement assis dans la salle.

Lundi 27 octobre, lors d'une audition à Bruxelles devant les parlementaires européens, portant notamment sur le procès en cours, alors que les représentants de l'UEFA revendiquaient le soutien unanime du monde du football à leur cause, l'homme d'affaires anglais a affiché ouvertement sa différence et pris fait et cause pour la partie adverse. A Newcastle, on insiste pour dire que Sir John Hall a agi « *à titre purement personnel* », avant d'ajouter qu'il « *reflétait sans doute l'opinion d'autres présidents* ». David Murray, le patron des Glasgow Rangers, a confirmé qu'il partageait la position de son homologue anglais.

Alors que l'UEFA tente de créer l'union sacrée à coup de pétitions, le silence des grands clubs est assourdissant. Seul Josep Luis Nunez, le président du FC Barcelone, s'est exprimé ouvertement en faveur de l'association européenne. En France, les responsables du Paris Saint-Germain préfèrent ne pas s'exprimer.

ÉMOI EN ITALIE

En Allemagne, le Bayern Munich n'est guère plus locace. Le club compte au sein de son conseil de surveillance Robert-Louis Dreyfus, le repreneur d'Adidas. L'homme d'affaires suit avec assiduité les péripéties judiciaires du dossier C-415/93. Comme tous les grands bailleurs de fonds du football, il soupèse actuellement les implications de la décision de justice. La libre concurrence n'a jamais été pour leur déplaire à tous.

En Italie, inspiré par les comptes-rendus de l'affaire Bosman, un sénateur de la Ligue du Nord a provoqué l'émoi, mardi 28 novembre. Francesco Speroni a fait adopter par ses pairs un amendement supprimant la limitation du nombre des étrangers ressortissants de la communauté européenne ayant le droit de jouer dans les clubs professionnels. La levée de boucliers a été immédiate, la fédération, la presse, les joueurs et les *tifosi* imaginant avec horreur le calcio envahi par des mercenaires. La Chambre des députés, qui doit l'examiner prochainement, devrait retirer l'amendement voté par les sénateurs, dont ceux de Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi. Devant l'effervescence provoquée dans le pays, les députés ont promis de se prononcer contre l'amendement. Mais *M. Berlusconi, patron du Milan AC*, a préféré ne pas s'exprimer sur une affaire devenue d'Etat. *Seul parmi les grands présidents* de clubs italiens, Franco Sensi, de l'AS Roma, a osé approuver la position. Voilà pour les déclarations ou les mutismes officiels sur l'affaire Bosman. Mais, dans la coulisse, règne une grande effervescence. L'UEFA ne reste pas bras ballants même si elle semble avoir fait son deuil de la décision de justice. Par les fédérations nationales interposées, elle a entrepris un intense lobbying dans les milieux politiques des Quinze. Elle souhaite obtenir l'introduction dans le traité de Maastricht d'un point admettant le sport professionnel comme une activité extra-économique, en vertu d'une sorte d'exception culturelle. Simultanément, des clubs renommés avaient récemment prévu une réunion secrète de concertation. Ayant eu vent de la manœuvre, l'Union avait fait avorter la rencontre. Elle aurait organisé un autre rendez-vous sur le sujet, en sa présence cette fois, en février 1996.

Les grandes équipes européennes auraient beaucoup à gagner à ce que la plainte aboutisse. Elles sont concernées au premier chef par les deux règles de l'UEFA contestées par Jean-Marc Bosman. D'une part, ils déboursent chaque année les plus grosses indemnités de transfert et ont toujours regret à enrichir la concurrence. D'autre part, ils sont bridés dans leur quête de l'équipe la plus talentueuse par le fait qu'ils ne peuvent aligner sur le terrain que trois étrangers.

L'abolition – même le simple assouplissement – de ces deux contraintes permettrait aux clubs les plus fortunés, ceux qui investissent le plus lourdement, d'asseoir plus facilement leur suprématie sportive. Une plus libre *concurrence sur le marché des* transferts permettrait de limiter – légalement – l'incertitude du sport.

Benoît Hopquin

Le dernier pas de Nantes vers la qualification

Le FC Nantes joue, mercredi 6 décembre au stade de la Beaujoire, sa qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions face au Panathinaïkos Athènes. Les circonstances sont plutôt favorables. Une défaite des joueurs de Loire-Atlantique les condamnerait à la seule condition que le FC Porto l'emporte dans le même temps à Aalborg. Un match nul des Français apporterait à coup sûr le point qui leur manque : ils termineraient deuxièmes du groupe A et rencontreraient le premier du groupe B, c'est-à-dire le Spartak Moscou, qui a gagné tous ses matches jusque-là. Une victoire face aux Grecs permettrait aux Canaris de terminer premier du groupe A : *l'adversaire des Français serait alors le Legia Varsovie (Pologne)* ou Rosenborg Trondheim (Norvège). Les dirigeants nantais espèrent enfin remplir le stade mercredi. Le public de la Beaujoire boude en *effet la Ligue des champions.* La moyenne *n'a pas dépassé 18 000* spectateurs, alors qu'elle atteint 24 000 en championnat de France.

Jo Maso devient manager de l'équipe de France de rugby

JO MASO devrait être le prochain manager du XV de France. Il remplacera André Herrero qui avait démissionné, le 9 novembre, après le mouvement de protestation des joueurs de l'équipe de France (*Le Monde* du 11 novembre). Cette décision devra être entérinee par le bureau fédéral de la Fédération française de rugby vendredi 8 décembre (FFR).

Jo Maso, âgé de cinquante et un ans, était l'adjoint de André Herrero, plus particulièrement chargé de la communication auprès des joueurs. Ce choix a été rendu possible par un accord entre la FFR et les représentants de la societé Adidas dont l'ancien trois-quarts de Perpignan, vingt-cinq fois sélectionné en équipe de France, est directeur régional pour le grand Sud-Est.

■ **PHILIPPE BENETTON sera indisponible** pendant deux mois. Le troisième ligne international de *l'équipe d'Agen a été victime*, dimanche 3 décembre, d'une fracture au bras droit à l'occasion du *match de championnat de France* contre Nice. Philippe Benetton ne devrait donc pas faire partie de l'équipe de France pour le début du Tournoi des cinq nations 1996.

■ **FOOTBALL : les travaux du stade de Furiani seront financés** à 37 % par l'Etat. Le montage financier des travaux de construction de la nouvelle tribune nord est désormais bouclé grâce à un apport supplémentaire de l'Etat qui s'était engagé initialement à hauteur de 34,6 %. Cet effort est identique à celui fourni aux villes qui accueilleront la Coupe du monde de football de 1998. Le reste du financement (au total 48,5 millions) sera assuré à parts égales par le district de Bastia, le conseil général de Haute-Corse et la collectivité territoriale de Corse. L'effondrement d'une tribune provisoire du stade de Furiani, le 5 mai 1992, avait fait dix-sept morts et deux mille blessés.

■ **STADE DE FRANCE : Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, a annoncé,** lundi 4 décembre à Paris, que le stade, actuellement en construction à Saint-Denis, pour accueillir plusieurs matches de la phase finale de la Coupe du monde 1998, s'appellera le Stade de France. Ce nom figurait au milieu d'une liste, comprenant également Ellipse, Stade de la liberté et Alliance, proposée par un jury présidé par Bernard Pivot. « *C'était le nom le plus cité parmi les votants. Dans ce nom, il y a à la fois la symbolique du pays et la référence à un équipement sportif* », devait commenter Guy Drut. En exprimant sa satisfaction, Patrick Braouzec, le maire (PC) de Saint-Denis, a rappelé que « *la plaine de France débutait précisément à Saint-Denis* ». Pour Michel Platini (coprésident du comité d'organisation de la coupe du monde), « *c'est un beau nom. D'une belle banalité* ».

■ **AUTOMOBILISME : l'écurie Pacific a annoncé son retrait** du championnat du monde de formule 1, lundi 4 décembre. Depuis sa création, il y a deux ans, l'écurie britannique n'avait jamais marqué de point à l'issue d'un Grand Prix. Le retrait de Pacific, qui avait racheté l'écurie Lotus il y a un an, ramène à onze le nombre d'équipes en lice pour le championnat du monde 1996. – *(Reuter.)*

La Nouvelle-Zélande s'organise pour la défense de la Coupe de l'America

Peter Blake s'apprête à affronter un nombre record de challengers

AUCKLAND
correspondance

Sir Peter vit en Angleterre. Peter Blake, le plus célèbre des Néo-Zélandais, a été anobli depuis qu'il a *rapporté* la Coupe de l'America dans son pays. Au cours d'un récent voyage dans son pays natal, le héros aux chaussettes rouges a dévoilé les grandes lignes du programme de son pays pour tenter de garder le plus vieux trophée sportif du monde à l'occasion du prochain défi qui aura lieu sur le plan d'eau d'Auckland entre la fin février et le début mars de l'an 2000.


VOILE

Pour éviter la confrontation fratricide des « *defenders* », il ne devrait y avoir qu'une seule équipe – on parle de « syndicat » – pour défendre les couleurs de la Nouvelle-Zélande. Cette volonté de réduire le nombre de participants a également été prise en raison du grand nombre de pays étrangers désireux de se lancer dans la plus grande compétition mondiale de voile. Trente-cinq concurrents se sont déjà fait connaître. Ils viennent des Etats-Unis, du Japon, d'Australie, de Singapour, du Canada et d'Afrique du Sud. L'Europe pourrait être représentée par la France, l'Italie, l'Espagne, la Russie, l'Angleterre, la Suède et les Pays-Bas.

« *Nous ne pensons pas qu'ils vont tous donner suite, mais il semble que nous allons accueillir un nombre record de challengers, peut-être entre 14 et 18*, a déclaré Peter Blake au cours d'une conférence de presse à Auckland, le 23 novembre. *Si nous voulons réussir notre défense de la course, nous allons devoir être encore plus malins et plus déterminés que pour la campagne de 1995.* » La décision de ne présenter qu'un seul syndicat pour défendre la Coupe a été prise par Peter Blake en accord avec le Royal New Zealand Yacht Squadron.

UN PLAN D'EAU SOURNOIS

C'est ce club de voile, le plus chic de Nouvelle-Zélande, appelé le « Royal Squadron » par les habitants d'Auckland, qui garde la prestigieuse aiguière d'argent. Au premier étage d'un modeste bâtiment, la coupe trône au centre d'un salon qui domine une grande partie du golfe d'Hauraki. Les membres du club aiment à penser qu'elle est là pour longtemps. Le choix d'un syndicat unique risque toutefois de faire passer à la concurrence d'émérites marins kiwis, qui ne sauraient se satisfaire d'un second rôle à bord du bateau néo-zélandais.

Les « yachties » d'Auckland et de Wellington ont déjà leur réputation sur le marché de l'emploi des équipiers de course. Lors du championnat du monde de match-racing, qui a eu lieu à Auckland à la fin du mois de novembre, huit des dix bateaux en course avaient fait appel à des équipiers néo-zélandais. Outre la bonne réputation de ces marins, c'est leur connaissance du « terrain » qui est convoitée. « *Ce plan d'eau est terriblement sournois, avec des coefficients de marée énormes, des conditions de vent extrêmes. On peut passer dans la même journée d'une mer d'huile à 40 nœuds de vent. L'orientation du vent est modifiée par le relief des côtes et des îles avoisinantes* », explique l'Américain Ed Baird, champion du monde de match-racing.

« *Pour que nous soyons prêts à temps pour recevoir les premiers syndicats fin 1997, il n'y a pas une minute à perdre* », affirme Peter Blake. Chaque syndicat devrait en effet se rendre à Auckland avec au moins deux voiliers, un ou deux bateaux accompagnateurs, et plusieurs embarcations légères rapides. L'annonce du budget nécessaire (environ 160 millions de francs) pour la construction des seules infrastructures portuaires a semblé refroidir momentanément les plus fervents supporteurs du projet néo-zélandais. « *L'organisation de cet événement va demander un effort majeur pour un si petit pays. Mais il faut que cela se fasse, et que cela se fasse bien, si nous voulons montrer au monde entier que nous ne sommes pas qu'un pays de moutons et de beaux paysages* », a conclu Sir Peter, avant de s'en retourner dans son Angleterre d'adoption.

Florence de Changy

Des Grands Prix jusqu'en 1999

Peter Blake était à Paris, vendredi 1er décembre, pour l'ouverture du Salon nautique. Le héros de la Coupe de l'America a annoncé à cette occasion que les plus grands skippeurs mondiaux avaient *demandé à Bruno Troublé*, responsable de la communication de l'épreuve à San Diego, de mettre sur pied une série de compétitions pour maintenir l'intérêt *du public jusqu'en 1999.*

Plusieurs Grands Prix devraient être organisés chaque année à travers le monde. Les bateaux construits pour les dernières *éditions de la Coupe de l'America*, soit près d'une cinquantaine, s'affronteront, deux par deux, avec des équipages venus des pays qui désirent s'aligner dans la prochaine *Coupe de l'America* en l'an 2000. Un *classement* pourra être établi à l'issue de chaque saison. Trois Grand Prix sont déjà programmés pour 1996 à Melbourne (Australie), Valence (Espagne) et San Francisco (Californie).

LE MONDE diplomatique

Décembre 1995

● **PROCHE-ORIENT** : Paix piégée, par **Alain Gresh**. – Israël, maître de la Cisjordanie, par **Jan de Jong**. – Au nom du Grand Israël, par **Joseph Algazy**. – Attention, ghetto ! par **Dominique Vidal**.

● **HISTOIRE** : L'antisémitisme du IIIe Reich : un Vatican lucide et timoré, par **Henri Madelin**. – L'autre face du génocide, par **Philippe Burrin**. – Pourquoi Staline liquida le Comité antifasciste juif, par **Laurent Rucker**.

● **RUSSIE** : Sous la pression de l'Occident, par **Paul-Marie de La Gorce**. – Toropets, une petite ville face aux réformes, par **Jean Radvanyi**.

● **POLOGNE** : Réformer par la ruine, par **Ignacio Ramonet**.

● **ASIE** : Le viol permanent du peuple birman, par **Renaldo Gassi**.

● **BRÉSIL** : La droite conservatrice se renforce, par **Catherine Iffly**. – L'amère médecine du docteur Cardoso, par **Jean Ziegler**. – *Aux normes de la mondialisation, par* ***Pinto Arruda Sampaio***.

● **PACIFIQUE** : Introuvable Papouasie - Nouvelle-Guinée, par **Jean-Pierre Clerc**.

En vente chez votre marchand de journaux - 20 F

ÉTVDES

Après les essais nucléaires
Dominique DAVID

Le doute au XXe siècle
Bertrand SAINT-SERNIN

décembre 1995 — Le numéro : 55 F

14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : (1) 44 39 48 48
Ou taper sur minitel : 36 15 SJ*ETUDES

La peur de trancher

Les Japonais préparent le poisson cru selon un cérémonial qui reste largement confidentiel. Il faut entre quatre et cinq ans aux apprentis cuisiniers nippons pour avoir le droit d'exercer leur art. Les Français amateurs de ces pratiques culinaires sont encore rares



LES BEAUX-ARTS de la table sont nés sous le pieu et la hache. Aux tueries primitives, annonciatrices de festins, succéderont des rituels plus policés, mais le goût du sang ne quitterait plus la pratique gastronomique. La strangulation, l'étouffement, l'attaque à l'arme blanche, tout serait bon pour servir à la cause. L'animal trépassait au nom de la succulence. C'était son honneur. Aujourd'hui, les grandes gestuelles sacrificielles se pratiquent toujours, mais dans l'ombre. A l'abri du regard. Il n'y a guère que le homard breton que la famille immole encore en direct, laissant au plus courageux le soin de le découper vivant par le milieu. L'acte est inadmissible, mais c'est très bon, une fois occis, le homard.

Trucideurs avec façons, les fils de Carême se sont toujours étonnés que l'on puisse aller au-delà de ce que permettaient les bonnes manières. Jeter une truite encore frémissante dans une eau déjà bouillonnante paraissait une limite acceptable pour la préparer « au bleu ». Plat instantané : fumet-minute et trépas rapide ; un beurre fondu par là-dessus et le tour était joué. Autre chose est de ces agonies lentes à rituel avec effroi, durant lesquelles l'objet du délice sert à la fois de plat de résistance et de divertissement tragique.

Jacques Puisais, président de l'Institut français du goût, se rappelait avec un vilain frisson dans l'échine le cadeau que lui avaient administré ces Japonais en le priant de déguster le cru du cru d'un poisson découpé en pleine santé, l'œil de l'animal rivé sur celui de son interlocuteur durant une longue partie du cérémonial. *« Encore une bouchée pour moi »*, murmurait de temps en temps l'animal, pour encourager le gastronome-voyageur. *« Ne cale pas, mon vieux, un petit effort, quand je serai tout à fait à point, tu pourras te détendre avec mon foie, tout palpitant, encore très frais. »* Ensuite le potage, avec ma tête court-bouillonnée, flanquée de mes arêtes et nageoires et la friture, plus tard, où seront plongés mes derniers et peu présentables reliefs. Adaptée à la cuisine, une variante du supplice des « cent morceaux », comme l'avaient mis au point les Chinois. Moments intenses.

On rencontre à Paris des Japonais qui resteront toujours prudents avec certaines coutumes locales à l'exportation. Il fallait déjà faire passer le poisson cru, le poisson cru vivant viendrait après. *« Cuisine décentrée »*, comme disait Barthes, pas encore tout à fait excentrée.

Fade et sereine, la table nippone plaît ou attriste les Français. Ils n'y retrouvent rien de ce qui leur convient, ou, à l'inverse, se proposent de comprendre les gammes courtes des mariages martiaux qu'elle leur offre. C'est sincère et plutôt flatteur pour la diaspora des cuisiniers japonais par nature peu enclins à accorder leur confiance à des Occidentaux munis d'un bagage gastronomique qui les dépasse et ne les trouble pas. Leur cérémonial reste confidentiel et les rites qui l'entourent largement hors de portée du petit cercle d'amateurs éclairés qui s'extasient avec prudence sur l'austère simplicité des plats qui nourrissent leurs rendez-vous extrême-orientaux. Ceux où entre le poisson cru, le poisson nu, par exemple.

Puissance et symbolique de l'acier. De son premier voyage au Japon, Bocuse, fasciné, rapportera l'un de ces couteaux à faire peur qu'il venait de voir à l'ouvrage sur les planches à trancher de ses confrères. Il faut entre quatre et cinq ans à ces toques armées pour avoir le droit de se saisir du poisson et de le mettre en pièces – ils sont, chez nous, l'équivalent du saucier. Des personnages importants dans l'organisation des agapes.

PROTÉGER LA CHAIR

En voilà un qui se prépare à passer à l'ouvrage. C'est un membre de l'équipage de cette brigade de cuistots de Kyoto, en escale au Kinugawa, rue du Mont-Thabor. Sur le billot, offerte, ronde et dodue, une daurade royale attend les premiers coups. L'homme se met en position, assure son *stance*, comme disent les Anglais qui jouent encore au golf. Dans la main, un coutelas au manche de bois et à la lame biseautée. Instrument presque démesuré pour la victime, qui semblait reprendre espoir, au moment où l'artiste s'empare du motif.

Découpe en force et en souplesse pour les armatures du poisson qui a été débarrassé avec d'infinies précautions de ses entrailles. Eau vive. Tranchoir toujours tenu immaculé. Protéger la chair, à peine s'en approcher. Sur un plat sont déposées les parures dans un ordonnancement mystique, comme si l'on rendait un ultime hommage à l'animal, qui, maintenant mis à vif, va donner le meilleur de lui-même. Tout se passe au ralenti, dans un tempo pourtant rythmé. La lame glisse sous la peau en prenant garde d'épargner la fine pellicule de graisse. Copeaux de peau. Le filet est levé, intouché presque. Tranchage au plus juste fil de la viande, dans des murmures de soie. Le sashimi est prêt.

Il était donc là le mystère. L'appréhension qui disparaît sitôt la première bouchée, sitôt le palais conforté, réconforté. C'était ça. Il fallait toute l'avenante prudence et le communiant propos avec le poisson dans sa préparation pour le rendre à ce point acceptable, si docilement domestiqué. La haute sobriété de cette culture de table japonaise, son intimisme et ses jalouses discrétions sont des remparts à sa divulgation. On dira qu'un pays qui expatrie ses propos gourmands pourrait les offrir avec plus de clarté. Ce ne semble pas être le « genre de la maison ». C'est à celui qui passe, de comprendre, d'aimer ou de ne jamais revenir.

Jean-Pierre Quélin

★ Kinugawa, 9, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris. Tél. : 42-60-45-21. Menu (déjeuner) 150 F, carte de 300 à 450 F. Tous les jours.

Le thé au frigo

Le thé est la boisson la plus consommée dans le monde après l'eau. La duchesse de Bedford, qui lança en 1830 dans son salon les premiers *« five o'clock tea »*, serait horrifiée de savoir que celui-ci est aujourd'hui servi froid, sans petits fours, et qu'il s'achète tout prêt au supermarché du coin.

En France, l'engouement est récent, mais féroce. Cette année, pas moins de cinq nouvelles marques de thé glacé ont fait leur apparition, et le marché a triplé en volume, passant de 10 à 30 millions de litres. Tous les grands groupes s'y mettent : Schweppes, sous sa marque Oasis, McCain avec Colorado, Nestlé et Coca-Cola associés pour Nestea, ou le suisse Héro, qui conditionne du thé en brique sous la marque Réa. Dernier en date à débarquer dans les rayons, Pepsi a lancé en novembre ses thés glacés aux fruits, Lemon Tea Satisfaction et Peach Tea Persuasion.

Pour ne pas perdre de terrain, le pionnier des boissons au thé, Lipton, a décidé de traquer les consommateurs à peine sortis du biberon avec son Ice Tea. L'an passé, lors des fêtes de fin d'année, plus de 800 000 échantillons de sa marque ont été distribués dans les écoles aux enfants de six à dix ans.

Doit-on s'en inquiéter pour la santé de ces chers bambins ? Non, la composition de ce breuvage industriel est à mille lieux de celle que l'on trouve dans les ouvrages culinaires qui l'agrémentent presque toujours d'une bonne rasade de rhum. De l'eau, quelques extraits de thé, un peu d'arôme ou de jus de fruit : voilà la recette, peu compliquée, de ce qui pourrait bien devenir la boisson phénomène du troisième millénaire. Les enfants peuvent en ingurgiter jusqu'à plus soif : les extraits de thé, jamais dosés à plus de 1 %, ne risquent pas de les secouer. En revanche, inutile de chercher à retrouver ce léger parfum de laque que gardent certains thés de Chine.

La boisson est rafraîchissante et peu sucrée, ce sont là ses principales qualités. Pour le goût, les fabricants y rajoutent à doses homéopathiques, au mieux des jus de fruit, au pis des arômes. Citron, menthe ou pêche le plus souvent.

Preuve de succès, après les industriels, c'est au tour des distributeurs de se mettre à l'heure du thé glacé. Monoprix devrait lancer le sien en janvier. Il est vrai que le consommateur français n'est pas encore arrivé à saturation : l'an dernier, il n'achetait encore qu'un litre de boisson au thé par habitant, tandis que nos voisins suisses en sont déjà à trente-sept.

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE POQUELIN

■ Saluons dans cette ancienne « barrière » – c'était le nom des bistrots qui se piquaient de cuisine moderne dans les années 70 – les efforts de Michel Guillaumin, natif de Vichy, en faveur de la cuisine du Bourbonnais. Le « menu de Molière » offre le classique et roboratif pâté de pommes de terre, dont le nom ancien est « truffat », et aussi la canette à la Duchambais. C'est une réduction d'échalotes déglacée au vinaigre, mouillée de bouillon ou de vin et crémée à l'instant. Une recette rustique, adaptée ici avec une liaison de foie gras, qui assure une heureuse transition entre le magret, servi rosé, et les cuisses, en civet. Bonne tarte fine aux pommes. Saint-pourçain ou pissotte des fiefs vendéens. Menu de Molière, 189 F. Foie gras à emporter. Réveillon 680 F.

★Paris. 17, rue Molière (75001). Tél. : 42-96-22-19. Fermé le samedi midi et le dimanche.

LE PETIT NAVIRE

■ Le patron est fier, depuis vingt-six ans, de n'avoir pas changé sa façon de faire la tapenade – à base d'olives noires, de câpres, d'anchois et d'huile d'olive – ni de monter l'aïoli ou la rouille. La soupe de poissons, rustique et goûteuse, est servie avec les croûtons, les deux sauces et le fromage. Ajoutée à la baudroie, elle sert aussi de bouillon à la bourride (115 F) ; il en est de plus raffinées, mais aussi de moins savoureuses. Les calamars à la tomate et au riz, la dorade, la friture parfois, les rougets et le homard (180 F) composent une carte poissonnière de bon aloi, dans un décor pour le Cigalon de Pagnol. Accueil ensoleillé. Menu 150 F. A la carte, 220 F.

★Paris. 14, rue des Fossés-Saint-Bernard (75005). Tél. : 43-54-22-52. Fermé dimanche et lundi.

Brasseries

LE CARDINAL

■ A l'ancienne barrière de l'octroi, face aux fontaines arts déco, M. Marty, imposant patron aveyronnais, gère Le Cardinal, brasserie sans histoires, depuis vingt-cinq ans. L'on ne sait si le cardinal archevêque de Paris, au bon accent rocailleux, y vint manger le tripoux du pays (69 F les deux pièces) et autres confits qui figurent sur une carte classique de brasserie. Au bar, les chauffeurs de taxi perpétuent une tradition : manger « sur le pouce » le plat du jour, soit une solide portion de gigot aux haricots, servie par Maryse, une « payse » au franc-parler. Au restaurant, la sage bourgeoisie du bas-seizième vient goûter au banc d'huîtres (132 F et huîtres à volonté ces jours-ci) et à tous les bonheurs de la carte : grillades, plats mitonnés, poissons dignes des « guides », dont aucun, pourtant, ne mentionne ce monument connu des supporteurs de Manchester United ou de Glasgow Rangers. A éviter les jours de match. C'est alors le folklore, cornemuse comprise.

★Paris. 5, place de la Porte-de-Saint-Cloud (75016). Tél. : 45-27-02-60. Tous les jours.

LA BUTTE CHAILLOT

■ Si le terme brasserie désigne un restaurant muni d'un bar où l'on prend les commandes jusqu'à minuit, la Butte Chaillot répond à la définition. Avec quelque chose en plus, une cuisine tout simplement raffinée et un service attentif. La poêlée d'escargots et pommes grenailles au beurre d'herbes, la marmite de jarret de veau braisé aux olives et gratin de macaronis et le coulant au chocolat amer, voilà les trois plats vedettes de la carte d'automne. Mais aussi, la crème légère aux champignons des bois et moules ou, toujours, la volaille de Bresse rôtie, pommes purée. En décembre, on visite la Bourgogne : escargots vigneronne, filet de sandre au lard et à la moutarde, pain perdu à la confiture de « vieux garçon ». Une région chaque mois différente ; en janvier, le Dauphiné, et, en février, balade en Savoie. Quelques vins à moins de 100 F, en pot et au verre (18 F à 25 F). Menu à 210 F. A la carte, compter environ 250 F.

★Paris. 110 *bis*, avenue Kléber (75016). Tél. : 47-27-88-88. Tous les jours.

Gastronomie

PAVILLON LEDOYEN

■ Saccagé par les cosaques qui bivouaquent sur les Champs-Elysées en 1814, puis par les Parisiens pour n'avoir pas fermé ses portes pendant le défilé des troupes prussiennes en 1870, Ledoyen connut la frairie des jours heureux – Gide et Cocteau y fondent la NRF – et la sanie des temps de guerre : au déjeuner du 6 juin 1944, apprenant la nouvelle du débarquement de Normandie, Pierre Benoit s'écrie : *« La route du beurre est coupée ! »* C'est la grâce de Paris qu'il nous soit donné de pénétrer encore ce monde enfui du XIXe siècle où la table est la compagne des arts.

Ledoyen reste interdit aux bourses plates, mais pas aux tournures provinciales. Depuis trois ans, on y célèbre la cuisine du Nord, et les gourmets – ravis – sont revenus. Aujourd'hui, la truffe en feuilletage prend ses cantonnements d'hiver nappée d'une réduction de vieux madère liée d'une glace de volaille. Le turbot rôti fait heureux ménage avec le parfum d'oignon d'un beurre blanc à la bière. Le râble de lièvre au genièvre, découpé sur le guéridon, et ses beignets de salsifis, recevront l'ultime hommage d'une côte-rôtie. La cuisine de Ghislaine Arabian, énergique et suave comme un poème de Verhaeren, mérite les trois étoiles, une distinction accordée une seule fois à une femme – Eugénie Brazier, en 1933 ! Menu au déjeuner 290 F. A la carte, de 350 à 700 F.

★Paris. Carré des Champs-Elysées (75008). Tél. : 47-42-23-23. Fermé samedi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE...

PARIS 6e

ALSACE A PARIS T.l.j. 43.26.89.36
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
REVEILLONS - NOEL, carte normale
SAINT SYLVESTRE : 460 F - 550 F
Musique, Danses, Cotillons,
Jusqu'à l'aube.

PARIS 8è

Ristorante GABRIELE
- Produits frais - Cuisine familiale
- Anti-Pasti - Pâtes fraîches maison
Entre place de la Concorde et la Madeleine
7, rue Richepance - 75008 PARIS - F/Dim.
Tél : 42.60.10.27

PARIS 7e

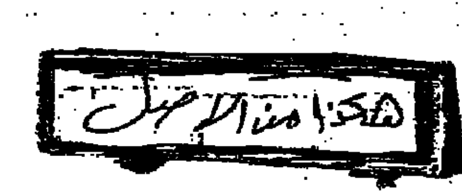
La meilleure formule
"LE BISTROT DE BRETEUIL"
Le restaurant que l'on aimerait trouver souvent. Qualité-prix, pas de pièges, c'est clair et net, sûrement une des meilleures formules à ce prix-là : 175F.
Apéritif, vrai vin de propriété (1 bout. pour 2 pers.), café.
Excellente sélection de produits parmi les plus chers. Foie gras, jambon de Parme, asperges sauce mousseline, carré d'agneau.
Nouveau : homard frais (sup. 15 Frs).
Carte des desserts.
Repas d'affaires. 7/7.
3, pl. de Breteuil - 7e
Tél : 45.67.07.27 - Fax : 42.73.11.08.

PARIS 18e

Pathya 白天鵝餐廳
222, rue Championnet - 18e
42.28.96.68
SPECIALITES CHINOISES et THAILANDAISES
tous les jours sauf le mardi
M° Guy-Moquet



LA GASTRONOMIE dans "LE MONDE"
c'est chaque Mardi daté Mercredi
Pour vos annonces publicitaires contactez
le 44.43.77.36
(Fax : 44.43.77.30)



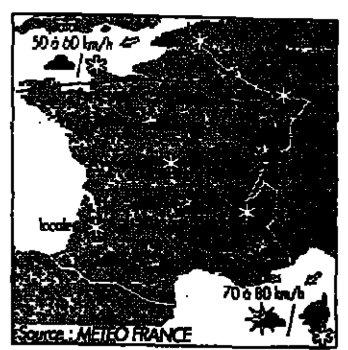
Temps gris et froid

L'AIR FROID, provenant de Russie et d'Europe centrale et canalisé par un puissant anticyclone centré sur la Scandinavie, est maintenant bien installé sur les deux tiers nord de la France. Cet air froid est assez humide et s'accompagne de chutes de neige généralement faibles. De l'air un peu plus doux va commencer à remonter de Méditerranée mercredi après-midi grâce au creusement d'une dépression relative au niveau de la Loire. Il pourrait venir renforcer plus sensiblement les chutes de neige aux abords de la vallée du Rhône dans la nuit de mercredi à jeudi.

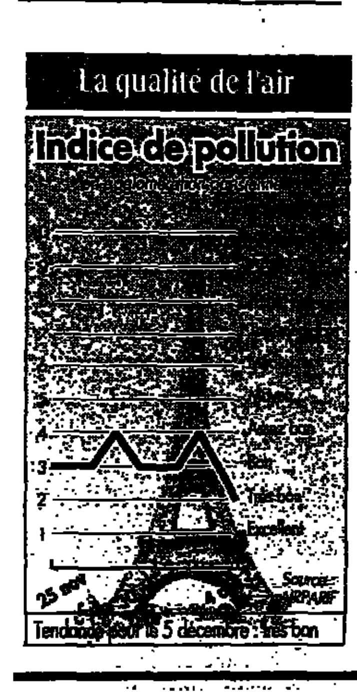
Il fera encore bien froid mercredi matin sur la plupart des régions. La couche de nuages bas limitera cependant le refroidissement diurne,le thermomètre affichera entre – 2 et – 6 degrés au lever du jour. La grisaille sera bien tenace tout au long de la journée des frontières du nord-est à la Bretagne en passant par l'Ile-de-France, la Normandie et le Massif Central. Il ne fera guère meilleur sur la façade atlantique et le littoral de la Manche avec 0 degré. Ces nuages donneront parfois quelques chutes de neige éparses qui pourraient tenir au sol, notamment le long des frontières et du littoral de la Manche. Sur le reste du pays, ces chutes de neige seront plus rares et plus fines.

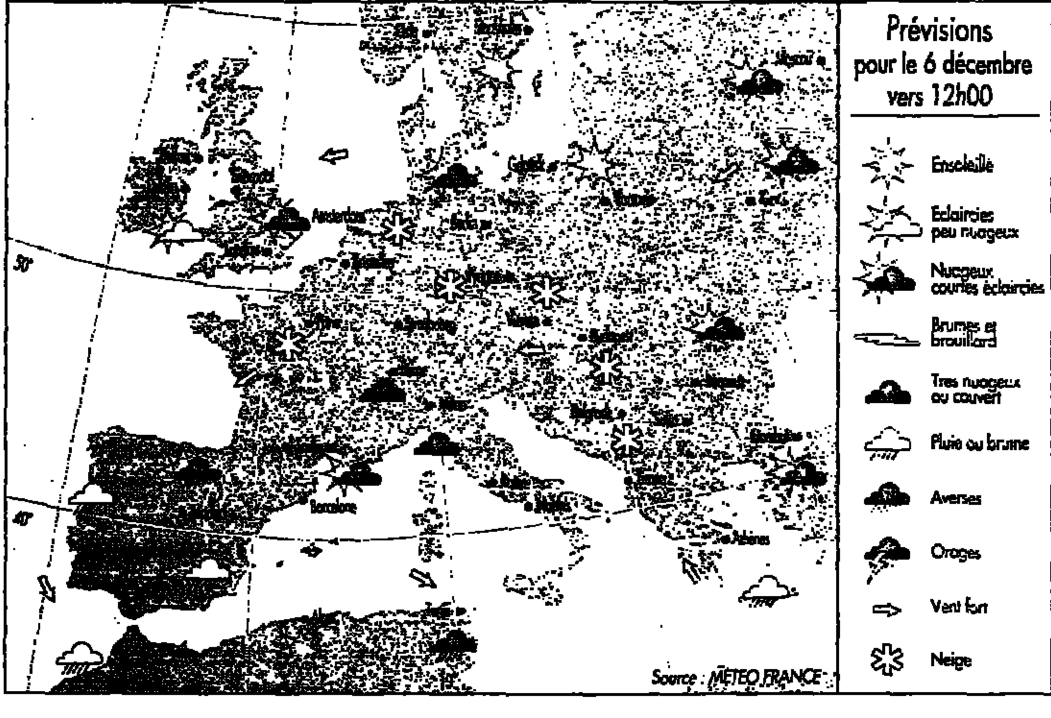
En cours de journée, quelques éclaircies sporadiques pourront apparaître çà et là, mais elles seront trop rares pour réchauffer réellement l'atmosphère. Les températures resteront très souvent en dessous de zéro, même à la mi-journée. Les chutes de neige risquent de se renforcer le soir autour de la vallée du Rhône et des Alpes. Ces précipitations pourraient même gagner la Franche-Comté et la Bourgogne en soirée en donnant une couche de neige de plusieurs centimètres jusqu'en plaine. Le littoral méditerranéen restera à l'écart de ces conditions hivernales et gardera une douceur toute relative. La grisaille y sera par contre très tenace et s'accompagnera de pluies faibles, parfois un peu plus marquées. Il pourra neiger sur les versants sud du Massif Central, la Corse et la Provence à très basse altitude, entre 400 et 800 mètres.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 6 décembre vers 12h00

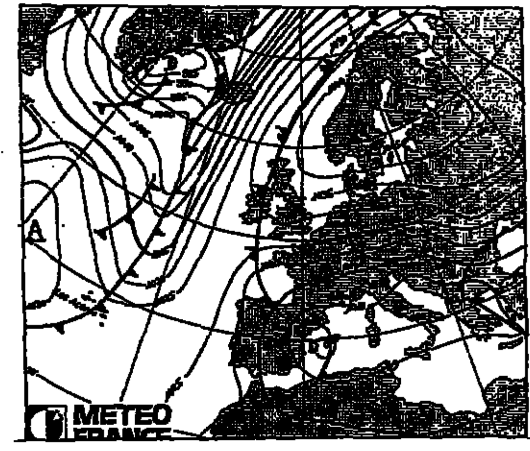




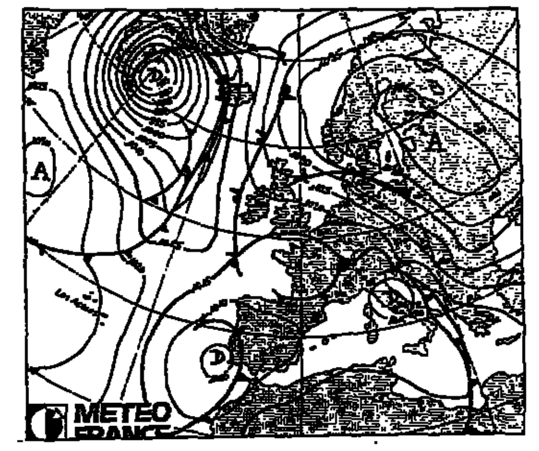


TEMPÉRATURES du 4 déc. 1995 maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	14/4	GRENOBLE	7/0	TOURS	9/1	CHICAGO	6/– 2	LISBONNE	16/11	PRETORIA	25/15
BIARRITZ	11/3	LILLE	4/– 3	ALGER	18/10	COPENHAGUE	1/– 1	LONDRES	9/3	RABAT	19/15
BORDEAUX	12/2	LIMOGES	11/2	AMSTERDAM	1/– 2	DAKAR	28/22	LOS ANGELES	18/11	RIO DE JAN.	27/16
BOURGES	8/1	LYON, BRON	6/2	ATHÈNES	15/12	DJAKARTA	29/23	LUXEMBOURG	1/– 4	ROME	12/1
BREST	11/4	MARSEILLE	13/7	BANGKOK	31/19	DUBAI	30/20	MADRID	12/7	SAN FRANC.	15/12
CAEN	10/0	NANCY	3/– 2	BARCELONE	16/10	DUBLIN	9/5	MARRAKECH	20/8	SANTIAGO	29/12
CHERBOURG	12/3	NANTES	12/3	BELGRADE	2/– 1	FRANCFORT	2/– 4	MEXICO	22/11	SÉVILLE	18/8
CLERMONT-F.	8/0	NICE	13/4	BERLIN	0/– 5	GENÈVE	4/1	MILAN	7/– 6	ST-PETERS.	– 7/– 9
DIJON	4/0	PARIS	7/1	BOMBAY	30/17	HANOÏ	30/24	MONTRÉAL	– 2/– 13	STOCKHOLM	– 2/– 8
FORT-DE-FR.	27/22	PAU	10/2	BRASILIA	29/18	HELSINKI	– 9/– 14	MOSCOU	– 10/– 19	SYDNEY	33/18
		PERPIGNAN	14/6	BRUXELLES	2/– 5	HONGKONG	21/15	MUNICH	0/– 3	TENERIFE	24/19
		POINTE-À-PIT.	30/21	BUCAREST	– 1/– 5	ISTANBUL	10/6	NAIROBI	25/15	TOKYO	14/7
		RENNES	12/2	BUDAPEST	4/0	JÉRUSALEM	23/13	NEW DELHI	23/9	TUNIS	17/10
		ST-DENIS-RÉUNION	27/22	BUENOS-AIRES	29/16	KIEV	– 5/– 8	NEW YORK	11/3	VARSOVIE	– 3/– 8
		ST-ÉTIENNE	7/0	CARACAS	28/20	KINSHASA	26/16	PALMA DE MAJ.	19/10	VENISE	10/2
		STRASBOURG	3/– 1			LE CAIRE	19/13	PÉKIN	4/– 3	VIENNE	0/– 2
		TOULOUSE	11/2			LIMA	23/18	PRAGUE	– 2/– 5		



Situation le 5 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 7 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Slalom

APRÈS sept années d'interruption, les compétitions officielles de ski vont reprendre cette saison, donnant une nouvelle impulsion à l'engouement pour les sports d'hiver. Dans quelles conditions les fervents habitués de la montagne et les néophytes pleins d'envie de la connaître, les touristes familiaux ou les travailleurs groupés pourront réaliser leur désir d'évasion dans la blancheur malgré la dureté des temps, c'est ce que nous verrons bientôt. Le programme de la saison officielle de ski 1945-1946 s'annonce déjà digne d'intérêt. Deux compétitions se disputeront en France, dans notre incomparable « terrain de jeu » alpestre : le grand prix international de Megève du 8 au 10 février, auquel participeront les champions suisses Rominger, Molitor, Otto von Allmen, entre autres ; les championnats de France de Chamonix du 15 au 18 février ; descente aux Houches (piste « verte ») et slalom sur les pentes du Brévent.

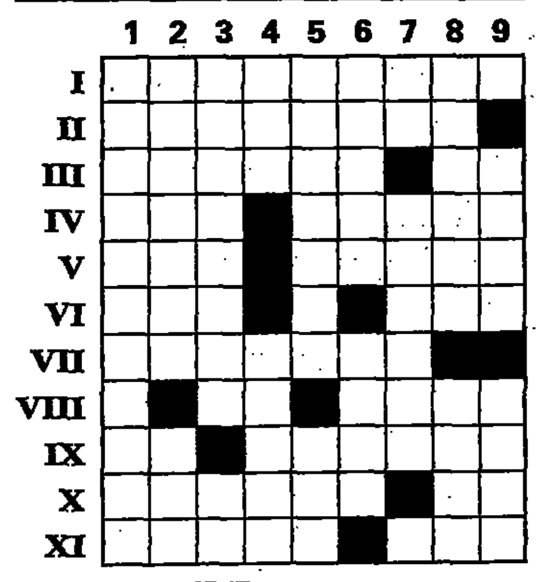
La Fédération helvétique a proposé, sachant nos skieurs indisponibles en janvier, de reporter la course du Lauberhorn au 24 février. Cette épreuve classique, disputée sur le parcours approximatif *Petite-Scheidegg-Wengen* – vis-à-vis de la falaise de Mürren, dans un cadre abrupt et magnifique, – présente des difficultés dont se sont joués avant guerre nos représentants, particulièrement Emile Allais qui en triompha une année dans un temps record.

Rendons hommage en passant à la sportivité de nos amis suisses. Ceux-ci organisent par ailleurs, du 15 au 20 mars à Zermatt, une grande semaine internationale qui constituera une sorte de championnat du monde dans l'esprit de la FIS. Les meilleurs descendeurs *suédois, finlandais, britanniques,* américains rivaliseront là avec les Suisses et les Français sur les pentes de Riffelboden.

Olivier Merlin
(6 décembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6707



HORIZONTALEMENT

I. Peut remplacer tout un trousseau. – II. Mettre en pièces. – III. Dangereusement entourée. Un peu d'essence. – IV Vulgaire, aujourd'hui. Prouve qu'il y a du relâchement. – V. Où il n'y a rien à enlever. Couvert qu'on peut emporter. – VI. Apprit. Protègent des phalanges. – VII. Travail sur des textes. – VIII. Note. Bon quand on se porte bien. – IX. Article étranger. Parfois pour le compte. – X. Il ne faut pas en prendre de la graine. Saint. – XI. Repas gratuit. Secte.

VERTICALEMENT

1. Une mise en état de tout un pays. – 2. Qui oblige à cracher. Dépôt en liquide. – 3. Précèdent des conclusions. Conjonction. – 4. Pour les hommes, il se mettait en boule. Cornichon sur un plateau. – 5. Une bêtise. Demi anglais. – 6. Dans une forêt tropicale. Œuvre de vers. – – 7. Adverbe. Résolutions subites. – 8. Inspira Racine. Adam par exemple. – 9. Dans l'Orne. Nom de pays.

SOLUTION DU N° 6706

HORIZONTALEMENT

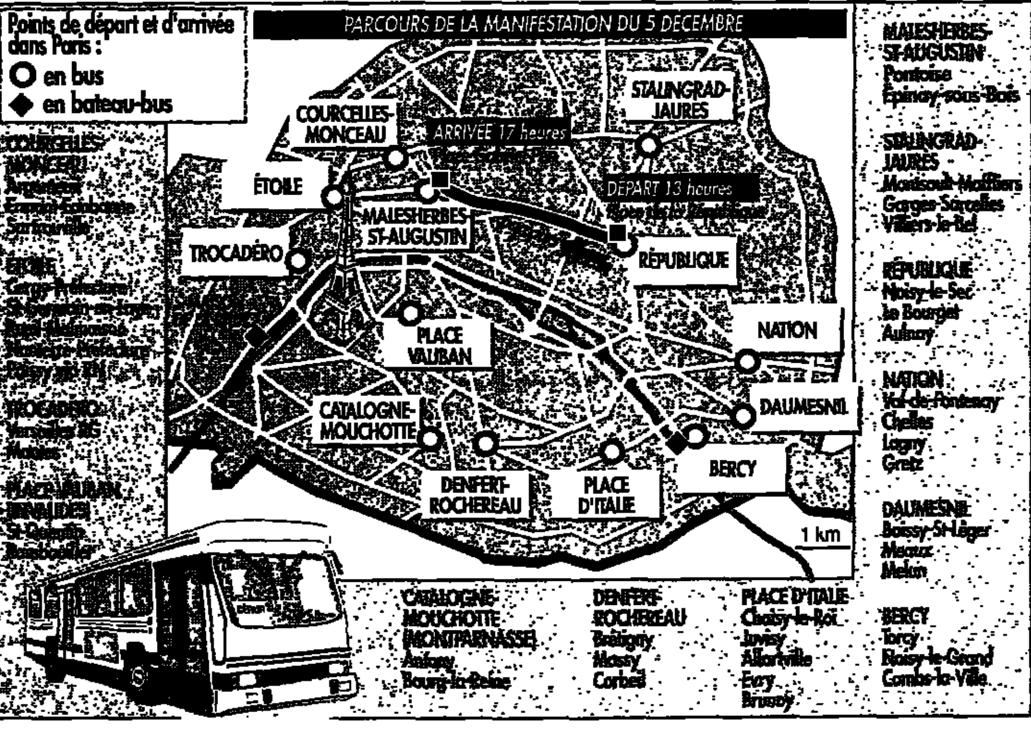
I. Mangeurs. – II. Léthargie. – III. Rassise. – IV. Erato. Nés. – V. Brider. – VI. Trial. – VII. Ln. Ruse. – VIII. Nuageuses. – IX. Ami. Bruit. – X. Nard. Aède. – XI. Treuiller.

VERTICALEMENT

1. Lieutenant. – 2. Me. Umar. – 3. Atrabilaire. – 4. Nha Trang. Dû. – 5. Gasoil. Eb. – 6. Ers. Rural. – 7. Ugine. Usuel. – 8. Riser. Séide. – 9. Sées. Tester.

Guy Brouty

LES TRANSPORTS DE REMPLACEMENT



■ **TRANSPORTS TERRESTRES :** environ 740 autobus et autocars de remplacement, contre seulement 353 lundi matin, devaient être mis en service mardi en région parisienne à l'occasion de la mise en place progressive d'un transport de substitution. Les usagers peuvent se renseigner à deux numéros verts 05-235-235 et 05-05-05-17.

■ **TRANSPORTS FLUVIAUX :** les navettes fluviables sur la Seine ont commencé à fonctionner dès 7 heures, mardi 5 décembre, à raison d'une toutes les 15 à 20 minutes. Le Port autonome de Paris avait indiqué lundi soir qu'il avait décidé de porter de 8 à 16 le nombre de navettes fluviales sur la Seine, en raison du succès de cette opération. Deux bateaux devaient également desservir la banlieue dès mardi en partant de « *Solférino-Musée d'Orsay* », l'un vers Alforville-Chinagora, au confluent de la Seine et de la Marne, et l'autre vers Boulogne et le pont de St-Cloud.

■ **TRANSPORTS PUBLICS :** A la RATP, aucun métro, ni aucun train dans le RER n'était au départ mardi matin sur le réseau de la RATP. Le trafic était quasi nul pour les autobus. Aucun changement n'est prévu pour le reste de la journée.

A la SNCF, le trafic devait rester quasiment nul sur le réseau national et international, mardi 5 décembre, à l'exception de quelques trains à destination de Londres et Bruxelles. Aucune desserte ne sera assurée sur le réseau banlieue de l'Ile-de-France. Pour les services régionaux de voyageurs, le trafic devrait être également nul, mais à proximité des grandes villes, des « *services d'urgence domicile-travail* » peuvent être mis en place ponctuellement, selon la direction de la SNCF. Les voyageurs peuvent obtenir des informations par téléphone au 45-82-50-50 ou au 40-45-42-87, ou par Minitel sur le 3615 code SNCF.

■ **TÉLÉPHONES UTILES :** pour joindre le Syndicat des transports parisiens, numéro vert : 05-235-235.

La préfecture de police de Paris dispose également d'une ligne gratuite : 05 05 05 17

Pour joindre les préfectures des départements de la région parisienne : Essone : 05-11-61-12 ; Hauts-de-Seine : 40-97-39-39 ; Seine-et-Marne : 05-15-77-77 ; Seine-Saint-Denis : 48-95-66-00, 48-95-22-33 et 48-95-74-74 ; Val-de-Marne : 49-56-64-64 et 36-67-06-00 ; Val-d'Oise : 34-25-22-44 ; Yvelines : 39-02-10-10 et 39-02-39-39.

A nos abonnés

L'amélioration du service à nos abonnés passe par une modification très importante de notre système informatique. Du 28 novembre au 10 décembre, notre service relations clientèle restera à votre disposition mais toute modification de votre abonnement (suspension, changement d'adresse...) durant cette période ne pourra être enregistrée qu'à partir du 11 décembre. Nous comptons sur votre compréhension pour excuser cette gêne temporaire.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 16 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada
« LE MONDE » (USPS = 009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire
Signature et date obligatoires
Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
PP. Paris DTN
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

MUSIQUE Le compositeur allemand Paul Hindemith (1895-1963) aurait dû, cette année, voir son œuvre être l'objet de grandes rétrospectives. Si la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis ont réexaminé sa musique, la France s'est tenue à l'écart de ce centenaire, à de rares exceptions près. ● APRÈS LE NEW YORK CITY OPERA, qui lui consacrait ses soirées d'ouverture en septembre 1995, l'Opéra royal de Covent Garden a présenté une nouvelle production de *Mathis le peintre*, mise en scène par Peter Sellars et dirigée par le chef finlandais Esa Pekka Salonen. ● SE REPLONGER dans les quarante-cinq années de la production de Paul Hindemith permet de découvrir ou de réévaluer des œuvres qu'il avait lui-même écartées ou réécrites afin de les rendre moins subversives. Cela n'empêcha pas les nazis de le classer parmi les *« compositeurs dégénérés »*.

Paul Hindemith ou le portrait d'un vieux sage en jeune fou

Le compositeur allemand fut hâtivement classé parmi les partisans d'un retour à Bach et d'un néoclassicisme confortable. Le centenaire de sa naissance est l'occasion de relire une œuvre si abondante qu'elle intimide les interprètes

POUR BEAUCOUP de musiciens, Paul Hindemith est un homme placide, à la musique aussi lisse que son crâne était chauve. Classé rapidement dans les partisans du retour à Bach et d'un néoclassicisme confortable, le compositeur allemand mérite d'être reconsidéré en cette année commémorative.

Néoclassique, il ne l'a pas toujours été. Entre 1919 et 1921 – ses premières années de maturité musicale –, il ne se laisse influencer ni par Schoenberg, ni par Stravinsky. Hindemith emprunte la voie tonale et expressionniste illustrée à la même époque par Franz Schreker. Comme l'auteur des *Stigmatisés*, il se passionne pour des sujets morbides illustrés par une expression musicale tendue. Ses premiers opéras en un acte en témoignent : *Mörder, Hoffnung der Frauen* (*Meurtre, espoir de la femme*, 1919), sur un texte extrême du peintre et écrivain expressionniste Oskar Kokoschka, ou *Sancta Suzanna* (1921), qui raconte les délires érotiques et onanistes d'une nonne (*Le Monde* du 20 juillet 1994).

Ceci établit d'emblée la réputation sulfureuse de Hindemith, bien oubliée aujourd'hui, et que l'auteur, durant son existence, tentera d'occulter en révisant ses premières pièces (Schoenberg moquera la révision « édulcorée » de *Das Marienleben*) ou en refusant de les voir jouer – c'est le cas de *Sancta Susanna*, un véritable chef-d'œuvre. Au début des années 20, Hindemith, excellent violoniste – il est *Konzertmeister* de l'Opéra de Francfort – et non moins excellent altiste (au sein du Quatuor Amar), développe un catalogue de musique de chambre de première qualité, où l'on retrouve l'alto, son instrument de prédilection, dans des sonates pour l'instrument seul, pour alto et piano, ou associé à la voix (les rares *Des Todes Tod* op. 23a – *La Mort de la mort*, pour voix, deux altos et deux violoncelles).

Parallèlement à la composition de *Das junge Magd* (*La Jeune Servante*, 1922), pour voix, flûte, clarinette et quatuor à cordes, un cycle austère et touchant, Hindemith écrit *Das Marienleben* (*La Vie de Marie*), pour voix et piano, qui est, selon le pianiste Glenn Gould, qui l'affectionnait et devait l'enregistrer en 1977, *« dans sa forme originale, le plus grand cycle de Lieder jamais écrit »*. On y découvre les prémices de ce style lisse et dépouillé qui constituera le credo artistique de Hindemith.

Cette simplicité de ligne se retrouve bien vite dans la production instrumentale, notamment dans la série des *Kammermusiken* (« Musiques de chambre »), à la manière des *Concertos brandebourgeois* de Bach. Dès la première *Kammermuzik* (1921), Hindemith développe une écriture virtuose, ultra-précise, voire humoristique. Dès avant l'heure du « retour à Bach », Hindemith dispose donc d'un langage clair et dynamique, parfois lyrique et profond (l'extraordinaire mouvement lent de la *Kammermusik* nº 4) mais qui perdra de sa vitalité au fil d'un immense catalogue de sonates pour tous les instruments ou de multiples concertos.

Après la composition de ses premiers ouvrages lyriques, Hindemith cherche un livret. Il écrit à son éditeur, le 4 avril 1924 : *« J'ai de nouveau en tête le problème du texte d'opéra. [...] Un sujet de couleur exotique me paraît quelque peu dangereux. On ne peut jamais vraiment échapper à ces effets musicaux exotiques attendus et à très bon marché, qui sont d'ailleurs une invention européenne et qui suggèrent (du moins en ce qui me concerne) une tentative d'échapper au cul-de-sac dans lequel l'opéra d'aujourd'hui est coincé. [...] Pour ma part, un opéra peut être situé dans une usine, dans les rues d'une grande ville moderne, à bord d'un chemin de fer, ou encore où bon vous semble. Je ne réduis bien entendu pas les possibilités d'action à de tels endroits. Tout ce que j'essaie de dire est que je ne pense pas qu'un bon opéra doive contenir une bonne dose de sentimentalité. Il n'a pas à être naturaliste, vériste ou symbolique. Le principal est d'être capable d'écrire de la vraie musique, ce que je pense pouvoir faire maintenant. »*

Avec « Mathis der Maler », la musique de Hindemith franchit un cap décisif : en quelques années, la volubilité néobaroque de « Cardillac » s'est muée en un carcan implacable

Malgré cette profession de foi « moderniste », Hindemith va élire un sujet dont l'action se passe au XVIIᵉ siècle. *Cardillac* (1926) est sa première partition d'envergure, d'une écriture très néo-baroque, mais profuse, géniale dans son invention et son détournement subtil des formes établies. Surtout, la partition, conçue avec des airs, des interludes instrumentaux variés est d'une variété constante et d'une concision formidable (trois actes, pour une heure et demie de musique).

En 1933-1935, Hindemith écrit un nouvel ouvrage d'envergure, *Mathis der Maler*. Le livret se réfère à la vie du peintre Mathias Grünenwald, et traite de la liberté d'expression de l'artiste face aux pressions politiques. Sa musique franchit un cap décisif : en quelques années, la volubilité néobaroque de *Cardillac* s'est muée en un carcan implacable. L'instrumentation pétillante des *Kammermusiken* laisse place à une texture d'une inexplicable grisaille, les citations de cantiques, de chorals, de mélodies allemandes anciennes viennent à tout moment obscurcir le discours, lequel est essentiellement occupé par des fugatos assez lassants.

On a souvent voulu voir dans cette partition une transposition de la situation de Hindemith dans l'Allemagne aux mains des nazis. On peut en douter, car depuis ses premiers ouvrages lyriques, Hindemith avait déjà fort à faire avec l'extrême droite montante et les ligues conservatrices. L'opéra est interdit. Le 25 novembre 1934, Wilhelm Furtwängler prend la plume dans le *Deutsche Allgemeine Zeitung* pour prendre la défense de Paul Hindemith – plus précisément de sa... « germanité » impeccable. Cela ne suffira pas. Paul Hindemith fuira l'Allemagne pour rejoindre les Etats-Unis. Wilhelm Furtwängler restera.

R. Ma.

Peter Sellars habille Mathis en taggeur

Le metteur en scène provocateur alourdit un ouvrage déjà peu digeste

MATHIS DER MALER, de Paul Hindemith. Alan Titus (Mathis), Thomas Young (Schwalb), Stig Andersen (le Cardinal), Christiane Oelze (Regina), Inga Nielsen (Ursula), Chœur et Orchestre de l'Opéra royal de Covent Garden, Esa Pekka Salonen (direction). Peter Sellars (mise en scène). George Tsypin (décors). Dunya Ramicova (costumes). James F. Ingalls (lumières).

LONDRES
de notre envoyé spécial

Le New York City Opera avait créé la surprise en programmant, pour l'ouverture de sa saison 1995-1996, *Mathis der Maler* (*Mathis le peintre*), dans une production – correcte musicalement, très laide scéniquement – que nous avions pu voir le 26 septembre. Fêtant lui aussi Hindemith, l'Opéra royal de Covent Garden de Londres vient de représenter l'ouvrage, le jour même de la naissance du compositeur – le 16 novembre. Avec Peter Sellars à la mise en scène et Esa Pekka Salonen au pupitre, on pouvait attendre de ces deux jeunes loups qu'ils secouent quelque peu l'ordonnancement néoclassique de cet opéra.

On a aimé de Sellars ses *Noces de Figaro*, de Mozart, fêtées au sommet de la Trump Tower, *Don Giovanni* hanter Harlem, le *Saint-François d'Assise* de Messiaen environné de téléviseurs... Mais découvrir désormais tout nouvel ouvrage dans un contexte visuel américain finit par lasser. Dans *Mathis der Maler*, de Hindemith, monté par Covent Garden à Londres, il est certes question de bandes adverses, de rivalités, de trahisons et d'opportunismes, toutes choses que les banlieues de Paris ou de Manhattan connaissent au quotidien. Mais faut-il pour autant faire de ce peintre confronté aux pouvoirs politiques et religieux un artiste de rue new-yorkais entouré d'un ange gardien noir en pleine extase narcotique, squattant l'espace en construction d'une tour de verre, entouré de *homeless* (nos SDF) de tous âges et de toutes conditions d'origine ? Poutrelles et échafaudages (comme dans la mise en scène de *Pelléas et Mélisande* pour l'Opéra d'Amsterdam), niches où l'on cache, par peur d'un autodafé, des livres... de poche : tout cet espace caricaturalement « fin de (ce) siècle » était-il nécessaire ?

REDOUTABLE PLACIDITÉ NÉOCLASSIQUE

Passé l'inconvénient visuel, c'est bien le jeu des acteurs qui en souffre : le ruban qu'une Regina aux cheveux courts demande à Mathis pour nouer sa chevelure quand elle le rencontre, au début de l'ouvrage, l'incapacité à distinguer la fantasmagorie de Mathis de ce qu'il vit « au réel », au sixième tableau, les moulinets de bras typiques de Sellars, acceptables lorsqu'il s'agit du jeune homme noir dans son délire intoxiqué, mais ridiculement décoratifs quand il sont effectués par Mathis, Regina ou Ursula.

On reconnaîtra sans hésitation le désir du chef d'orchestre Esa Pekka Salonen de sortir cette partition de sa grisaille. Il soutient ses chanteurs sans faillir. Mais cet enthousiasme ne suffit pas à sortir cette musique de sa redoutable placidité néoclassique, à l'exception de quelques moments où l'écriture laisse filtrer quelque émotion (airs de Regina et Ursula, le tout dernier monologue de Mathis : brèves plages où l'on respire, où le souvenir du grand Hindemith, musicien doué entre tous, pointe).

Le Mathis d'Alan Titus est simple et aussi touchant qu'il est possible, et son allemand est remarquablement projeté et prononcé. Si le Hans Schwalb de Thomas Young manque de présence, les facettes du cardinal Albrecht von Brandeburg sont sensiblement chantées par Stig Andersen. Christiane Oelze est une exquise Regina, au timbre fruité et à l'émission parfaite ; voix plus lourde, Inga Nielsen chante avec vaillance le rôle d'Ursula, et ménage, quand la partition l'y autorise, de beaux moments où l'on s'émeut.

On s'étonnait, notamment dans le dernier tiers de l'ouvrage, des dérapages d'intonation de la part des pupitres de cordes (notamment les altos et les violoncelles). L'après-midi précédant le spectacle, les musiciens avaient répété, pendant trois heures, *Aïda* de Verdi, le prochain spectacle de Covent Garden... A ce rythme, mêmes les exemplaires orchestres londoniens croulent sous la tâche.

R. Ma.

Esa Pekka Salonen, compositeur et chef d'orchestre

« C'est un opéra auquel je crois et je tiens »

« La décision de diriger *Mathis le peintre*, de Paul Hindemith, vous est-elle personnelle ?

– J'ai découvert cet ouvrage en 1982, et j'ai alors eu le désir de défendre cette partition qui mérite d'être vraiment connue. Je l'ai fait savoir au cours des dernières années, et, lorsque la possibilité de monter l'ouvrage en compagnie de Peter Sellars s'est présentée à Covent Garden, j'ai évidemment accepté. J'adore travailler avec Peter ; nous avons le même âge, les mêmes préoccupations sur la place de l'art dans la société – c'est d'ailleurs le sujet de *Mathis der Maler*. L'expérience vécue lors du *Saint François d'Assise* de Messiaen à Salzbourg m'a ravi. Après *Mathis*, nous monterons le *Rake's Progress* de Stravinsky au Châtelet, en début de saison prochaine.

– Cet opéra est le plus connu d'Hindemith. Ne pensez-vous pas que sa qualité d'invention est plus faible que celle des premiers ouvrages lyriques en un acte ou de *Cardillac* ?

– Je ne connais pas ses premiers opéras mais je pense que cette partition est plus significative que celle de *Cardillac*. Si curieux que cela puisse paraître, je pense qu'au XXᵉ siècle l'opéra procède essentiellement de Wagner, mais deux groupes s'opposent dès lors qu'ils découlent de *Parsifal* ou de *Tristan et Isolde* : dans la lignée de *Tristan*, je placerais les premiers opéras de Strauss ou les ouvrages expressionnistes de Schoenberg jusqu'aux *Soldats* de Zimmermann ; dans celle de *Parsifal*, je compte aussi bien *Pelléas et Mélisande*, de Debussy, que *Mathis*.

» Dans *Mathis*, Hindemith a tenté de circonscrire l'expression d'une langue musicale qui menaçait d'exploser. C'est une écriture très linéaire, mais, si l'on regarde de près, on peut relever des détails, pas très spectaculaires, mais subtils. La partition semble très simple à lire, mais *Mathis le peintre* est un opéra auquel je crois et je tiens. D'ailleurs, je l'enregistrerai en 1998.

– Au chapitre des enregistrements, votre éditeur, Sony Classical, vient d'annoncer une édition intégrale de la musique de Geörgy Ligeti, comme CBS avait naguère offert une intégrale à Igor Stravinsky...

– Ligeti est un génie, une sorte de Stravinsky lui aussi : il entend tout ; il sait exactement comment sa musique doit sonner. Je suis très heureux de diriger ses pièces en concert et d'enregistrer la nouvelle version remaniée de son opéra, *Le Grand Macabre*. La musique de Ligeti fonctionne devant tous les publics. Je m'efforce, à Los Angeles, de présenter des œuvres contemporaines ; je peux vous assurer que le public le moins averti réagit toujours avec enthousiasme à sa musique.

– Est-il difficile de proposer des œuvres nouvelles au public américain ?

– La difficulté de la musique contemporaine aux Etats-Unis est qu'elle est soit du côté d'Eliott Carter et de Milton Babbitt, soit du côté minimaliste et néo-tonal. C'est pour cela que j'aime programmer des œuvres d'un « troisième type », comme cette nouvelle pièce d'orchestre du français Gérard Grisey, en janvier prochain, dans la saison du Philharmonique de Los Angeles.

– On oublie parfois que vous êtes compositeur. Pouvez-vous, comme le fait Pierre Boulez, vous isoler le jour même d'un concert, et composer jusqu'à deux heures avant de monter au pupitre ?

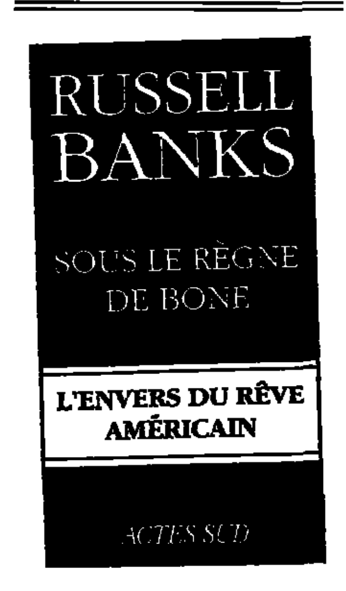
– J'aimerais avoir ce talent, mais hélas !, je dois absolument m'abstraire de toute autre musique lorsque je compose. Etant donné ma vie de chef d'orchestre, cela m'est très difficile. Je suis un peu triste d'avoir moins de temps à consacrer à la composition, car, pour moi, écrire, c'est vraiment le paradis.

» Cependant, l'avantage de cette situation est que je ne vis pas de ma musique et que je peux donc prendre le temps qu'il faut pour arriver au meilleur résultat artistique. Ce n'est donc pas tout à fait un paradis perdu... »

Propos recueillis par Renaud Machart

A écouter

● **Mathis le peintre**, par Dietrich Fischer-Dieskau, l'Orchestre et les Chœurs de la Radio bavaroise, Rafael Kubelik (direction) : un coffret de 3 CD EMI 7243 5 55237-2-3.
● **Sancta Susanna**, par Helen Donath, l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, Gerd Albrecht (direction) : 1 CD Wergo-Harmonia Mundi WER 60 106-50.
● **Die June Magd-Der Todes Tod** : 1 CD Wergo-Harmonia Mundi WE 60 10650.
● **Das Marienleben**, par Roxona Roslak (soprano), Glenn Gould (piano) : un coffret de 2 CD Sony « Classical » SM2 K 52674.
● **Sonates pour alto** : Kim Kashkashian (alto), Robert Levin (piano) : un coffret de 2 CD ECM 1330-32.
● **Kammermusiken** : par des solistes de l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, Riccardo Chailly (direction) : un coffret de 2 CD Decca 443 816-2.
● **Trio nº 2-Quatuor à cordes op. 22-Symphonie Mathis der Maler**, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, Paul Hindemith (direction) et le Quatuor Amar : 1 CD Koch Schwan 3-1134-2. Distribué par Concord.
● **Concord et Media 7** distribuent de nombreux enregistrements consacrés à Hindemith, dont l'intégrale de sa musique d'orchestre, publiée par CPO.



Robertson Davies, un œil vers la comédie, l'autre vers la tragédie

Mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans, l'écrivain canadien laisse onze romans et dix-sept pièces de théâtre

L'écrivain canadien Robertson Davies est mort des suites d'une attaque cardiaque, samedi 2 décembre à Orangeville (Ontario) (*Le Monde* du 5 décembre). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Il laisse derrière lui une œuvre originale empreinte d'un humour distingué et marquée par l'influence de Freud et de Jung. Homme de théâtre puis journaliste, il a abordé tard l'écriture de romans frottés à l'inconscient de tous les temps.

COMMENT peut-on être Canadien ? En donnant au pays l'identité romanesque qui lui fait défaut, aurait répondu Robertson Davies. Auteur de onze romans nourris des confluences du journalisme, de l'enseignement et du théâtre, il laisse des centaines d'articles, des essais, dix-sept pièces de théâtre (rarement jouées hors du pays). Traduite en dix-sept langues, son œuvre n'a bénéficié en France que d'une reconnaissance tardive. Sept de ses titres ont été traduits et son ultime roman, *The Cunning Man* (L'Homme avisé), publié au début de l'année 1995, y reste inédit.

Après une enfance dans les petites villes de l'Ontario qui serviront de cadre à ses romans, Robertson Davies va poursuivre ses études à Oxford où il découvre à vingt deux ans Freud et Groddeck et rompt avec les rigueurs de l'Eglise presbytérienne pour adopter la souplesse anglicane, qui lui léguera plus aimablement le cortège d'anges et de démons témoins de l'œuvre futur. Engagé à l'Old Vic, à Londres, il entreprend une carrière théâtrale où il joue tous les rôles (acteur, professeur et metteur en scène).

Son père, devenu président de la presse canadienne, le rappelle à son côté en 1940. Il sera Canadien et journaliste. Durant vingt-trois ans, il se donne pleinement au *Petersborough Examiner*. Ses éditoriaux sont repris par de nombreux autres titres. Dans le même temps, il n'abandonne rien de sa passion pour le théâtre.

Metteur en scène, pédagogue, donnant un *Shakespeare élémentaire pour jeunes acteurs*, il écrit ses premières comédies, mêlant mythes éternels et intrigues légères en des titres comme *Eros at Breakfast*. Mais l'homme, contrairement à sa réputation, a la tête politique. Il situera les pièces à venir au Canada. Il entend faire sortir son pays de son provincialisme, l'inciter à élaborer sa propre culture.

Grand débutant aguerri par l'écriture journalistique, Robertson Davies est au mi-temps de sa vie lorsqu'il saute le pas du roman avec la Trilogie de Salterton (1951-1958), satire de la vie à Petersborough soumise à une *Tempête* shakespearienne. « *Je pense et j'espère que je pourrais obtenir la place qui me revient dans les lettres canadiennes, celle de leur plus sérieux écrivain* », proclame t-il de sa voix si distinguée. Jamais on n'aura mis autant d'humour dans la course au sérieux. En 1961, il est nommé recteur du Massey College, de l'université de Toronto (où il enseigne le théâtre). Il y reste vingt ans. Il a découvert Jung. Maintenant, il le pratique. Il conçoit la vie comme une succession d'étapes à franchir. Il se sait dans l'ultime, celle où la conquête du pouvoir fait place à la recherche de la sagesse, qu'il investit dans le roman.

LE DRAGON DE L'INCONSCIENT

Avec le succès, il pense tenir les preuves que la haute conscience qu'il a de lui-même n'est pas vaine. Il fait dessiner son blason, où le dragon de l'inconscient veille sur une devise empruntée à la langue grand-paternelle « *Ymwrandawed dyn a'i galon* » (« Un homme doit écouter les suggestions de son coeur »).

« *Le royaume de l'inconscient, qui est la demeure de tant de démons et de monstres, est aussi celle des muses et des anges. L'écrivain, dans son commerce avec ce royaume dans lequel le rêve, le mythe et le conte de fées viennent à se fondre avec les circonstances les plus ordinaires de la vie, ne manque pas d'être payé de retour* », déclare t-il en 1968, selon sa biographe, Judith Skelton Grant. Ce programme, constat et espoir mêlés, laisse libre cours à son goût prononcé pour la fresque historico-sociale frottée à l'inconscient de tous les temps.

Robertson Davies incorpore aux mythes les grands récits contemporains légués par la presse, ceux de sa propre biographie. Le tout est brossé avec un sens du détail et ce qu'il faut de distance pour laisser penser qu'il n'est dupe de rien, en simple observateur enjoué. Il conçoit ses romans comme il conçoit la vie qui vaut d'être vécue : « *avec un œil lorgnant vers la Comédie et l'autre vers la Tragédie* ».

En exergue d'*Un Homme remarquable*, deuxième tome de sa principale réussite, la Trilogie de Cornish, il place un proverbe anglais qui affirmerait : « *Ce qui a été mis dans la moelle ne sort plus de la chair.* » Robertson Davies n'aura parcouru dans ses romans la chair de son pays, de son histoire et celle des siens, que pour tenter d'en signifier la moelle, se plaisant à ouvrir des pistes, vraies ou fausses, en d'infinies ramifications, comme pour s'assurer et nous convaincre qu'elle ne lui échapperait pas.

Jean-Louis Perrier

Sept titres en français

Les deux dernières trilogies de Robertson Davies ont été traduites en français : celle dite « de Deptford », composée de *L'Objet du scandale* (1970), *Le Manticore* (1972) et *Le Monde des merveilles* (1975) et celle dite « de Cornish » avec *Les Anges rebelles* (1981), *Un homme remarquable* (1985) et *La Lyre d'Orphée* (1988). Les cinq premiers volumes sont disponibles en format poche, dans la collection « Points Roman » au Seuil. Le sixième a été publié aux Editions de l'Olivier, comme *Fantômes et Cie* (1991), avant-dernier roman de Robertson Davies, sorti en octobre en France.



REPRISE DU 8 DÉC AU 7 JANV
UBU COLONIAL
SPECTACLE, REPAS ET MISE EN EXAMEN
THEATRE VOLLARD
ILE DE LA REUNION
ECOUTEZ VOIR



La science en débat

Dans le cadre de l'exposition
“ Les ingénieurs de la Renaissance ”
Conférence
Mercredi 13 décembre 1995 à 17h

Léonard de Vinci et l'architecture

Jean Guillaume, Centre d'études supérieures de la Renaissance, Tours.
*Animation : **Daniel Elouard**, revue Ulysse.*

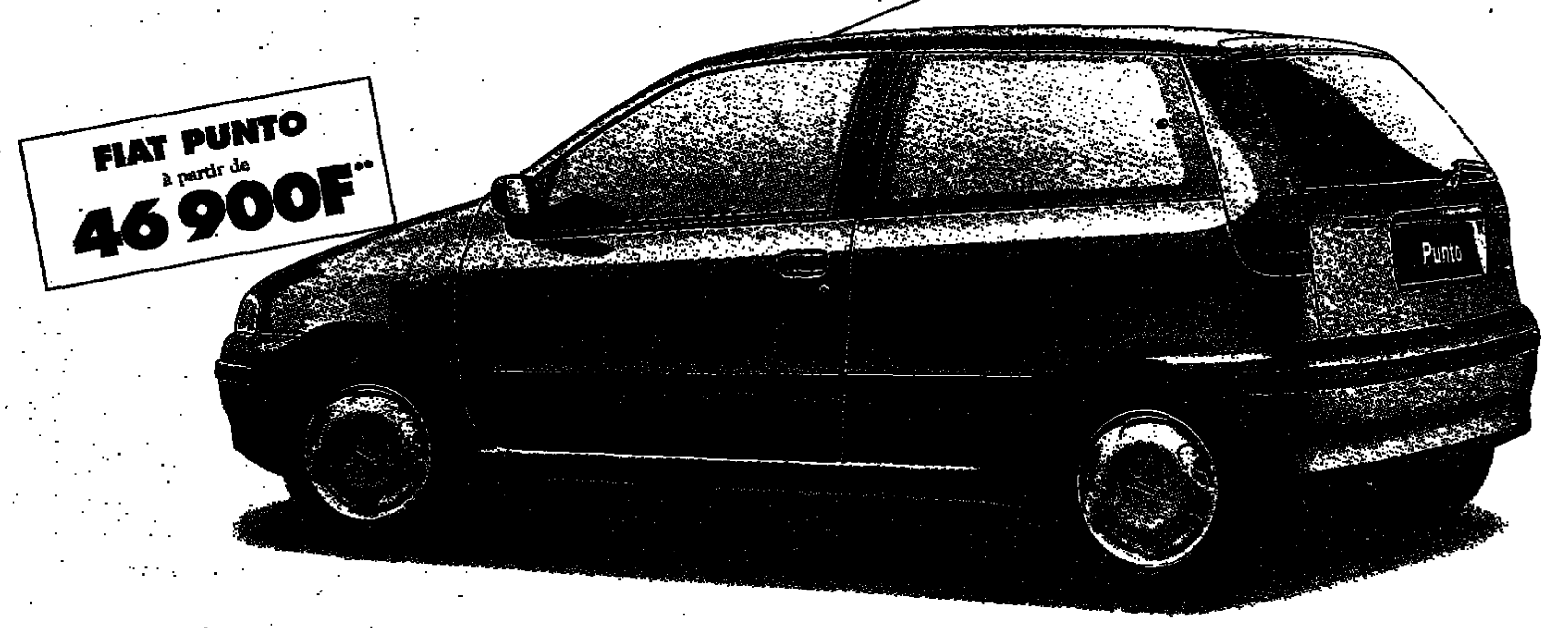
accès libre

cité des Sciences et de l'Industrie
30, avenue Corentin-Cariou 75019 Paris
Métro Porte de la Villette. Informations (1) 40 05 72 99

VOITURE DE L'ANNÉE 1995

JUSQU'AU 31 DECEMBRE

ACHETEZ UNE FIAT, VOUS SEREZ PLUS RICHE DE 19 000F.*



FIAT PUNTO ELUE VOITURE DE L'ANNEE 95

Si votre voiture a plus de 8 ans
*En ce moment chez Fiat, vous pouvez économiser jusqu'à 19 000F (aide gouvernementale comprise) selon les modèles de la gamme Fiat, sans oublier l'offre Punto pouvant atteindre 15 000F (aide gouvernementale comprise).

Si votre voiture a moins de 8 ans
Selon les modèles de la gamme, Fiat vous offre jusqu'à 12 000F au-dessus des conditions générales de l'argus et jusqu'à 10 000F sur la Punto. (Conditions générales de l'argus diminuées des frais professionnels et des éventuels frais de remise à l'état standard).

Si vous n'avez pas de voiture à reprendre
Pour ne pas faire de jaloux, même si vous n'avez pas de voiture à reprendre, les concessionnaires Fiat participant à l'opération vous réservent des offres à couper le souffle. Jusqu'au 31 décembre chez Fiat c'est Noël.

Offres réservées aux particuliers pour tout achat d'une Fiat neuve dans la limite des stocks disponibles et non cumulables avec d'autres offres en vigueur. **Prix au 01.08.95. AM.96 de la Punto 55 S 3p. offres Fiat et gouvernementale déduites. Prix de la version présentée : Punto 75 ELX DA 3p. 63 400F (offres déduites).

JUSQU'A 19 000F D'ECONOMIE SUR LA GAMME FIAT FIAT

Le souvenir de Jaco Pastorius plane sur le Festival Jazz à la Martinique

Les meilleurs noms se retrouvent dans l'île des Antilles pour la neuvième édition du rendez-vous le plus magique de l'année, hanté par le souvenir d'un concert mémorable du « meilleur bassiste du monde »

Pour sa neuvième édition, le Festival Jazz à la Martinique, qui alterne avec le Carrefour de la guitare, aligne les meilleurs noms (Jacky Terrasson, Nguyen Lê, Shirley Horn, Eddie Daniels, Jean-Jacques Milteau, sous la houlette d'un maître, Ron Carter). Point cardinal, le retour de l'enfant prodigue, Mino Cinelu en duo avec Kenny Barron et Branford Marsalis. Dans un lieu fort, les Antilles, qui n'offre pas que des facilités, une femme, Fanny Auguiac, a réussi, contre vents et cyclones, à imposer un des meilleurs festivals de la planète du jazz. Avec une importante représentation de la Caraïbe : Mario Cannonge, le trio TMG, Chyco Jehelman, etc. Son jeune festival est déjà plein de souvenirs inoubliables, notamment celui de Jaco Pastorius, autoproclamé « *meilleur bassiste du monde* », et qui le fut effectivement. Le percussionniste Mino Cinelu, le musicien le plus prestigieux de la Martinique, est de retour pour l'occasion au pays. Son concert en duo avec Branford Marsalis et Kenny Baron sera l'un des points forts du Festival.

FORT-DE-FRANCE
de notre envoyé spécial

D'abord il y a l'île, la Martinique, grande pourvoyeuse de rêveries humaines, de musiciens et de poètes, pays contrarié, miné par son économie, complexe, toujours un divisé en deux (*voir le débat sur la créolité, la négritude et son vieux lion, Aimé Césaire...*). Ensuite, il y a le soleil et la mer qui terrassent, à moins qu'on ne soit venu les payer en *leasing*. Enfin il y a Schoelcher, une commune à l'entrée de Fort-de-France, un nom, le nom méconnu des néotouristes qui le trouvent trop peu « doudou » : le nom de celui qui a aboli l'esclavage.

C'est ce site que, depuis 1978, Fanny Auguiac change en pôle de rencontre dix jours par an. Toutes les Amériques sont à deux pas, l'île est département français, sa propre culture est forte. Le CMAC (Centre martiniquais d'action culturelle) qu'elle dirige a d'autres activités. Le Carrefour de la guitare et le Festival de jazz sont ses points forts. Les musiciens viennent en voisins. L'hiver est calme en Europe, froid aux Etats-Unis, c'est le temps des tropiques.

La proximité, les tensions, la chaleur, la beauté vénéneuse des fleurs, tout concourt à l'étrange. C'est ici qu'on a vu Joao Bosco en 1978. Ce sont des rencontres que le génie du lieu font définitives. L'exiguïté du site force à se dévoiler. Dave Valentin ou Rubalcaba y ont essuyé leurs premiers feux. L'île est un tremplin, une avant-première.

Le Festival pouvait d'abord compter sur ses acteurs locaux : Bib Monville, pionnier d'un jazz biguine splendidement dégagé ; Marius Cultier, prince des claviers, passant sans la voir à côté d'une belle carrière ; Eugène Mona, le plus authentique, le plus philosophe, il savait parler aux oiseaux et jouait de la flûte comme on n'a jamais vu un homme le faire ; Paulo Rosine, meneur de musiciens, meneur savant et courtois. Bib ne joue plus, les autres ont disparu. Falfrett, Malavoi, les groupes d'après mai avaient un son, une démarche. La Martinique réinventait ses tambours. L'époque était plus forte, l'argent moins insistant, le pays plus timide. En vingt ans, toute l'évolution du monde tient dans sa musique, raconte ce qu'on n'a pas vu, les rapports sociaux, la diffusion, l'argent... Jazz à la Martinique est un poste d'observation parfait.

FILS PRODIGUES

On a entendu ici des *steel bands* de la Barbade, des génies d'Haïti, des rastas de forêt, quelques Cubains à l'aise, trois Guadeloupéens sérieux, le tout frotté à l'aristocratie du jazz. Qui n'a pas vu, sur la même scène en décembre, Stanley Jordan (ce Glenn Gould de l'électronique, mais en introverti) et Chet Atkins (country en santiags) n'a pas vécu. Petrucciani et Rubalcaba à quatre mains, dans un salon d'antan sous le regard des dames, c'est une scène. Solal, les frères Ferré éberlués, Bireli Lagrene, Kenny Burrel, Larry Coryell expliquant la guitare à son fils en mangeant des accras, Max Roach, Branford Marsalis, tous ont servi de vedettes américaines.

En face, le retour des fils prodigues, sur qui pèse, lorsqu'ils paraissent, une énorme pression : Sardaby, Claude Sommier, Alain Jean-Marie, Sixun, l'immense Eddy Louiss... On a trouvé des phénomènes, Chyco Jehelman, à côté de qui Modiano eût eu l'air d'un gai luron, ou Menino Garay, percussionniste aux mains atomiques, doué d'assez d'ubiquité et de finasserie pour changer une belote familiale en apocalypse.

Un souvenir s'accroche au lieu. Il date de 1984. Fanny Auguiac programme en duo Jaco Pastorius, le Copernic de la basse électrique, et Rashied Ali, dernier batteur de Coltrane. En un mot, soirée très cartésienne. John Francis, dit Jaco, était fou. On l'aima tout de suite. C'était un ange. Pas un musicien à n'avoir cherché à jouer avec lui. La hargne de petits médiocres sans corps, qui ne purent jamais supporter sa danse animale en scène – une danse entre Artaud et James Brown, il bougeait comme pas un –, le rend inoubliable.

Son père était batteur, sa mère traînait les fêtes où l'on joue. Quand les Temptations ou les Supremes passaient par sa ville natale, (Fort-Lauderdale, Floride), on l'engageait. A bord des steamers qui font les Caraïbes, il se frotte au reggae. A Miami, il professe à l'université. Et régulièrement, comme on revient auprès d'un sage, il vient voir Ira Sullivan. Il entre à Weather Report comme on signe à l'Ajax. Il fait carrière seul. Il quitte insidieusement les colonnes (enfiévrées ou très cul-de-poule) des magazines de jazz, pour atterrir, *via les journaux de rock, dans les faits divers. Il ne supporte pas les flics. Se met à tripoter toutes les drogues, la banane séchée et principalement l'alcool. Jaco Pastorius était le plus grand bassiste du monde. Après trois jours d'attente, il déboule dans le petit aéroport de Fort-de-France et fait une entrée d'autant plus remarquée sur la terrasse de l'hôtel qu'il n'est pas noir. Sinon, pour les touristes craintifs, ça cadrerait. Ils piquent du nez pour ne pas être vus par l'énergumène de trente-quatre ans qui fut très beau, et rafle les corn-flakes comme un pelotari, en hurlant d'une voix de caverne : « Hi ! I'm Jaco Pastorius, I'm the best bass-player in the world ! »*

MUSIQUE ÉNORME

La suite n'est qu'un film à épisodes de scandales drôlissimes et frayeurs étouffées. La nuit, à la plage, on improvise de libres variations assez post-modernes sur fond de *Falstaff* et de *Rigoletto*. Le 14-décembre, cette année-là, il donne avec Rashied Ali son unique concert. C'est le dernier concert free, tendance free, sous-section free, catégorie free, style plutôt free, de l'histoire. Sublime. Un des orages les plus poignants et les plus drôles qu'on ait jamais entendus. On l'a encore entièrement en tête plus de dix ans plus tard. Enormément de musique, une musique énorme et une liberté totale.

Dans la nuit, plus personne n'a le contrôle. On l'assiste. On dîne en ville pour veiller au grain. Un étrange débat s'engage sur le sionisme. Les stagiaires de la master-class dirigée par Pastorius sont venus à grand frais du bout du monde pour apprendre les secrets de l'idole. Lui, il pourrait, sans qu'ils s'en aperçoivent, se changer en Martien. C'est exactement ce qu'il fait. On a beau dire : les glaçons dans le beaujolais chaptalisé, ça n'a pas que de bons résultats. Le meilleur bassiste du monde rate trois avions successifs. On le croit parti, il est à la piscine (une algarade, un commandant de bord chichiteux, il fut viré *manu militari* de l'aéronef). Les musiciens conduits par Ichiro Suzuki lui organisent une fête cependant que, avec une patience de mère, il enseigne le billard aux enfants de l'hôtel.

Trois ans plus tard, en sortant de prison à Miami, il est battu à mort par des vigiles qui l'avaient pris pour un clodo. Il nous manque. Au Foyer Bellevue, que deux guitarreux jouent *Jeux interdits* en canon, ou qu'un Gitan décline *Nuages* sur le tintamarre de la nuit tropicale, crapauds criards, grillons chanteurs, inlassables cigales des îles, on entend toujours la voix de rocaille joyeuse de Jaco Pastorius qui clame : *« Hi ! I'm the best bass-player in the world ! »*. C'était vrai.

F. M.

Le jazz comme langue universelle

Noblesse et carrière obligent, Ron Carter règne sur Jazz à la Martinique. Sous son autorité (il est un des bassistes historiques du jazz), deux bassistes d'origine africaine, c'est un signe (Essiet Okon et Richard Bona, tous deux installés à New York), plus un jeune Allemand (Dieter Ilg), les trois moins de trente ans, offrent une autre idée de l'instrument. Les concerts d'ouverture ont cette signification. La langue du jazz est universelle. Jacky Terrasson est franco-américain. Il capte en finesse le public le plus réservé du monde : beaucoup d'écoute, une forte culture musicale, mais pas mal de froideur et jamais de rappel. Cela change de l'hystérie générale. Ce qui permet d'entendre Terrasson à sa juste place, avec cette pointe de sophistication qui plaît ; Mario Cannonge, à son bon rythme, avec une rythmique de feu ; et le trio de Nguyen Lê, comme il faut : on sera amené à parler de son « projet Vietnam ». Tout festival est un filtre. On entend les musiciens d'une autre oreille : les oreilles de l'autre. Sinon, les disques suffiraient.

Mino Cinelu, percussionniste

« Comme les Gitans, je crois à la profondeur de la note jouée »

LE MUSICIEN le plus prestigieux de l'île, le meilleur percussionniste du monde, une carte de visite de luxe à trente-huit ans – jazz, rock, ou musique du monde, Dizzy Gillespie, Herbie Hancock, Weather Report, Sting, Peter Gabriel, Tori Amos et, bien entendu, Miles Davis –, est de retour au pays presque natal. Il dit sa conception de la musique et sa vie de musicien aux Etats-Unis.

« Il est surprenant qu'après votre carrière et vos références, la logique des grandes maisons de disque ne vous conduise pas à en rejoindre une. Est-ce le prix à payer pour être autonome à New York ?

– Sans doute. Le fait que j'écrive pour le cinéma, pour des musiciens connus, le fait que je ne pratique pas qu'un instrument mais plusieurs, que je sois né en France, d'origine très mélangée, plutôt Martiniquais, le fait que l'on commence à me reconnaître comme compositeur et producteur, que je ne transige pas, tout cela joue pour moi, mais tout peut se retourner contre moi. C'est le prix à payer. Je le connais. Tous les directeurs artistiques adorent mes morceaux qui ont eu du succès, mais personne ne me fait de propositions sérieuses. C'est normal.

– Peut-être n'entrez-vous pas clairement dans le moule ?

– Avant Miles, je travaillais comme bassiste et comme batteur. Dans les clubs, à New York, on me connaissait sous cette casquette. Du coup, mon engagement comme percussionniste a brouillé les cartes. Je suis plus connu au Japon qu'en Europe. Sans album sous mon nom, je parviens à réaliser ce que je veux, c'est une exception, c'est l'essentiel.

– C'est dur de vivre aux Etats-Unis pour un musicien venu d'ailleurs ?

– Exact, mais je pourrais dire que j'ai quitté la France giscardienne pour des raisons analogues. J'en avais marre de me faire arrêter dans le métro. J'ai toujours cherché à me créer des situations difficiles, recommencer à zéro. Ce n'est pas très intelligent en termes de plan de carrière. Aux Etats-Unis, la situation est dure, c'est vrai. Aujourd'hui, la violence est accrue en raison des changements d'échelle. Les nouveautés ne concernent que la surface. La seule chose qui compte en profondeur, ce sont les changements d'échelle dans la diffusion, la médiatisation, l'argent, le volume – et même le volume sonore.

– Avec vous, on a l'impression d'une grande faculté d'adaptation aux règles modernes, ne serait-ce que par l'expatriation, qui n'est pas fréquente en France, et en même temps, d'un travail traditionnel, profond, proche de l'expérience intérieure.

– Ce que je sais, c'est que j'ai besoin d'une pratique physique, la salle de musculation ou les arts martiaux, et de lectures, de méditation. La musique n'est pas un aboutissement : c'est une façon de poursuivre l'apprentissage. Ma passion pour les instruments n'a rien de technique, c'est une passion pour les formes et pour les sons que produisent ces formes. Je crois à la profondeur de la note jouée, comme les Gitans. Le plus souvent, les types n'y vont pas.

– Et le retour en Martinique, il aide ou il rend les choses plus nerveuses ?

– Ce n'est pas à proprement parler un retour. J'ai connu la Martinique de ma grand-mère à sept ans. Je trouve ici des appuis extraordinaires. Mais cela ne va pas sans contradictions. Mon créole est mélangé d'haïtien, de guadeloupéen et d'américain. Les gens aiment que vous réussissiez, mais pas que vous partiez. Ils ont peur de ce qu'on devient, de l'image que l'on donne. Comme je n'ai pas l'idée de me balader avec un tee-shirt à cocotiers, ça peut plaire ou décevoir. Le manque de repères entre mes convictions, mes instruments, cette chance de pouvoir choisir, le chant, la composition, tout cela laisse les *major companies* assez hésitantes et mes compatriotes parfois un peu réservés. Pour être totalement honnête, je crois que je ne déteste pas cela. »

Propos recueillis par Francis Marmande

THÉATRE DU ROND-POINT MARCEL MARÉCHAL
DERNIERE LE 30 DECEMBRE
LES COÛFONTAINE
L'Otage - Le Pain dur - Le Père humilié
de Paul Claudel mise en scène Marcel Maréchal
01 44 95 98 10

R2L

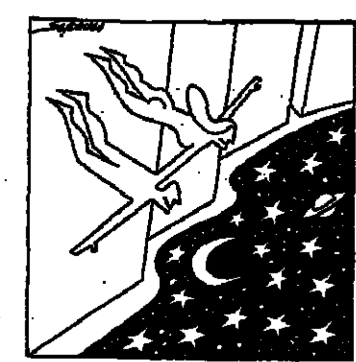


5, 6, 8 ET 9 DEC. 20H30
RUI HORTA
SOAP DANCE THEATRE FRANKFURT
OBJECT CONSTANT
pour 8 danseurs
2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

La Maison des Arts de Créteil
et le Festival d'Automne à Paris
présentent
du 6 au 10 décembre
Martha Graham Dance Company
Snow on the Mesa
chorégraphie Robert Wilson
création européenne
Sketches from Chronicle (1936)
Embattled Garden (1958)
chorégraphie Martha Graham
42 96 96 94
Festival d'Automne à Paris

En Savoie, Alain Françon crée « La Mouette »

L'équipe des « Pièces de guerre » est une nouvelle fois réunie



ALAIN FRANÇON, directeur du Centre dramatique national de Savoie, qui prendra à l'automne 1996 la succession de Jorge Lavelli au Théâtre national de la Colline à Paris, a rassemblé autour de lui la plupart des artisans du succès des *Pièces de guerre*, d'Edward Bond, pour créer cette nouvelle mise en scène du chef-d'oeuvre de Tchekhov : le décorateur Jacques Gabel, les éclairagistes Joël Hourbeigt et Christian Pinaud, le costumier Patrice Cauchetier, la chorégraphe Caroline Marcadé. On retrouve aussi plusieurs des comédiens qui illuminèrent les nuits d'Avignon en 1994, tels Valérie Dréville (dans le rôle de Nina), Carlo Brandt (Trigorine) et Clovis Cornillac (Treplev), rejoints ici par Dominique Valadié (Irina). Tous serviront la traduction remarquable de Françoise Morvan et André Markowicz. Bref, ce spectacle qui sera repris au Théâtre de la Ville en janvier, est l'un des plus attendus de la saison 1995-1996.

★ Chambéry : Espace Malraux. 20 h 30, le 5 ; 19 h 30, les 6, 7 et 8. Tél. : 79-85-55-43. Annecy : Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès. 20 h 30, 14 et 15 ; 19 h 30, le 16. Tél. : 50-33-44-11.

UNE SOIRÉE À PARIS

Martha Graham Dance Company
Un programme radical dédié à la guerre de 1914, à la Grande Dépression américaine, à la guerre civile espagnole : *Sketches from Chronicles*. L'oeuvre de Martha Graham, excessive, extrême, garde toute sa force d'actualité. La chorégraphe réagissait aux événements de l'Histoire non seulement en femme mais aussi en citoyenne, opposant toujours l'individu au groupe, les émotions personnelles aux structures sociales. Le programme comprend aussi une création très attendue de Bob Wilson : *Snow on the Mesa !*
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 6, 7, 8 et 9 décembre ; 15 h 30, le 10 décembre. Tél. : 45-13-19-19. De 70 F à 100 F.

« 3 images du désert », d'Alain Blesing
Une heure et quart d'images du désert, de l'Andalousie au Maroc, *« chant du vent, danse lente des dunes »*, illustré par des musiciens issus du jazz et une chanteuse d'origine turque, Senem Diyici.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 5. Tél. : 45-23-51-41.

Townes Van Zandt, Johan Asherton
Quand le plus neurasthénique des *folk singers* américains rencontre le plus mélancolique des rockers français, sans doute se racontent-ils des histoires tristes et belles.
Erotika, 62, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mo Trinité. 19 h 30, le 5. Tél. : 42-59-79-60. 100 F.

Popeck
Le clown aux éternels redingote et melon noir fait sa rentrée au Casino de Paris avec un répertoire caustique et grinçant. Mal luné, soupe au lait, il menace et tance. Popeck reprend quelques-uns de ses classiques (*Chez Maxim's, Le Golf, La Gare du Nord...*), parodie Michael Jackson, fait une *démonstration de rap...*
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. 20 h 30, du mardi au samedi ; 17 heures, dimanche. Jusqu'au 17 décembre. Tél. : 36-68-01-40. De 100 F à 220 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Le Bel Indifférent
de Jean Cocteau, mise en scène de Patrick Gaudart, avec Sophie Guille des Buttes et Pierre Guillemet.
Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, Paris 11e. Mo Saint-Ambroise. A partir du 11 décembre. Les lundi, mardi, mercredi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 43-38-74-62. Durée : 1 h 10. 70 F et 100 F. Jusqu'au 21 février.*

Britannicus
de Jean Racine, mise en scène de Tola Koukoui, avec Lisette Malidor, Jackee Tavernier, Mata Gabin, Alphonse Atalacoloudjou, Paulin Fodouop, Akala Akambi et Tola Koukoui.
Pavillon du Charolais (Parc de la Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. A partir du 8 décembre. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le lundi, à 15 heures et 21 heures. Tél. : 40-03-93-95. Durée : 1 h 30. 50 F et 100 F. Jusqu'au 22 décembre.*

C'est magnifique
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Robert Horn, Atmen Kelif, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Philippe Rouèche (accordéon et piano).
Châtelet-Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. A partir du 7 décembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 40-28-28-40. Durée : 1 h 35. De 50 F à 210 F. Jusqu'au 14 janvier.

Candide ou l'Optimiste
de Voltaire, mise en scène de Vincent Colin, avec Pascal Bekkar, Gérard Chaillou, Sylvie Chenus, Nathalie Fillion, Mathieu Loiseau, Corinne Marsollier, Alexeï Maslov, Jean-François Maurier et William Mingau-Darlin.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 8 décembre. Les mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; les jeudi et mardi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 21 janvier.*

Les Généreux
d'Abdelkader Aloula, mise en scène de Jean-Yves Lazennec, avec Sid Ahmed Agoumi, Louis Beyler, Sylvie Fedensieu, Mohamed Haïmour, Sonia et Charlie Nelson.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Les mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, à 21 heures ; le samedi 16, à 14 h 30 et 21 heures ; le dimanche 17, à 15 h 30. Tél. : 44-95-98-10. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 29 décembre.*

Nom d'un chien
d'après Gertrud Stein, mise en scène de Benoît Bradel, avec Ese Brume, Pierre-Henri Puente, Toméo Vergès et Tomasz Zarachowicz.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. A partir du 6 décembre. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 heure. 70 F et 100 F. Jusqu'au 22 décembre.*

Le Retour au désert
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Sid Ahmed Agoumi, Myriam Boyer, Christine Brücher, François Chattot, Jenny Clève, Jacques Echantillon, Loïc Houdré, Vanessa Larré, Gérard Lorin, Mouss et Arthur Nauzyciel.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Du mercredi 6 au samedi 9, à 20 h 45. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 2 heures. 110 F et 140 F.*

Snakesong-Le Pouvoir
de Jan Lauwers, mise en scène de l'auteur, avec Viviane De Muynck, Franco Di Francescantonio, Ina Geerts, Carlotta Sagna, Mil Seghers et Dominique Van Steerthem.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Du jeudi 7 au samedi 9, les lundi 11, mardi 12, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, lundi 18, mardi 19, à 20 h 30 ; les dimanche 10 et dimanche 17, à 15 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 20. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 19 décembre.*

SÉLECTION

Barnum
de Michaël Stewart, Cy Coleman et Mark Bramble, mise en scène de Jean-Paul Lucet, avec Jean-Paul Lucet, Isabelle Georges, Vincent Vittoz, Bo Ekstrand, Yolanda Graves, Vittorio Mascia, Frédéric Noël, Marc Forno, Caroline Roelands, Hubert Helleu, Frédérique Leroy, Isabelle Davan, Eric Nicolas, Simon Porter, Pierre Rousselle et Julien Silvéréano.
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Les mercredi 6, jeudi 7, mardi 19, à 20 h 30. Tél. : 40-46-14-80. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.

Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Catherine Hiegel, Dominique Constanza et Jeanne Balibar.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 1 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 23 décembre.*

Chimère
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, Manuel Bigarnet, Shantih Breikers, François Bedel, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Regnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa et Max Soulignac.
Fort, 174, avenue Jean-Jaurès, 94 Aubervilliers. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 h 30. Tél. : 53-41-10-00. Durée : 2 heures. 120 F et 210 F. Jusqu'au 20 février.

Dans la solitude des champs de coton
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Patrice Chéreau et Pascal Greggory.
Manufacture des oeillets, 25, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 15. 150 F. Jusqu'au 14 janvier.

Diverses blessures
d'Enzo Cormann et Jean-Marc Padovani, mise en scène de Philippe Adrien, avec Magali Dieux, Olivier Angele, Enzo Cormann et Jean-Claude Jouy, Jean-Marc Padovani, Gérard Pansanel et Olivier Sens (musiciens).
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mercredi 6, vendredi 8, samedi 9, mercredi 13, vendredi 15, samedi 16, à 21 heures ; les jeudi 7, mardi 12, jeudi 14, à 20 heures ; les dimanche 10 et dimanche 17, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 17 décembre.*

L'Echange
de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le samedi 9, à 14 h 30 ; les lundi 11, vendredi 15, lundi 18, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 20 janvier.

La Femme changée en renard
de David Garnett, mise en scene de Didier Bezace, avec Christophe Grundmann, Serpentine Teyssier et Benoît Muracciole.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le jeudi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Gibiers du temps
de Didier-Georges Gabily, mise en scène de l'auteur, avec Catherine Baugué, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, Hélène Corsi, Vincent Dissez, Elisabeth Doll, Frédérique Duchêne, Bernard Ferreira, Virginie Lacroix, Denis Lebert, Christelle Legroux, Gilles Masson, Nathalie Nambot, Xavier Tavera et Nanténé Traoré.
Théâtre, 41, avenue des Gresillons, 92 Gennevilliers. Du mercredi 6 au vendredi 8, les mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, a 20 heures ; les samedi 9 et samedi 16, à 14 heures. Tél. : 41-32-26-26. 95 F et 140 F. Jusqu'au 16 décembre.*

Grande Ecole
de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Ophélie Koering, Hélène Médigue, Christophe Bouisse, Guillaume Canet, Gilbert Desveaux et Robert Plagnol.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Mo Porte-de-Vanves. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 1 h 50. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 31 décembre.*

L'Idiot
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Philippe Demarle, Hélène Alexandridis, Virginie Michaud, Océane Mozas, Véronique Reymond, Yvette Theraulaz, Bruno Abraham-Kremer, Jean-Quentin Chatelain, Gilles David et Jérôme Kircher.
Théâtre, place Jacques-Brel, 78 Sartrouville. Les mercredi 6, vendredi 8, samedi 9, à 20 h 30. Tél. : 39-14-23-77. Durée : 2 h 50. De 60 F à 122 F. Dernières.*

Mardi
d'Edward Bond, mise en scene de Claudia Stavisky, avec Odja Llorca, Antoine Régent, Bernard-Pierre Donnadieu, Christophe Dellocque, Pierre-Yves Desmonceaux, Monique Stalens, Michael Hofland, Yann Goven, Vincent Boussard et en alternance Pierrick Lemaire, Paul Nivet et Antonin Rey.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, a 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 40. 110 F et 160 F. Jusqu'au 24 décembre.*

Richard III
de Shakespeare, mise en scene de Matthias Langhoff, avec Hugues Boucher, Stéphane Comby, Marcial Di Fonzo Bo, Marie Lauverjat, Maxime Lefrançois, Frédérique Loliée, Philippe Marteau, Jean-Michel Portal, Sandrine Spielmann, Pascal Tokatlian, Nathalie Bastat, Michel Coquet, Vincent Delmond, Thomas Doucet, Manu Lacroix, Dyssia Loubatière et Peter Wilkinson.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 heures ; le samedi, à 17 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 4 h 20. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 18 décembre.*

Scènes de la vie conjugale
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Rita Russek et Stephan Meldegg, avec Nicole Garcia et André Dussollier.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mo Madeleine. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à [illegible] heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-68-11-45. Durée : 1 h 45. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 janvier.

Le Songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Gérard Belliard, Marc Bodnar, Bertrand Bossard, Cécile Brune, Olivier Dupuy, Hélène Fabre, Frédéric Fisbach, Guillaume Gatteau, Eric Laguigne, Valérie Lang, Pierre Marello, Stanislas Nordey, Myrto Procopiou, Christophe Reymond, Richard Sammut, Josée Schuller et Virginie Volmann.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mercredi 6 au samedi 9, à 20 h 30 ; le dimanche 10, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 45. De 80 F à 130 F. Dernières.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, par la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 31 décembre.

Valérie Lemercier
de Valérie Lemercier, mise en scène de Valérie Benguigui.
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 18 heures et 20 h 30. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 1 h 30. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 30 mai.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AMOUR MEURTRI
Film italien de Mario Martone, avec Anna Bonaluto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta, Gianni Cajafa, Anna Calato (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; *Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

AMOUR ET MENSONGES
Film américain de Lasse Hallstrom, avec Julia Roberts, Dennis Quaid, Robert Duvall, Gena Rowlands (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; *36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10*) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC *Gobelins, 13e (36-68-22-27)* ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER
Film britannique de Kenneth Branagh, avec Michael Maloney, Richard Briers, Mark Hadfield, Nicholas Farrell, Gerard Horan, *John Sessions* (1 h 39).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, *dolby, 18e (36-68-20-22)*.

AURÉLIA
Film français de Christophe d'Haillivillée, avec Emmanuelle Hébraud, Patrick Fontana, Véronique Ruggia, Damien Eupherte, Chloé Decoust-Jarsky (1 h 20).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA CHANTEUSE DE PANSORI
Film coréen d'Im Kwon-taek, avec Kim Myung-gon, Oh Jung-hae, Kim Kyu-chul (1 h 53).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; *14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12)*.

CROOKLYN
Film américain de Spike Lee, avec Alfre Woodard, Delroy Lindo, Spike Lee, Zelda Harris, Carlton Williams, Sharif Rashid (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

LA FILLE SEULE
Film français de Benoît Jacquot, avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; *Publicis Champs-Elysées*, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JADE (*)
Film américain de William Friedkin, avec David Caruso, Linda Fiorentino, *Chazz Palminteri, Michael Biehn*, Richard Crenna (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, *dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12)* ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; *Gaumont Gobelins Fauvette, dolby*, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, *dolby*, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

OUI
Film français de Pascal Pérennès, avec Jean-Paul Roussillon, Isabel Otéro, Cécile Sanz De Alba, Maurice Baquet, Ginette Garcin (46).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RAMPO
Film japonais de Kazuyoshi Okuyama, avec Masahiro Motoki, Naoto Takenaka, Michiko Hada, Teruyuki Kagawa (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

REVIVRE
Film français de Jean-Luc Raynaud, avec Marion Laine, Valérie Meynadier, Stéphane Rideau, Jean-Marc Savean (1 h 05).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SIDA, PAROLES DE FAMILLES
Film français de Paule Muxel, Bertrand de Solliers, (1 h 35).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

(Publicité)

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE

C.3.3.

de Robert Badinter

mise en scène Jorge Lavelli

en raison du succès

prolongation exceptionnelle

jusqu'au 24 décembre 1995

Théâtre national de la Colline

44 62 52 52

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

BABYFEVER
de Henry Jaglom,
avec Victoria Foyt, Matt Salinger, Frances Frisher, Dinah Lenney, Eric Roberts, Zack Norman.
Américain (1 h 50).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

CLOCKERS (**)
de Spike Lee,
avec *Harvey Keitel*, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer.
Américain (2 h 09).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er *(36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, *dolby*, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Pathé Wepler, dolby, 18e* (36-68-20-22).

CORRIDOR
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimun*tas Nekrochius*.
Lituanien, noir et blanc (1 h 20).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
de Judith Cahen,
avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casabianca.
Français (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

CROSSING GUARD
de Sean Penn,
avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-*Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27)* ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

DIS, PAPA
de René Bjerke,
avec Hakon Bolstad, *Benedikte Lindbeck*, Nils Ole Oftebro, Grethe Ryen.
Norvégien (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DOUCE FRANCE
de Malik Chibane,
avec Hakim Sahraoui, Frédéric Diefenthal, Fadila Belkebla, Séloua Hamse, Saïda Bekkouche, Fettouma Bouamari.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-*33-79-38 ; 36-68-68-12*).

HISTOIRES POUR PRENDRE L'AIR
dessin animé Canadien (45).
Le République, 11e (48-05-51-33).

JOHNNY MNEMONIC (*)
de Robert Longo,
avec Keanu Reeves, Dolph Lundgren, Takeshi, Ice-T, Barbara Sukowa.
Américain (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, *Frederic Pierrot*.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Imperial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
de Ray Müller,
Allemand-belge (3 h 02).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MADAME BUTTERFLY
de Frédéric Mitterrand,
avec Ying Huang, Richard Troxell, Ning Liang, Richard Cowan, Jing Ma Fan, l'Orchestre de Paris.
Français (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max *Linder Panorama*, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24* ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
de Georg-Wilhelm Pabst,
avec Albert Préjean, Margo Lion, Jacques Henry (version française), R. Forster, Lotte Lenya, Reinhold Schünzel (version allemande).
Français, noir et blanc (3 h 40).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). VF : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
de Mike Gabriel,
Eric Goldberg,
dessin animé Américain (1 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

UNDERGROUND
de Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

VANYA, 42e RUE
de Louis Malle,
avec Wallace Shawn, André Gregory, Brooke Smith, Larry Pine, Julianne Moore, Phoebe Brand.
Américain (1 h 55).
VO : *14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e* (36-68-69-23).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) *Films interdits aux moins de 16 ans.*

Jean Cluzel reproche à l'Etat de « désorganiser » le marché de l'audiovisuel

A L'OCCASION de la présentation du traditionnel rapport sur le budget de la presse et de l'audiovisuel, le sénateur Jean Cluzel (Union centriste, Allier) devait dresser, mardi 5 décembre, un sombre tableau de l'audiovisuel français. Estimant la politique de ce secteur « *mal adaptée à la révolution technologique qui s'annonce* », le vice-président de la commission des finances devait pointer les « *erreurs calamiteuses qui s'accumulent depuis des années* », accusant l'État de « *désorganiser le marché* ».

Le sénateur devait profiter de cette rencontre avec des journalistes pour renouveler ses critiques contre les exonérations de la redevance (qui coûtent aux chaînes publiques 2,5 milliards de francs). Il propose au gouvernement de cesser de rembourser lesdites exonérations aux chaînes et de taxer tous les foyers, sauf les « *cas sociaux* ». Selon lui, l'Etat ferait ainsi des économies, au total 1,5 milliard de francs, et les chaînes publiques, qui toucheraient intégralement la redevance, pèseraient moins sur le marché publicitaire. Il estime que cette mesure permettrait à France 2, actuellement « *en lutte contre TF 1 et M 6* », de « *retrouver ses missions de service public* ».

Arte et La Cinquième ne trouvent guère grâce aux yeux du sénateur. « *Les lignes éditoriales* [des deux chaînes] *ne semblent pas correspondre aux intentions fondatrices* », estime-t-il. La Cinquième est même accusée de « *détournement d'objet public* ». La chaîne du savoir se voit épinglée pour la manière dont elle calcule son audience, « *un thermomètre sur mesure qui reviendrait à attribuer à TF 1 ou à France Télévision des centaines de millions de téléspectateurs* ».

S'agissant d'Arte, Jean Cluzel suggère d'opérer un rapprochement entre La Sept et France Télévision « *en adoptant la structure d'Arte-Deutschland* », ce qui permettrait de diffuser « *à des horaires décents* » des émissions culturelles de France 2 ou France 3, et inversement donnerait une plus large audience aux programmes de La Sept-Arte. Les économies dégagées en transformant La Sept en filiale de France Télévision d'une part, en « *ajustant le budget de La Cinquième aux seules émissions qui répondent à son cahier des charges* » d'autre part, enfin en « *unifiant* » les deux sociétés « *au profit d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) éducatif et culturel* » conduirait, selon le rapporteur, à « *diviser par deux* » le coût de ces diffuseurs publics. Estimant enfin que l'Etat « *n'a plus les moyens de développer une filière satellitaire* », la commission suggère que la France « *renforce sa présence dans Eutelsat* ». Jugeant « *exemplaire* » le récent accord entre TF 1 et France Télévision, Jean Cluzel prône un développement des coopérations entre chaînes publiques et privées.

S. Ke.

Le CSA s'intéresse au numérique hertzien

En dépit de l'opposition des câblo-opérateurs les premiers tests pourraient débuter à l'automne 1996

CHAINES HERTZIENNES, réseaux câblés, satellite, les téléspectateurs français déjà désorientés par la multiplication des modes de diffusion des images devront peut-être se familiariser aussi avec la diffusion numérique hertzienne. C'est le souhait de Philippe-Olivier Rousseau, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui a réuni, vendredi 1er décembre, industriels (Philips, Sagem), télévisions hertziennes (TF 1, France Télévision, Canal Plus, M 6, La Cinquième-Arte), câblo-opérateurs ainsi que TDF, La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et Havas, pour expérimenter cette nouvelle technologie. Seuls Europe 1 et Thomson, pour cause de grève, n'ont pu y participer.

Les premiers tests « *grandeur nature* » pourraient avoir lieu à Poitiers, à Nantes et dans le département de la Vienne dès l'automne 1996. Ce délai est nécessaire pour que les futurs bouquets numériques hertziens trouvent les décodeurs numériques qui leur soient compatibles. Pour Philippe-Olivier Rousseau, le numérique hertzien permettrait de lancer « *quatre bouquets de cinq chaînes de télévision sur chacun des grands bassins de population* » en complément des télévisions hertziennes déjà diffusées (TF 1, F2, F3, Canal Plus, La Cinquième-Arte et M 6).

Selon M. Rousseau, cette technique n'oblige à aucune modification des matériels de réception : l'antenne rateau traditionnelle et le téléviseur restent opérationnels. Toutefois, la diffusion de chaque bouquet numérique hertzien exigera la mise en place d'un réseau spécifique d'émetteurs et de réémetteurs vendus 6 à 7 millions de francs pièce. Un investissement compétitif, pour le CSA, en comparaison d'un répéteur-satellite loué 30 millions de francs par an.

S'il recherchait l'effet d'annonce, Philippe-Olivier Rousseau n'a pas manqué son but. Déjà en butte à la concurrence du satellite, les acteurs du câble ont vivement réagi. Pour l'Association des villes câblées (Avica), le numérique hertzien serait « *une erreur injustifiable* ». L'Avica « *rappelle son désaccord avec tout nouveau développement de la télévision hertzienne* » et prévient qu'elle « *plaidera pour un moratoire de l'utilisation des fréquences hertziennes terrestres en matière de télévision* ». Jean-Michel Le Guennec, délégué général de l'Avica, exige même des autorités « *un choix entre le câble, le satellite et l'hertzien* ».

« UNE BÊTISE »

Lyonnaise Communications, premier câblo-opérateur français, dénonce de son côté « *l'incohérence* » du CSA. Son président, Cyrille Du Pelloux, se dit « *d'accord pour des essais techniques qui permettront de voir à quel prix fonctionne cette nouvelle technologie* », mais refuse qu'ils aient lieu dans les zônes câblées. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) enfin a déclaré que le numérique hertzien a été une « *bêtise en Allemagne, une bêtise en Angleterre, ce sera donc aussi une bêtise en France* ».

Pour apaiser les esprits, le CSA souhaite offrir aux câblo-opérateurs une priorité d'exploitation sur chaque site. Lors d'une réunion de concertation, les participants se sont mis d'accord pour « *considérer que les services de télévision numérique terrestre ne devaient déstabiliser ni les chaînes terrestres existantes ni les autres supports* ». TF 1 et M 6 ont déjà manifesté leur intérêt pour exploiter des bouquets numériques en hertzien. Gilles Maugar, directeur technique de la Une, prévoit que, « *avec deux fréquences, soit environ six programmes numériques sur Paris, on peut tester un simulcast* (diffusion simultanée de programmes numériques et analogiques sur une même fréquence) *des six chaînes nationales et ajouter un contenu à valeur ajoutée autour de TF 1* ».

Toutefois, précise Philippe-Olivier Rousseau, « *il est impensable que toutes les capacités numériques hertziernnes soient allouées aux seuls opérateurs existants* ». Enfin, outre la constitution, au printemps 96, d'un groupe de travail technique chargé d'évaluer les expérimentations, une réflexion autour d'un nouveau cadre légal sera engagée. Aujourd'hui, TF 1 ou M 6 sont « *bloquées par la loi qui empèche le titulaire d'une autorisation d'émettre d'en posséder une seconde, fût-elle régionale* ».

Guy Dutheil

Grève à la rédaction de « La Dépêche du Midi »

TOULOUSE
de notre correspondant

De mémoire de journaliste, il y a longtemps que la rédaction de *La Dépêche du Midi*, vénérable et radical quotidien de Toulouse dont le patron est l'ancien ministre Jean-Michel Baylet, n'avait manifesté sa grogne de manière aussi nette. Dans cette entreprise un brin paternaliste, seuls les adhérents du Livre CGT se rappelaient au bon souvenir de la direction. Souvent, d'ailleurs, pour répondre à des mots d'ordre nationaux.

Cette fois, ce sont les journalistes qui, à l'appel du Syndicat national des journalistes (SNJ), le seul syndicat qui ait réussi à se maintenir dans l'entreprise, ont décidé un arrêt de travail de vingt-quatre heures, non reconductible, mardi 5 décembre. Objet du mécontentement : les salaires. Mais au-delà, les journalistes réclament la reconnaissance des importants efforts accomplis lors du passage au « tout-informatique ».

Pour enrayer l'érosion de la diffusion sur la zone urbaine de Toulouse, le quotidien avait lancé, il y a quelques mois, une formule plus aérée, plus « lisible », qui a stabilisé les ventes et inversé légèrement la courbe. Ce mouvement de grève, voté par cent vingt-six des cent cinquante et un journalistes ayant participé à la consultation ne devrait pas affecter, selon la direction, la parution de l'édition datée mercredi 6 décembre.

Gérard Vallès

MARDI 5 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Cannon.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Sport : Football. En direct. Huitième de finale de la Coupe de l'UEFA, match retour : Olympique lyonnais-Nottingham Forest (Grande-Bretagne) ; 21.00, Coup d'envoi ; 21.45, mi-temps ; 22.00, 2e période.
La qualification de l'équipe lyonnaise ne semble pas utopique (défaite 1-0 en Angleterre) face à un adversaire solide mais sans génie.

22.55 LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand.
0.10 Tiercé.
0.15 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Didier Martret (BMW)
0.35 Série : Paire d'as.
1.30 Journal, Météo.
1.45 Programmes de nuit. Reportages : Bateau, boulot, dodo (rediff.) ; 2.10, TF 1 nuit (et 2.45, 3.45) ; 2.35, Histoire de la vie [5/8] ; 3.25, Histoires naturelles (et 3.55, 5.10) ; 4.45, Passions ; 5.00, Musique

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.20) La Grande Affiche.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.55).
19.15 Bonne nuit les petits. Non, non, non et re-non.
19.20 Studio Gabriel (et 2.00)
19.59 Journal, Météo.

20.50 ▶ Téléfilm : La Marche de Radetzky. [2/2] D'Axel Corti d'après Joseph Roth, avec Max von Sydow, Charlotte Rampling.

22.50 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. L'Intégration.
0.25 Les Films Lumière.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Emission consacrée à Bernard-Marie Koltès, écrivain de théâtre. Avec Patrice Chereau et Pascal Greggory, Jacques Nichet, Jean-Louis Martinelli, Michel Piccoli, Isaach de Bankole.
2.35 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 4.20, 24 heures d'infos ; 4.32, Jeu : Pyramide ; 5.00, Accélération verticale.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.35 Les Minikeums. Le Cahier de Taz ; Molièrissimo ; Batman ; En attendant Noël.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé. Présenté par Valérie Mairesse et Georges Beller.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Général Solitude*, d'Eric Faye.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Spectacle : Cirque du Bolchoï. Présenté par Sergio. Les grands moments.
22.25 Météo, Journal.
22.55 Décrochage régional : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.25 Sagacités (rediff.).
0.50 Sidamag (rediff.).
1.10 Feuilleton : Dynastie.
1.55 Musique Graffiti. *Symphonie nº 41*, 1er et 2e mouvements, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Riccardo Muti (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Rock Hudson, la double vie d'une star. De John Nicolella, avec Thomas Ian Griffith, Daphne Ashbrook. *La vie de Roy Fitzgerald, plus connu sous le nom de Rock Hudson...*
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [2/2] Coke en stock.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, Les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : E = M 6 junior. Le Planeur et les Acrobaties aériennes.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. [1/2] et [2/2] Pour le meilleur et pour le pire. Avec Jane Seymour.
A quelques jours de la cérémonie de mariage, la mère de Mike n'a toujours pas donné de nouvelles. Elizabeth Quinn, elle, a décidé de prendre en main les préparatifs.

22.45 Magazine : Flashback. Le Meilleur des années 60. Les téléspectateurs choisissent la chanson, le style de vie, le film, l'actualité, l'émission télévisée et le sketch des années 60. Invités : Yves Lecoq, Véronique Genest, Dave, Elie et Dieudonne, Ophélie Winter (rediff.).
0.45 Magazine : Zone interdite (rediff.).
2.35 Rediffusions. Culture pub ; 3.00, Starnews ; 3.25, Jazz 6 ; 4.20, Fréquenstar (Vanessa Demouy).

CANAL +

— *En clair jusqu'à 13.45* —
12.30 La Grande Famille.
13.45 Cinéma : Trois couleurs : Rouge. ■ Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski (1993).
15.20 Documentaire : Féminin masculin. De Brigitte Cornand.
16.15 Cinéma : L'Ange noir. ■ Film français de Jean-Claude Brisseau (1994).
18.00 Dessin animé : Les Multoches. Quand le commissaire s'enrhume.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi. 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 22.20).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Trois de cœur. □ Film américain de Yurek Bogayevicz (1993).

22.25 Cinéma : Grosse Fatigue. ■ Film français de Michel Blanc (1993).
23.45 Documentaire : Les Coraux de la pleine Lune.
0.35 Le Journal du hard.
0.40 Cinéma : Club private aux Seychelles. Film français, classé X, de Michel Ricaud (1994).
1.55 Documentaire : La Filière des fiancées russes. De Nick Lord.

LA CINQUIÈME

13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Le Sens de l'Histoire. Nuremberg, la justice des vainqueurs.
14.30 Défi. La Prison
15.30 Qui vive ! Etre médecin aujourd'hui [1/3].
15.45 Allô ! la Terre. Le Goût [1/4].
16.00 La Preuve par cinq. Le XIXe siècle [1/4].
16.30 Va savoir. Laval Québec.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [17/25] Antigravité.
19.25 Documentaire : En remontant la rue Vilin. De Robert Bober. *En compagnie de Georges Perec.*
20.15 Documentaire : Langlois monumental. De Jacques Richard.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. La France sur le pavé.

21.45 ▶ Soirée thématique : Devenir cinéaste.
21.50 ▶ Courts métrages.
22.15 Documentaire : Entrée école, sortie cinéma. Le VGIK (Russie) ; 23.10 : Ipotesi Cinema (Italie) ; 2.05 : La National Film and Television School (Grande-Bretagne) ; 2.30 : La Hochschule für Film und Fernsehen (Allemagne), de Jean-Louis Comolli.
23.05 Entretien. Avec Wim Wenders.
23.50 Entretien. Avec Roman Polanski.
0.20 Documentaire : Un demi-siècle déjà. D'Annie Tresgot.
1.25 Documentaire : Un printemps de cinéma. De Denis Gheerbrant (24 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières.19.25 Météo des cinq continents (et 21.55).19.30 Journal de la TSR. En direct.20.00 Envoyé spécial.21.30 Perfecto 22.00 Journal de France 2.Edition de 20 heures 22.40 Bouillon de culture.23.50 Viva.0.30 Journal de France 3.Edition Soir 3.1.00 Journal de la RTBF.En direct (30 min).

PLANÈTE 19.05 Où chantent les accordéons,la route du vallenato.De Lizette Lemoine 20.00 Tant que le monde sera [1/6] Les Maîtres maçons d'Agimas De Suha Arın.20.35 Terminus Brest.De Gerd Kroske.22.05 Les Dessous d'Ariane.De Jean-Paul Mudry et Gaspard Lamunière.22.35 Zoo : État des lieux.[3/4] Zoos en péril.De Viate Broome.23.25 Rugby : Cent ans de finales.De Jacques Alain Raynaud.0.35 Nasdine Hodja au pays du business.De Jean-Patrick Lebel (120 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Table ouverte.19.30 Stars en stock.20.00 20 h Paris Première 21.00 Jean-Edern's Club.21.55 Premières loges.22.25 Le Porteurde serviette ■■Film franco-italien de Daniele Luchetti (1991, v.o.) 23.55 Totalement cinéma 0.25 Concert. Primal Scream.Enregistré au festival de Reading (Angleterre), en 1994 (50 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus 18.00 Soirée Cajou 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Cinéma : C'est la vie ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés Il y a comme un os.21.25 Série : Palace.22.20 Chronique bakélite.22.25 Série : Angela, quinze ans. Bruits de couloir.23.15 Queen of Soul .Aretha Franklin.De Kirk D'Amico.0.15 Série : Bottom.0.45 Country Box (30 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.25).Meurtres à épisodes.19.55 Série : Cher oncle Bill.Géraldine.20.20 Série : Mon amie Flicka.Quand résonnent les trompettes.20.45 Série :University Hospital (et 0.15).Secrets 21.30 Le Club 21.40 Série :Agence Acapulco (et 1.00) Echec et mat.22.30 Série :200 dollars plus les frais.Le Portrait d'Elisabeth (55 min).

MCM 19.00 Passion cinéma (et 0.00).19.30 Zoom zoom (et 0.30).19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55) 20.00 Zoom zoom Guest.21.00 MCM Classic.21.30 MCM Rock Legends.Bee Gees.22.25 MCM Home Vidéo 22.30 NBA Action.23.00 MCM Mag.23.30 Blah-Blah Groove (30 min)

MTV 19.30 MTV Sports.20.00 Greatest Hits.21.00 Most Wanted.22.30 Beavis and Butt-head.23.00 News at Night.23.15 CineMatic.23.30 Feuilleton .The Real World London.0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00).20.00 Motors.22.00 Football.Coupe de l'UEFA : huitièmes de finale retour.0.00 Snooker.Ligue européenne . 1995. 19e match : Stefen Hendry-Jimmy White (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 Marche ou crève. ■Film franco-belge de Georges Lautner (1959, N.) 20.30 L'Amour à la chaîne. ■Film français de Claude de Givray (1964, N.). Avec Perrette Pradier 21.55 Police montée. ■Film américain de David Howard (1938, N., v.o.). 22.55 Trompe la mort ■Film américain de Frank McDonald (1938, N., v.o.). Avec Joe Brown.0.10 Angelica. ■Film français de Jean Choux (1939, N., 90 min)

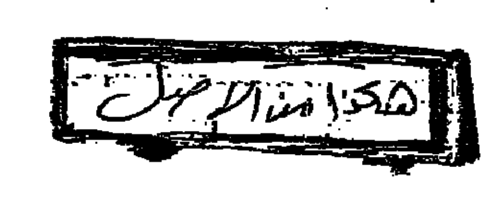
CINÉ CINÉMAS 19.00 Les Aventuresde Robinson Crusoé. ■■Film mexicano-américain de Luis Buñuel (1952, v.o.). 20.30 Il y a des jours ...et des lunes. ■■Film français de Claude Lelouch (1989). Avec Gérard Lanvin 22.25 Hoffa. ■Film américain de Danny De Vito (1992, v.o.) Avec Jack Nicholson.0.40 Hold-up à New York. ■Film américain de Bill Murray et Howard Franklin (1990, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison.Chanter-parler : Musique ancienne et poésie contemporaine. 2. Entre jeunesse et tradition. Œuvres de Couperin, de Machaud, Caccini, Kassimov, Daniel. 20.30 Archipel science. Patrick Geistdoefer (La Vie dans les abysses). 21.28 Poésie sur parole. Valery Larbaud (2). 21.32 Quel avenir pour les musées. Débat enregistré à l'auditorium du Musée Guimet le 28 novembre. Avec Françoise Cachin, Cueco, Emmanuel Fassy, Michel Laclotte, Serge Lemoine 22.40 Nuits magnétiques. Une maison, des maisons. 1. Maisons racines. 0.05 Du jour au lendemain. Maurice Fréchuret (L'Envolée, l'Enfouissement) 0.50 Musique : Coda. Polognyphonie : Musiques pour la nuit d'une Pologne de mémoire. 2. Sicut Locutus Est, de Penderecki ; Berceuse, de Warska. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.)

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 19 novembre au Théâtre du Châtelet, par Emmanuel Ax, Michel Dalberto, pianos : Variations sur un thème de Haydn pour deux pianos op. 56b, de Brahms ; Symphonie de chambre nº 2 pour deux pianos op. 38b, de Schoenberg ; Sonate pour deux pianos op. 34b, de Brahms. 22.00 Soliste. Elisabeth Schwartzkopf, soprano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Marguerite Ida and Helena Annabel, opéra sur un livret d'Ewa Schwale et Didier Doumergue (extraits), de Ribac ; Lighthouses of England and Wales, de Mason, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Lothar Zagrosek. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Tchaïkovski, Mozart, Stadler.0.00 La Guitaredans tous ses états.Œuvres : Anonyme (Pérou) ; Aralca (Nicaragua) ; Rodrigo (France). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique.La diaspora musicale russe. Symphonie en ut majeur, de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique de la CBC, dir. Igor Stravinsky ; Méditation op. 32, de Glazounov, par l'Orchestre, dir. Robert Irving, Nathan Milstein, violon ; Polonaise op. 53 3 mazurkas, de Chopin, Vladimir Horowitz, piano ; Les Vêpres op. 37 extraits, de Rachmaninov, par la Choral Arts Society de Washington, dir. Mstislav Rostropovitch, Maureen Forrester, alto, Gene Tucker, ténor ; Thème et variations op. 29a, de Rozsa, par l'Orchestre de Chambre, Jascha Heifetz, violon, Gregor Piatigorsky, violoncelle ; Mélodies oubliées : Sonata reminiscenza, Danza graziosa, Canzona fluviale, de Medtner, Evgueni Svetlanov, piano. 22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les nuits de Radio-Classique.



Les belles histoires de la nuit

Pour les couche-tard de France 2, Florence Miailhe a réalisé un petit film d'animation où dessins et musique s'accordent pour rythmer le récit de Schéhérazade

ON TROUVE DES MERVEILLES parfois vers 1 heure du matin. Ainsi, mercredi 6 décembre, dans « Histoires courtes », sur France 2, *Schéhérazade*, un petit film de seize minutes, fait palpiter le cœur plus vite qu'à l'habitude ! On ne saurait trop conseiller à ceux qui dorment déjà sur leurs deux oreilles d'enregistrer cette histoire qui file à toute allure, comme une gamine sur un vélo. Florence Miailhe a peint et réalisé ce bijou où l'on ne sait plus qui mène le jeu : l'histoire, les images, les voix, le rythme ou la musique.

« Je m'appelle Dinarzade. La petite Dinarzade, fille cadette du Vizir. Aujourd'hui c'est moi qui raconte l'histoire de ma grande sœur... » Voilà, c'est parti. Dans le secret des palais se jouent les drames du sexe, de la jalousie et de la mort, et Dinarzade qui a le ton des petites filles qui en savent un peu trop pour leur âge à force de regarder derrière les portes, nous emmène – la félonne – dans ses chuchotis délurés.



On ne racontera pas ici comment le roi Shâriyâr, trompé par sa femme avec un esclave noir, est devenu fou, comment le malheur est entré dans le pays, et comment Schéhérazade a réussi à le calmer avec ses récits. C'est le sujet du conte, le tout premier des *Mille et Une Nuits*, ce monument de la littérature orientale dont les multiples traductions ont donné autant de visions différentes.

Ce qui compte, avec le *Schéhérazade* de Florence Miailhe, c'est l'espèce de vertige qui naît du mouvement incessant des formes et des couleurs qui explosent et se transforment en grenades, de la musique jazzy, rapide, de Denis Colin, où le violoncelle et le zarb mettent de l'ivresse.

RECHERCHE PLASTIQUE

Sur ce conte rouge d'une sensualité et même d'un érotisme cru, les personnages évoluent entre humour et poésie. On pense à Matisse, à Picasso, à Chagall ou à Braque. Le texte de Marie Desplechin (dit par Agathe Chouchan), lui, est libre, inspiré des deux grandes traductions de Galland et de Khawan. Un important travail de « réécriture » au niveau des mots et du rythme a été effectué. Peintre avant d'être cinéaste d'animation, Florence Miailhe se souvient d'avoir très tôt aimé les films de McLaren (*« un des premiers à gratter sur pellicule »*). Pour elle, le mouvement est un élément supplémentaire dans la recherche plastique, un espace à ajouter à la peinture, mais elle aime aussi raconter des histoires. En 1991, elle réalise son premier film d'animation, *Hammam*, diffusé par Canal Plus et Arte, acheté par plusieurs télévisions étrangères (on poura revoir ce court métrage samedi 9 décembre sur Ciné Cinémas, à 22 h 05, dans le magazine « Ciné Cinécourt »).

Même technique que pour *Schéhérazade*, même si elle range ce film plutôt dans la catégorie reportage... Florence Miailhe peint directement sous la caméra qu'elle déplace sur le dessin. Elle transforme chaque dessin en le recouvrant au fur et à mesure avec du pastel. Elle filme entre huit et douze images par seconde, d'où le léger saccadé des mouvements et cette sensation de vertige.

« Je ne fais pas de l'animation traditionnelle, mais je n'ai pas inventé la méthode, dit-elle. *Je me sens proche d'un certain nombre de gens comme l'Italien Gianluigi Toccafondo* (Le Criminel, La Pista), *le Suisse Georges Schwizgebel ou la Canadienne Caroline Leas.* » Le travail d'animation, qui demande beaucoup de concentration, est à la fois très artisanal, très minutieux et très long. Deux ans pour réaliser ce film (9 600 dessins) qu'elle a tourné en 35 millimètres.

L'animation pour elle est *« un champ libre ouvert, mais les débouchés sont difficiles aussi bien au cinéma qu'à la télévision »*. *Schéhérazade* est une production cinéma, distribution télévision. Produit par Paris Plage Productions, *Schéhérazade* a reçu le soutien de France 2, de France Supervision et de Channel Four. Ce film envoûtant qui a été sélectionné au Festival d'Annecy 1995 commence à faire le tour du monde.

Catherine Humblot

★ « Histoires courtes : Schéhérazade », France 2, mercredi 6 décembre à 1 h 05.

Immobile en marchant

par Luc Rosenzweig

QUAND une situation est bloquée, elle est bloquée. On a beau chercher de tous côtés ce qui bouge, le moindre signe d'évolution, le petit rien qui fait qu'aujourd'hui est différent d'hier, la mer des événements reste inexorablement étale. Cela ne fait pas l'affaire de l'information télévisée qui ne hait rien tant que la *répétition*. Il n'y a bientôt plus que la météo qui symbolisera la vision héraclitéenne du monde, où, comme chacun sait, personne ne se baigne jamais dans le même fleuve.

A propos de fleuve, la Seine était en vedette lundi pour s'être offerte comme boulevard de substitution aux Parisiens lassés de marcher pour rejoindre leur *travail ou leur domicile. Le retour* du coche d'eau, pour spectaculaire qu'il ait été, ne semble avoir eu qu'une efficacité modérée. Un bateau fluvial se prête plutôt au plaisir nonchalant d'une lente glissade romantique au milieu des lumières de la ville qu'à l'acheminement massif et rapide des salariés vers leur poste de travail. Alain Juppé, qui avoua un jour avoir eu la *« tentation de Venise »*, n'a pas encore appelé à la rescousse les gondoliers de la cité des doges. Dommage, car cela aurait pu rendre le moral à cette jeune femme qui reconnaissait qu'en dépit, ou à cause de leur lenteur, les bateaux-mouches gratuits *« permettaient de faire des rencontres »*.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, l'immobilité de ce jour n'est pas celle de l'éternité. Elle ressemble plutôt à ce moment bref où deux packs d'avants d'une équipe de rugby attendent sans bouger l'autorisation de rentrer en mêlée. Le premier ministre avait réuni son équipe à Matignon avant la castagne, ce dont on vit des images, mais où le son fut réduit au minimum syndical, c'est-*à-dire au point de presse quotidien* d'Alain Lamassoure affirmant qu'il n'y avait *« pas de motif à la grève de mardi »*. S'il le dit...

Il y eut tout de même un grand moment de télévision lundi soir : le premier épisode de la somptueuse adaptation cinématographique du roman de Joseph Roth, *La Marche de Radetzky*, réalisée par Axel Corti, l'auteur de *Welcome in Vienna. On pouvait* suivre les tribulations du jeune officier Carl Josef von Trotta, petit-fils d'un héros de la bataille de Solferino qui traîne son spleen dans une garnison de uhlans au fin fond de l'empire des Habsbourg. Son seul ami et confident est Max Demant, le médecin-major juif du régiment, petit-fils de cabaretier de Galicie. Ils sont chacun le produit réussi du désir de leurs aïeux, qui voulaient les voir servir brillamment l'empereur. Mais le désir d'empire s'était éteint après deux générations et, comme l'écrit Joseph Roth : *« Aucun d'entre eux n'avait l'ouïe assez fine pour entendre les rouages énormes des moulins secrets qui commençaient déjà à moudre la Grande Guerre. »* A quoi pensent nos petits-enfants ?

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Mac Gyver.
15.30 Club Dorothée.
17.20 ▶ Série : Les Années fac.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique.

20.20 Sport : Football. En direct. 6ᵉ journée de la Ligue des champions : FC Nantes-Panathinaïkos FC (Grèce), du stade de la Beaujoire à Nantes ; 21.15, Mi-temps, Météo ; 21.30, 2ᵉ période ; 22.25, Extraits, analyses et résultats des sept autres rencontres.
En cas de victoire, le FC Nantes occuperait la première place de sa poule et en cas de match nul, la deuxième place, qualificative elle aussi. En cas de défaite, les Nantais ne seraient plus maîtres de leur destin... et devraient compter alors avec le résultat du FC Porto au Danemark.
0.05 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Vietnam. La traversée mouvementée ; Espace vital ; Escalade sur un mont précieux : l'Australie ; Les cascades d'émeraude.
1.05 Journal, Météo.
1.15 Programmes de nuit. Histoires naturelles ; 2.05, Histoire de la vie [6/8] ; 2.10, TF 1 nuit (et 3.15, 3.55, 4.25) ; 3.05, Histoires naturelles (et 4.00, 5.00) ; 3.35, Côté cœur ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.15 Jeu : Les Z'amours (et 4.05).
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Téléfilm : Pas une seconde à perdre. De Jean-Claude Sussfeld, avec Michel Leeb, Jean-Luc Bideau.
15.05 Tiercé. En direct d'Auteuil.
15.15 Couleur Maureen (et 16.10, 16.50).
15.20 Série : Mission casse-cou.
16.15 Série : Seconde B.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Cooper et nous.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.00).
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.30).
19.55 Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Téléfilm : Une nounou pas comme les autres. D'Eric Civanyan, avec Mimie Mathy.
22.20 Magazine : Bas les masques. J'ai été torturé.
23.30 Les Films Lumière.
23.35 Journal, Météo.
23.50 Le Cercle de minuit. Le Maréchal Pétain.
1.05 Programmes de nuit. Histoires courtes : Schéhérazade, de Florence Miailhé, texte de Marie Desplechin dit par Agathe Chouchan ; Sang d'encre, de Laurent de Bartillat ; 2.00, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.35, 24 heures d'infos ; 3.40, Jeu : Pyramide ; 4.35, Urti ; 5.00, Outremers (rediff.) ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Brigade criminelle.
14.10 Série : Magnum.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Dessin animé : Woof.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé. Présenté par Valérie Mairesse et Georges Beller.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Gédéon, de Benjamin Rabier.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Criblés de dettes. Enquête de Carole Weatcroft, Jean-Philippe Desbordes, Jean-Marie Goix, Hervé Ghesquière.
22.10 Météo, Journal.
22.45 Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. Fernando Pessoa, le voyageur immobile, d'Isabel Calpe.
Il y a soixante ans, mourrait dans un hôpital de Lisbonne un écrivain qui laissait derrière lui une malle pleine de manuscrits inédits. Fernando Pessoa était certain qu'il connaîtrait à titre posthume cette notoriété dont il n'a jamais bénéficiée de son vivant,
23.40 Documentaire : Les Quatre Dromadaires. Isanga (rediff.).
0.35 Feuilleton : Dynastie.
1.20 Musique Graffiti.

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Magazine : M 6 Kid. Ski indoor à Bercy ; Kidimot ; 13.30, Crypte Show ; 14.00, Moi, Renart ; 14.30, Gadget Boy ; 15.00, Draculito ; 15.30, Creepy Crawlers ; 16.00, Mighty Max.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Fanzine (et 0.45).
17.30 Dessin animé : Tintin. [1/2] Tintin au Tibet.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, Les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ecolo 6. La Terre s'use.

20.45 Téléfilm : Cœur Caraïbes. [1/4]. De Paolo Barzman, avec Vanessa Demouy.
C'est à Madinina, « l'île aux fleurs » que débarque un beau matin Linda (Vanessa Demouy de « Classe mannequin »). Top-model très en vue, elle vient d'y hériter d'un petit hôtel géré par un trio d'individus plutôt louche.
22.30 Téléfilm : Le Crime dans le sang. De Richard T. Heffron, avec Robert Mitchum, James Spader.
0.15 Magazine : Secrets de femmes.
1.10 Boulevard des clips (et 5.10).
2.30 Rediffusions.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Sport : Les Superstars du catch. Les Survivors.
17.05 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL : Miami Dolphins-Atlanta Falcons
17.25 Sport : Football. En direct. Betis Seville-Girondins Bordeaux. Match de 8ᵉ de finale retour de la coupe de l'UEFA ; 17.30, coup d'envoi.
En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs. (sous réserve de prolongation du match de football). Présenté par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.40 Le J.T. De Jules-Edouard Moustic. (sous réserve de prolongation du match de football).
19.55 Les Guignols. (sous réserve de prolongation du match de football).
20.00 Surprises.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00 Cinéma : Les Faussaires. □ Film français de Frédéric Blum (1994)
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : L'Impasse. ■ ■ Film américain de Brian De Palma (1993, v.o).
0.55 Cinéma : Le Mangeur de lune. □ Film français de Dai Sijie (1994)
2.10 Documentaire : Féminin masculin. De Brigitte Comand (52 min)

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir. La Mémoire et la Réussite.
13.00 Documentaire : L'Avenir de l'Arctique.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 L'Esprit du sport. Avec Arno Klarsfeld.
14.30 A tous vents. Face au vent
15.30 Qui vive ! [2/3].
15.45 Allô ! La Terre [2/4].
16.00 La Preuve par cinq. [2/4]
16.30 Les Yeux de la découverte.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Affaires publiques. La Cour des comptes.
18.15 L'Œuf de Colomb.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [18/25] Coup double
19.30 Les Briseurs d'os des Pyrénées. De Richard et Julia Kemp.
Le gypaète, un rapace qui se nourrit de cadavres d'agneaux.
20.20 Le Dessous des cartes. Francophonie (rediff.)
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Images de la Résistance, fin de guerre aux Pays-Bas, de Paul Moody.
La résistance civile hollandaise, depuis l'invasion des Pays-Bas par la Wehrmacht, en mai 1941, jusqu'à la capitulation allemande, quatre ans plus tard. Images inédites tournées clandestinement.
21.45 Musica-journal.
22.20 Opéra : Didon et Enée. De Henry Purcell, livret de Nahum Tate, d'après « L'Enéide » de Virgile, mise en scène de Peter Maniura. Avec Maria Ewing, Karl Daymond, Rebecca Evans et le Musicum Collegium 90, dir. Richard Hickock.
En commémoration du tricentenaire de la mort du compositeur anglais Henry Purcell.
23.15 Musicarchive. Arthur Rubinstein.
23.50 Entretien. Nagisa Oshima. Europe-Japon, le cinéma et le siècle.
0.25 Série : Les Cinq Dernières Minutes. La Rose de fer, de Jean-Pierre Marchand, (rediff.)
2.05 Magazine : Snark. Spécial Tour Eiffel. Sabotach ! ; A bichycletteu (rediff., 28 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Invité : David Douillet, judoka. *21.00* L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Haïti dans tous nos rêves. De Jean-Daniel Lafond. 23.35 Savoir plus. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).

PLANÈTE 19.45 Les Parchemins de la mer Morte. De Theresa Hunt. 20.35 Où chantent les accordéons, la route du vallenato. De Lizette Lemoine. 21.30 Tant que le monde sera. [1/6] Les Maîtres maçons d'Agimas. De Suha Arin. 22.00 Terminus Brest. De Gerd Kroske. 23.35 Les Dessous d'Ariane. De Jean-Paul Mudry et Gaspard Lamunière. 0.05 Zoo : Etat des lieux. [3/4] Zoos en péril. De Viate Broome. 0.55 Rugby : Cent ans de finales. De Jacques Alain Raynaud (5 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Premières loges (et 0.50) 19.35 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Aux arts et caetera. 22.25 Cherchez l'idole. ■ Film franco-italien de Michel Boisrond (1963, N.).0.00 Paris dernière (50 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, La Super Finale de *rébus* ; *18.15, Dodo, le retour* ; *18.20*, T'es pas cap ; 18.25, La Leçon de cinéma ; 18.30, Sport ; 18.35, Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La Cuisine. 18.50, Les Missions du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invité ; 19.30, Série : Alana ou le futur *imparfait* ; 19.50, Au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. Mort en silence. 20.30 Série : Route 66. L'Héritière. 21.20 Série : Au cœur du temps. La Cité de la peur. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. La Chinoise. *22.40* Série : Les Incorruptibles de Chicago. Un témoin bien protégé. 23.35 Série : Liquid Television. 0.05 T'as pas une idée ? (60 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.25). La Dynamo vivante. 19.55 Série : Cher oncle Bill. L'Heureux événement. 20.20 Série : Mon amie Flicka. L'Écuyère. 20.45 Série : The Thunderbirds (et 0.15) L'Attaque des alligators. 21.40 Série : Agence Acapulco. Lune de miel. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Outrage à magistrat (55 min).

MCM 19.00 L'Invité de marque (et 0.00). 19.30 Zoom zoom (et 0.30). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. Bee Gees. 22.15 Private Jack. 22.25 MCM Home Video. 22.30 Cinémascope. 22.45 Clips non-stop. 23.00 MCM *Mag. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).*

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic 23.30 The State. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et *1.00). 20.00 Tennis. En différé. Coupe du* Grand Chelem : huitièmes de finale. 22.00 Boxe. Résumé. Championnat d'Europe. Poids légers : Angel Mona-Oscar Palomino. 23.00 Supercross. Motocross : supercross indoor d'Osaka. 0.00 Equitation. Résumé. Coupe du *monde de saut d'obstacles, à Perth (Australie)* et Washington (Etats-Unis) (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 Gendarmes et voleurs. ■ Film italien de Steno(1951, N., v.o.). Avec Toto. 20.30 Angelica. ■ Film français de Jean Choux (1939, N.). Avec Viviane Romance. 22.05 Marie Walewska. ■ Film américain de Clarence Brown (1937, N., v.o.). Avec Greta Garbo. 0.00 Marche ou crève ■ Film franco-belge de Georges Lautner (1959, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.05 Le Bazar de Ciné Cinéma. 18.55 Thérèse. ■ ■ ■ Film français d'Alain Cavalier (1986). Avec Catherine Mouchet. 20.30 Tora ! Tora ! Tora ! □ Film américain de Richard Fleischer (1970). Avec Martin Balsam. 22.50 Le Garde du corps □ Film français de François Leterrier (1983). Avec Jane Birkin. 0.15 Minnelli On Minnelli (50 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Tire ta langue. Le Sommet de Cotonou (Bénin). Actualités de la langue. 21.28 Poésie sur parole. Valery *Larbaud (3). 21.32 Correspondances.* Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Ici et maintenant. 22.40 Nuits magnétiques. Une maison, des maisons. 2. Habiter bien - habiter mal. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Noël Vuarnet (L'Aigle-Mère). 0.50Musique : Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.)

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné les 1ᵉʳ et 2 juin à Berlin, par l'Orchestre symphonique allemand de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy : L'Orestie, ouverture op. 6, de Taneiev ; Concerto pour piano et orchestre op. 20, de Scriabine ; Penthesilea, poème symphonique, de Wolf. 22.00 Soliste Elisabeth Schwartzkopf, soprano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Ogive pour flûte et piano, de Gaussin, par les Membres de l'Orchestre Court-Circuit (enregistré le 23 mars 1995) ; Quodlibet pour six percussionnistes, vingt-huit instruments et orchestre (extraits), de Nunes, par l'Ensemble Modern, l'Orchestre de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. Kasper de Roo et Emilio Pomarico. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Tchaïkovski, Bartok, Hersant. 0.00Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Hommage à Elisabeth Schwarzkopf. Capriccio, scène finale, de R. Strauss, par le Philharmonia, dir. Wolfgang *Sawallisch ; Œuvres de Mozart : Les Noces de* Figaro, extraits, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Böhm ; Les Noces de Figaro, extrait, par le Philharmonia, dir. Pritchard ; La Flûte enchantée, finale, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Beecham ; Italienisches Liederbuch, de Wolf ; La Veuve joyeuse, extrait, de Lehar, par le Philharmonia, dir. Ackermann ; La Chauve-souris extrait, de Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan ; Lucia di Lammermoor, de Donizetti ; Sweet Bird, de Haendel, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Krips ; Le Chevalier à la rose, extrait, de R. Strauss, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Herbert von Karajan ; Six Lieder, de Schubert. 23.00 Les Soirées... (Suite).Mélodies, de Sibelius ; Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg, extraits, de Wagner, par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Herbert von Karajan ; Messe extraits, de Bach, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan ; Quatre derniers Lieder, de R. Strauss, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Otto Ackermann. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde

MERCREDI 6 DÉCEMBRE 1995

La belle banalité

par Pierre Georges

SUR LA FIN de sa vie, trop brève, Jules Renard, devenu maire de son pays, s'était amusé à imaginer la suite. Son enterrement sans excessif mouvement de population ni émotion. Et sa tombe de Renard avec vue sur la place du cimetière. Là, rapporte-t-il dans son *Journal*, serait dressé sur souscription un monument inoubliable : *« A Jules Renard, ses compatriotes indifférents. »*

Ce n'était guère plus, sans affectation, ni cynisme, que le chapitre ultime d'une destinée Poil de Carotte. Pourquoi dicter son nom à la mémoire ? Pourquoi vouloir, par baptême et imposition des mots, inscrire son nom au bas d'un monument, d'un bâtiment ?

Michel Platini n'est pas Jules Renard. Mais il a eu deux réactions formidables dans une affaire qui le concernait de près, le choix d'un nom pour le grand stade. Il a d'abord refusé par avance d'être coulé vivant dans le béton par cette foule qui ne voyait d'autre issue que le stade Michel-Platini. Poil de Platini a rejeté l'idée au motif irréfutable qu'il *« était trop jeune et trop vivant »* pour être mort.

Puis du chapeau aux mille noms est sortie la plus surprenante des appellations : *« Le Stade de France »*. Là, Michel Platini a eu le raccourci parfait : *« Une belle banalité. »*

On ne saurait mieux dire. Banal et beau à la fois. Evident et séduisant. Anonyme et républicain. International et patriote. Indémodable et inaltérable. Il suffisait d'y penser.

Mais encore fallait-il y penser sans céder à la tentation du pire. Car les travaux d'approche pour trouver un nom au stade à naître avaient fait craindre ce pire. Mille noms, en tout cas des dizaines, avaient été proposés. Des noms pour ne rien dire, certains tarabiscotés comme modèles de voiture, sonnant bien à l'oreille et peu au sens commun : l'Elyseum, les Ellipses, l'Alliance, le Paradôme. Des noms pour trop dire, la Paix, l'Alliance, la Fraternité, la Liberté. Des noms subaquatiques, couleur d'eau et de maillot, Le Grand bleu. Des noms de références littéraires ou sportives, Saint-Exupéry, Antoine Blondin, Marcel Cerdan, Jules Rimet. En somme, le Stade de Monsieur Jadis.

Des noms, voilà ce qui manquait le moins. Tous tentants, aucun vraiment séduisant. L'histoire ne dit pas qui, dans l'aréopage de défricheurs de noms, eut l'audace de proférer, le rouge au front, une telle banalité : *« Et si on l'appellait tout simplement Stade de France ? »* L'histoire ne dit pas qui fut assez terre à terre pour poser la question en ces termes : *« Voyons, de quoi s'agit-il ? D'un stade. Et où cela ? En Ile-de-France, en France »*. Et d'en tirer les conclusions logiques.

Stade de France. Bien joué ! Un nom passé, présent et à venir. Une contraction peut-être par association d'idées du vieux Stade français et du Racing Club de France, deux clubs de la capitale. En tout cas, un concept à la fois jacobin et patriote de l'affaire. Les équipes de France iront jouer dans le Stade de France, boucle bouclée. Cela confortera sans doute les contempteurs du sport dans leur dénonciation d'un chauvinisme d'apparence, clairon, remonte en ligne et béret de tranchée. C'est leur droit. Les autres, c'est leur droit aussi, penseront que c'est un joli nom, France.

Le gouvernement met une sourdine à son projet d'allongement de la cotisation-vieillesse

Les syndicats des fonctionnaires en exigent, quant à eux, le retrait immédiat

COMMENT TENIR BON tout en ayant l'air de céder ? La lettre de mission qu'Alain Juppé devait envoyer, mardi 5 décembre, à Dominique Le Vert, président de la commission de réforme des régimes spéciaux de retraite, ne devait faire aucune allusion à l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite, motif de la grève déclenchée à la SNCF et à la RATP.

La commission devait être priée seulement de dresser un état des lieux des régimes spéciaux et de faire les propositions nécessaires pour en assurer *« l'équilibre et la sauvegarde »*, formulation qui correspond aux indications données, lundi, par Alain Lamassoure, après la réunion des ministres à l'hôtel Matignon. M. Le Vert pourra proposer soitd'augmenter le montant de la cotisation de retraite, soit de baisser les prestations servies aux pensionnés, soit d'allonger la durée de cotisation des actifs. C'est cette solution qu'avait retenue le premier ministre, le 15 novembre, à l'Assemblée nationale, *« au nom de la justice »* par rapport au secteur privé.

Le document de la commission Le Vert, qui prendra la forme d'un Livre blanc, sera remis au gouvernement au terme des quatre mois prévus, qui le soumettra aux partenaires sociaux. Si aucune allusion ne devrait donc être faite, dans la lettre de mission, au sujet qui « fâche », cela ne signifie pas que le premier ministre pourrait céder sur sa volonté de réformer les régimes spéciaux. En réalité, M. Juppé parie que la commission proposera la solution qu'il préconise et que les partenaires sociaux n'auront pas d'autre solution que de l'adopter.

« ORIENTATIONS »

C'est pourquoi il s'emploie, depuis quelques jours, à convaincre ses interlocuteurs qu'il n'a rien décidé. Le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, a essayé de persuader les sept fédérations de fonctionnaires, qu'il a reçues lundi, que le gouvernement n'avait *« pas pris de décision »* quant à l'allongement de la durée de cotisation des fonctionnaires, mais *« seulement fixé des orientations »*. Le matin même, sur RTL, il avait rappelé que la question des retraites ne relève pas du domaine des ordonnances.

Reste à savoir si ces arguments convaincront les syndicats. Bernard Lhubert, secrétaire de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT, est sorti de la réunion en reprochant au ministre de la fonction publique d'essayer *« d'expliquer que les déclarations du premier ministre ne seraient pas celles qu'on aurait entendues »*. Roland Gaillard, secrétaire général de la fédération générale des fonctionnaires Force ouvrière, a, pour sa part, réclamé *« la dissolution de la commission Le Vert »*, en prévenant : *« Nous voulons avoir des engagements immédiatement et non pas attendre que la mobilisation soit retombée et que, dans quatre mois, on nous fasse avaler ce que tous, aujourd'hui, nous refusons. »* La CFDT, la CFTC, la CGC et l'UNSA ont expliqué à M. Perben qu'elles ne se satisfaisaient pas de sa réponse. Elles voulaient que le premier ministre retire ses propos du 15 novembre à l'Assemblée nationale, faute de quoi elles renouvelleraient l'« ultimatum » qu'elles avaient lancé le 3 décembre.

La lettre de mission que prépare le premier ministre aurait de quoi satisfaire, en revanche, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, qui, lundi, a demandé à M. Juppé *« un engagement clair pour qu'aucune décision ne soit prise avant que les conclusions et recommandations de la commission Le Vert n'aient été soumises à la négociation »*. Pourtant, l'Union des fédérations CFDT des fonctionnaires et assimilés a appelé ses adhérents, dans la soirée, à la grève.

Le gouvernement n'a pas l'air inquiet, le nombre des grévistes dans la fonction publique étant, selon lui, très faible : 2,2 % lundi.

Rafaële Rivais

Des intellectuels lancent un appel de soutien aux grévistes

Le mouvement actuel pose « la question de savoir dans quelle société nous voulons vivre »

PRÈS DE DEUX CENTS intellectuels, sociologues et économistes, militants associatifs, hauts fonctionnaires – certains appartenant au Conseil d'Etat – et personnalités politiques proches de l'extrême gauche et des communistes critiques affirment leur soutien aux mouvements de grève *« face à l'offensive déclenchée par le gouvernement »*. Ce texte se présente comme une réplique à l'appel lancé, à l'initiative de la revue *Esprit*, par des experts ayant soutenu ou servi les gouvernements de gauche, qui se prononçait en faveur de la dynamique de réforme engagée par le plan de redressement de la Sécurité sociale d'Alain Juppé et apportait son appui à Nicole Notat, la secrétaire générale de la CFDT (*Le Monde* du 30 novembre).

« Nous nous reconnaissons pleinement dans ce mouvement qui n'a rien d'une défense des intérêts particuliers et moins encore des privilèges mais qui est en fait une défense des acquis les plus universels de la République », indiquent les signataires de ce nouvel appel.

« VERS PLUS DE DÉMOCRATIE »

Ces acquis menacés, estiment-ils, ce sont, entre autres, des services publics *« garants d'une égalité et de la solidarité aujourd'hui malmenés par la quête d'une rentabilité à court terme »*, l'école publique *« que défendent les étudiants »*, l'égalité politique et sociale des femmes *« que défendent celles et ceux qui descendent dans la rue contre les atteintes aux droits des femmes »*.

« En se battant pour leurs droits sociaux, les grévistes se battent pour l'égalité des droits de toutes et de tous : femmes et hommes, jeunes et vieux, chômeurs et salariés, travailleurs à statut, salariés du public et salariés du privé, immigrés et français, affirme le texte. [Ils] *posent la question de savoir dans quelle société nous voulons vivre. »* Estimant que le mouvement actuel *« ouvre la possibilité d'un départ vers plus de démocratie »*, les signataires appellent à *« à s'associer à la réflexion radicale sur l'avenir de notre société qu'il engage »*, ainsi qu'au soutien matériel et financier des grévistes.

Parmi les premières signatures, on relève notamment les noms des sociologues Pierre Bourdieu, Luc Boltanski, Christian Baudelot, des philosophes Etienne Balibar, Daniel Bensaïd, Lucien Sève, Emmanuel Terray, des historiens Pierre Vidal-Naquet et Michel Vovelle, des chercheurs Alain Joxe et François de Singly, de l'écrivain Gilles Perrault, du cancérologue Léon Schwartzenberg et de l'actrice Marina Vlady.

On remarque aussi la présence des fondateurs de Ressy (Recherches sociétés, syndicalisme), dont l'historien Jacques Kergoat, le politologue René Mouriaux, la sociologue Danièle Linhart ou l'ergonome Serge Volkoff. Instance de réflexion, Ressy sert de passerelle entre différents responsables syndicaux – responsables du Syndicat national unifié des impôts (SNUI), de SUD (Solidaires unitaires et démocratiques) aux PTT, des fédérations qui constituent la gauche de la CFDT (transports), membres de la FSU, cégétistes d'obédience anarchiste ou trotskiste, ou encore proches d'Alain Obadia, ancien secrétaire général des cadres de l'UGICT-CGT.

La droite est de nouveau partagée face au Front national

POUR CONTRER le Front national, faut-il choisir la stratégie du Front républicain ? La question se pose de nouveau à la majorité et à l'opposition. En effet, dans les troisième et quatrième circonscriptions de Seine-et-Marne, où était organisé, dimanche 3 décembre, le premier tour d'élections législatives partielles, les candidats d'extrême droite, arrivés en deuxième position, seront présents au second tour, le 10 décembre.

Dans la quatrième circonscription, Jacques Gérard affrontera le candidat de la majorité, Christian Jacob (RPR). Dans la troisième circonscription, la configuration est plus inédite, puisque Grégory Prost sera opposé à Pierre Carassus, membre du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, soutenu par le PS. Le candidat investi par la majorité, Richard Brun (UDF-Parti radical), arrivé en troisième position, a immédiatement appelé à faire échec à M. Prost.

A l'inverse, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, avait annoncé, dès le 3 décembre, que son mouvement refuse de *« choisir entre le candidat du parti qui a mis la France à genoux et celui d'une formation dont le leader et les valeurs sont opposés aux idéaux du gaullisme »* (*Le Monde* du 5 décembre).

Yves Jego, maire (RPR) de Montereau et directeur du cabinet de M. Mancel au conseil général de l'Oise, qui avait, sans succès, souhaité être le candidat de la majorité dans cette circonscription, veut tempérer un choix aussi abrupt et indique qu'à titre personnel, il *« souhaite que le député qui sera élu soit un réel défenseur des valeurs républicaines de tolérance et d'humanisme »*.

Les formations de l'UDF n'avaient pas réagi, lundi, au communiqué de M. Mancel. Le Parti républicain de François Léotard devait débattre, mardi, de sa position avant le second tour des partielles. Dans l'entourage de François Bayrou, on laissait entendre que le président de Force démocrate pourrait également s'exprimer sur cette question. Le député sortant de la troisième circonscription, le centriste Jean-Jacques Hyest, élu sénateur le 24 novembre, refuse, pour sa part, toute ambiguïté et devait appeler à *« faire barrage »* au FN.

Jacques Larché (UDF-PR), président du conseil général et président de la commission des lois du Sénat, conditionne une prise de position en ce sens dans la troisième circonscription à un geste réciproque de la gauche dans la quatrième. *« Si tant est que le Front national constitue un danger, il l'est aussi bien à Provins qu'à Montereau »*, ajoute M. Larché. A gauche, François Hollande, porte-parole du PS, nous a indiqué qu'il appelle les électeurs de la quatrième circonscription *« à ne pas s'abstenir et à voter contre le candidat du Front national »*.

Cécile Chambraud

Lire notre éditorial page 16

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 5 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18897,40	+ 0,34	– 4,18
Honk Kong index	9940,63	+ 0,79	+ 21,35

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/12	Var. en % 01/12	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1774,86	– 2,53	– 5,65
Londres FT 100	3667,30	– 0,36	+ 19,63
Zurich	1503,60	—	+ 21,22
Milan MIB 30	941	+ 7,17	– 8,19
Francfort Dax 30	2254,04	– 0,29	+ 6,99
Bruxelles	1509,17	– 0,11	+ 8,60
Suisse SBS	1470,16	—	+ 41,61
Madrid Ibex 35	313,15	– 0,44	+ 9,87
Amsterdam CBS	314,10	– 0,03	+ 12,98

Tirage du *Monde* daté 5 décembre 1995 : 504 024 exemplaires 1 - 3

BOURSE

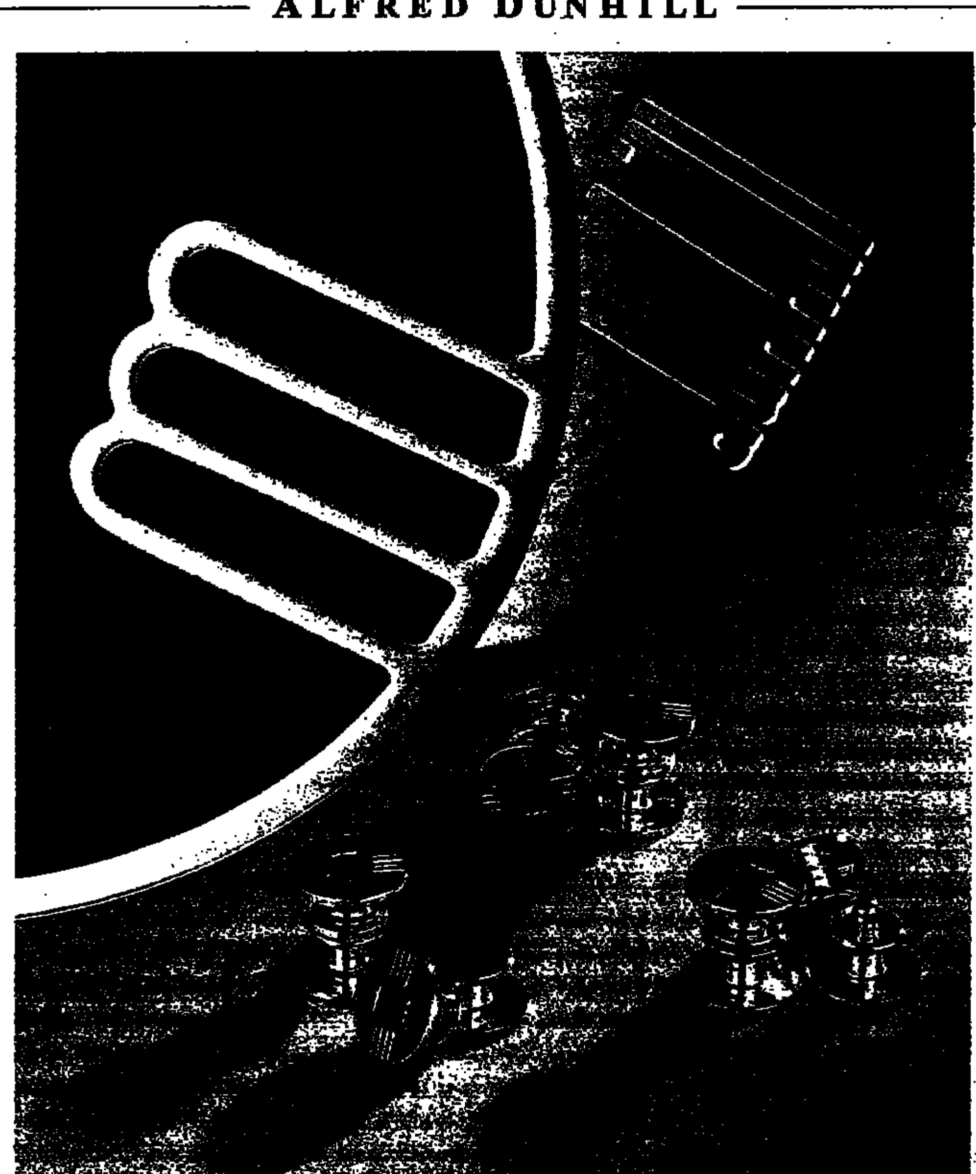
Dépêches économiques et financières 24 h/24

(Agence Reuter)

2,23 F/mn

3615 LE MONDE





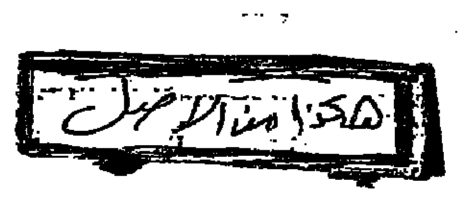
BOUTONS DE MANCHETTES «POPPER».

Inspirés de motifs art déco provenant des archives Alfred Dunhill. Façonnés en argent massif et laqués. Des boutons de manchettes au double décor, faciles à porter et pratiques grâce à leur système à pression.

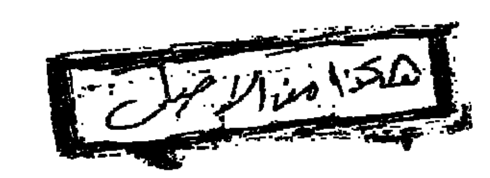


Très recherché depuis 1893.

15, rue de la Paix 75002, Paris. Tél: (1) 4261 5768.



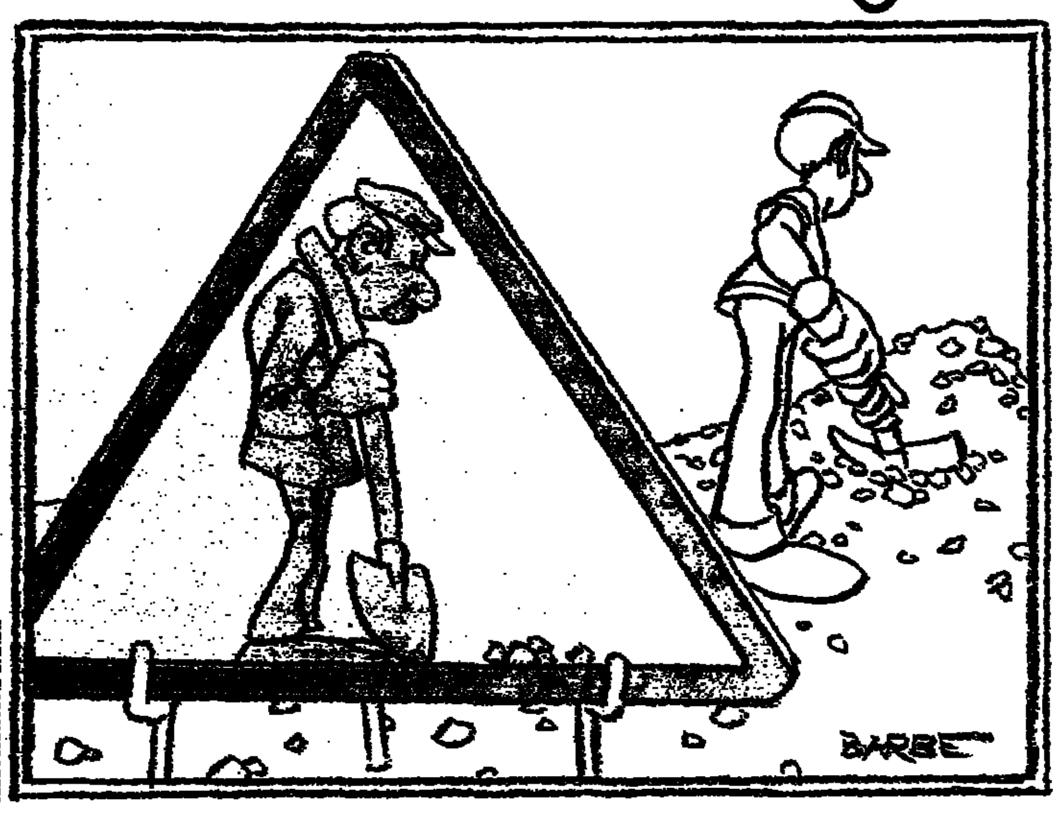




Le Monde

INITIATIVES

La retraite s'éloigne



ILLUSTRATIONS BARBE

L'allongement de la durée de cotisation pose de sérieux problèmes au secteur privé. Et pas seulement au secteur public

PARMI les nombreuses causes du conflit social actuel, la perspective d'un passage de 37,5 à 40 années de cotisation pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein chez les fonctionnaires a sans aucun doute servi de détonateur. Pour les agents SNCF, plus encore, la seule idée que l'on puisse penser toucher à l'âge de la retraite a aussitôt été insupportable, et ne pouvait que provoquer de vives *réactions. D'autant* que les cheminots, et d'autres catégories à leur suite, y ont vu – à tort ou à raison, peu importe, – une attaque en règle contre leurs régimes spéciaux.

En somme, que la fonction publique ou les personnels d'entreprises publiques puissent être traités à l'identique des salariés du secteur privé est vite apparu inconcevable à des catégories qui ont précisément placé la retraite au premier rang des avantages à préserver. Au vu de leurs revenus d'activité, parfois des contraintes de fonction, il est vrai compensées par une sécurité de l'emploi, la garantie de pensions *« inaltérables »* dans le temps et parfois tôt servies participe en effet du contrat qui les lie à l'Etat. Cela fait même partie intégrante d'un choix de vie, d'un compromis.

Cette intense mobilisation tranche avec la *relative* indifférence qui avait tant surpris quand, en août 1993, le gouvernement Balladur avait amorcé la réforme qui doit progressivement porter à 40 ans, d'ici à 2004, la durée de cotisation nécessaire pour prendre sa retraite à taux plein dans le secteur privé. Avec le recul, même, et par contraste, elle en dit long sur l'état d'apathie qui régnait alors, en période de récession.

A contrario, elle révèle combien de nombreux problèmes, qui se posaient alors comme maintenant, n'ont pas été abordés à l'époque, peut-être par manque de lucidité. Par comparaison, d'ailleurs, le comportement syndical se situe aux antipodes, sans explications satisfaisantes autres que l'incapacité à contester une évolution inéluctable.

Pourtant, et à n'évoquer cette fois que le sort des *salariés du privé, quantité d'obstacles apparaissent* mieux désormais, dont la prise de conscience commence à peine à se manifester. Pour être d'actualité, tout autant que les angoisses des agents de l'Etat, des situations sont à peine analysées et des conséquences même pas traitées sur le fond. Alors qu'elles mériteraient examen et pourraient servir de jurisprudence dans l'application à d'autres catégories.

Par exemple, à mesure que l'âge de la retraite s'éloigne de fait, peut-être faudrait-il enfin changer d'attitude à l'égard des dispositifs de cessation anticipée d'activité et, logiquement, abandonner certains discours. Des dirigeants d'entreprise le savent, qui soulignent que l'une des difficultés à venir résidera dans la nécessité de mobiliser à nouveau les 57-62 ans, contraints de rester à leur poste, quand les pratiques *devenues habituelles placent mentalement ceux-ci* dans l'orbite d'un départ prochain, une fois leurs 50 ans révolus. Or, employeurs et décideurs en tout genre continuent, comme si de rien n'était, avec l'assentiment des syndicalistes et des intéressés, à privilégier tout ce qui s'apparente de près ou de loin à des préretraites. Tant et si bien que, à une échéance maintenant proche et dans un jeu de balancier, s'effectuera le passage brutal des départs à 55 ans au maintien au travail jusqu'à 62 ans, voire peut-être davantage.

Mais peut-être cette crainte n'est-elle finalement que théorique, l'allongement de la durée d'activité étant contradictoire avec l'aspiration à la réduction du temps de travail, elle-même confortée par les exigences de la gestion. Dans les faits, on pourrait à la limite aboutir à un montage parfaitement hypocrite qui tenterait *de concilier l'inconciliable : puisque les* entreprises continuent à avoir besoin de départs prématurés pour ajuster leurs effectifs sans heurts, il reviendrait à la collectivité, ou aux individus, d'assurer la transition allongée avec la date officielle de retraite. L'hypothèse ne doit pas être écartée. Déjà, aux Etats-Unis ou au Canada, confrontés aux mêmes paramètres, et ayant à vivre dans un environnement social encore plus angoissant, les salariés âgés ont dû s'adapter. L'âge légal de retraite ayant été relevé, ils doivent soit travailler cinq ans de plus jusqu'aux alentours de 70 ans pour disposer d'un revenu à peu près honorable, soit – *ce qui parfois revient au même* – accepter de finir leur carrière comme travailleur temporaire, les entreprises étant très friandes de ces salariés expérimentés de 55 ans et plus qui, mais ce n'est jamais qu'une contradiction supplémentaire, sont aussi ceux qui perdent proportionnellement leur emploi le plus souvent.

Ce qui se passe outre-Atlantique, y compris dans son outrance, montre aussi que la vraie question de la retraite – dans le privé du moins, par rapport à la fonction publique – porte sur le niveau de revenu de la personne sans activité, à son tour déterminé par le type de statut de l'emploi ou des emplois occupés. Quand la durée de cotisation se fait importante (160 trimestres contre 150 auparavant) et, surtout, quand augmente le nombre des années prises en compte pour *déterminer le salaire de référence* (les dix meilleures années étant remplacées par les vingt-cinq meilleures années), il vaut mieux ne pas avoir connu le chômage, les petits boulots et les creux de carrière.

OR, réussir cet exploit relève aujourd'hui de la gageure et il conviendrait de songer, à cet égard, au sort futur des jeunes en galère quand ils atteindront l'âge de la retraite, peut-être sans les 40 années de cotisation.

Par anticipation, il semblerait qu'une telle situation entraîne une modification du comportement de certains jeunes. Quelques 24-27 ans, parmi les plus diplômés, en viennent à refuser des stages longs en entreprise – stages au demeurant pas toujours d'une légalité totale. Et cela parce que, prévoyants, ils craignent, semble-t-il, que *« le compteur à années »* de cotisation ne tourne sans eux et, s'ils n'y prennent garde, d'être condamnés à travailler encore à près de 70 ans. Même si tant de prudence peut surprendre, il reste que le critère de l'âge, qu'ils préféreraient peut-être voir réhabilité, se révèle le plus mauvais pour déterminer le moment de la retraite, à moins de servir de garde-fou en étant couplé avec la durée de cotisation. En effet, l'âge *seul avantage celui qui* commence tardivement sa carrière et qui, n'ayant pas un travail pénible, peut profiter d'une espérance de vie supérieure. A l'inverse, l'âge pénalise celui qui a travaillé jeune et s'est épuisé à de lourdes tâches. Le tout, il est vrai, étant compensé *par le fait, par* ailleurs préoccupant, que 60 % de ceux qui font valoir leurs droits à la retraite sont déjà inactifs ou préretraités.

Que tant d'interrogations demeurent en suspens encore aujourd'hui, pour la gestion des retraites dans le secteur privé, ou qu'elles soient incluses dans l'actuel mouvement social qui paralyse la France, voilà qui ne cesse d'inquiéter, et est le signe d'une mutation mal préparée et mal maîtrisée. De ce point de vue, la manière employée en Italie pour parvenir à la réforme, pour houleuse qu'elle ait parfois été, aurait pu faire office de référence. *Le gouvernement Dini*, lui, a su signer un accord avec les syndicats, puis a obtenu la ratification, par référendum, d'une révison des règles autrement plus volontaire que celle d'Alain Juppé.

Alain Lebaube

Talents,...



Price Waterhouse
Management Consultants
recrute dans ses principaux
domaines d'expertise :

BANQUE & FINANCE,
ASSURANCE,
SYSTEMES D'INFORMATION,
ORGANISATION ET
SYSTEMES DE GESTION

en rubrique
Audit/Conseil

LBW

Il y a tant et tant de MBA mais un seul Executive MBA de l'ESSEC



INTERNATIONAL
MANAGEMENT
DEVELOPMENT

Vous êtes un jeune manager déjà expérimenté, et vos projets foisonnent au rythme de vos ambitions. Pouvez-vous faire l'économie d'une formation prestigieuse qui donnera un coup de fouet à votre carrière ?

Ce "plus" qui vous fait momentanément défaut pour réussir la carrière que vous portez en vous, venez le chercher à ESSEC IMD.

L'Executive MBA de l'ESSEC est un programme de formation bilingue français-anglais, totalement compatible avec l'exercice de vos responsabilités professionnelles.

Prochaine session :
juillet 1996 à décembre 1997 • 95 jours échelonnés le vendredi et le samedi • Sélection en cours.

Demandez votre dossier d'information à :

Catherine Bourgeot ou Thierry Godart : (1) 46.92.21.00.

ESSEC IMD - CNIT - 2 Place de la Défense - BP 230 - 92053 PARIS LA DÉFENSE
Tél. : 33 (1) 46.92.21.00 - Fax : 33 (1) 46.92.21.01

DOSSIER ● La retraite s'éloigne

Pensions : des nuages à l'horizon

Quel sera le revenu de remplacement ? L'incertitude prévaut pour les futurs retraités

LA réforme des retraités de 1993 allonge la durée de cotisation pour une retraite à taux plein, sans remettre en cause le droit au départ à la retraite à soixante ans. Cependant, on peut toujours garantir une retraite « pleine et entière ». La vraie question n'en reste pas moins pour tout futur retraité : de quel revenu de remplacement vais-je bénéficier ?

Selon une étude de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), en 1994, les pensions représentaient environ 70 % du dernier salaire brut. D'ici à 2015, le taux de remplacement, soit le rapport entre la retraite perçue et le dernier salaire d'activité, diminuera pour les hommes d'environ 7 points. Celui des femmes augmentera pour sa part légèrement, de 1 à 3 points, du fait de l'évolution des carrières que celles-ci connaissent aujourd'hui.

Cette étude ne s'intéresse cependant qu'aux personnes prenant leur retraite à soixante ans et ayant connu une carrière régulière durant quarante ans. Aussi, de plus en plus nombreux sont ceux qui, pour d'évidentes raisons financières, seront contraints de reculer leur départ à la retraite. Ne serait-ce que pour arriver au nombre de trimestres nécessaires afin de bénéficier d'une pension à taux plein. Un nombre de trimestres qui, avec la réforme, va d'ici à l'an 2004 être progressivement porté à 160. Or l'entrée dans la vie active, avec l'allongement de la durée des études et les difficultés d'insertion, se fait aujourd'hui de plus en plus tard. Sans compter que les probabilités de connaître ce qu'on appelle des « blancs de carrière » sont de plus en plus importantes dans le privé. Le temps des carrières toutes tracées à l'ancienneté est révolu.

RÉFÉRENCE

« *Le système d'acquisition des droits à la retraite permet d'amortir les irrégularités de carrière* », relève toutefois Raoul Briet, directeur de la CNAV. Celui-ci rappelle notamment qu'un chômeur, à condition d'être indemnisé, voit ses droits à la retraite validés. Aussi, suffit-il d'avoir travaillé 200 heures rémunérées au SMIC pour gagner un trimestre de cotisation. Néanmoins, ces règles ne neutralisent pas le manque à gagner d'un salarié au chômage, ou contraint d'accepter, à un moment donné, de sa carrière un emploi faiblement rémunéré ou à temps partiel. Un manque à gagner qui se répercute inévitablement sur son revenu annuel. Or, dans le calcul de la pension, n'est pas seulement prise en compte la durée de cotisation. Non moins capital est le salaire de référence. Celui-ci reposera en 2008 sur les 25, et non plus les 10, meilleures années. En limitant la possibilité d'éliminer les mauvaises années, cet allongement de la période de référence pénalise particulièrement ceux qui auront mené une carrière en dents de scie.

Certes les pensions ne déterminent pas à elles seules le niveau de vie des retraités. Les études prospectives existantes montrent que celui-ci se maintiendra à l'avenir, notamment en raison de l'arrivée progressive des femmes disposant de leur propre retraite. Le niveau du revenu de remplacement devient néanmoins de plus en plus aléatoire. C'est là sans doute que réside davantage le « privilège » des fonctionnaires, bien plus que dans le fait qu'ils ne cotisent que 37,5 ans et non 40 comme dans le privé. La carrière d'un agent de l'Etat, forcément pleine et régulière, assure une retraite équivalant à 75 % du traitement perçu au cours des six derniers mois d'activité. Les primes, il est vrai, ne sont pas prises en compte dans le calcul de cette pension. Or celles-ci sont souvent non négligeables. Cependant, un fonctionnaire n'a pas de mauvaise surprise au moment où il cesse de travailler. C'est là la rançon d'un statut n'assurant sans doute pas, à qualification égale, une rémunération aussi importante que dans le privé, mais offrant l'avantage d'une sécurité de l'emploi.

Lætitia Van Eeckhout

Et si la retraite n'avait plus d'âge ?

L'idée d'un départ lié à l'ancienneté et non à la date de naissance émerge de nouveau

« A*près quarante ans de boulot je laisse ma place.* » Lancé par la CFDT, le slogan illustre l'accord signé le 6 septembre dernier par les partenaires sociaux responsables du régime d'assurance chômage. Un accord qui, en autorisant les salariés âgés de cinquante-huit ou cinquante-neuf ans ayant cotisé au moins quarante années à la Sécurité sociale à cesser leur activité professionnelle, a remis au goût du jour l'idée d'une retraite liée à l'ancienneté et non plus à l'âge. Le débat ne date pas d'hier. « *Déjà en 1982, lors de l'instauration de la retraite à soixante ans, nous étions quelques-uns à suggérer qu'il aurait été préférable de rattacher la retraite à une durée de cotisation et non plus à une date de naissance*, raconte Bernard Brunhes, qui, à l'époque, était conseiller du premier ministre Pierre Mauroy, *mais nous n'avons pas obtenu gain de cause. La retraite à soixante ans constituait une vieille revendication du mouvement ouvrier. Il s'agissait d'une mesure très symbolique et il n'était pas question de ne pas la mettre en place.* »

L'ordonnance du 26 mars 1982 avait donc offert à tous les salariés une retraite à taux plein de 50 % dès l'âge de soixante ans, à condition toutefois d'avoir cotisé au moins cent cinquante trimestres, soit trente-sept ans et demi. « *Dans ce système, une personne entrée sur le marché du travail à l'âge de quatorze ans cotise quarante-six ans avant d'avoir le droit de prendre sa retraite. Et, passé trente-sept ans et demi, les cotisations ne servent plus à rien* », déplore Bernard Brunhes. Une situation d'autant plus injuste que ce sont généralement les salariés des catégories socio-professionnelles les plus défavorisées qui arrivent très tôt dans la vie active. Et que, du fait d'une espérance de vie plus réduite que celle des cadres ou des enseignants, ils bénéficient aussi d'une retraite plus courte. « *Il ne me semblerait pas du tout scandaleux qu'une personne ayant commencé à travailler à quatorze ans puisse bénéficier d'une retraite à cinquante-quatre ans*, plaide Dominique Thierry, vice-président de Développement et Emploi, et partisan, lui, d'une retraite liée à la fois à la durée de cotisation et aux conditions de travail.

Alors l'âge serait-il un mauvais critère ? « *Les arguments qui plaident en faveur d'une retraite liée à l'ancienneté sont tous très valables. Mais je pense que, au vu de la situation de l'emploi, l'âge de la retraite sert aussi de garde-fou. Si on le supprimait, la situation serait encore beaucoup plus précaire pour les 50-55 ans ne possédant pas la durée de cotisation exigée* », remarque Xavier Gaullier, chercheur au CNRS et auteur de *La Deuxième Carrière* (Seuil).

Force est de constater que l'âge officiel et symbolique de soixante ans est aujourd'hui battu en brèche par deux logiques totalement opposées : la nécessité de remplir les caisses de retraite qui passe impérativement par un allongement de la durée de cotisation, et le besoin de sauvegarder des emplois qui, jusqu'à présent, se résout par la sortie de plus en plus tôt des anciens du marché de l'emploi.

CONTRADICTION

Ainsi, dans le premier cas, à la suite de la réforme mise en place en 1993 par le gouvernement d'Edouard Balladur, tous les salariés entrés sur le marché de l'emploi après vingt ans ne pourront très bientôt plus prétendre à une pension à taux plein une fois fêtés leurs soixante printemps. Le décret du 28 août 1993 préconise en effet que d'ici à 2004, le nombre de trimestres de cotisation passe de 150 à 160 à raison d'une hausse d'un trimestre par an. L'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du *baby boom* devrait encore augmenter la pression : selon une étude menée par Entreprise et Personnel, intitulée « *Epargne et Retraite* », entre 2005 et 2010, le nombre de nouveaux retraités devrait passer de 500 000 par an à près de 800 000. De même, le rapport du Commissariat au Plan, « *Perspectives à long terme des retraites* » publié en octobre 1995, pointe que « *dans le cadre du scénario le plus sombre il ne resterait plus à l'horizon 2040 que 1,1 cotisant par retraité contre 2 en l'an 2000 et 3 en 1990* ».

Pourtant, paradoxalement, alors que le nombre de retraités augmente et que l'espérance de vie s'allonge, les réponses actuelles aux problèmes de l'emploi vont, elles, vers un temps de carrière professionnelle de plus en plus réduit. Avec un recours de plus en plus massif aux préretraites : « *la majorité des salariés français quittent leur emploi avant l'âge de la retraite, qui est pourtant l'un des plus faible d'Europe* », note Paul Constantin, directeur d'études à Entreprise et Personnel. « *L'âge constitue un critère facile à gérer qui satisfait à la fois les entreprises, l'Etat et les syndicats. La mise en retraite anticipée constitue la solution la plus consensuelle pour supprimer des emplois* », renchérit Xavier Gaullier.

Face à ces deux tendances divergentes, l'âge officiel de la retraite, bien que quelque peu malmené, permet encore aux salariés licenciés après la cinquantaine de bénéficier de diverses mesures de soutien jusqu'à cette date frontière entre le monde des actifs et des retraités. Un filet de sécurité qui, dans l'avenir, pourrait toutefois s'estomper de lui-même avec la mise en place d'un système mixte mélangeant retraite par répartition et par capitalisation : « *On ne toucherait plus que ce que l'on aurait versé et seule la durée de cotisation importerait. Il n'y aurait plus de référence à l'âge* », conclut Bernard Brunhes.

Nathalie Mlekuz

Démarrer le « compteur à années »

Soucieux de leur retraite, les jeunes sont moins tentés par des stages de longue durée. Alors que les entreprises en abusent

LES jeunes diplômés seraient-ils vieux avant l'âge ? Auraient-ils l'esprit occupé du souci de leur retraite, avant même leur premier emploi ? Un certain nombre de responsables du recrutement dans les entreprises se posent désormais la question. Il leur arrive en effet de se voir refuser des offres de stages au motif qu'ils sont trop longs ; et cela y compris lorsqu'il s'agit de stages à l'étranger – très recherchés voilà peu de temps encore.

Professeur à l'Essec, Jean-Marie Peretti traduit ainsi l'état d'esprit de ces jeunes : « *Je partirais volontiers passer un an dans tel ou tel pays, mais cela repousse d'autant l'âge où je vais commencer à cotiser pour ma retraite, et du même coup, le moment où je pourrai en bénéficier. Je ne veux pas sacrifier ainsi les vertes années de ma soixantaine.* » Il y voit une « *frilosité* » nouvelle : « *Depuis 1993 et la prolongation à quarante ans du temps de cotisation, les jeunes s'attendent à une vie active de plus en plus longue et leurs comportements finissent par en être modifiés.* »

Ce souci de voir démarrer le « *compteur à années* » ne s'exprime qu'à partir de vingt-quatre ou vingt-cinq ans. Plus tôt, on accepte n'importe quel type de statut dans une entreprise, ce que confirme Sophie qui prépare un diplôme de Sup de Co. Son école conseille aux étudiants de prendre un congé en cours d'études pour travailler un an dans une société. Ce qu'elle a fait. Mais, ajoute-t-elle, « *ceux qui ont fait ce choix ont tous un an d'avance. Nous nous sentons plus libres que les autres.* » À l'inverse, rares sont les garçons qui suivent ce conseil. « *Ils préfèrent effectuer leur service comme coopérants du service national en entreprise (CSNE) car, là, ils seront considérés comme salariés et cotiseront donc pour leur retraite.* »

Chargée du recrutement des ingénieurs et cadres chez Usinor-Sacilor, Florence Amiel a, elle aussi, observé un changement d'esprit. « *Jusqu'en 1992*, raconte-t-elle, *jamais, au grand jamais, je n'ai entendu prononcer le mot "retraite" au cours d'entretiens de recrutement. Sur des milliers ! Depuis lors, cela m'est arrivé à quelques reprises.* » Mais cela reste un sujet que l'on aborde difficilement, constate-t-elle : « *Les candidats ne m'en parlent que s'ils ont confiance, s'ils me connaissent. Et le sujet est toujours abordé sur le mode humoristique, comme s'il s'agissait d'une plaisanterie.* »

LUXE

De fait, tout jeune diplômé ne peut s'offrir le luxe de refuser un stage, et cette attitude reste limitée à des titulaires de diplômes très recherchés. On aurait tort, pour autant, de prendre le phénomène à la légère. Il pourrait bien être la face émergée d'un iceberg géant : les entreprises n'abusent-elles pas de la situation de toute-puissance que leur donne la peur du chômage ? Quand, en effet, on commence à regarder ce que sont exactement ces « stages », on découvre une multitude de situations soit illégales, soit plus ou moins abusives.

Ainsi de nombreuses entreprises n'hésitent pas à demander aux étudiants de redoubler leur dernière année ou de s'inscrire pour une année supplémentaire, le but étant d'obtenir la convention de stage qui permettra de faire travailler ces jeunes presque gratuitement. Il arrive également que les stages soient prolongés au-delà de la durée prévue ou que les conventions soient renouvelées bien au-delà des délais légaux. « *De grandes entreprises ayant pignon sur rue gardent des stagiaires un an, voire davantage*, souligne Germaine Plainguier, responsable du service d'orientation, documentation et insertion professionnelle de l'université Paris-I. *Ainsi une grande compagnie aérienne fait tourner des services de formation aux langues de cette façon.* »

Sans compter cet autre cas de figure (très répandu lui aussi et presque aussi désastreux pour les retraités à venir) évoqué par Marie-Christine Portu, responsable du service jeunes diplômés à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) de Paris : « *Ce matin même, une très grosse entreprise nous a demandé plusieurs diplômés de haut niveau mais âgés de moins de vingt-six ans. Comme il lui est impossible de les prendre comme stagiaires, elle les prend en contrat d'alternance. Il y a donc contrat de travail et cotisation pour la retraite. Mais sur la base d'une rémunération qui se monte au mieux au SMIC.* » Ah, le joli temps de la retraite !

Marie-Claude Betbeder

Echos

Transports

■ **Organisés** par Regard international, « Les forums d'Iéna » aborderont, le 14 décembre, le thème des transports. Les débats porteront sur la récente prise de conscience par les transporteurs de la nécessité de créer des « lieux de vie » au sein des entreprises de transports publics. Jean Matteoli, président du Conseil économique et social, introduira ce forum organisé en partenariat avec la RATP, la SNCF, la revue *Urbanisme* et l'Ecole d'architecture de Paris-Belleville. Eric Raoult, ministre délégué chargé de la ville et de l'intégration, clôturera le débat.
Contact : Regard international, 8, rue Fallempin, 75015 Paris. Tél : (1) 45-78-36-17. Télécopie : (1) 45-77-73-61.

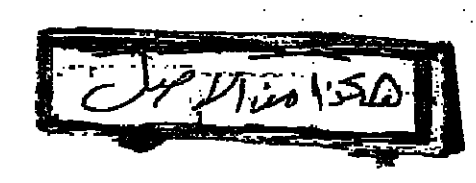
Syndicats

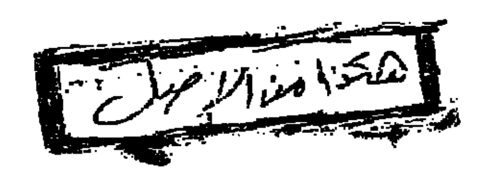
■ **La revue** *Management et conjoncture sociale* (MCF) organise le 13 décembre à Paris une journée consacrée à la CGT au lendemain de son 45e congrès ; la CFDT, sa situation interne et son effort de « *resyndicalisation* » ; Force ouvrière et la « *défense des acquis* ». Cette journée sera animée par Gérard Adam, professeur au CNAM et à l'Institut d'études politiques, et Hubert Landier, directeur de MGS. Ils seront entourés de spécialistes et d'observateurs du mouvement syndical dont Pierre-Eric Tixier, universitaire, sociologue, et Daniel Labbé, conseil en stratégie sociale.

Le Monde
DES PHILATÉLISTES
Chaque mois, pour tous les passionnés de timbres

Les programmes du câble
36 15 LEMONDE
2,23 F la minute

Commandez vos disques par Minitel
36 15 LEMONDE
2,23 F la minute





DOSSIER ● La retraite s'éloigne

Le grand chambardement italien

Durée de cotisation allongée, départ plus tardif, la loi Dini modifie de fond en comble le régime de retraite

L'HEURE de la retraite ne sonnera plus à trente-cinq ans pour les heureux bénéficiaires des « baby pensions » italiennes, ingénieux système qui permettait aux employés de la fonction publique, s'ils le souhaitaient, de partir en retraite anticipée après moins de... quinze ans de cotisation ! Un dispositif avantageux pour certains fonctionnaires qui pouvaient, dès lors, entreprendre une autre carrière dans le privé ! Très compliqué (il existe plus d'une quarantaine de régimes de retraite différents), le système était au bord du gouffre : globalement, le coût des retraites a atteint, au tournant des années 90, 13 % du produit intérieur brut, contre 9 % en France. En outre, l'Institut national de prévoyance sociale (INPS), qui gère les retraites du secteur privé, affiche un déficit de 70 000 milliards de lires (210 milliards de francs). C'est à l'aune de ces chiffres catastrophiques qu'il faut apprécier l'ampleur de la loi Dini, du nom de l'actuel président du conseil, qui modifie de fond en comble le régime des retraites. Une réforme d'autant plus salutaire que le dossier était devenu un serpent de mer de la politique italienne depuis une bonne quinzaine d'années. Dernière tentative de réforme en date : celle de Silvio Berlusconi, éphémère président du conseil, qui avait dû reculer il y a tout juste un an, sous la pression de la rue.

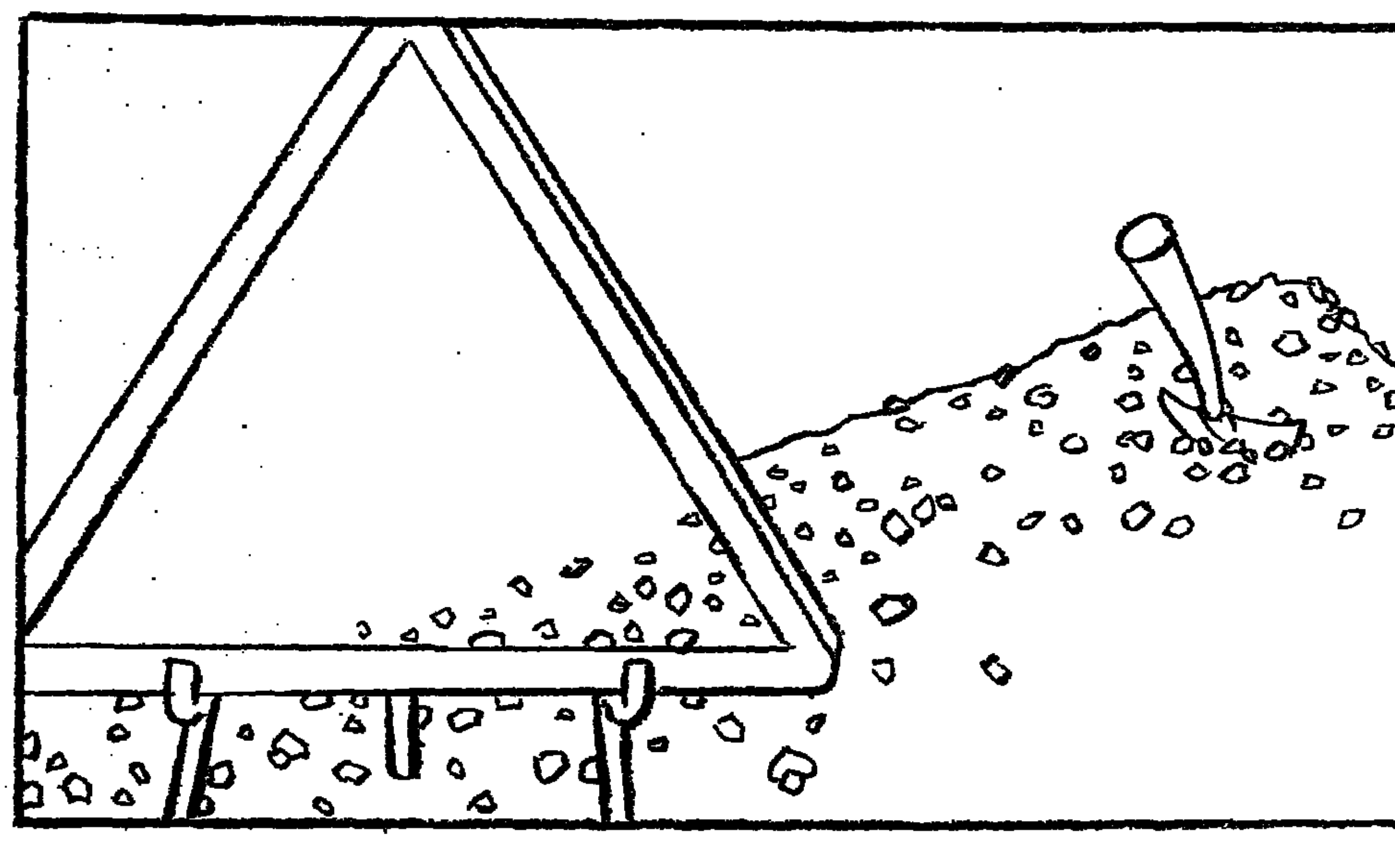
Plus question de tergiverser, l'heure est à l'assainissement des comptes publics. Les Italiens se sont finalement résolus à l'allongement de la durée de cotisation qui passe de 35 à 40 ans pour tous. Approuvée par référendum le 3 juin dernier par près de cinq millions de salariés et de retraités qui ont voté oui à 65 %, la loi sur la réforme du régime de retraite, fruit d'un accord conclu entre syndicats et gouvernement, a été définitivement adoptée par le Parlement le 4 août. Le dispositif prévoit qu'elle commencera à entrer en vigueur le 1er janvier prochain, par paliers successifs jusqu'en l'an 2008. D'où l'établissement de trois générations : les pères qui totaliseront plus de dix-huit ans de cotisations à la fin de l'année, les enfants qui n'auront pas atteint ce cap à cette date et les petits-enfants qui arriveront sur le marché du travail à partir du 1er janvier prochain.

Point-phare de la réforme Dini, le départ à la retraite sera retardé : alors qu'aujourd'hui ils partent à soixante et cinquante-cinq ans, hommes et femmes partiront respectivement à soixante-cinq et soixante ans en l'an 2000. Surtout, le privilège de la retraite dite « d'ancienneté », qui permettait de partir à tout âge, pourvu qu'on ait cotisé pendant trente-cinq ans, a vécu. Lorsque le nouveau dispositif sera définitivement entré en application, les salariés devront satisfaire à deux conditions pour faire valoir leurs droits à la retraite : être âgé d'au moins 57 ans et avoir cotisé pendant quarante ans. À l'ancien système qui reposait sur la rétribution (le montant de la retraite était calculé sur la base des dix dernières années de salaire), la réforme Dini substitue un calcul à partir des cotisations effectivement versées pendant toute la durée de la vie professionnelle. Résultat : alors que les Italiens pouvaient légitimement espérer percevoir, au titre de leur retraite, quelque 80 % de leur dernier salaire, ils devront désormais se contenter de 60 à 70 %. *In fine*, ces efforts devraient permettre de réaliser plus de 100 000 milliards de lires (environ 300 milliards de francs) d'économies entre 1996 et 2005.

RATTRAPAGE

Quant aux étudiants, ils n'ont pas, à la différence de leurs homologues français à s'inquiéter outre-mesure de l'allongement de la durée de cotisation : ils pourront, en effet, continuer à profiter de ce dispositif original, propre au droit des retraites italien, qui offre aux volontaires la possibilité, au moment d'entrer dans la vie professionnelle, de rattraper les cotisations dues au titre de leurs années d'études. Moyennant une attestation de l'université, celles-ci sont ainsi comptabilisées dans les quarante ans fatidiques. Onéreux parce que correspondant à plusieurs années d'études, le rattrapage des cotisations est en fait souvent effectué par la famille. Preuve qu'au pays de la « *combinazione* » aussi, la cellule familiale peut servir de « caisse de secours » lorsqu'il s'agit d'aider les enfants à voler de leurs propres ailes...

Philippe Baverel



Comme un air de fuite en avant

En dépit de l'allongement de la durée du travail, les entreprises continuent à se séparer des salariés les plus âgés

LE raisonnement est imparable : avec l'obligation de cotiser progressivement jusqu'à 40 ans, au lieu de 37,5 ans, pour bénéficier d'une retraite à taux plein, les salariés sont condamnés à rester plus longtemps dans les entreprises. On pourrait donc s'attendre que ces dernières réfléchissent dès maintenant à la façon de gérer cet allongement de la durée du travail. Or il n'en est rien. La plupart d'entres elles poursuivent des pratiques qui vont se révéler de plus en plus perverses.

Comment peut-on remobiliser les 57-62 ans, afin de leur permettre d'aller au bout de leur période de cotisation à l'assurance-vieillesse ? « *Il ne s'agit pas d'une préoccupation que nous avons intégrée à nos politiques de ressources humaines* » ; « *nous n'en sommes pas là* » ; « *c'est prématuré* » : les réponses de la plupart des directions des ressources humaines (DRH) des grandes entreprises sont assez déconcertantes. Alors que les stratégies de croissance externe ou de financement – en fonction de taux d'intérêt – des entreprises suscitent des anticipations sur parfois plusieurs années, voilà qu'appliquer la démarche à la gestion des fins de carrière se transforme en attentisme...

Cette myopie a cependant une explication : habituées depuis le début des années 80 à se « débarrasser » des salariés les plus âgés dans le cadre de réductions d'effectifs, les entreprises ont systématiquement ramené la gestion de fin de carrière à la multiplication des départs anticipés. Sous forme de licenciement pur et simple d'abord, moyennant des indemnités de départ, et laissant à la charge des Assedic le complément de revenu des licenciés jusqu'à leur retraite. Dans le cadre de plans sociaux, ensuite, grâce aux différentes mesures d'âge, financées par le Fonds national pour l'emploi (FNE).

L'exemple des entreprises de la sidérurgie est éloquent. Dès la fin des années 70, et jusqu'en 1990, diverses CGPS (Convention générale de protection sociale) se sont succédé. Négociés avec la chambre syndicale de la sidérurgie, ces différents accords ont conduit au départ de salariés dès l'âge de 50 ans, ces derniers étant déclarés en « *dispense d'activité* » de 50 à 55 ans, puis en « *cessation anticipée d'activité* » au-delà de 55 ans. En 1990, une convention emploi a finalement été signée, limitant le départ des 50-55 ans aux entreprises touchées par de « *lourdes restructurations* ». Il est vrai que la purge était déjà bien entamée...

Pour être extrême, cette pratique n'en traduit pas moins l'attitude générale des entreprises à l'égard des salariés de plus de 55 ans, ces dix dernières années. Jusqu'aux plus riches d'entre elles, qui, notamment face à des refus de FNE, ont élaboré des systèmes « maison » assurant jusqu'à leur retraite les revenus des salariés licenciés. Chez IBM, par exemple, le système permet aujourd'hui des départs dès 52 ans avec 70 % du salaire garanti jusqu'à la retraite. Résultat : « *En abusant largement de départs anticipés, la France occupe aujourd'hui avec les Pays-Bas la position de lanterne rouge dans la Communauté européenne en matière d'emploi des salariés les plus âgés* », précise Paul Constantin, directeur d'études à Entreprise et personnel. Moins de 45 % des personnes âgées de 55 à 65 ans sont des actifs, et une personne sur deux qui fait valoir aujourd'hui ses droits à la retraite n'est déjà plus en activité.

On comprend que, dans ces conditions, les entreprises ne soient guère pressées de changer leurs habitudes. « *Elles continueront à se passer de leurs salariés âgés*, déclare un responsable syndical, *même si cette attitude entre en contradiction avec les mesures d'allongement de la durée du travail. Pourquoi changeraient-elles alors que, dans la plupart des cas, c'est à la collectivité de supporter une grande partie de la charge financière liée à ces pratiques ?* »

Certains responsables envisagent toutefois des solutions de rechange aux plans FNE qui, restriction budgétaire oblige, vont devenir plus difficiles à obtenir.

PROGRESSIVITÉ

Destinée à faciliter le départ anticipé des salariés de plus de 55 ans, la préretraite progressive pourrait à l'avenir leur offrir une solution. C'est en tout cas ce que semblent indiquer les résultats du tout récent baromètre de conjoncture social réalisé par l'ANDCP (Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel) : près de 44 % des 774 DRH interrogés déclarent vouloir utiliser à l'avenir, en priorité, cette formule d'aménagement du temps de travail. Un dispositif qui offre en outre l'avantage de pouvoir faire face à l'allongement de la durée du travail.

« *Les préretraites progressives constituent sans doute un excellent outil de gestion des fins de carrière*, souligne Jacques Bouchaud, président de l'ANDCP, *d'autant qu'elles s'accompagnent d'une obligation d'embauche.* » Créé en 1993, le dispositif permet à des salariés de plus de 55 ans de passer à une activité à temps partiel, en conservant près de 80 % de leur ancien salaire, le tiers environ étant financé par l'Etat. Reste que cette formule de préretraite devrait s'accompagner d'une réflexion sur le contenu des activités partielles à offrir aux bénéficiaires. Et c'est bien là que le bât blesse.

La raison ? « *Ces dispositifs restent encore marginaux face aux anciennes pratiques* », précise cette ancienne DRH d'un grand groupe. Selon les chiffres les plus récents, fournis par le ministère du travail, 160 402 personnes étaient allocataires de préretraite FNE en juillet 1995, contre seulement 47 482 bénéficiaires de préretraite progressive.

Olivier Piot

Amérique : la fin de l'âge d'or

Aux Etats-Unis et au Canada, la retraite prend des allures de mirage. Certains « baby-boomers » devront continuer à travailler jusqu'à 70 ans

LES « *baby-boomers* » américains ont fini de rêver. La retraite, version image d'Epinal floridienne avec terrain de golf à proximité et belles après-midi ensoleillées, s'éloigne de jour en jour. Aujourd'hui encore, seulement 12 % des Américains de soixante-cinq ans et plus travaillent ou recherchent un emploi. Si la majorité des autres n'en a plus besoin, c'est parce que leur vie professionnelle a parfaitement coïncidé avec l'âge d'or du système de sécurité sociale, fondé en partie sur l'épargne.

Mais l'époque touche à sa fin : beaucoup des 76 millions de « *baby-boomers* » qui ont actuellement entre trente et quarante-neuf ans devront continuer à travailler jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, et si possible plus longtemps. Les difficultés économiques, des vies en moyenne plus longues, l'avenir incertain de la sécurité sociale, l'insuffisance d'épargne, sans oublier bien sûr le prix élevé des logements, le coût de la santé et de l'enseignement supérieur ont modifié les règles du jeu. L'hebdomadaire américain *News and World Report* titrait, en juin : « *Arrêter de travailler ? Sûrement pas*, baby-boomers ».

Les Canadiens ne sont visiblement pas mieux lotis. Les assureurs estiment ainsi que, compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie et du coût des services sociaux et médicaux, leurs compatriotes devront travailler jusqu'à environ soixante-neuf ans. Ce que les intéressés ne souhaitent absolument pas. Les entreprises et les pouvoirs publics, à force d'utiliser la retraite anticipée comme gestion douce des réductions d'effectifs, ont fini par l'institutionnaliser. Au Canada, comme le précise un article du quotidien national *The Globe and Mail* (9 juin 1995), 60 % des hommes et 70 % des femmes cessent leur activité professionnelle avant soixante-cinq ans, âge légal d'ouverture des droits.

REMPLACEMENTS

Aux Etats-Unis comme au Canada, il en va des conditions de vie des futurs retraités de l'an 2020. Une étude de B. Douglas Bernheim, professeur d'économie à l'université de Stanford, indique que pour quitter son emploi à soixante-cinq ans, sans diminution brutale de son train de vie, un « *baby-boomer* » devrait épargner trois fois plus qu'il ne le fait aujourd'hui ! Travailler cinq années supplémentaires jusqu'à soixante-dix ans évite bien évidemment d'avoir à se serrer la ceinture pendant ses plus belles années.

Reste néanmoins une difficulté de taille. Garder un job, certes, mais lequel ? Les entreprises américaines ont, elles aussi, commencé à licencier par le haut de leur pyramide des âges. Au cours de la dernière récession, les cinquante-cinq ans et plus ont perdu leur travail cinq fois plus souvent que leurs cadets. La Commission fédérale pour l'égalité des chances au travail enregistre environ chaque année, depuis 1990, plus de 17 000 plaintes pour discrimination due à l'âge. Autant dire que les « vieux » demandeurs d'emploi partent avec un handicap sérieux.

Un peu d'espoir se dessine tout de même avec les résultats d'une enquête que vient de mener l'Association américaine des personnes retraitées (*AARP*) auprès de quatre cents directeurs des ressources humaines. Ces derniers se disent intéressés, dans le cadre du temps partiel et de l'intérim, par les qualités développées par les plus de cinquante ans. Ils se montrent plus flexibles que les jeunes loups de trente ans et surtout davantage expérimentés, capables donc de donner un coup de main efficace quand la charge de travail l'exige.

Les entreprises de travail temporaires spécialisées dans les remplacements de cadres moyens et supérieurs, et dont le nombre ne cesse d'augmenter aux Etats-Unis, n'ont pas été longues à comprendre cette nouvelle tendance. Les candidats à qui elles confient le plus de missions ont cinquante-cinq ans et plus...

Marie-Béatrice Baudet

Echo

Ressources humaines

■ La deuxième édition du Salon « Solutions ressources humaines », Salon des dirigeants d'entreprise et des responsables de la fonction personnel, se déroulera les 20, 21 et 22 mars 1996 au CNIT Paris - la Défense. Organisé en partenariat avec l'association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP), la manifestation sera complétée par un cycle de conférences avec la collaboration des commissions spécialisées de l'association. Selon les organisateurs, plus de cent exposants seront réunis autour de quatre grands secteurs : conseil, formation, informatique appliquée à la gestion des ressources humaines, protection sociale. Contact : Infopromotions. 97, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél : (1) 44-39-85-00. Télécopie : 45-44-30-40.

ETUDIANTS
SALAIRE des JEUNES DIPLÔMÉS
STAGES
BUREAU des ÉTUDIANTS
3615 LEMONDE



RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Le travail demain, solitaire ou solidaire ?

par Daniel Croquette

DEMAIN, serons-nous travailleurs indépendants ou salariés reliés à l'entreprise par un contrat de travail plus souple ? Quel sera le contrat de travail de l'avenir ? Des écrits ou des travaux récents nous obligent à nous poser la question. Si nous voulons éviter d'élargir la fracture sociale, il est temps d'y apporter collectivement des réponses. L'expérience du CESI – organisme de formation continue pour cadres, agents de maîtrise et techniciens – m'incite à apporter ma contribution à ce débat. Les cadres que nous accueillons en formation sont pour partie des demandeurs d'emploi. Ces derniers peuvent être plus facilement employables sous certaines conditions. Ces mêmes conditions sont indispensables aux cadres en activité pour rester employables eux aussi. En voici quatre.

Premièrement, il faut que les cadres cultivent des projets. Cette exigence est certaine pour les demandeurs d'emploi. Elle est de plus en plus vraie pour les autres. Par exemple, il est demandé aux cadres des entreprises de prestation intellectuelle de générer pour l'avenir leur propre chiffre d'affaires. Mais n'en est-il pas de même dans les autres activités, les cadres devant devancer la transformation de leur compétence ? La protection d'un CDI est illusoire. Ne sont gardés que ceux qui permettront à l'entreprise de progresser. Ne pourront changer d'entreprise que ceux qui ont une vision claire de leur avenir.

Deuxièmement, les cadres doivent entretenir et développer un réseau. Beaucoup de cadres sont surchargés de travail et ont le « nez dans le guidon ». Ils sont très surpris lorsque l'entreprise remet en cause leur emploi. Ils n'ont pas pris le temps de garder une zone d'autonomie dans leurs relations professionnelles qui leur permette un recul dans leur travail et la culture d'un réseau large de connaissances qui leur sera utile un jour ou l'autre. Se couper d'un réseau est suicidaire car se positionnent pour un poste de nombreux candidats aussi compétents les uns que les autres.

Troisièmement, que les cadres gardent dans la tête une capacité de changer et de saisir les opportunités. La mobilité professionnelle est source d'enrichissement. Elle n'est possible que si les occasions sont détectées et saisies. L'entreprise peut ne voir que son intérêt à court terme et maintenir trop longtemps des cadres compétents à des postes où ils finissent par perdre leur employabilité.

Quatrièmement, qu'ils gardent aussi la conviction qu'ils sont davantage que des hommes ou des femmes au travail afin de renforcer pour les uns, d'entamer pour les autres, des projets et des réseaux extra-professionnels.

Ces quatre conditions sont d'autant plus nécessaires aujourd'hui que les entreprises gèrent de moins en moins la carrière de leurs cadres. Ceux-ci doivent donc avoir un souci constant de se poser la question : « Que puis-je faire demain ? » et d'examiner les scénarios possibles si un incident de parcours survenait, ou même s'il devenait nécessaire qu'ils changent de trajectoire. A l'intérieur de ces scénarios, ils doivent aussi avoir examiné la case chômage toujours possible : les conditions de revenus, la formation complémentaire à aquérir, les projets à mettre en œuvre. Cette case étant explorée, et non rédhibitoire, elle donnera aux cadres une autre dynamique et une prise de risques plus grande dans leur vie professionnelle, donc une plus grande probabilité de garder leur emploi. En effet, la crainte du chômage est à la fois un risque pour l'énergie de chacun et une cause de freinage de l'économie.

Des cadres responsables de leur propre devenir ! Une culture de projets ! Cette logique conduit un certain nombre d'analystes à envisager pour demain une autre nature du contrat de travail. Pour eux, l'heure du salariat aurait sonné. Nous passerions maintenant à celle du post-salariat où chacun aurait un statut de travailleur indépendant louant ses services comme autrefois. Jean Dubois et Gérard Donnadieu développent cette voie possible dans leur dernier ouvrage *Réguler le social dans l'entreprise*. Pour ma part, j'y vois le risque suivant : tous, cadres ou non, n'avons pas la même énergie pour remplir les quatre conditions ci-dessus. Nous ne l'avons pas de la même manière aux différents moments de notre existence. Une telle thèse conduirait inévitablement à accentuer la société à deux vitesses qui laisserait un nombre important de ses membres au bord de la route. Tout en ne niant pas une évolution en cours, il s'agit donc collectivement de trouver d'autres voies. Le rapport, intitulé « Le travail dans vingt ans », de la commission du Plan, présidée par Jean Boissonnat, émet une proposition intéressante, celle du contrat d'activité. Il s'agit de donner à chacun une garantie collective qui lui permette d'alterner des temps de plein emploi, des moments de formation, des périodes momentanées de retrait partiel ou total de l'emploi. Le contrat ne serait pas rompu pour autant et prévoirait un revenu lié à chaque période. Ce serait à la fois une incitation pour que chacun gère sa mobilité et une garantie contre les risques d'une telle démarche. L'idée est bonne. Elle requiert un approfondissement pour la mise en œuvre.

Demain ne sera pas comme hier. Le contrat de travail actuel n'est pas une garantie suffisante et ne se trouve pas complètement en phase avec la réalité du travail et de la société. Il me paraît essentiel d'explorer toutes les voies qui permettront d'atténuer la fracture entre actifs et chômeurs qui mine la société.

Daniel Croquette *est directeur au CESI (Centre d'études supérieures industrielles) Paris-Ile-de-France*

COMMUNICATION

Les voies de la consigne

« Dis-moi par quel mode on te communique les instructions dans ton travail, je te dirai exactement qui tu es... »

PAR quel mode de communication les instructions et les consignes de travail sont-elles transmises aux salariés ? De vive voix ? Par téléphone ? Par écrit ? Par ordinateur ? Moins anodine qu'il y paraît, la question a été posée en 1987 et 1993 à un échantillon représentatif de la population active ayant un emploi – sauf dans les secteurs de l'énergie et du bâtiment – de 21 000 personnes (enquêtes *« Technique et organisation du travail auprès des travailleurs occupés »* organisées par la Dares/ministère du travail). Publiées dans la *Lettre du Centre d'études de l'emploi* (numéro 39, octobre 1995. *« Les communications de travail : comment et avec qui ? »*, par Frédéric Moatty), les conclusions tirées des réponses montrent une progresssion significative des modes de communication à distance.

En 1993, neuf salariés sur dix affirment recevoir des consignes de vive voix. S'il reste le mode de communication à la fois le plus naturel et le plus accessible, l'échange linguistique n'est jamais neutre puisque, comme l'ont montré les travaux de Pierre Bourdieu, interviennent d'autres référents sociaux (registre de vocabulaire, tenue vestimentaire...). Si la transmission des instructions de vive voix régresse très légèrement (de 93 à 90 %) entre 1987 et 1993, les modes de communication à distance sont en progression, au premier rang desquels l'écrit, qui passe de 47 à 55 %.

Outre qu'il permet de conserver une trace fiable, le texte, impersonnel mais plus formel, contribue à « mettre au clair » les consignes. Il présuppose aussi un niveau scolaire minimum pour lire et décoder le message. Apprécié pour son interactivité, le recours au téléphone augmente également (de 38 à 43 %).

Conséquence du développement de l'utilisation de l'informatique comme moyen de coordonner l'activité des agents, un salarié sur dix (contre 4 % il y a huit ans) reçoit des instructions par machine interposée (écran d'ordinateur généralement). Quant aux messages en eux-mêmes, leur contenu semble laisser une certaine marge d'initiative, voire d'autonomie, aux destinataires puisque 82 % des salariés estiment que *« leurs supérieurs hiérarchiques indiquent plutôt l'objectif du travail »* et qu'ils *« choisissent eux-mêmes la façon d'y arriver »*.

Le choix des modes de communication, souvent complémentaires (une consigne donnée de vive voix peut être confirmée ensuite par écrit), dépend de plusieurs critères, à commencer par le niveau socio-professionnel des agents. Le nombre de subordonnés recevant des instructions par écrit apparait étroitement lié au niveau d'études puisqu'il passe de 30 % pour les non-diplômés à 71 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur. En fait, plus on s'élève dans la hiérarchie plus la proportion de salariés recevant des instructions à distance, c'est-à-dire par le biais d'un support (papier, téléphone ou informatique), augmente.

GROUPES

A l'aune de cet indicateur, reflet de la différence de rapport à la langue entre les classes sociales, trois groupes se distinguent. Les ouvriers non qualifiés reçoivent essentiellement leurs consignes de vive voix : leur rapport à l'écrit est faible. Les professions intermédiaires et les employés reçoivent leurs instructions par des canaux plus variés (téléphone, ordinateur...), qui rétablissent une distance, géographique mais aussi sociale, entre le donneur d'ordres et l'exécutant.

Enfin, les cadres et diplômés de l'enseignement supérieur recourent à la palette de vecteurs de communication la plus sophistiquée et la moins routinière. S'ils font massivement appel aux modes de transmission modernes (fax,...), ils cherchent aussi parallèlement à rétablir, autant que possible, les contacts personnels de proximité.

Le choix d'un moyen de communication est aussi fonction de la taille de l'entreprise et du domaine d'activité : les canaux de transmission ne sont évidemment pas les mêmes dans une PME et dans une multinationale.

En règle générale, les grandes entreprises, les administrations et les établissements publics recourent plus systématiquement aux consignes écrites, de même que certains secteurs d'activité comme la chimie, l'électricité, l'électronique ou l'aéronautique. Les grandes sociétés ont aussi tendance à généraliser les instructions standardisées qu'elles disséminent dans leurs filiales à travers leur réseau informatique.

Plus inattendu, le choix d'un type de communication varie enfin selon le sexe. D'après l'enquête publiée par *La Lettre du Centre d'études de l'emploi*, il apparaît en effet que *« les hommes ont des communications de travail plus distanciées que les femmes »* : est-ce à dire que lorsqu'elles « portent la culotte » ces dames préfèrent transmettre les ordres en situation de face-à-face ?

Philippe Baverel



- LE MAGAZINE -

Marie-Claude BETBEDER
reçoit cette semaine
Franklin CLAUDE
membre du réseau « Raid Emploi »

Une émission diffusée par 375 radios locales




Le Monde INITIATIVES

LECTURES

Cinquante ans de « Sécu »

L'ŒUVRE COLLECTIVE : CINQUANTE ANS DE SÉCURITÉ SOCIALE – ESPACE SOCIAL EUROPÉEN, Observatoire européen de la protection sociale, 224 p., 180 F.

LE cinquantenaire de la Sécurité sociale valait d'être salué. C'est ce que fait ce volume, abondamment illustré, à travers une description chronologique des événements qui ont concerné le système français de protection sociale, en les insérant dans leur contexte économique, social et politique. En cela, il constitue un document de référence, utile à la compréhension des interrogations et des controverses actuelles. Il montre notamment que les débats sur le fonctionnement et sur l'avenir de la Sécurité sociale, comme sur la maîtrise des dépenses de santé, ne datent pas d'aujourd'hui.

À travers les vicissitudes des politiques et des conjonctures, le grand dessein de départ : *« débarrasser les travailleurs de la hantise du lendemain »*, selon l'expression de Pierre Laroque, qui construisit notre système de Sécurité sociale à la Libération, est toujours présent, mais il est mis à rude épreuve en raison des problèmes d'équilibre financier des régimes sociaux. En outre, comme le souligne Dalmer D. Hoskins, secrétaire général de l'association internationale de la sécurité sociale, *« ce qui fait défaut en cet anniversaire, c'est la capacité de démontrer que la sécurité sociale apporte actuellement une contribution positive au fonctionnement des économies modernes »*. En conséquence, *« il est maintenant nécessaire de reformuler, de revivifier et de redéfinir les fondements intellectuels et conceptuels qui la sous-tendent »*.

Daniel Urbain

DES IDÉES DE « BOULOT »

■ *« À l'heure où l'emploi se fait plus rare, les activités de service peuvent représenter une solution transitoire, voire déboucher sur un moyen de gagner sa vie »*. À partir de ce constat, Martine Ternois présente des idées de « boulots », surtout centrés sur les besoins des particuliers, de l'entretien des piscines à l'organisation de fêtes privées en passant par la vidange des moteurs. Les caractéristiques de ces activités et les compétences qu'elles impliquent sont décrites succinctement. L'auteur donne des indications sur le ciblage de la clientèle potentielle et sur les formalités à accomplir.

***200 petits boulots pour tous*, de Martine Ternois. Marabout (246 p., 37 F).**

SECRÉTARIAT EFFICACE

■ Comment gérer une documentation, filtrer les appels téléphoniques, réaliser des transparents, tout en gérant au mieux son temps ?

Ce guide méthodologique pour secrétaire efficace apporte toutes les réponses nécessaires. De plus, il met en garde contre « le perfectionnisme et la trop grande gentillesse » des aspirantes « perles ». En introduction, Yves Cannac, qui préside le groupe Cegos, souligne l'évolution de la fonction vers le métier d'assistante, le travail de frappe diminuant.

***Secrétaire « pro »*, de Geneviève Bercovici et Christine Harache, Les Editions d'organisation, 160 p., 99 F.**

LE CLIMAT SOCIAL ILLUSTRÉ

■ Après avoir égratigné les mondes du management, de la communication et de la vente, quatre dessinateurs de presse et Jissey (journaliste d'entreprise) s'attaquent au climat social dans l'entreprise. Leur recueil de sentences illustrées peut détendre le PDG stressé mais aussi ses collaborateurs, en leur faisant prendre un peu de distance.

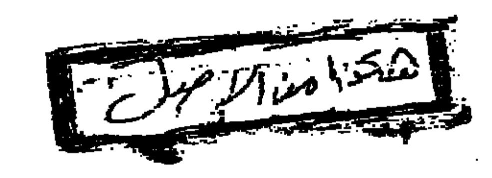
Exemples de maximes illustrées : *« Convaincre, c'est mettre dans ses discours ce qui manque à ses certitudes. » « Autrefois, le cadre était le dernier souci. Aujourd'hui, c'est le premier remords. »*

***Entreprise... Le climat pourrait bien s'améliorer*, de Gabs et Jissey. Editions Eyrolles (72 p. 78 F)**

Cahiers Initiatives : pour les jeunes diplômés qui deviendront des cadres qui deviendront des dirigeants qui embaucheront des jeunes diplômés.

Initiatives : le rendez-vous des jeunes diplômés, cadres et dirigeants d'entreprises.

Le Monde



REPRODUCTION INTERDITE

ORGANISATION ET GESTION DES ENTREPRISES

GESTION – FINANCE

Groupe Industriel Français (CA : 5 MDF environ), également implanté à l'étranger, recherche son

Directeur de Comptabilité

Paris **Rémunération attractive**

Rattaché au Directeur Financier du groupe et à la tête d'une équipe de 15 personnes, vous êtes responsable de la comptabilité de la société-mère et avez un rôle d'encadrement, de conseil et de contrôle des comptabilités des filiales.

Garant du respect du droit comptable et fiscal, vous supervisez les comptabilités générale et analytique et coordonnez la consolidation du groupe.

Vous déterminez également les résultats de l'entreprise (consolidé et par type d'activité), gérez la trésorerie courante, développez les systèmes d'information.

Agé de 40/45 ans, de formation supérieure et Expert-Comptable diplômé, vous justifiez d'une expérience opérationnelle d'au moins 10 ans dans une société industrielle de taille significative.

Votre anglais est opérationnel.

Adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à Sylvain **Rougeau, Michael Page Finance et Comptabilité, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou taper votre CV sur 3617 code MPage** *(Comiche 3,48F/Min)* **sous réf. SR12712**

MP

Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

HAUTE SAVOIE

PROSYS

Concepteur et fabricant de machines spéciales haut de gamme, destinées à l'industrie, notamment automobile, nous réalisons 80 % de notre chiffre d'affaires sur les marchés d'exportation et comptons, après 10 ans d'existence, au rang des 3 leaders mondiaux dans notre métier.

Afin d'assurer la poursuite de notre développement, nous renforçons nos structures et recherchons notre

Directeur financier

Sous l'autorité du Président-Directeur Général, vous participez à l'élaboration des stratégies et politiques financières de l'entreprise et assumez la responsabilité de leur mise en œuvre, afin d'assurer une réelle maîtrise de la croissance et un contrôle efficace de nos filiales.

A 30/35 ans environ, vous disposez bien sûr d'une formation supérieure en finance/gestion, complétée par un MBA. Vous justifiez d'une expérience réussie de la fonction, acquise dans une PMI fortement exportatrice ou la filiale étrangère d'un groupe industriel français.

Parfaitement bilingue anglais, vous évoluez avec aisance en milieu international. Vos compétences techniques et vos aptitudes relationnelles ne font aucun doute.
Votre potentiel est à la hauteur de nos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + curriculum vitæ) sous réf. 12-32052 à notre Conseil ONOMA, Tour du Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 03.

Onoma
GROUPE COURTAUD

Jouissant d'une excellente réputation et doté d'un site moderne, notre établissement PSPH se caractérise par un engagement global d'innovation, de performances et de qualité, en matière de soins et de gestion médicalisée, tout autant qu'un mode de management approprié.

DIRECTEUR ADJOINT DE CLINIQUE H/F

Ville Universitaire de l'Ouest

Vous assurez en priorité la direction opérationnelle des services administratifs, comptables, financiers et économiques de l'établissement, l'une de vos premières missions étant la mise en place d'une gestion par unité de responsabilités. Vous secondez le directeur dans l'optimisation du fonctionnement global de l'établissement, à travers ses équipes et ses moyens.

Pour ce poste évolutif, à 33/38 ans environ, de formation Bac + 4/+ 5 Droit/Gestion/Finance ou ENSP, vous êtes, après 5 ans d'expérience de la gestion hospitalière, impérativement familier du contrôle de gestion et de la gestion médicalisée, des procédures budgétaires, du développement du S.I.H. Vous visez aujourd'hui des responsabilités plus larges. Votre projet professionnel et votre potentiel vous conduisent vers des fonctions plus généralistes de direction.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 50.2889/LM, sur lettre et enveloppe, ou par fax : 44.01.01.51.

Mercuri Urval

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT ADMINISTRATIF ET FINANCIER OCEAN INDIEN

Véritable Numéro 2, vous supervisez fonctionnellement les équipes financières et comptables des filiales opérationnelles de la région. Votre mission est d'assurer un meilleur contrôle des differentes sociétés selon les normes du groupe.

A ce titre, vos principales responsabilités sont : le contrôle du processus budgétaire, la centralisation du reporting et la présentation au siège, le suivi des clôtures semestrielles et annuelles, la gestion de la trésorerie et des relations avec les banques, la supervision des questions fiscales et juridiques ainsi que le renforcement du contrôle interne.

Agé d'environ 35 ans, vous êtes diplômé d'une école de commerce et les responsabilités que vous avez assurées au sein d'une direction financière vous permettent de maîtriser tous les aspects techniques et humains de ce poste.

L'expérience de l'expatriation sera pour vous un atout.

Rémunération attrayante.

Merci d'adresser votre CV et une lettre manuscrite sous réf: 3093.

FAIRWAY Horizon Financier
40 rue La Pérouse 75116 Paris.

FAIRWAY
HORIZON

GOODWILL



Notre Groupe international d'origine suisse, leader dans le domaine de l'Instrumentation Scientifique, recherche pour sa filiale française son

FINANCIAL CONTROLLER ET PROCESS SUPPORT MANAGER

BILINGUE ANGLAIS

Rattaché au Directeur Général, vous managez la finance, la comptabilité, les Ressources Humaines, la logistique (Vente et Distribution), le développement de nos procédures et systèmes d'information. Stratège et opérationnel, vous participez au business plan et encadrez 15 personnes.

De formation Grande Ecole (HEC, ESSEC, IEP...), à 40 ans environ, vous désirez valoriser une solide expérience acquise au sein d'une multinationale, de préférence en milieu Instrumentation Scientifique. Vous maîtrisez le reporting anglo-saxon, l'informatique et si possible l'ALLEMAND. Ce poste de haut niveau a une vocation internationale (déplacements en Europe).

Notre Groupe mondialement reconnu à la pointe de la Technologie, saura vous offrir un véritable développement et des conditions de vie très motivantes.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la référence 46.3316/LM, portée sur lettre et enveloppe ou par fax : 47.08.22.26.

Mercuri Urval
Executive Service

,...& Expertises.



La force du réseau de PRICE WATERH
collaborateurs. Il permet le développen
mettent en oeuvre les meilleures solution
nous rejoignant, vous aurez l'opportunite
sur plusieurs continents.

BANQUE
& FINANCI

Après une formation grande école de cor
ingénieur, vous avez acquis une e
professionnelle réussie d'au moins ... an
métiers de la banque ou au sein d'une
fonctionnelle de banque française ou étr
premier plan. Vous possédez un réel savoi
les domaines de l'organisation, du contrôle
et des risques, des opérations de Banque C
et/ou de Banque de Marché (dette/char
produits dérivés...). Vous interviendrez sur
d'organisation, de définition et de mise e
systèmes d'information et de gestion
grandes banques françaises et internationale

MARKETING DES SERVICES

Consultant Junior

▼ Notre cabinet de Conseil de Direction implanté à Neuilly (92) est spécialisé en Marketing des Services et en Management.

▼ Nos clients sont des entreprises publiques et des sociétés de services de tailles et secteurs variés. Notre cabinet leur fournit des prestations de conseil de Direction et d'accompagnement à forte valeur ajoutée. Nous vous demanderons, après formation à nos méthodes, de participer à la réalisation de nos missions en étroite collaboration avec l'un de nos Directeurs Associés.

▼ De formation supérieure : ESC, DESS Marketing, ..., vous avez impérativement acquis une solide première expérience de 2/3 ans en marketing au sein d'une entreprise de services et souhaitez vous investir dans une structure qui sait encourager la réussite de ses collaborateurs.

▼ Merci d'écrire avec CV et prétentions à notre Conseil : TPA - 54 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris, en précisant la référence 12563 sur la lettre et sur l'enveloppe.

Publipanel

Philippe SERGENT,
rejoint le Cabinet H
à Issy-les-Moulineaux en t

Il était depuis 1990 chez ARNAUD DE MEN
recherche et de sélection de cadres dirig
biotechnologies et la santé.

Le Cabinet HENRI PHILIPPE, créé en 1980,
Professionnel de Qualification des Conseils e
prestations dans le Conseil en Ressources
compétences) et poursuit ainsi son développem
des services.

CHP Cabinet Henri PHILIPPE - 2 bis, rue

Évidence

CARRIÈRES INTERNATION



Important groupe d'audit et de conseil international, nous poursuivons notre développement en Europe de l'Est et CEI

Développez le conseil dans les pays de l'Est

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en tant que manager, vous participerez aux missions de stratégie et restructuration industrielles que nous menons pour le compte des actionnaires ou dirigeants.

A 35 ans environ (Bac +4, +5), vos responsabilités au sein d'une direction générale et/ou d'une société de conseil vous ont permis d'acquérir une expérience dans la gestion d'entreprise en réorganisation et/ou difficulté.

Connaissant bien les pays de l'Est où vous avez travaillé, vous souhaitez participer à un nouveau challenge et mettre à profit votre savoir-faire et votre autonomie.

Anglais indispensable, le russe serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M/70/A à COOPERS & LYBRAND Consultants Recrutement,

32 rue Guersant
75017 PARIS
Fax. (16.1) 45 72 82 81

CURRICULUM

Groupe de dimension internationale, recherche pour l'un de ses sites implanté en Europe du Nord, son

SAFETY MANAGER

De formation supérieure, Ingénieur ou équivalent, parfaitement bilingue anglais-français et fort d'une expérience significative de 10 ans environ en matière de sécurité en milieu pétrolier, para-pétrolier ou industriel, vous aspirez à de nouvelles responsabilités.

Nous vous offrons l'opportunité de valoriser vos compétences et vos acquis, en participant avec la Direction Sécurité du siège à la conception et à la gestion d'une politique exigeante de sécurité.

Faites-nous part de votre motivation, en adressant votre lettre de candidature, CV et prétentions s/réf.VDM7413 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE cedex qui fera suivre ou tapez 3615 EUROMES code VDM7413 (1,01F/mn) Fax 49 10 95 72.

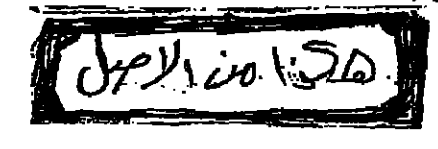
ORC

HUMAN RESOURCES DIRE
EUROPE
(position based in the United Kingd

Our client, a subsidiary of a US based Fortune 100 corporation, with activities in Western Europe, Central & Eastern Europe (including Russia) and the Middle East, is seeking to recruit their Human Resources Director, Europe. The position's responsibilities include the following on a strategic basis : Strategic recruiting, organisational planning and development, wage and salary planning proposals, executive compensation administration, country-based benefit plans and strategies, employee communications, strategic employee development, as well as HR liaison with US based Corporate, Group and Division organisations. Furthermore, the candidate will facilitate effective management across Europe for all organisations. Reporting to the President, the incumbent will have primary internal business relationships with the

Vice Presidents
Managers, Country
cessful candidate w
minimum qualificati
10 years of Human R
experience, includin
international operati
fluency. A mature
ability to interface v
leaders and comfort
business environmen
strong analytical ca
der this position is
career objectives, p
reference 5134AR)
Vitae in English, tog
copies of diplomas
Consulting Group
L - 1118 LUXEMB

PA Consulting Group
Creating Business Advantage







BAN… & FIN…

…(8 000 consultants) est au service de nos clients et de nos … le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays …ibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En …sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents

…e ou …ence …s les …tion …e de …dans …stion …ciale …tres, …ojets …e de …s de

…A/2

ASSURANCE

Diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez trois à cinq ans d'expérience acquise dans un cabinet de conseil ou dans une compagnie d'assurance à un poste opérationnel, informatique, commercial, de back-office production ou sinistres, d'organisation ou de contrôle de gestion

Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de pilotages de projets, de conception de systèmes de gestion, d'amélioration des performances commerciales, de maîtrise des coûts et des risques, de refonte des systèmes d'information.

Réf. ASS/2

SYSTEMES D'INFORMATION

Votre formation initiale (grande école d'ingénieur) est *complétée par 2 à 4 ans d'expérience professionnelle* dans les secteurs industrie, services (médias, audiovisuel, transport), banque, assurance, SSII réputée ou cabinet conseil. *Vous disposez d'une* expertise opérationnelle acquise dans les systèmes d'information incluant la maîtrise de technologies Client/Serveur, Approche Objet, Workflow/GED, Groupware, Data Warehouse, Réseaux Locaux/Telecom. Vous participerez à des missions de définition de stratégie informatique de groupe, de schémas directeurs, d'amélioration d'efficacité et de pilotage de projets. Une compétence fonctionnelle dans les métiers de l'industrie, de la banque ou de l'assurance serait un atout supplémentaire. **Réf. SI/2**

ORGANISATION ET SYSTEMES DE GESTION

Diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez *2 à 4 ans d'expérience* opérationnelle acquise en entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil ou d'audit, dans les domaines de la comptabilité, la gestion financière, le contrôle de gestion, la logistique industrielle ou la gestion de production. Une expérience de mise en place de progiciels (ORACLE, SAP, JDE, DBS) serait un atout supplémentaire. Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de Business Process Reengineering, de conception de systèmes d'information et de gestion, de sélection et mise en place de packages.

Réf. SG/2

Intégré à PRICE WATERHOUSE, vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et serez chargé de définir et d'appliquer des solutions pour nos clients. Pour ces quatre postes, l'anglais professionnel est indispensable. Les postes sont basés à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir

Nous avons besoin de vos talents pour dépasser les frontières avec nos clients.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de *candidature sous référence choisie à Catherine* VERDIEP-CRASSOUS. **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place *des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie)* ou faxer votre dossier au 41.26 15.07

Price Waterhouse Management Consultants



…nieur Agronome, IAE,
…RI PHILIPPE
…que Consultant Associé.

… & ASSOCIÉS, en charge des activités de … dans l'industrie agro-alimentaire, les

…bre de SYNTEC et de l'OPQCM (Office …nagment), *offre une gamme complète de* …nes (audit, recrutement, évaluation des …ns l'ensemble des secteurs de l'industrie et

…et - 92441 ISSY-les-MOULINEAUX CEDEX

Membre de Syntec-Conseil

…ATI…LES

Paris
Lyon
Lille
Marseille
Metz
Nantes
Toulouse
Grenoble
Bordeaux

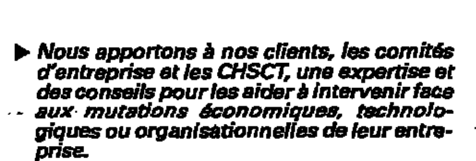


Groupe Alpha

Expertise - Conseil

Réconcilier l'économique et le social

- *Nous apportons à nos clients, les comités d'entreprise et les CHSCT, une expertise et des conseils pour les aider à intervenir face aux mutations économiques, technologiques ou organisationnelles de leur entreprise.*
- *Nous développons une expertise adaptée aux enjeux sociaux, au sein d'équipes plusridisciplinaires, pour proposer des solutions créatives, originales et opérationnelles.*
- *Nous avons pour objectif de fournir aux représentants des salariés, les compétences, le conseil et l'appui leur permettant d'être acteurs d'un dialogue constructif pour l'emploi et le développement de leur entreprise.*
- *Nous sommes un groupe de 200 personnes, qui saura vous donner diversité et perspectives.*



Vous êtes motivé(e)s par notre démarche et vous pouvez nous apporter vos compétences de haut niveau et votre expérience en qualité de :

◆ **INGÉNIEUR-CONSEIL :** Vous avez une expérience diversifiée dans l'industrie, vous serez à l'aise pour mener de façon autonome ou au sein d'une équipe pluridisciplinaire des missions d'expertise et de conseil : diagnostic d'outils de production, analyses et conseil stratégiques, organisation industrielle et commerciale, introduction de nouvelles technologies, changements d'organisation, sécurité, conditions de travail.
Postes à pourvoir à Paris et Lyon – Référence : IC

◆ **ANALYSTE FINANCIER :** Vous avez une bonne culture en économie industrielle et une pratique du diagnostic économique et stratégique dans des secteurs comme le transport, la chimie, la presse, l'imprimerie, la métallurgie ou les télécommunications.
Postes à pourvoir sur toute la France – Référence : AF

◆ **CONSULTANT(E) ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ :** Généraliste de l'entreprise, vous avez une expérience confirmée dans plusieurs des domaines suivants : diagnostic d'entreprises, évaluation, ingénierie financière, procédure collectives, plan de redressement et de développement, organisation.
Postes à pourvoir à Paris – Référence : ED

◆ **CONSULTANT(E) RESSOURCES HUAMINES :** Vous nous apporterez votre savoir-faire dans plusieurs des domaines suivants : aménagement du temps de travail, organisation du travail, qualifications, classifications, gestion prévisionnelle de l'emploi, audit social, ingénierie de formation.
Poste à pourvoir à Paris – Référence : RH

Envoyez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions)
sous le nº 8946 - Le Monde Publicité, 133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Si problème d'acheminement postal, fax : (1) 44-68-16-69

…SOURC…OR,
…EUROP…

…untry General …anagers. The suc…ve the following …Business degree - …ces *Management* …responsibility for …English language …ssional with the …uropean business …n a multi-cultural …vell as possessing …ies. If you consi…: with your own …: forward (under …ailed Curriculum …with a photo and …references to PA …rue Aldringen - …G.

PA…

UNITED NATIONS · NATIONS UNIES

SECRÉTARIAT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES À NEW YORK

DIRECTEUR DE LA DIVISION DE L'INTERPRÉTATION, DES SÉANCES ET DE LA DOCUMENTATION, D-2
BUREAU DES SERVICES DE CONFÉRENCE ET DES SERVICES D'APPUI
DÉPARTEMENTE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA GESTION, NEW YORK
(IL EST PRÉVU QUE LE TITULAIRE ENTRERA EN FONCTIONS APRÈS LE 1ER FÉVRIER 1996)

Sous la direction générale du Directeur des services de conférence, le titulaire est chargé de la supervision et de la gestion d'ensemble du Service d'interprétation, de la Section de rédaction des procès-verbaux de séance, du groupe de la documentation et de l'édition électronique, de la Section de traitement de texte, de la Section de la préparation de copie et de correction d'épreuves, de la Section de la reproduction et de la Section de la distribution. A ce titre, il planifie et met au point le programme de travail de la Division et en supervise l'exécution; contrôle la qualité et l'efficacité des services et veille au respect des délais; évalue le comportement professionnel des fonctionnaires et formule des recommandations concernant le recrutement et les promotions; évalue les besoins de formation et propose l'organisation d'activités de formation; propose l'acquisition de matériel et l'introduction d'innovations technologiques; établit des propositions concernant le plan à moyen terme et le budget-programme biennal de la Division; participe à l'élaboration des politiques et procédures concernant tous les aspects des services de conférence, ainsi qu'à la planification et à l'organisation des services fournis aux conférences et réunions de l'ONU tenues en dehors du Siège; participe à des réunions d'organes intergouvernementaux tels que le Comité des conférences et la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et aux réunions du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Compétences requises: Diplôme universitaire équivalent ou supérieur à la maîtrise dans des domaines tels que les langues, les sciences politiques, l'administration publique, la gestion, les sciences sociales, l'édition ou domaines apparentés. Au moins 20 années d'expérience professionnelle acquise à l'échelle internationale à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés dans des domaines se rapportant aux services de conférence ou aux publications. Sept années d'expérience professionnelle acquise à un poste de direction dans le domaine de la conception, de la gestion et de l'exécution de programmes ayant trait aux services de conférence ou aux publications. Très bonne connaissance de l'anglais ou du français avec excellente aptitude a rédiger; bonne connaissence bonne connaissance d'autres languages officielles de l'Organisation des Nations Unies (arabe, chinois, espagnol ou russe) souhaitable.

Les candidatures féminines seront fortement appréciées

Rémunération: En fonction des qualifications et de l'expérience professionnelle, le montant de la rémunération annuelle brute (y compris l'indemnité de poste) est au minimum de 131 868 dollars des Etats-Unis (fonctionnaire sans personnes à charge) ou de 134 114 dollars des Etats-Unis (fonctionnaire avec personnes à charge), et est complété selon le cas par divers avantages: allocation-logement, indemnité pour charges de famille, indemnité pour frais d'études, prime de rapatriement, contribution de l'employeur à la Caisse des pensions, six semaines de congés payés, frais de voyage au titre du congé dans les foyers tous les deux ans. Date limite de réception des candidatures: 8 Janvier 1996. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé précisant l'évolution passée de la rémunération, la date de naissance et la nationalité, doivent être adressées à: M. Adnan T. Issa, Bureau de la gestion des ressources humaines, bureau S-2535, Organisation des Nations Unies, Boite postale 20, New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique. Télécopie: (212) 963-4879 or (212) 963-3100.

Avez-vous ce **plus** qu'attendent nos clients du secteur bancaire ?

Vous cherchez plus de diversité, plus d'envergure dans vos projets, de réelles perspectives d'évolution en France et à l'étranger. Ecrivez-nous : le Conseil avec Peat Marwick Consultants, c'est à peu près ce que vous imaginez, en mieux

Leader mondial du Conseil et de l'Audit, le réseau KPMG, présent dans 138 pays, compte plus de 70 000 collaborateurs.

Peat Marwick Consultants, membre de ce réseau, accompagne les projets de reengineering, de gestion financière et de systèmes d'information des banques françaises et étrangères.
Nos clients nous consultent pour notre connaissance de leur métier et de leurs marchés, ils nous choisissent pour notre savoir-faire et notre personnalité.

Notre fort développement dans ce secteur nous conduit à renforcer nos équipes. Diplômé(e) d'une grande école, bilingue, vous possédez une expérience réussie de trois à huit ans. Vous avez surtout ce **plus** que nos clients attendent et qui fait la différence entre le bon et l'excellent.

Marie-Odile RIBATTO vous remercie de lui adresser votre candidature, sous réf. 515, à Peat Marwick Consultants Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris-La Défense, ou par fax au : 47 96 20 58.

KPMG Peat Marwick Consultants

REPRODUCTION INTERDITE

GESTION – FINANCE

ETABLISSEMENT
FINANCIER
DE PREMIER PLAN
recherche

Chargés d'études comptables

SPÉCIALISÉS EN BACK-OFFICE TITRES

Au sein de notre direction du dépositaire, en phase de fort développement commercial, vous viendrez renforcer l'équipe études et procédures comptables. Vous participerez à l'analyse de la réglementation afin d'en évaluer les conséquences sur les traitements opérationnels, notamment en matière juridique et fiscale. Vous serez en charge de l'élaboration des procédures comptables liées à la mise en place des systèmes d'information. Vous possédez une formation supérieure en gestion/finance et/ou comptabilité. Fort d'une expérience de 3/5 ans acquise dans le secteur bancaire ou financier, plus particulièrement dans le domaine des titres, vous possédez de solides connaissances en droit et fiscalité des valeurs mobilières. L'anglais courant est demandé.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous réf. SM7375 à ***EUROMESSAGES - BP 80 - 92105*** *BOULOGNE cedex qui transmettra.*

OBC

La division européenne d'un groupe américain coté au NASDAQ, leader mondial dans son domaine (produits para-médicaux), recherche son

Responsable du Reporting Européen

Région Centre **300/350 KF**

Rattaché au Directeur Financier Europe, vous établissez les reportings mensuels, trimestriels et annuel des états financiers consolidés de la division européenne du groupe au chiffre d'affaires de 700 MF dans six pays européens.

Travaillant avec une équipe internationale, vous préparez les réunions du Comité Exécutif européen et réalisez des études ponctuelles sur des thèmes variés (audit d'acquisition, analyse financière, planning fiscal européen etc.).

Agé de 30/35 ans, vous êtes de formation supérieure (Ecole de Commerce et/ou Université de Gestion) complétée par un cursus comptable de type DECF. Vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience en cabinet d'audit et maîtrisez les principes comptables anglo-saxons ainsi que le droit fiscal européen. La connaissance des opérations de fusion/acquisition est également appréciée.

Vous êtes bilingue anglais.

Ce poste comporte des déplacements fréquents en Europe et est amené à connaitre une évolution rapide du fait de la croissance externe de la société.

Adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à **Sylvain Rougeau, Michael Page Finance et Comptabilité**, par **Fax au 47 57 39 18** ou au 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Corniche 3,48F/Min)* sous réf. SR12856



Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

UN SIMPLE GESTE
ET VOTRE CARRIERE
PREND UN SENS



P.M.E., CA 20 MILLIONS DE FRANCS
FILIALE D'OTIS, NUMERO 1 MONDIAL
DE L'ASCENSEUR

recherche pour son Siège
basé à NICE (06), un

Chef Comptable

Le candidat retenu aura en charge :
- la tenue des comptes (bilan, compte de résultat, déclarations fiscales et sociales...),
- la facturation clients et le recouvrement,
- le reporting et la comptabilité analytique,
- la mise en place du contrôle interne.

Il encadrera une équipe et sera rattaché au P.-D. G.

Autonomie requise.

Une première expérience comptable en entreprise est indispensable.

Formation Ecole de Commerce ; DECF souhaité.

La réussite dans ce poste ouvrira de réelles perspectives dans le Groupe.

Les candidatures sont à adresser sous la référence CC/NICE à : OTIS - Service Recrutement - 4, place Victor Hugo - 92400 COURBEVOIE, qui les traitera avec la plus grande confidentialité.

OTIS

EUROBSCG

Responsables Gestion

GMF Vie est une société d'Assurances spécialisée dans la vente de produits de placements.

Vous avez 28-35 ans, une formation Bac + 4 et impérativement une expérience d'au moins 3 ans du management d'équipes de gestion dans le secteur banque - assurance - finances.

Vous animez une équipe d'une dizaine de collaborateurs chargée de gérer les contrats d'épargne et de retraite.

Vous organisez et optimisez l'activité de votre groupe dans le respect des objectifs de délai et de productivité.

Vous êtes garant de la qualité de service et de la satisfaction de nos clients.

Le sens relationnel, l'organisation et la rigueur sont nécessaires à la réussite de vos missions.

Statut cadre.

Lieu de travail : Ermont (95)

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à :



GMF Vie - D. R. H.
10/14, av. Louis Armand
95120 ERMONT

MILLÉSIMES

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT
GROUPE INTERNATIONAL,
LEADER SUR SON MARCHÉ
recherche un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché à la Direction Générale et membre du Comité de Direction, vous animerez une petite équipe et aurez pour mission de :
- faire appliquer les orientations de la politique financière du groupe,
- superviser la comptabilité générale, analytique et budgétaire, française et anglaise et le reporting au groupe,
- garantir le respect des procédures administratives et financières,
- participer aux projets de développement et aux décisions stratégiques de l'entreprise,
- assurer les relations Internationales et la communication avec les autres directions.

Pour mener à bien cette mission opérationnelle, une expérience réussie de la comptabilité et du contrôle financier en milieu anglo-saxon est nécessaire.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Nous souhaitons nous appuyer sur un candidat organisé, rigoureux, disposant d'un bon esprit d'analyse et de synthèse, faisant preuve d'ouverture et d'une bonne souplesse d'adaptation.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. SS8050 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE cedex. Fax : 49.10.95.72.

OBC

Organisateur-Chef de Projet

3/5 ans d'expérience

LA POSTE

La Poste distribue des produits financiers à une clientèle de particuliers, à travers un réseau de [illegible] vendeurs et 17 000 points de vente. Dans le cadre de son schéma directeur et de la refonte de son système d'information commercial, La Poste recherche un organisateur-chef de projet.

Vous aurez un rôle privilegié dans la mise en oeuvre et la coordination de ce projet stratégique : vous assurerez, sur les projets qui vous seront confiés, l'interface entre les utilisateurs et la maîtrise d'œuvre et validerez l'avancement des travaux.

Votre responsabilité sera large : depuis la garantie de la cohérence du projet avec les orientations stratégiques fixées, jusqu'au montage des actions de communication et de formation auprès du réseau.

Votre expérience de conduite de systèmes d'information commerciale, acquise dans la banque/assurance vous a forgé une solide culture projet, complétée par des connaissances du marché des progiciels.

Autonome, rigoureux, tenace, nous donnerons une pleine dimension à votre professionnalisme.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite), sous réf. NG/LM 1/11 à notre conseil EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17, rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.



EUROGROUP
PARTICIPATIONS

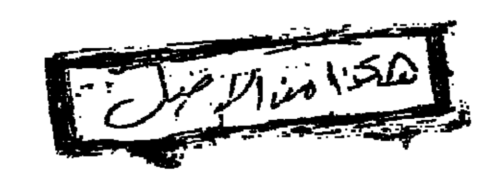
MEDIA SYSTEM

L'Entreprise
mode d'emplois.

Cahiers Initiatives.
Lundi et mardi.

Le Monde





REPRODUCTION INTERDITE

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES



Juriste Droit de la Propriété Industrielle

Entreprise leader avec 15,6 milliards de francs de chiffre d'affaires et 5 200 personnes, la SEITA renforce aujourd'hui sa Direction Juridique et recherche un(e)

Rattaché(e) au Directeur Juridique au sein d'une équipe de juristes, vous aurez principalement pour mission d'assurer le suivi et la gestion du portefeuille marques de la Société (dépôt, renouvellement, recherche d'antériorité, ...).

Vous assurerez la protection et la défense des marques en France et à l'étranger et suivrez la politique de marques auprès des correspondants internationaux. Dans le cadre de vos responsabilités, vous serez également amené à rédiger des contrats de licence de marques, de cession de marques, ...

Agé(e) de 25/27 ans, diplômé(e) d'un DEA, DESS ou du CEIPI, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 3 ans en droit de la propriété industrielle acquise en cabinet ou au sein d'une entreprise gérant directement son portefeuille marques.

Dynamique, pragmatique et rigoureux(se), vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans un groupe international performant.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Adressez lettre man. + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex **ou tapez votre CV sur le 36.17 MPage** sous réf. : TM12644

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER DE TOUT PREMIER PLAN, SPÉCIALISTE DE LA GESTION D'ACTIFS POUR LE COMPTE D'INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS ET D'ENTREPRISES RECHERCHE

Juriste confirmé
Spécialisé en Droit Financier

Directement rattaché au Directeur des Affaires Juridiques et Fiscales, votre activité sera dédiée au secteur banques et institutionnels pour lequel vous serez chargé :
- de l'élaboration de produits innovants destinés à ce type de clientèle,
- du suivi de la réglementation y afférant.
Pour contribuer de manière efficace à l'aboutissement des négociations auxquelles vous serez associé, votre expérience et votre goût du conseil exercés dans un environnement financier (5 ans au moins) seront indispensables.

Ce poste, basé sur Paris, s'adresse à un professionnel de 30/35 ans, de niveau Bac + 5, Droit des Affaires (DESCF apprécié)
Une bonne maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique est également attendue.

Votre dossier de candidature sera examiné par Anita ZIGNANI à

CDC·GESTION
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

7, place des 5 Martyrs du Lycée Buffon, 75007 Paris Cedex 15.

ORC

CEAC COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS

Filiale du groupe américain EXIDE, le groupe CEAC est leader en Europe de la batterie au plomb et réalise un CA de 4,2 Mds de FF

Juriste d'Affaires

Rattaché au Directeur Juridique, vous intervenez en droit des affaires (droit des marques, droit des sociétés, assurances, ...) en assurant en direct le suivi des dossiers qui vous sont confiés.

Vous suivez le contentieux, prenez en charge la rédaction des contrats et conseillez les opérationnels en matière de droit communautaire et droit de la concurrence.

Agé de 26/28 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, ...), vous justifiez d'une expérience réussie de 2 à 4 ans en entreprise ou en cabinet international. Votre expérience opérationnelle, votre sens aigu du conseil ainsi que vos aptitudes personnelles vous permettront d'évoluer dans ce Groupe performant.

Une parfaite maîtrise de l'anglais est exigée et la pratique d'une deuxième langue (allemand ou espagnol) est un atout supplémentaire.

Adressez lettre man.+ CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Christophe Duchatellier, Michael Page Tax & Legal, par Fax au 47 57 39 94 ou au 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur 36.17 MPage** sous réf. : CD12799

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Important organisme prestataire de services (PARIS 9ème) - secteur social Assurances Maladie - crée le poste de

Juriste
Droit des Affaires

Votre mission :

Vous assistez la Direction Générale pour l'ensemble des affaires juridiques de l'entreprise, à l'exception des questions relatives au droit du travail.

Vous assurez le montage juridique d'opérations spécifiques, en coopération avec la Direction Administrative et Financière.

Vous apportez conseil et assistance aux services opérationnels dans la rédaction et la mise au point des actes et contrats.

Votre profil :

Vous possédez une expérience de Juriste d'entreprise significative acquise de préférence dans des entreprises à caractère social. Une bonne connaissance du droit de la protection sociale serait appréciée.

Rigueur, professionnalisme, sens des contacts et du dialogue sont des qualités majeures à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. CS1478 à EUROMESSAGES, BP 80, 92105 Boulogne cedex qui transmettra.

ORC

Important groupe industriel anglo-saxon de la mécanique générale recherche pour l'une de ses usines françaises (plus de 1000 personnes) située en Champagne-Ardenne son

DIRECTEUR des RESSOURCES HUMAINES

En liaison avec le DRH Europe et dans un cadre de grande autonomie et d'initiative, vous assistez le Directeur d'usine dans l'élaboration et la mise en place de la politique sociale, de la gestion et du developpement des ressources humaines (formation, recrutement...). Il s'agit aussi d'introduire et de fixer un nouveau type de relations avec les partenaires sociaux afin que s'établisse un véritable dialogue propice à la bonne marche de l'entreprise.

Pour cela, nous recherchons une personne d'environ 10 ans d'experience ayant la serénite mais aussi la personnalité et le charisme propre à ce type de fonction. De formation superieure (Droit, IEP ou équivalent), anglais très convenable, vous avez déjà occupé ce type de fonction dans un groupe industriel comparable.

Si ce challenge vous motive et si votre profil correspond sensiblement à ce descriptif, adressez votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV) sous référence PKM a MF PARTNERS - 54 rue du Faubourg Saint Honoré - qui vous garantit toute confidentialité.



PARIS - LILLE - BARCELONE - LYON - REIMS

Pour faire face à son fort développement en Europe et en France
Important Cabinet International d'Avocats *recherche un*

AVOCAT

bilingue anglais

spécialisé en droit commercial et des affaires avec une expérience du droit immobilier et 2-3 ans d'exercice en cabinet anglo-saxon. Une bonne connaissance de l'allemand serait vivement appréciée.

Poste basé à Paris offrant une réelle opportunité d'évolution de carrière à un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre curriculum vitae avec lettre de motivation à :

FRERE CHOLMELEY

sous référence Bdl, 42 avenue du Président Wilson, 75116 Paris.



Deuxième Groupe français de transport collectif de voyageurs (transport public, urbain, départemental, régional), nous gérons 3,7 milliards de CA et employons 10500 personnes. Nous recherchons pour la **région Bourgogne** des

Responsables Ressources Humaines

Rattaché à la Direction Générale, membre du comité de direction, vous en serez le représentant auprès des partenaires sociaux. Dans ce cadre, vous assurerez la préparation des négociations sociales et agirez en conseil auprès des Chefs de Centres. Véritable patron de votre activité, vous établirez vos budgets, superviserez la paie, les dossiers administratifs et vous définirez les besoins en formation et en recrutement...

De formation BAC + 4, vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience dans la gestion et l'animation de personnel de production. La connaissance de la Convention Collective des Transports Routiers serait un plus.

Pour réussir dans ce poste, vous serez rigoureux, organisé, créatif, fin négociateur et diplomate.



Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre + CV, photo) à notre Conseil, sous référence 352/C :
Management Services
51, avenue Boucicaut - BP 538
71322 Chalon-sur-Saône Cedex.
Fax : (16) 85 48 81 27.

RLA

De la gestion des compétences... à la conduite du changement

BERTIN et Cie prépare l'an 2001 ! Dans un contexte d'évolution des marchés et de changements culturels dans l'entreprise, BERTIN, société de services et de développements technologiques, souhaite dynamiser et optimiser la gestion de ses ressources humaines : 470 salariés dont 260 ingénieurs et cadres dans pratiquement tous les domaines des sciences de l'ingénieur, qui sont la force de frappe de son offre multidisciplinaire.



Le candidat retenu (h ou f), à 35 ans environ, de formation supérieure troisième cycle en ressources humaines, possède une double expérience en cabinet de conseil et en entreprise de haute technologie, dans un poste opérationnel de la DRH. Il aura une triple mission :
- clarifier les trajectoires des emplois de demain en relation avec la stratégie nouvelle de l'entreprise, mettre en place le référentiel des compétences et faire vivre ces processus;
- concevoir, proposer et assurer le suivi des plans de formation à 3 ans pour optimiser le développement personnel et professionnel des salariés et contribuer à accroître la productivité générale;
- fédérer les actions ressources humaines des centres de profit, assurer la cohérence des politiques, favoriser la mobilité interne dans le cadre des projets multidisciplinaires.

Avec une petite équipe et en faisant preuve de créativité, il devra animer et conduire des projets transversaux dans l'entreprise, piloter des activités importantes de sous-traitance externe : bilans de compétences, réalisation des plans de formations techniques et de management, recrutements...
Merci d'adresser lettre, CV, photo et domaines de compétences à la DRH de la société BERTIN et Cie, sous la réf. NG19 : 59 rue Pierre Curie, Z.I. des Gâtines, BP 3, F78373 Plaisir Cedex.

MEDIA SYSTEM

REPRODUCTION INTERDITE

MARKETING – COMMUNICATION
FONCTION COMMERCIALE

LA COMMUNICATION AVEC UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE UNE BELLE MISSION POUR 2 JEUNES TALENTS.

La communication a toujours une dimension stratégique. Elle est encore plus forte quand la nature de l'entreprise se situe dans un environnement sensible. Pour accroître son efficacité, ce groupe industriel - plus de 12 Mds de francs de CA - a décidé de renforcer ses moyens. Il crée deux postes d'Adjoints auprès de la Responsable des Relations Extérieures en charge des deux plus importantes branches du groupe.

28/32 ans, une excellente formation (IEP, CELSA, CFJ,...), 4 ou 6 ans dans une direction de la communication performante au sein d'une entreprise industrielle ou d'une fédération professionnelle, un très bon contact, vous savez réaliser par vous-même. Votre efficacité est reconnue dans les opérations de lobbying, les actions de relations publiques, la rédaction des argumentaires,...

Vos qualités de rigueur, d'organisation et de souplesse seront indispensables dans la mise en œuvre des opérations, la gestion des contacts, la rédaction des textes et communiqués, les relations avec les agences et les prestataires de service, le suivi de toute la logistique,... Vous êtes prêt(e) à vous investir dans une tâche difficile mais qui vous ouvrira de belles opportunités ? Alors écrivez, sous référence 890 360 LM, Cabinet SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris. *Poste basé à 50 km de l'Ouest de Paris.*

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR REGIONAL DES VENTES EUROPE

MERIDIEN, dans le cadre de son développement, recherche, pour sa région Europe (hors Grande-Bretagne), un Directeur Régional des Ventes basé à Paris rattaché au Directeur Marketing / Ventes de la marque :

- il dirige et coordonne les forces de ventes des hôtels MERIDIEN de l'ensemble de la région,
- il met en place la politique Marketing / Ventes MERIDIEN.

Le candidat ayant une solide formation supérieure aux techniques de ventes (type Ecole Supérieure de Commerce) aura acquis une expérience de plusieurs années dans le domaine des ventes hôtelières ou dans le cadre d'une structure touristique internationale.

La rémunération motivante sera calculée afin d'attirer un candidat de valeur.

Adresser vos candidatures :
MERIDIEN SA Direction des Ressources Humaines - BP 566 - 75726 PARIS Cedex 15

INSTITUT DE SONDAGES ET D'ETUDES DE MARCHE

RECHERCHE :



Domaines d'intervention :
Etudes Transports, Marketing de la Grande Consommation, Omnibus.

Profil recherché :

- 2 ans d'expérience minimum dans un institut d'études de marché
- Esprit de rigueur et d'organisation, faisant preuve d'initiatives et de sens des responsabilités
- Ouvert aux nouvelles technologies (CATI, CAPI, Informatique)
- Sens de la gestion et du suivi des coûts
- Qualité de reporting

Merci d'envoyer CV avec photo + lettre manuscrite + prétentions *(sous réf. n°8947)* à :
Le Monde Publicité - 133, avenue des Champs Elysées - 75409 Paris Cedex 08

Responsable du Marketing Direct

DOTÉS D'UN PUISSANT RÉSEAU NATIONAL, NOUS COMMERCIALISONS DES PRODUITS FINANCIERS AUPRES D'UNE CLIENTELE DE PARTICULIERS.

Chez nous, le marketing direct est un moyen privilégié pour optimiser notre présence auprès de nos clients. Nous y consacrons un budget très important et bénéficions d'une expérience reconnue dans ce domaine.

A 35 ans au minimum, votre double expérience en agence et chez l'annonceur, à des niveaux de responsabilité élevés, vous permettront de gérer efficacement et avec rigueur de nombreuses opérations sur des délais très courts.

Nous vous confierons une équipe de 2 personnes, que vous formerez et animerez. Avec elle, vous gérerez de A à Z les opérations MD, élaborerez et suivrez le budget et les plannings, assurerez les briefs agences, contrôlerez la création et la chaine technique et piloterez les opérations sur fichier.

A des interlocuteurs internes exigeants, vous apporterez un réel savoir-faire, des réponses créatives et cohérentes avec notre stratégie de communication. Votre capacité de travail, votre créativité et votre sens de l'organisation seront des atouts pour ce poste évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite), sous référence NG/LM/2/11 à notre Conseil : EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17, rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

EUROGROUP PARTICIPATIONS

MEDIA SYSTEM



L'équipe communication de cette importante enseigne internationale de distribution spécialisée se renforce et cherche à rencontrer un homme de communication.

Certes, il faut une compétence professionnelle démontrée, justifiée par une expérience riche et réussie dans le domaine d'opérations commerciales, sponsoring, mécénat, promotions... requise chez l'annonceur ou en agence. Mais c'est *surtout votre maturité personnelle,* à 32/35 ans au minimum, qui va être déterminante. Votre approche multiculturelle acquise lors d'une expérience personnelle ou professionnelle à l'étranger, représente également un atout important dans le cadre de notre développement international. Votre excellente culture générale, votre curiosité, votre ouverture d'esprit sont le reflet de votre éclectisme culturel (histoire, littérature, sciences sociales) et de votre implication dans la société (voyages, journalisme, politique...). C'est le produit de cet ensemble indissociable que nous voulons intégrer à notre équipe. La simplicité, la forte capacité de travail et l'humour font partie de *notre culture et nous y tenons.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Media System, sous la réf. 20025, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM



Société d'Edition professionnelle de 1er plan, spécialisée en fiscalité, droit social et droit des affaires, nous créons dans le cadre de notre développement un nouveau poste :

Concepteur-Rédacteur, devenez Chef de Produit Diffusion VPC

- Au sein de notre Direction Commerciale et Marketing, vous aurez en charge la responsabilité de la diffusion d'une ligne de produits par **correspondance** : revues périodiques...
- Responsable de plans d'actions incluant les mailings et certaines documentations commerciales et publicitaires, vous :
  - Analyserez les besoins de notre clientèle à partir de l'exploitation statistique de notre base de données.
  - Sélectionnerez les fichiers adéquats et **rédigerez les messages** en relation avec nos partenaires extérieurs (maquettistes, imprimeurs, routeurs) dans le cadre d'un planning défini.
  - Analyserez et commenterez les résultats de vos campagnes à la direction.
  - Gérerez votre budget.
  - Proposerez toute forme d'action visant à optimiser nos ventes.
- La trentaine, de formation commerciale Bac + 5, votre expérience de 4/5 ans acquise dans la **presse**, l'édition ou en agence, vous permet de bien maîtriser les techniques de marketing direct dans une optique professionnelle.
- Cette fonction polyvalente est idéale pour exprimer et affirmer votre triple compétence : **marketing, conception, rédaction.**

Merci d'adresser CV, lettre de motivations et prétentions, sous référence TL/120, à UN des TROIS Ressources Humaines 101, rue Saint-Lazare - 75009 Paris. Fax : (1) 42 82 08 22.

UN des TROIS
Conseil en dynamique Humaine



Importante société de gestion d'épargne salariale recherche

CONSULTANT D'ENTREPRISE H-F

De formation supérieure, vous êtes spécialiste de la démarche commerciale en **épargne salariale.** Dynamique, vous êtes immédiatement opérationnel.

Vous serez directement rattaché au Directeur du Développement.

Ce poste, basé à la Défense, nécessite de fréquents déplacements.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé et photo à INTER EXPANSION S.A. Direction des Relations Humaines - 50 route de la Reine - BP 85 92105 Boulogne Billancourt cedex.

Publipanel



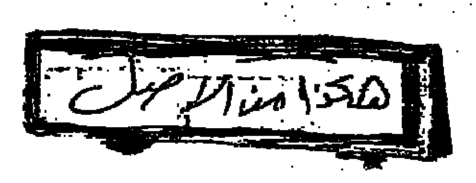
Pour passer vos annonces :

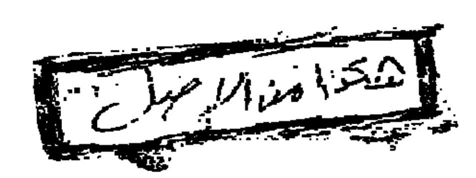


44-43-76-03

44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32





REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CADRES

PROGENIA S.A.
recherche
Consultants Banque et Finance

Société de conseil, filiale de SEMA Group, PROGENIA S.A. est spécialisée dans le domaine des marchés de capitaux.

Notre équipe, constituée d'une vingtaine d'experts des systèmes d'information et des marchés financiers, réalise pour ses clients (banques, institutions financières, institutionnels) des missions de conseil, d'organisation, d'audit et de mise en œuvre de systèmes d'information.

Nous recherchons :

Consultants confirmés

Grâce à plusieurs années d'expérience dans le conseil et une bonne connaissance des marchés de capitaux, vous êtes en mesure de prendre à votre charge ou d'encadrer des missions complexes.

Vos qualités relationnelles et votre sens commercial vous permettent en outre de développer un portefeuille de clients.

Consultants juniors

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis, au sein d'une banque, d'un établissement financier ou d'une société de conseil, une première expérience des systèmes d'information des marchés de capitaux en front-office, back-office ou middle-office.

Une personnalité affirmée, ainsi qu'une bonne aptitude à communiquer, vous permettront de mettre en œuvre vos compétences et d'intégrer une équipe exigeante et performante.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, cv et niveau de rémunération) à :

PROGENIA S.A.
36, rue de Laborde 75008 PARIS



Finance Bourse Organisation

Nous sommes le plus important cabinet de conseil en organisation et systèmes d'information uniquement dédié aux établissements financiers (12 MF de CA et 16 consultants). Pour poursuivre *le fort développement de nos activités*, nous recherchons des professionnels ou des consultants ayant une expérience réussie dans le monde de la Banque et une connaissance concrète des opérations de banque commerciale ou de marché, de la comptabilité et des systèmes d'information.

CONSULTANTS
1 SENIOR (réf. 11/1) 1 JUNIOR (réf. 11/2)

X, Centrale, Télécom, HEC, ESSEC, ESCP

Vous participerez à des missions variées dans le monde bancaire :
- Stratégie administrative et informatique,
- Schémas directeurs,
- Reengineering de processus,
- Définitions de système,
- Etudes de marché ou de positionnement,
- Installations de progiciels,
- Définitions de schémas et procédures comptables...

Nous vous permettrons d'affirmer rapidement vos capacités techniques, managériales et commerciales. Vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire et spécialisée, gage de succès dans le métier du Conseil.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions en précisant la référence du poste à Karin ROUET, FBO CONSULTANTS, 15 rue de la Banque, 75002 PARIS.

FBO Consultants, l'alternative en matière de conseil

AXIAL

Le Groupe
Flammarion

RECHERCHE SON

DIRECTEUR ARTISTIQUE H/F

Au sein des Editions Flammarion, responsable de la conception et de la réalisation des couvertures et du matériel promotionnel, rattaché au directeur de la production, vous animerez une équipe de maquettistes et aurez notamment pour missions de :
- définir les principes généraux de présentation des couvertures en relation avec l'éditeur,
- proposer les illustrations et les avant-projets,
- piloter la réalisation de la maquette définitive.

De formation supérieure, vous possédez une expérience professionnelle d'au moins 5 ans (Edition, Presse, Publicité...), une parfaite maîtrise de la PAO, le goût du travail en équipe, un excellent sens des relations et une très bonne culture générale.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. ART à : Librairie E. FLAMMARION - Direction des Ressources Humaines - 26, rue Racine 75278 PARIS CEDEX 06.

Evidence

Consultant(e) Expérimenté(e)

Cabinet de recrutement jouissant d'une excellente réputation, nous sommes appréciés pour notre professionnalisme. Nous procédons par annonces et par approche directe.

Une grande partie de notre activité s'exerce sur la région parisienne auprès de sociétés industrielles, commerciales et de service. Nous recherchons un consultant en recrutement expérimenté pour seconder notre Directeur avec la possibilité de prendre à court terme une participation au capital.

Le consultant que nous recherchons doit avoir un fort sens relationnel et commercial et doit être capable de générer et de conduire ses missions avec une grande autonomie, au sein d'une structure sympathique et conviviale.

Merci d'adresser votre CV, accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo, sous référence CST/LM, à Jean FREIBERG - société ARPE 43, rue Laffitte - 75009 Paris.



CHARGÉ(E) DE RECHERCHES
Recrutement de cadres et dirigeants

Neuilly - Leader mondial du conseil en management et en technologie, PA Consulting Group (2000 personnes, 20 pays, 50 bureaux) a bâti et développé sa renommée en France sur le conseil en recrutement, l'évaluation et le management du changement. Nous souhaitons intégrer aujourd'hui un(e) chargé(e) de recherches pour notre activité de conseil en recrutement de cadres et dirigeants. Travaillant en étroite collaboration avec les consultants, il/elle sera directement impliqué(e) dans la conduite des missions, depuis l'élaboration du profil du poste à pourvoir jusqu'à l'identification des candidats potentiels et les interviews téléphoniques. Ce poste de jeune cadre s'adresse à un(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur (minimum bac + 2) ayant déjà exercé des responsabilités similaires et possédant de réelles qualités d'autonomie, de rigueur, de contact ainsi qu'une grande aisance au téléphone. Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitée. Ecrire à Jean-Pierre ROUGIER en précisant la référence R/CRM - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.70.**

Pour Organisme de Développement Economique, nous recherchons un

JEUNE CHARGE DE MISSION

De niveau minimum BAC + 4 (Sup de Co, Sciences Eco, AES, ...). Anglais apprécié, ayant acquis au cours des 3 années précédentes une bonne culture d'entreprise.

Homme de terrain en contact constant avec les patrons de l'industrie et les élus, vous êtes aussi un homme de dossier pour assurer le suivi administratif, ce qui exige des qualités rédactionnelles et organisationnelles. Très relationnel, parfaitement autonome, votre personnalité affirmée, mais diplomate fait de vous un excellent négociateur ayant le sens de la confidentialité. Véhicule personnel indispensable.

Poste à pourvoir en région Centre à partir du 1er Janvier 1996.

Merci de nous adresser votre dossier complet de candidature **(sous réf. CM 1195)** lettre de motivation manuscrite, CV, photo et prétentions. Confidentialité absolue et réponse assurées.

AGENCE PSY-FORM
Mme MASSE-DIOT, 9 Rue des Frères Lumière, 45800 Z.I. SAINT JEAN DE BRAYE

Jeune acheteur
Débutant ou première expérience

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée) à notre conseil Catherine COLO, LOGIC SYSTEMS, BP 48, 94160 Saint-Mandé. Fax : (1) 48. 08. 20. 50

PARC DES EXPOSITIONS DE PARIS

Rattaché au responsable des achats, il prend en charge les achats de prestations de service, pour environ 100 contrats (120 MF). La fonction est organisée en centre d'achats pour les directions opérationnelles ; il recherche les fournisseurs, rédige les dossiers d'appel d'offres et les contrats. Il met en place le référencement des fournisseurs et assure le suivi administratif et financier d'un important projet de construction. Avec une formation de base technique ou commerciale et une formation complémentaire achats (DESMA, MAI...), il est organisé et rigoureux mais souple, il a l'esprit de service et le sens du travail en équipe. Le développement de sa carrière pourra accompagner celui du service et de l'entreprise. Poste basé à Paris 15e.

MEDIA SYSTEM

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CADRES

Directrice d'un département d'études avant mis au point une approche internationale pour mieux appréhender les consommateurs recherche :

son assistant.e

H/F

VOUS ÊTES PARFAITEMENT BILINGUE,
IDÉALEMENT DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE/AMÉRICAINE.
VOTRE FORMATION VOUS A DONNÉ LE GOÛT
ET LA CAPACITÉ DE RÉDIGER PARFAITEMENT EN ANGLAIS.
VOUS AVEZ ENVIE D'APPRENDRE UN MÉTIER PASSIONNANT.
VOUS VOUS INTÉRESSEZ
À LA DÉCOUVERTE DU CONSOMMATEUR.
VOUS PRATIQUEZ LE MACINTOSH (CLARISSWORKS, POWERPOINT).
VENEZ NOUS REJOINDRE !
MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE,
SOUS RÉFÉRENCE 19711, À MEDIA SYSTEM,
6 IMPASSE DES DEUX COUSINS, 75849 PARIS CEDEX 17,
QUI TRANSMETTRA.

MEDIA SYSTEM

CONSULTANT(E) SENIOR EN RECRUTEMENT

ABAX Sélection

créé il y a 13 ans, est l'un des leaders en France dans le domaine du Conseil en Recrutement Informatique.

Pour confirmer notre évolution et la fiabilité reconnue par nos différents clients, nous proposons une opportunité à un Consultant Senior.

Vous possédez une expérience acquise soit en Cabinet de Recrutement soit en tant qu'Ingénieur Commercial en Entreprise informatique.

D'un excellent relationnel «clients», consultant consciencieux, *l'étendue de vos relations avec le monde informatique vous donne un* potentiel de clientèle bien établi.

Autonome et responsable de l'ensemble des processus de recrutement, du développement et de la gestion de vos clients, vous bénéficierez de nos méthodes, de nos différents outils et de notre notoriété.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre manuscrite) sous la référence **ABA**, il sera traité **en toute confidentialité.**

ABAX SELECTION
"Conseil en Recrutement Informatique"
8, rue Lafayette - 75009 PARIS.
Fax : (1) 48.24.15.32



Région Sud

Importante société : 1200 personnes, CA 670 MF

Recherche son

Responsable des Achats

Le (a) candidat (e) agé (e) de 30 à 40 ans, diplômée (e) d'une école supérieure de commerce ou équivalent devra :

- Justifier d'au moins **cinq années d'expérience réussie, dans un poste de responsabilité** au sein d'un **service achats**
- être rompu (e) **à la négociation en milieu industriel**
- maîtriser la rédaction des documents commerciaux (contrats, litiges ...)
- posséder de **réels talents d'organisateur (trice)**
- avoir des connaissances pratiques dans la gestion des achats informatisés

Cet emploi basé à TOULOUSE convient à une personne rigoureuse, dynamique, disponible, ayant le sens des contacts humains

Ecrire avec lettre de motivations,CV et prétentions sous
Réf : 4270

Le Monde Publicité - 133 Av. des Champs Elysées
75409 PARIS CEDEX 08

Pour collectivité Locale nous recherchons dans le cadre des «Contrats de Pays» un

CHARGE DE MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

De formation minimum Bac + 4 type AES, Sc. Eco, vous bénéficiez d'une expérience de 2 à 5 ans en gestion des collectivités locales ou aménagement du territoire.

Rattaché à la Direction du Développement, vous participerez à la mise en place des contrats de pays. Vous serez particulièrement chargé du suivi administratif de la coordination et de l'animation du système.

Outre vos qualités de gestion et d'organisation, vous êtes un homme de dialogue, ouvert et diplomate, capable d'animer et de convaincre dans un esprit de concertation.

Ce poste est à pourvoir en région Centre à partir du 1er janvier 1996.

Merci de nous adresser votre dossier complet de candidature **(sous réf. CAT 1195)** : lettre de motivation manuscrite, CV, photo et prétentions. Confidentialité absolue et réponse assurées.

AGENCE PSY-FORM
Mme MASSE-DIOT, 9 Rue des Frères Lumière, 45800 Z.I. SAINT JEAN DE BRAYE

Directeur d'une école d'ingénieurs

Vous gérerez et continuerez à développer par la mise en place de nouveaux services un centre de profit à vocation de formation et de recherche-développement.

De formation Grande Ecole d'Ingénieur complétée si possible par un DEA ou Doctorat, vous avez à votre actif au moins dix ans d'expérience industrielle dont une bonne partie dans des fonctions de production et de management. Vous justifiez si possible d'une expérience réussie de plusieurs années dans le management ou la direction des études d'établissements de formation (Enseignement Supérieur). Vous avez acquis une bonne pratique du pilotage des dossiers et des circuits de décision avec les entreprises et les Administrations. Vous parlez l'anglais.

Une réussite complète dans ce poste exige un manager de premier plan, particulièrement diplomate, pragmatique et tenace.



Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser ou de faxer au 42.66.00.02, avant le 29 décembre, votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée sous référence 51133 M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris.

FRANCOIS CORNEVIN



Groupe Courtaud est le leader français du conseil en ressources humaines (plus de 200 consultants). Ordis, sa structure spécialisée dans le secteur de l'informatique et des télécoms recherche un

• Consultant

son challenge : accompagner le changement

Vous savez **écouter et conseiller** les entreprises, donc développer l'activité de votre portefeuille. Votre connaissance des métiers de l'informatique et de leur évolution vous permet de « coacher » les cadres en réorientation de carrière.

Votre profil : 35/40 ans, formation supérieure, anglais courant.

Si ce poste vous intéresse, merci de transmettre votre dossier de candidature à ORDIS CARRIERE, 26 rue de Berri, 75408 Paris Cedex 08.



Ordis
carrière
GROUPE COURTAUD

VILLE DE MULHOUSE

recherche
pour son Orchestre Symphonique

UN DIRECTEUR MUSICAL,

Chef et responsable de la programmation musicale de l'Orchestre

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation) à :

Monsieur le Maire - Service des Ressources Humaines
2 rue Pierre Curie - 68062 MULHOUSE Cedex *avant le 31 Décembre 1995.*
Pour tout renseignement, contacter Claude SAUVE au 89.32.58.64

Deux Initiatives par semaine,
c'est bien le minimum
que l'on puisse faire
pour l'emploi.

Cahier Initiatives
Lundi et mardi.

Le Monde